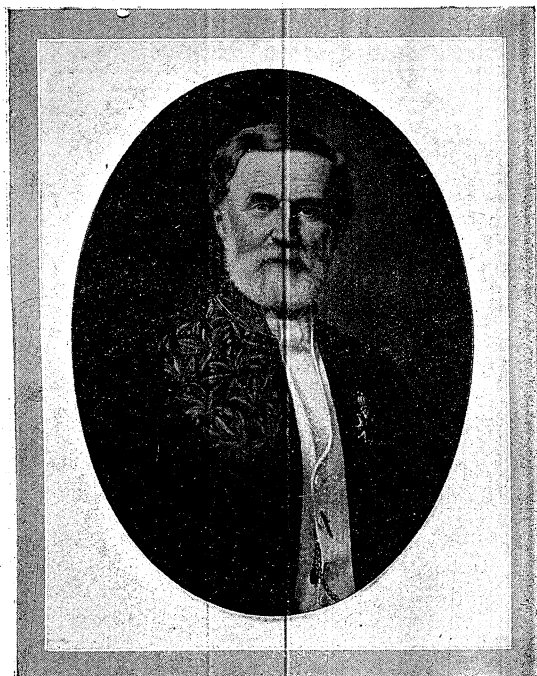




THÉODORE HERSART DE LA VILLEMARQUÉ

MEMBRE DE L'INSTITUT

1815-1895

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

LA BRETAGNE ET LES PAYS CELTIQUES. SÉRIE IN-8°, XX

LA VILLEMARQUÉ

SA VIE
& SES ŒUVRES

Edition revue et augmentée

Prem. édit. de la Villemarqué



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

1926
Tous droits réservés



AVANT-PROPOS

Cet ouvrage n'était pas destiné au public. Il avait été écrit seulement pour la famille de la Villemarqué. Nous l'avons revu et augmenté d'un certain nombre de citations et d'un chapitre bibliographique.

C'est peut-être audacieux de le présenter au public sans le faire précéder d'une préface signée d'un nom illustre ; qu'il me suffise de dire que j'ai reçu les encouragements d'un certain nombre de personnalités auxquelles j'attache un très grand prix. Je citerai seulement le Vicomte Pitre de l'Isle du Drenneuc, le conservateur du Musée archéologique de Nantes, l'ami si regretté qui a bien voulu m'adresser au sujet de cet ouvrage de nombreuses lettres d'éloges et de critiques dont j'ai essayé de profiter ; et sa Grandeur M^{gr} Duparc, notre grand évêque de Quimper et de Léon qui avait pour l'auteur du Barzaz-Breiz une sincère admiration et qui m'a beaucoup engagé à cette publication.

Dans une circonstance mémorable de ma vie, en présence d'un grand nombre d'amis, il m'a dit :

« Vous gardez vous-même trop discrètement un document précieux qui serait pour nous un trésor, l'histoire de votre père si riche en bons exemples, et en renseignements curieux. L'heure est certainement venue de le livrer au public. »

C'est ce qui m'a décidé.

LA VILLEMARQUÉ

Sa Vie et ses Œuvres

CHAPITRE PREMIER

Quimperlé. — Naissance de la Villemarqué ; son père, son grand-père, sa mère, ses frères et sœurs. — Le manoir du Plessix-Nizon. — Le tableau du Plessix par la Dame de Nizon. — Pont-Aven. — L'éducation pendant la Révolution. — L'enfance de Théodore au Plessix. — Un manoir breton. — La cuisine. — Le jeu du roi Arthur. — Récits de la Révolution, un prêtre caché. — Collège.

Au confluent de l'Isole et de l'Ellé s'étend la pittoresque petite ville de Quimper-Ellé. Les deux rivières qui descendent des Montagnes Noires semblent vouloir se rejoindre en amont de la ville, puis brusquement elles s'écartent, et l'enlacent de leurs gracieux méandres, laissant entre elles un vaste terrain couvert de beaux jardins, d'usines, et d'anciennes maisons aristocratiques. L'Isole et l'Ellé se rejoignent ensuite pour former le paisible fleuve du Laita, décrit par Brizeux, qui va se jeter dans la mer au Pouldu après avoir côtoyé la forêt de Carnoët et l'ancienne abbaye de Saint-Maurice dont les taillis dominent sa rive droite.

C'est sur le terrain compris entre les rivières d'Isole et d'Ellé que se trouvait l'ancienne ville close. Il ne reste aujourd'hui que de rares vestiges des anciennes murailles, mais l'on y voit encore l'église et les cloîtres de l'abbaye de Sainte-Croix, et les ruines du portail de l'église Saint-Colomban.

La rue du Château part de la porte nord de l'église Sainte-Croix et traverse l'ancienne ville close en se dirigeant vers la route du Faouët.

C'est dans cette rue qui dépendait de l'ancienne paroisse de Saint-Colomban que se trouve la maison où naquit l'abbé de Talhouët (1) ; c'est aussi dans cette maison que Marie-Ursule-Claude-Henriette Feydeau de Vaugien mit au monde, le 7 juillet 1815, Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué.

Le père de celui dont nous allons essayer d'étudier la vie et les œuvres, le comte Pierre Hersart de la Villemarqué, naquit à Morlaix le 15 mai 1775. Il fut député depuis 1815 jusqu'à 1828.

Son extrême obligeance et son rare désintéressement, qui le firent toujours s'oublier lui-même pour ne songer qu'aux autres, lui concilièrent l'estime et l'affection de tous les Bretons du Finistère ; la finesse et la grâce d'un esprit qu'on a souvent comparé à celui de M. de Martignac lui valurent de nombreux succès dans les salons de la Restauration ; la droiture de son caractère qui puisait sa source dans une religion douce, éclairée et pratique, et la bonté de son cœur lui gagnèrent l'amitié illustre de MM. de Bonald, de Chateaubriand, de Villèle, du prince Mathieu de Montmorency et de l'excellente duchesse Douairière d'Orléans dans l'intimité de laquelle il vécut plusieurs années. Moins fier de descendre d'un des chevaliers bretons qui suivirent saint Louis aux croisades, que jaloux de remplir les devoirs que la noblesse impose, il consacra la première partie de sa vie à rendre service à ses compatriotes comme homme public, la seconde à leur faire du bien comme particulier (2).

Pierre Hersart de la Villemarqué était le fils de Toussaint-Jean Hersart, seigneur de la Villemarqué, né à Lamballe en 1725, qui embrassa la carrière des armes, fut capitaine de grenadiers au régiment de la Tour du Pin, chevalier de Saint-Louis, et nommé comte par Louis XV après la bataille de Fontenoy

(1) M. de Grandmaison. *Un Curé d'autrefois*.

Ce bel hôtel est aujourd'hui occupé par l'administration des postes et télégraphes.

(2) *Impartial* du 3 février 1843.

où il s'était distingué d'une manière éclatante (1), plus tard enfin gouverneur du château du Taureau près Morlaix.

Comme député, Pierre Hersart de la Villemarqué prit une part active aux travaux législatifs et se montra toujours animé d'un sincère esprit de conciliation. En récompense de ses services, le roi Charles X lui offrit le manteau de pair de France. Il avouait simplement qu'il avait été tenté par cette distinction flatteuse, mais la pairie étant héréditaire, il aurait fallu instituer un majorat pour en soutenir l'éclat. Le bien que M. de la Villemarqué faisait dans le pays était déjà une charge disproportionnée avec sa fortune ; il avait huit enfants, et, suivant lui, les avantages faits au fils aîné dans les limites étroites du code civil ne devaient avoir d'autre but que de lui permettre de remplir son rôle de chef de famille : il refusa. Ses pouvoirs législatifs expirèrent à la clôture de la session de 1827.

Depuis cette époque, retiré dans ses terres où il consacrait sa fortune et ses loisirs au soulagement des classes pauvres des campagnes, il ne prit plus part aux affaires publiques qu'il quittait seulement trois ans avant ses illustres amis MM. de Bonald et de Chateaubriand. Il mourut le 27 janvier 1843.

Le comte de la Villemarqué avait épousé le 9 novembre 1798 à Hennebont Marie-Ursule-Claude-Henriette Feydeau de Vaugien, dame du Plessix-Nizon (2), fille de messire Jean-Marie Feydeau (3) seigneur du Plessix-Nizon et de

(1) D'après une note écrite par M^{me} Th. de la Villemarqué (Archives de famille).

(2) V. Courcy, *Nobiliaire*.

(3) Charles Feydeau de Saint-Rémy, chevalier de Malte, vint vers 1690 à son prieuré de Locronan, et il épousa Marie-Anne, fille et héritière de Georges du Plessix-Nizon et de Marie-Anne de Bouvan, veuve de du Bois de Tresseol (Voir Courcy), seigneur du Rest près Locronan, paroisse de Plounenez-Porzay, et mourut au Plessix-Nizon probablement en 1704, muni des sacrements de l'Église, avec tous les sentiments d'un bon chrétien.

Il n'est pas superflu d'ajouter qu'il n'était pas profès lorsqu'il se rendit comme bénéficiaire à son abbaye de Locronan, et que passant par le Plessix, charmé par Marie-Anne du Plessix, il abandonna ses premiers projets.

Son fils Louis-Charles épousa en 1728, dans l'église Saint-Colomban, Marie-Joseph Briand de Crec'havo. Son petit-fils Jean-Marie Feydeau, officier de marine, épousa en 1774, Marie-Thérèse-Renée de Talhouët-Grattonnaye.

Marie-Ursule-Claude-Henriette Feydeau de Vaugien naquit à Quimperlé le 26 mars 1776 et mourut le 7 juillet 1847.

Marie-Thérèse-Renée de Talhouët de la Gratonnaye.

De ce mariage naquirent huit enfants, dont le plus jeune fut Théodore-Claude-Henri.

Théodore avait un frère aîné qui plus tard fit son droit et devint propriétaire du manoir et de la terre du Plessix-Nizon. Il y vécut constamment occupé d'une équitable et très entendue gestion de ses terres, et fut maire de la commune de Nizon pendant quarante ans. La mort seule put arrêter la confiance que ses administrés avaient pour son intégrité.

Outre ce frère, Théodore avait six sœurs.

Si sa jeunesse fut plus tard glorieuse, on peut dire que son entrée dans la vie fut entourée de caresses et d'affection.

Le manoir du Plessix-Nizon, où il passa son enfance, mérite une description spéciale. C'est sa mère qui va nous la donner elle-même.

« Le manoir du Plessix-Nizon était habité par les seigneurs de ce nom en 1441. Situé entre des montagnes et placé au milieu des bois, vous pourriez vous y croire seul au monde. Mais il a été ainsi placé par ses paisibles habitants pour y vivre retirés loin du fléau des guerres civiles qui dévastaient la Bretagne. Plus cultivateurs que guerriers, les seigneurs du Plessix-Nizon, bons et charitables, avaient l'affection de leurs voisins et vivaient en bonne intelligence avec toute la contrée ; souvent leur vieux manoir devenait l'asile de ceux qui, ruinés par le malheur des temps, venaient y demander l'hospitalité. Ils étaient bien venus, et l'on partageait de bon cœur un frugal repas, mais assaisonné, m'a-t-on dit, de bon vin de Bordeaux... dont souvent on buvait au-delà de la raison.

« Je descends par ma mère de ces preux chevaliers. J'aime la terre qu'elle habita, quoique un peu agreste et sauvage. Comment ne pas aimer le lieu où l'on a passé son enfance, que de souvenirs il rappelle ! Cette prairie dont j'ai tant de fois arrêté le faible ruisseau pour y prendre de petits poissons à peine visibles, mais qui à mes yeux paraissaient des baleines ; voilà les champs, les coteaux où j'étais bergère ; j'avais aussi mon petit berger, Corentin âgé de 6 à 7 ans, j'étais du même âge. Que de fois au retour de la ville et encore loin de sa chaumière, je criais : *alikaus alikaus*, aussitôt j'entendais répéter les mêmes paroles, et Corentin accourait...

« En venant du Hénant à Pont-Aven, vous suivez le cours de la rivière

d'Aven, et vous trouvez le bourg de ce nom. Il est comparé par sa position au plus riant point de vue de la Suisse ; son pont, sa rivière, ses nombreux moulins, et ses peupliers font le plus joli tableau. Vous prenez votre crayon pour esquisser Pont-Aven. Mais comme tout est mensonge, cette population de mille habitants est la plus pauvre de France, et la plus légère aumône n'est jamais refusée et la moitié de Pont-Aven se demande au lever du soleil si avant que le soleil se couche elle aura goûté un morceau de pain ».

Il nous semble qu'écrite par la mère de celui qui, plus tard, devait éditer les chants populaires de la Bretagne, cette page présentait un intérêt tout particulier. Cette description est d'ailleurs au-dessous de la réalité, et l'on peut dire que, si Pont-Aven est aujourd'hui le rendez-vous des artistes et des touristes, c'est en partie au voisinage des taillis et des bois du Plessix que cette petite ville doit sa réputation.

On comprend que Théodore, élevé dans ce milieu champêtre et breton, en ait senti le charme poétique, et que tout jeune encore en jouant avec les enfants des fermiers de son père, il ait commencé à apprendre cette langue bretonne, objet des études de toute sa vie.

On comprend aussi que sa charitable mère se soit attristée au spectacle des misères des pauvres, peut-être un peu exagérées quoique réelles, qu'elle constatait en disant que la plus légère aumône n'était jamais refusée. Cette aumône, elle la donnait largement, ainsi que l'indiquent les quelques feuilles détachées que j'ai pu recueillir ; mais elle croyait qu'il y a une aumône encore plus profitable que celle de l'argent, c'est celle du dévouement aux malheureux, et elle le prodigua sans compter.

Un gros cahier de recettes médicales écrit de sa main, sorte de livre-journal où elle relate, jour par jour, les cures qu'elle a faites et les remèdes qu'elle a employés, est encore là pour montrer la manière dont elle envisageait dès lors la question sociale.

C'est sur un de ces cahiers que la Villemarqué trouva, dans un breton d'une orthographe très défectueuse, les premiers éléments de ses chants populaires.

Sans doute il n'eut pas tout de suite l'intuition de sa vocation tout entière, mais, cédant à ses goûts curieux, il prêta l'oreille à ces chansons qu'il entendait souvent lorsque les malades revenaient au manoir, pour remercier leur bienfaitrice.

Plus tard sa mère les « sollicita encore, mais ce n'était plus pour elle-même (1) ».

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer que dans cette campagne du Plessix-Nizon, de 1815 à 1832, tous les paysans ne parlaient que le bas-breton. Vingt ans après, ceux qui parlaient le français était encore très rares. Il est donc impossible qu'un enfant vivant au grand air, un peu gâté comme le dernier de la famille, n'ait pas été continuellement en contact avec les petits paysans des environs. Sa mère n'avait aucune crainte à avoir sous ce rapport, elle devait même voir avec plaisir son jeune fils prendre part aux jeux de ces petits paysans dont les parents étaient tous les tenanciers du manoir. Il en résulta que l'enfant parla le breton avant même de savoir correctement le français, à tel point que, lorsqu'il était au collège, il lui arrivait, il le disait lui-même, de trouver sous sa plume le mot breton avant le mot français.

Celui qui écrit ces lignes a souvent parcouru cette région dans son enfance, et il affirme que même à cette époque, c'est-à-dire entre 1860 et 1870, il était presque impossible de trouver dans les campagnes un seul paysan répondant autrement qu'en breton à des questions posées en français.

A plus forte raison, pendant l'enfance de Théodore, on parlait le breton et uniquement le breton au Plessix-Nizon. C'était en breton qu'on adressait la parole aux domestiques, aux ouvriers et aux fermiers, et l'enfant, il est superflu de le démontrer plus amplement, apprit forcément cette langue. N'est-ce pas à la cuisine que les paysans se présentaient quand ils avaient à parler au maître de la maison, la cuisine qu'Alfred de Courcy a si bien crayonnée dans ses *Esquisses* (2) :

(1) *Barzaz-Breiz*. Préface, p. iv (Sixième édition et suivantes).

(2) *Esquisses*, 1862, p. 69.

« La cuisine a une cheminée qui est à elle seule comme un appartement : on s'y assied sur les bancs des deux côtés de la chaudière, où l'on fait cuire alternativement le repas des maîtres, celui des valets et celui de la basse-cour. Rien de bruyant et d'animé comme la cuisine du manoir : le tournebroche, presque en permanence, n'a de repos que les jours maigres, les volailles qu'on engraisse pour le sacrifice, le geai emprisonné dans sa cage d'osier, ou la pie libre et voleuse, les chiens de chasse se disputant un os sous la table, les caquets des servantes, le bruit des sabots ferrés sur les dalles de pierre font du matin au soir une effroyable cacophonie ; et le grillon familier, sorte de lare du foyer domestique, s'épuise en vains efforts pour faire entendre sa partie dans ce concert. Après les éclats de rire du souper, la scène change tout à coup de caractère, et devient grave et recueillie, car la famille entière du château vient d'entrer dans la cuisine pour sanctifier en commun la fin de la journée. On commence par une lecture en breton, de la vie du saint, puis serviteurs et maîtres s'agenouillent bruyamment ensemble, la Dame du manoir récite les prières du soir, et vingt voix fortes ou nazillardes bourdonnent les répons du *Pater* ou des *Litanies*... »

J'ai trouvé dans les papiers de la Villemarqué la description d'un jeu qui amusait beaucoup les enfants du Plessix, et qui était à la mode dans les manoirs à cette époque, *le jeu du Roi Arthur* (1). Qu'on ne m'accuse pas de puérilités, cette tradition a sa valeur.

Je copie le manuscrit qui est de la mère de Théodore.

« La personne qui fait le rôle du roi *Artur* est placée dans le plus beau fauteuil du salon. On met le fauteuil au milieu. Une personne prend une bougie et vient faire trois tours autour du fauteuil, et à chaque fois on lui fait un profond salut en lui disant :

Trois fois,
Je vous salue, grand roi Arthur.
En vous disant trois fois
Mutus, mutus, mutus.

(1) Cf. *Le grand Mystère de Jésus* (Introduction xx).

« Le roi Arthur doit garder le plus rigoureux silence, mais si la personne qui a salué le roi a ri, elle remplacera le roi, si elle n'a pas ri, elle retourne à sa place, et le roi reste dans son fauteuil, jusqu'à ce que celui qui le salué ait ri. »

Théodore avait donc de bonnes raisons pour voir la vie en rose ; d'un caractère enjoué, vivant au milieu de six sœurs, sous le regard d'une mère qui l'aimait tendrement, n'était-il pas le plus heureux des enfants. Et puis quand venait le soir, ces jeux du roi Arthur ne devaient-ils pas faire germer dans sa jeune imagination des rêves qui berçaient son sommeil en préparant le futur *Barde* :

D'ailleurs il y avait aussi des heures plus sombres au Plessix-Nizon : quelquefois la sévérité du père tempérant les gâteries de la mère pour son benjamin ; souvent aussi l'âme de l'enfant tressaillait aux récits de la Dame du Plessix, lorsqu'elle racontait les scènes de la Révolution auxquelles elle avait été mêlée. Une de ses filles assurait plus tard qu'elle y avait perdu dix-sept parents. Nous pourrions en citer quelques-uns : son propre oncle le comte de Talhouet, tué (1) à Quiberon, ses cousins de Langle, de Bocozel et Louis de Talhouet fusillés à Vannes.

« Certes, dirons-nous avec M. de Grandmaison (2), bien des familles pouvaient prendre le deuil après cette funeste campagne, mais qui plus que celle des Talhouet avait le droit de pleurer ses morts ? Qui avait offert un plus grand nombre de victimes à la cause du droit ? »

Madame de la Villemarqué elle aussi pouvait pleurer ses morts et c'est avec fierté qu'elle racontait leur histoire à ses enfants ; n'avait-elle pas écrit elle-même :

« J'ai été témoin de tous les malheurs qui nous ont assiégés : j'ai vu la guerre des Chouans, la prise de Quiberon, et le massacre de tous les malheureux émigrés. Notre famille, comme tant d'autres, a été décimée

(1) René-Claude-Jérôme comte de Talhouet-Grattonnaye, né à Quimperlé le 2 février 1733 de Vincent de Talhouet et d'Ursule Gouyquet de Bocozel.

(2) *Un Curé d'autrefois*.

dans cette fatale expédition, mais, des cendres des royalistes, il en naît des nouveaux encore plus dévoués si cela est possible (1). »

Parmi ces récits il en est un qui dut frapper vivement l'imagination du petit Théodore ; je l'ai retrouvé écrit de la main d'une de ses sœurs, madame de Kergos, et je le donne ici en l'abrégeant.

« Pendant la grande Révolution (2), on a souvent caché des prêtres au Plessix-Nizon chez ma grand'mère M^{me} de Feydeau de Vaugien, née Talhouet de la Grattonnaye. Ma grand'mère était restée veuve avec trois enfants, trois filles en bas-âge. Elle n'émigra pas et ne fut pas d'abord très inquiétée, étant là au Plessix loin des grandes villes (3).

Il y avait à Nizon un prêtre *jureur*, (c'est ainsi qu'on appelait les prêtres qui avaient le malheur de faire le serment demandé à la Constitution civile du Clergé). Un jour on vit venir au Plessix plusieurs prêtres venant faire leurs adieux à M^{me} de Feydeau, ils émigraient pour l'Espagne. Près de la porte se tenait un jeune prêtre avec l'air tout déconcerté, ma grand'mère le pressait d'entrer plus avant et de s'asseoir ; elle lui demanda aussi d'où il était desservant :

— « Je suis recteur de Nizon depuis trois ans, madame ». A ces mots, ma grand'mère recula, c'était le prêtre *jureur*. Depuis trois ans, dans la paroisse, elle ne le connaissait pas, parce qu'on ne voulait pas assister aux offices faits par les prêtres *jureurs* qui n'avaient nulle juridiction.

Ce pauvre jeune prêtre, — j'ai oublié son nom — reconnaissant sa faute, partait aussi pour l'Espagne.

« Il y avait quelques prêtres restés cachés dans le pays, tantôt au Plessix, tantôt chez les paysans (4) : M. B. plus tard curé de Rospenden. M. H. curé plus tard de Scaër (c'étaient les amis de notre famille) ; ils venaient dire la messe au Plessix, dans le salon, et y marier et baptiser les enfants.

« A Pont-Aven, on se doutait bien de cela, on dénonçait, mais je crois me souvenir que M. Billart faisait avertir le Plessix de ce qui se passait, ainsi que les familles Limbour et Bonnet qui étaient ce qu'il y

(1) Archives de famille.

(2) Vers 1798 et 1799.

(3) Avant cela, elle fut mise en arrestation à Quimperlé (hôtel Saint-Pern) dans une maison qui a appartenu à la famille du Vergier.

(Archives de famille).

(4) Note de M. Théodore H. de la Villemarqué.

avait de mieux à Pont-Aven et les seules avec la famille Haumond à qui nous faisions plus tard des visites avec ma mère, M^{me} de la Villemarqué ; et un excellent notaire, M. Décourbe, père de M^{me} du Liscoët l'ainé.

« M. Gorgeu, recteur de Guengat (1), je crois, fut longtemps et depuis souvent caché au Plessix. Il était de Pont-Aven. On savait bien là qu'il était au Plessix : parfois les Révolutionnaires le dénonçaient, parfois ils le laissaient tranquille. M. Gorgeu était toujours déguisé en paysan :

Il fut dénoncé plusieurs fois. Un jour que les gendarmes étaient venus visiter le Plessix dont ils avaient fermé toutes les issues, le jeune prêtre surpris n'eut que le temps de se cacher dans un grand coffre rempli de linge. Pendant ce temps les gendarmes continuaient leur tournée, et quand ils eurent enfin quitté la maison, le jeune prêtre sortit tout ruisselant du fond de sa cachette.

Tels étaient les récits qui ont bercé l'enfance de Théodore de la Villemarqué. C'était de l'histoire contemporaine, vécue quelquefois comme celle-là au milieu même où il vivait, et racontée en famille avec un charme qui a laissé des traces. De tels souvenirs mettaient déjà dans sa vie une note sévère qui préparait sa petite âme ensoleillée aux tristesses de l'avenir (2).

*
* *

Ce fut un jour de tristesse que celui où Théodore quitta le Plessix, sa mère, ses sœurs et ses jeux favoris pour aller au collège.

Il fut mis d'abord en pension à Auray d'où il suivit les classes des Jésuites à Sainte-Anne. Ce n'était certes pas un mauvais élève, mais la grande liberté dont il avait joui à la campagne ne l'avait pas beaucoup préparé au sérieux de l'internat.

« Théodore a l'esprit plus vif que son frère, écrivait à son père le Directeur de sa pension (3) à la date du 24 août 1825, mais il est d'une étourderie qui nuira encore quelque temps à ses progrès. Je l'ai fait

(1) Ou plutôt de Clohars-Carnoët. Note de M. Th. de la V.).

(2) Cf. *Un Curé d'autrefois*, p. 236 et suiv.

(3) M. l'Abbé Humphry.

travailler en particulier, et j'ai eu lieu de me convaincre qu'il comprend facilement ce qu'on lui explique, mais qu'il paraît souvent l'avoir oublié lorsqu'il en est à l'application. Il a encore fréquemment de petites querelles avec ses camarades, mais il est docile à la voix de ses maîtres. Quoiqu'il ait souvent le nez en l'air à l'église, il annonce de la piété et c'est l'article essentiel.

« Vous n'êtes pas, Monsieur, de ces pères à qui on croit devoir recommander de faire travailler leurs enfants pendant les vacances... »

Il est probable que malgré les bonnes recommandations de M. Humphry, qui engageait l'écolier à expliquer et traduire les premiers morceaux de l'*Épître* pendant ses vacances, ce n'était pas l'étude de ce petit livre latin qui faisait sa principale occupation.

Mais si son instruction ne se fit que lentement au petit séminaire de Sainte-Anne, sa piété s'y développa ainsi que sa docilité à ses maîtres, et dès 1827 il fut admis à faire sa première communion.

Le 26 avril de cette année il écrivait à sa mère :

MA CHÈRE MAMAN,

J'espère que j'aurai le bonheur de faire ma première communion le 6 du mois de mai, troisième dimanche après Pâques. On m'invite à vous annoncer cette heureuse nouvelle. Veillez donc bien prier et faire prier Dieu pour moi, afin que je me prépare bien à une si grande action... Je vous promets qu'à l'avenir, je vous donnerai autant de consolations que j'ai pu vous causer de chagrin jusqu'à présent... Je finis par demander votre bénédiction : oui, ma chère maman, bénissez celui que vous aimez et qui vous aime aussi bien sincèrement, qui priera Dieu pour vous le jour de sa première communion et qui sera toujours votre fils respectueux et soumis.

Cette lettre d'une belle écriture dénote le sérieux dont était déjà empreinte l'âme de l'écolier, et l'importance qu'il attachait à l'acte qu'il allait accomplir. Il avait alors 12 ans, à cette époque la première communion se faisait un peu plus tard que de nos jours.

Théodore conserva toute sa vie un poétique et reconnaissant

souvenir de sa première éducation chez les Jésuites. Je ne puis, disait-il, entendre chanter le cantique :

« Percant les voiles de l'aurore
Le jour apparaît dans les cieux. »

sans me rappeler le ravissement que me causait ce chant à Sainte-Anne, je voyais l'aurore toute rose à travers les vitraux du chœur, et il me semblait que tout était rose autour de moi ».

L'enfant devait bientôt quitter cette chapelle où son cœur se dilatait si joyeusement : les Jésuites furent proscrits.

Théodore venait de terminer sa cinquième.

A la rentrée des classes en 1829, il fut envoyé au petit séminaire de Guérande, où il remporta quelques succès. Un vieux palmarès place son nom sous les prix de vers latins et d'Excellence. Il était alors en Rhétorique, et s'exerçait aussi, mais en cachette, à rimer en français.

Après sa philosophie, le jeune poète se présenta à l'examen du baccalauréat devant la Faculté des Lettres de Rennes et obtint le 30 octobre 1833 le diplôme de bachelier.

CHAPITRE II

L'étudiant à Paris. — Le cercle des jeunes Bretons rue de la Victoire.

— Collaboration à l'Echo de la Jeune France. — L'Ecole des Chartes. — Œuvres sociales et charitables. — Société des *bonnes études*. — Conférence d'histoire. — Frédéric Ozanam. — Conférence de charité. — Lacordaire. — Débuts de la société de Saint-Vincent de Paul — Chateaubriand — Encouragements. — Augustin Thierry — Eau froide. — *Un Débris du Bardisme*, « un écho ». — Poujoulat, ses conseils. — Article sur Sainte-Beuve. — Vers à Sainte-Beuve. — Sa réponse et ses lettres. — Avant-goût du *Barzaz-Breiz*.

A cette époque, on n'était pas si embarrassé qu'aujourd'hui pour le choix d'une carrière.

Dans les familles des manoirs bretons, souvent l'aîné ne *faisait rien* comme on l'a dit quelquefois, ce qui prouve peut-être d'ailleurs qu'il faisait beaucoup pour les *autres*, et bon nombre de châtelains de cette époque étaient des hommes très occupés dont la vie a été féconde en œuvres et en travail.

La vocation de la Villemarqué se traduisit alors brusquement par des articles qui durent provoquer l'étonnement de ses parents et l'admiration de sa mère, mais tout en calmant l'ardeur du jeune présomptueux (1), ils le laissèrent libre de suivre son étoile ; il dirigea ses pas vers l'Ecole des Chartes.

Son étoile le guidait bien d'ailleurs, car dès son arrivée à Paris, il se trouva entouré d'un groupe de jeunes Bretons qui, comme

(1) Le supérieur du Petit Séminaire de Guérande avait fait cette observation sur sa *note trimestrielle* : « il continue à être présomptueux », année 1828-1829.

l'a dit Audren de Kerdrel, ont fait presque tous assez bonne figure dans le monde. « On y voyait, entre autres, les trois Courcy chez qui l'on se réunissait rue de la Victoire : Alfred, l'économiste, le romancier, le poète, car il avait tous les talents ; Pol, l'auteur des travaux héraldiques les plus sérieux ; Henri qui adressa d'Amérique des lettres si intéressantes à *l'Univers* ; Brizeux, Souvestre, l'abbé de Cazalès représentant du peuple après avoir professé à Louvain ; Aurélien de Courson, deux fois lauréat du prix Gobert ; la Landelle, connu par des nouvelles maritimes ; le marquis de Plœuc, le sous-gouverneur et l'on peut dire le sauveur de la Banque de France, l'abbé de Lézeleuc, mort évêque d'Autun ; enfin la Villemarqué.

« Plus qu'aucun autre il était assidu à notre modeste cercle ; plus qu'aucun autre aussi, il se plaisait à parler de la Bretagne.

« L'histoire de la Province, à laquelle il n'était certainement pas indifférent, n'était pourtant pas son terrain favori ; la littérature l'attirait davantage et déjà, dans le domaine littéraire, ses préférences étaient, pour la littérature bretonne, les poèmes gallois, les poésies populaires de l'Armorique. Je me rappelle lui en avoir entendu réciter et même chanter, entre autres la *Peste d'Elliant* qui devait plus tard occuper une des premières places dans le *Baraz-Bréiz*, la plus connue et la plus importante de ses œuvres (1). »

Mais écoutons la Villemarqué lui-même :

« Presque tous ceux dont les œuvres, en quelque genre que ce soit, ont honoré depuis la Bretagne, fréquentèrent la mansarde de la rue de la Victoire. Ils y trouvaient chaque dimanche la patrie, son langage, ses chers livres, ses vieilles chansons, parfois ses costumes, ses images attachées aux murailles, son air pur, un coin de son ciel, son accueil ouvert et cordial, ses fils les plus studieux, les plus tendres, les plus dévoués.

« Trois frères, occupés pendant la semaine dans de grandes compagnies industrielles, réunissaient autour d'eux, pendant leur jour de trêve, des compatriotes de leur âge qui préféraient, aux plaisirs vulgaires, le joies délicates de l'esprit et du cœur. Ces trois frères étaient MM. de

(1) Discours de M. Audren de Kerdrel à l'ouverture du Congrès de Saint-Brieuc le 21 juin 1896.

Courcy. L'un d'eux (1) rappelle quelque part avec attendrissement les noms des amis encore vivants, dont ils étaient le lien. « Je sais, dit-il, qu'ils n'ont pas oublié les cordiales réunions de la maison des trois frères. » (Et arrivant à ceux qui ne sont plus) : « Emile Souvestre a connu cette mansarde ; le pauvre Brizeux l'a fréquentée assidûment ; nous savions par cœur ses vers charmants ; nous chantions ensemble ses belles traductions de nos vieux chants bretons. Entouré de notre admiration sympathique, il s'animait, il rajeunissait parmi nous, et l'auteur de *Marie* remontait au souffle pur de ses plus fraîches aspirations. Là aussi, continue-t-il, mon frère Pol commençait à diviser pertinemment d'archéologie, d'histoire, de monuments, de science héraldique. Là m'essayant moi-même à quelques travaux littéraires, je traçais le soir les esquisses des mœurs bretonnes, et je les remplissais des souvenirs aimés du pays natal, Henri, le plus jeune dans toutes nos réunions, écoutait, observait, volontiers s'écartait pour dessiner... Après plus de vingt ans écoulés, on me pardonnera ces réminiscences d'une époque d'où datent la plupart de mes persévérantes amitiés (2). »

Sentant en lui les heureuses dispositions que Chateaubriand avait reconnues et encouragées, la Villemarqué collaborait déjà à un recueil périodique qui paraissait alors sous le titre de *l'Écho de la Jeune France*. Ses premiers articles dans cette revue datent de 1835, il avait alors vingt ans...

« Dans ces divers essais de critique littéraire, le jeune écrivain fait preuve d'un goût très sûr et d'une élégante pureté de style à laquelle on ne parvient généralement qu'aux prix de longs et patients efforts. Mais c'est par sa verve qu'il brille surtout (3). »

La Villemarqué s'essayait, en effet, dès cette époque dans *l'Écho de la Jeune France*. Cette revue illustrée, imprimée à Paris, rue Saint-Honoré, s'occupait de littérature, d'histoire, de philosophie, de théâtre, de science et d'arts. Elle avait pour collaborateurs le vicomte Walsh, Léon de Jouvenel, Hennequin, député, A. de Puisbusque, Alfred Nettement...

(1) Alfred.

(2) Voir la *Renaissance Bretonne*. Epilogue de la *Bretagne Contemporaine* (Charpentier, Nantes).

(3) Discours de M. A. de Kerdrel (*ibidem*), Rennes, imprimerie Simon, 1896.

Dès la fin de 1835, la Villemarqué y écrivait : *les poètes romanciers de la France au moyen-âge*, étude en plusieurs articles, la *revue littéraire* en 1836 ; le *cycle breton* (1^{er} décembre 1836) *Dans les Montagnes Noires*, poésies populaires (1^{er} octobre 1837).

Trois des articles publiés en 1835 et cités par M. de Kerdrel sont consacrés à Brizeux, Turquety et Sainte-Beuve.

C'est en 1836 que la Villemarqué se fit inscrire aux cours de l'Ecole des Chartes ainsi que l'indique un certificat daté du 25 mai 1837, qui l'autorisait à prendre le titre « d'ancien Elève de l'Ecole Royale des Chartes ».

La Villemarqué n'avait guère le temps de suivre assidûment ces cours. Outre les articles qu'il écrivait, les réunions auxquelles il assistait rue de la Victoire, les salons qu'il fréquentait, il préparait déjà les matériaux de l'ouvrage qui devait bientôt paraître sous le titre de *Barzaz-Breiz*. Il partagea donc son temps depuis 1833 entre Paris et le Plessix-Nizon, où sa mère avait déjà préparé une mine féconde à exploiter.

D'autres préoccupations absorbaient aussi l'esprit de notre jeune celtisant. Si la passion de la Bretagne l'obsédait déjà, dès lors aussi son âme s'ouvrait au souffle charitable qu'il avait puisé près de sa mère et qui avait mûri pendant ses années de collège sous une direction chrétienne et éclairée. Il comprenait que le travail même le plus désintéressé, le plus poétique, le plus littéraire et le plus patriotique ne pouvait remplir complètement la vie. Il sentait qu'il y avait dans le monde des misères à soulager, et, sans bien s'en rendre compte, il comprenait que, dans la Société telle que l'avait laissée la Révolution de 1830, il y avait un rôle social à remplir.

Aussi bien, chrétien, enthousiaste comme il l'était, il ne put voir, sans les suivre, des hommes se réunir pour pratiquer en commun l'esprit de charité.

Ce n'était pas sans hésitation que les familles chrétiennes envoyaient à cette époque leurs enfants à Paris ; les lettres de M^{me} de la Villemarqué que j'ai sous les yeux trahissent l'inquiétude de cette mère pour son fils. Les principes qu'il avait reçus

au foyer familial et au collège allaient-ils sombrer dans cette fournaise ? Des cinquante élèves qui achevaient leur rhétorique au collège Stanislas, en juillet 1830, dix seulement étaient revenus au mois d'octobre pour suivre la classe de philosophie.

Les institutions créées avant 1830 à Paris pour la jeunesse chrétienne avaient disparu. La « Société des Bonnes Etudes (1) », dont le nom indique suffisamment le but, était de ce nombre. Mais le local qu'elle avait occupé place de l'Estrapade, n° 11, à deux pas de l'Ecole de Droit, était resté à la disposition de l'un de ses anciens directeurs, M. Bailly. Ce local comprenait au rez-de-chaussée un amphithéâtre, une salle servant de bibliothèque, plusieurs pièces moins grandes et aux étages supérieurs, l'appartement de M. Bailly et un certain nombre de chambres. Les chambres étaient occupées par de jeunes étudiants, pensionnaires de M. Bailly qui avait organisé pour eux un cabinet de lecture dans la bibliothèque et plusieurs conférences de droit et d'histoire dans les salles du rez-de-chaussée. Afin de donner à ses pensionnaires plus d'émulation, M. Bailly avait admis plusieurs jeunes gens du dehors à s'abonner à la bibliothèque et à prendre part aux travaux des conférences.

La plus suivie parmi ces dernières était la conférence appelée *Conférence d'histoire* ; mais où l'on s'occupait également de littérature et de philosophie. Frédéric Ozanam en faisait partie.

Cette *Conférence d'histoire* n'était pas composée seulement d'étudiants chrétiens. Il s'y trouvait plusieurs voltairiens, des déistes, quelques Saint-Simoniens. Le travail n'y était point obligatoire. Les plus zélés et les plus ardents y donnaient lecture de travaux sur les sujets qu'ils avaient eux-mêmes choisis.

Or, il arrivait, de temps à autre, que les lectures donnaient lieu séance tenante à d'assez vives controverses, surtout lorsque les voltairiens s'y mêlaient... Ces luttes, soutenues à la tribune par les membres chrétiens de la conférence pour la défense de leur foi commune, eurent bientôt établi des relations affectueuses

(1) V. *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration*, par M. de Carné, p. 27.

entre ceux qui ne se connaissaient pas auparavant, et fortifié entre les autres les relations déjà existantes.

Un jour la conférence fut plus orageuse que de coutume ; les adversaires du christianisme s'y montrèrent plus agressifs. L'un d'eux entre autres, à la suite d'un pompeux éloge de lord Byron, avait fait ressortir la parenté de ce sceptique avec le railleur Voltaire et en avait pris texte pour attaquer l'Eglise. Ozanam, bien qu'il eut prit part à la discussion avec sa supériorité ordinaire, s'était senti profondément attristé. S'adressant à quelques amis au sortir de la séance, il leur dit :

« Combien il est douloureux de voir le catholicisme, de voir notre sainte mère l'Eglise ainsi attaqués, travestis, calomniés. Restons sur la brèche pour faire face aux attaques. Mais n'éprouvez-vous pas comme moi le désir, le besoin d'avoir en dehors de cette conférence militante une autre réunion composée exclusivement d'amis chrétiens, et toute consacrée à la charité. *Ne vous semble-t-il pas qu'il est temps de joindre l'action à la parole et d'affirmer par des œuvres la vitalité de notre foi ?* »

C'est de là que naquit l'œuvre de la visite des pauvres à domicile qui prit plus tard le nom de Société de Saint-Vincent de Paul (1).

Dès le commencement de 1833 un certain nombre de jeunes gens appartenant presque tous aux conférences de droit et d'histoire de la place de l'Estrapade, avaient député trois d'entre eux, MM. Ozanam, Le Joulteux et de Montazet, à M^{gr} de Quélen, archevêque de Paris, pour solliciter un enseignement qui, sortant des limites que la chaire chrétienne semblait hésiter à franchir, prît corps à corps les adversaires de la foi en les suivant sur leur propre terrain, et donnât réponse aux objections et aux attaques journellement reproduites dans la presse, à la tribune, dans les livres, et jusque dans les cours publics. Telle fut l'origine des conférences de Notre-Dame. Elles furent faites pendant le carême de 1834 par sept prédicateurs

(1) Tous ces détails sont empruntés à un opuscule intitulé : *Origine de la société de Saint-Vincent de Paul d'après les souvenirs de ses premiers membres*, par M. Lallier.

désignés au milieu d'une foule considérable d'hommes de tout âge et de tout rang. En même temps, mais à des heures différentes, l'abbé Lacordaire donnait ses premières conférences dans la chapelle du collège Stanislas ; elles étaient surtout suivies par des jeunes gens.

La Villemarqué se mêla avec l'enthousiasme de ses jeunes années à ce mouvement catholique et social. Son nom ainsi que celui de son frère figurent sur les procès verbaux de la « Conférence de Saint-Vincent de Paul » d'octobre 1833 à la fin de 1836.

Notre conférence, a-t-il écrit lui-même, se réunissait le mardi de chaque semaine dans la bibliothèque de la salle de conférences d'histoire, place de l'Estrapade. Nous avions pour président M. Bailly, pour vice-président, Frédéric Ozanam. »

« Une foule de jeunes gens dont les plus âgés avaient fait partie de l'ancienne société des *Bonnes Etudes* formaient une réunion renouvelée, rajeunie, agrandie, animée d'un esprit plus scientifique et plus libéral, sous la direction et dans l'établissement du vénérable M. Bailly. Ozanam la présidait, elle portait le nom de *conférence d'histoire* ; et toutes les hautes questions religieuses, philosophiques, historiques et littéraires y étaient l'objet de discussions sérieuses. J'y fus conduit par un ami, zélé fervent de la réunion nouvelle, belle intelligence qui vient de s'éteindre, M. Jules de Francheville.

« Ozanam prit plusieurs fois la parole. De son discours très applaudi, j'ai retenu les phrases suivantes que je retrouve dans une lettre : « L'avenir est devant nous, immense comme l'océan. Hardis navigateurs, « naviguons dans la même barque, et ramons ensemble. Au-dessus de « nous la Religion, brillante étoile qu'il nous est donné de suivre ; devant « nous le sillage glorieux des grands hommes, de notre patrie et de « notre doctrine, derrière nous nos jeunes frères, nos compagnons plus « timides qui attendent l'exemple. Peut-être un jour sera-t-il donné « d'avoir répandu sur nos pas quelques bienfaits ? (1) »

En travaillant à l'*Echo de la Jeune France*, la Villemarqué n'avait pas seulement conscience de satisfaire ses goûts pour la littérature ; il était heureux de collaborer à une revue qui définit ainsi ses aspirations :

(1) La Villemarqué. Article : Frédéric Ozanam et son œuvre d'après ses lettres.

« Replacer dans le pays la religion et la morale, ces deux premières bases sociales ; retremper la littérature à la source du beau et du vrai ; nettoyer la France de cet amas de saletés dont les plumes cyniques l'inondent ; reproduire toutes les pensées chrétiennes, sociales, de haute littérature ; ramener l'art aux sources d'inspirations morales et religieuses ; faire reprendre au christianisme cette admirable épopée qu'il semblait avoir fermée sur les noms de Bossuet, de Racine et de Fénelon ; créer un centre au mouvement moral et intellectuel de la plus jeune génération non pour la conduire, mais pour l'exprimer ; former un ensemble de toutes les richesses intellectuelles éparses ou enfouies dans le fond des provinces (1)... »

Un aussi vaste programme répondait admirablement aux idées de la Villemarqué. Former un ensemble de toutes les richesses intellectuelles, éparses ou enfouies dans le fond des provinces, n'était-ce pas là un des soucis qui le préoccupaient ; replacer dans le pays la religion et la morale, retremper la littérature à la source du beau et du vrai, n'était-ce pas pour lui l'idéal ?

Aussi quel enthousiasme il a pour Chateaubriand ! (2)

« A M. de Chateaubriand, s'écriait-il dans l'*Echo*, la gloire d'avoir enfanté notre siècle. Il n'est pas un de nous, a dit Lamartine, qui ne lui doive ce qu'il fut, ce qu'il est ou ce qu'il sera. Oh ! qu'il jette un regard d'orgueil du haut de sa solitude sur sa postérité, le vieux patriarche de génie, car sa postérité est belle ! qu'il s'applaudisse dans son cœur en voyant grandir ses enfants, car ils sont fiers eux aussi de leur père ».

Dans le même article il écrivait, ou plutôt il brossait ce vigoureux tableau :

« Il est au bout de la France un âpre et sauvage pays, tout hérissé de grands bois verts, fourré de broussailles épaisses, coupé de fraîches vallées et semé de landes immenses qui s'étendent à perte de vue dominées par une chaîne de montagnes noires, perdues dans la brume, sur la crête desquelles se montrent ça et là des croix, des clochers et des monuments cyclopéens... Une mer perpétuellement battue par la tempête l'environne en bouillonnant... Sur son sol aussi vierge que le sol du Nouveau Monde,

(1) Cf. *Les Contemporains*, par Aug. Cavallier, 5, rue Bayard, Paris et l'*Echo de la Jeune France*, 1833-1836.

(2) Article sur Brizeux, du 15 février 1836.

croît une race vierge aussi, une race monumentale, le plus pur débris de l'Europe antique, qui a gardé ses cheveux longs, ses vieilles mœurs, sa vieille langue... ce pays c'est celui du poète (1) le nôtre, c'est la Bretagne ! »

S'il était fier de sa Bretagne, il voulait dès lors travailler pour elle. Mais pour cela il fallait fouiller dans son histoire, dans ses légendes, dans ses traditions et dans ses chants populaires, et c'est à cela que ce jeune homme de vingt ans s'occupait, et se passionnait déjà. Par de là notre Armorique, il y avait une autre Bretagne, qu'il fallait étudier aussi ; et il songeait déjà, et il s'apprêtait à franchir le détroit.

Il se sentait d'ailleurs soutenu et encouragé par ses amis, tous jeunes Bretons qui formaient son cercle et qui souriaient souvent à son jeune enthousiasme.

N'avait-il pas les encouragements des historiens, des poètes comme Augustin Thierry, Lamartine, des grands maîtres de l'Université comme Villemain, des grands critiques comme Sainte-Beuve, des érudits et des écrivains comme Mérimée, de Bonald, Poujoulat...

Lamartine lui écrivait :

J'ai lu, Monsieur, avec un vif intérêt les vers pleins de naturel et de grâce que vous avez bien voulu m'envoyer. J'aime beaucoup cette traduction originale d'un poète Breton du XV^e siècle, et je vous remercie d'y avoir pensé en lisant Jocelyn. Vous avez parfaitement réussi à conserver la naïveté des poètes de ce siècle : c'est un mérite bien rare aujourd'hui, et qu'on ne serait trop apprécier...

Veuillez, etc...

LAMARTINE.

Cette lettre datée de 1837 était adressée à M. Th. de La Villemarqué, 24, cours du Commerce.

Au mois de septembre de la même année se trouvant au Château de Toulgoat près Quimper, chez sa sœur, M^{me} de Kergos, la Villemarqué y reçut cette lettre qui lui fut retournée du Plessix-Nizon.

(1) Brizeux.

MONSIEUR,

Je vous remercie de votre bon souvenir, et je vous remercie de la nouvelle moisson de poésie que vous venez de faire dans vos landes de Bretagne. Aucune résolution ne peut être prise maintenant sur la demande que vous avez adressée au ministre. Tout le monde est en vacances, les comités de publications ne s'assemblent plus. Je suis moi-même à la campagne, je ne puis parler à personne de vos chansons, mais je ne manquerai pas de dire hautement combien je les trouve belles. M. Victor Hugo, qui en a vu trois échantillons communiqués par M. Varin, les admire autant que moi. Vous avez raison d'en choisir cinquante toutes capitales pour une première publication. Vous avez raison de travailler avec soin la préface, mais je crois que le morceau ne doit pas avoir une trop grande étendue. Je serai de retour à Paris dans 15 jours et j'espère avoir le plaisir de causer de tout cela avec vous.

Adieu, Monsieur, croyez que je prends à vos recherches et à vos travaux le plus vif intérêt et agrérez, etc...

P. AUGUSTIN THIERRY (1),
Ville-d'Avray, le 18 septembre 1837.

Le jeune étudiant devait tressaillir d'aise en recevant de tels encouragements, mais l'accueil n'était pas toujours aussi bienveillant, je l'ai dit, et quelquefois il trouvait la porte fermée. C'était bien hardi, sans doute, d'adresser à la *Revue des Deux-Mondes* un article comme celui qu'il avait intitulé : *Un débris du Bardisme*. Buloz y répondit par ce mot sec.

REVUE DES DEUX-MONDES.

Paris, le 19 février 1836.

Je regrette, Monsieur, de ne pouvoir employer votre article sur le bardisme. Le sujet, étant peu familier au public, aurait besoin de plus amples développements; tel qu'il est, il me paraît offrir peu d'intérêt, et l'esprit dans lequel il est conçu me semble peu acceptable pour nous autres Français.

La Villemarqué, piqué au vif, ne se tint pas pour battu, et il alla lestement porter son article à l'*Echo de la Jeune France*

(1) Lettre écrite par son secrétaire.

où il eut le plaisir de le voir figurer peu de temps après (1).

Si l'esprit dans lequel il était conçu ne semblait pas très acceptable au sévère directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, il aurait pu cependant jeter un coup d'œil sur le magnifique chant que l'auteur y avait inséré et qui s'appelle la *Peste d'Elliant* (2). Il n'y avait à reprocher à cet article qu'un peu d'exagération du provincialisme, et un peu de chauvinisme breton excusable après tout chez un auteur de vingt ans. Qu'on en juge :

« Aujourd'hui qu'asservis à la France, et privés de la liberté nous avons cessé de former une nation à part, nous n'avons plus à proprement parler de littérature nationale. Chaque événement remarquable trouve encore, il est vrai, un *gwerz* ou un *zon* pour en perpétuer la mémoire; notre histoire n'a pas encore perdu son expression populaire et chantée, mais nous ne composons plus guère de *barzaz* ou de *lès* nouveaux à la façon de nos pères. La harpe des bardes a été brisée, leurs accens se sont égarés çà et là avec ses débris, et ce n'est plus que sur nos montagnes ou dans le fond de nos campagnes les plus reculées qu'on en peut encore recueillir quelques uns.

« Là, seulement la race celtique n'a point dégénéré. Vous l'y retrouverez au grand air sur sa colline, au milieu de ses dolmen et de ses croix, des tombeaux druidiques et des espérances chrétiennes... Ses femmes sont toujours aussi chastes, ses jeunes hommes toujours aussi fiers, ses filles aussi belles dans leur corset de velours noir... elles n'ont pas oublié le sentier qui mène à l'*Azeuladour* (3), elles viennent toujours demander à ses eaux si elles se marieront bientôt, dans la saison où les tourterelles commencent à gémir d'amour au bord des taillis, où les roses des champs naissent sous les halliers verts quand le printemps s'épanouit. Seulement quelque vieux prêtre a placé jadis sous l'ogive d'aubépine et de mousse de la fontaine, une petite statue de *Notre-Dame des Fleurs*

Dans nos campagnes et dans nos vallées profondes, à l'abri du contact des villes et de toute influence française, le passé revit dans le présent. La langue, la civilisation, les vieux souvenirs, les vieilles chansons historiques y ont été sauvés par un peuple pauvre, il est vrai, et malheureux, mais résigné et qui espère, car il est chrétien, car il sait qu'il y a quelque chose au delà de la vie; par un peuple monumental dans lequel une orgueilleuse ignorance n'a vu qu'un troupeau de barbares !... Nous des

(1) 15 mars 1836.

(2) V. *Barzaz-Breiz*, p. 52, 6^e édition.

(3) L'eau de l'adoration.

barbares ! nous qui gardons les os de nos pères comme de saintes reliques ! nous qui aimons Dieu, notre pays et la liberté ! nous que nos ennemis n'ont pu vaincre et auxquels on nous a vendus. Ah ! sont-ils plus civilisés nos maîtres pour qu'ils s'insultent au passé, qu'ils jettent au vent les cendres de leurs aïeux, qu'ils brisent des croix et des tombeaux.....

Le jeune auteur d'*Un débris du Bardisme* se lançait ensuite dans une description très imagée de la Bretagne, et par une mise en scène très colorée préparait à la lecture d'un de ses plus beaux chants : « *la Peste d'Elliant* » dont il donnait le texte en breton et en français. Et l'article se terminait par cette apostrophe enflammée :

« Non, tu n'es pas libre, ô ma patrie, mais nous t'adorons dans les fers, mais nos cœurs, mais nos vies, mais ce sang que nous avons versé pendant vingt siècles pour ta cause, sur les champs de bataille est toujours à toi... La France sourira peut-être à notre amour pour toi, au spectacle de nos misères... L'ingrate ! nous qui l'avons tant de fois sauvée !
.....

Exagérations, dira-t-on. Cependant la Villemarqué dans ce même *Débris du Bardisme* pouvait écrire non sans vérité dès cette époque : « Notre langue et notre civilisation envahies se mélangent et se décolorent, nos mœurs se corrompent, notre littérature se disperse en lambeaux, et notre nationalité s'efface : et voilà que les flots montent, montent toujours ! Hâtons-nous de jeter un regard, un dernier regard d'amour à notre pays qui s'abîme, à son vieux soleil qui s'éteint (1). »

Ce jeune prophète avait vingt ans.

Un débris du Bardisme eut un écho dans la Revue même qui l'avait publié ; un ami, Ludovic d'Osseville, y répondit par des trophes non moins enflammées :

« Quand j'entendis ta voix, jeune homme au cœur de flamme
« Deux sentiments divers assaillirent mon âme :
« Ta foi, je la comprends, j'adore aussi ton Dieu,
« Nos cœurs au même autel, offrent le même vœu

(1) *Echo de la Jeune France*, p. 264, 15 mars 1836.

« Et du Christ, tous les deux, si l'amour nous inonde,
« C'est que son sang paya la liberté du monde ! »

Mais le poète ne trouve pas le *Barde* assez Français :

« Oh ! pourquoi retrécir ainsi ton noble amour ?
« Dis, que n'es-tu Français et Breton tour à tour ?.....
« Breton s'il faut aimer, Breton s'il faut souffrir !
« Lutter comme un héros, tomber comme un martyr !...
.....

Au fond, il sait bien que son ami est aussi bon Français que bon Breton, et il conclut :

« Tous les deux consacrés au culte de la France,
« Nos cœurs ne formeront qu'un vœu, qu'une espérance.
« Et semblables aux preux, frères dans les combats,
« Frères pour les lauriers, frères même au trépas,
« Tous deux, quand du pays cesseront les alarmes,
« Ensemble au même autel nous suspendrons nos armes (1) !

Presque à la même date (2) un de ses amis, Poujoulat, lui écrivait dans une lettre adressée à *Kimperlé* :

Vous avez une intelligence et un cœur d'ange. Le tendre amour que vous m'exprimez, je vous le rends bien. Votre souvenir est un de ceux qui me charment le plus. Travaillez, cher ami, à vos vieilles poésies bretonnes, vous avez tout ce qu'il faut pour faire un volume bien précieux, bien intéressant. Votre Bretagne est une féconde mine à exploiter, choisissez pour vous un bon filon ; creusez-le et tirez en tous les diamants. Puisque vous avez bien voulu me demander des avis, je vous dirai d'accoutumer votre esprit et votre langage à la précision, de faire la guerre à tout ce qui est trop systématique, à tout ce qui est vague et vaporeux ; le vaporeux a son charme dans une rêverie poétique, mais il faut le proscrire du domaine de la science et de l'histoire...

Admirables conseils : « Creusez-le et tirez-en tous les diamants ». Ce conseil n'aurait peut-être pas été admis 30 ans plus tard par la critique philologique.

(1) *Echo de la Jeune France* (1836, p. 372. « France et Bretagne ») à M. Th. de la Villemarqué.

(2) 3 août 1836.

Je pars de Paris le 18 août, ajoutait Poujoulat ; je vais embrasser ma pauvre mère aveugle, mes sœurs et mes frères qui m'attendent comme on attend le bonheur. J'aurai là des joies, des félicités qui échappent à l'expression humaine. Mais quand le jour des adieux se lève, que d'angoisses, que de douleurs !... »

Peut-on exprimer en plus beaux termes les joies de la famille et le brisement de la séparation ; il faut avoir beaucoup souffert pour penser ainsi, et pour le dire à un ami, il faut savoir que l'on s'adresse à un cœur largement ouvert.

Son esprit s'ouvrait largement aussi aux excellents conseils que lui donnait Poujoulat : choisir le bon filon, le creuser et en tirer tous les diamants ; c'est bien là ce que la Villemarqué voulait ; c'est bien là ce qu'il a fait ; et s'il n'a pas su, comme on le lui a reproché plus tard, faire suffisamment la guerre à tout ce qui est vague et vapoureux et le proscrire complètement du domaine de la science et de l'histoire, il en était bien excusable à une époque où l'hypercritique était encore inconnue, science intéressante assurément, mais qui n'aurait pas eu alors beaucoup d'admirateurs. Si de graves historiens se levaient déjà, si les sciences suscitaient des hommes de génie, l'air que respirait la jeunesse n'était-il pas embaumé de poésie avec Lamartine, Chateaubriant, Musset, Victor Hugo, Brizeux, Turquety et tant d'autres.

Parmi ces poètes nous pouvons même citer Sainte-Beuve qui publia des poésies sous le nom de *Joseph Delorme*. La Villemarqué consacra deux articles à l'étude de ces poésies : A 21 ans il écrivait :

« M. Sainte-Beuve offre un des types les plus parfaits de ces champions du grand duel social qui se livre aujourd'hui entre le spiritualisme et le matérialisme. Tout ce qui pense, s'agite et gravite au sein de la société moderne a été appelé à y prendre part, tous sont entrés en champ clos, tout sont venus y rompre la lance ; il n'est plus permis en ce moment de rester neutre ou spectateur. La lutte est vivement engagée, les rangs sont serrés, les combattants nombreux... »

« Tous ces jeunes hommes nos frères quoique marchant sous d'autres drapeaux, mais qui bientôt viendront à nous, tous ces jeunes hommes

pleins de cœur, de talent et d'avenir, dans l'âme desquels la Foi, comme dans l'âme de Sainte-Beuve doit subjuguer le doute, fondant par son triomphe sur des bases inébranlables l'édifice du beau siècle qui va s'élever devant nous (1).

Le vœu du jeune écrivain ne se réalisa pas.

Cependant la Villemarqué demeurait à Paris dans la même maison que Sainte-Beuve (2), et il désirait vivement lui être présenté. Un jour, n'y tenant plus, il monte à l'étage où se trouvait la chambre du célèbre écrivain ; mais, arrivé devant la porte, il hésite. Et, tirant de sa poche une pièce de vers, il la glisse sous la porte du grand homme, et se hâte de redescendre très ému.

Voici ces vers.

A MON VOISIN JOSEPH DELORME

SAINTE-BEUVE.

Un de nos vieux barbes a dit :

« Mon fils, laissez en paix, laissez le solitaire,
S'il fuit le monde et son vain bruit,
C'est qu'il est l'ange du mystère ;

Pour venir habiter la terre,

Il a quitté le Paradis.

Mon fils, laissez en paix, laissez le solitaire ».

Hé mon Dieu ! je devrais peut-être faire ainsi ?

Mais quand on a prêté l'oreille à la fauvette,

Ne veut-on pas la voir aussi ?

Et moi je suis si près, si près de ta retraite,

J'admire tant tes chants, je les trouve si doux,

L'Echo me les apporte et ma voix les répète.

Un seul mur s'élève entre nous !

Je ne veux te trahir, crois-le, d'aucune sorte,

Et nul autre que moi ne saura ton vrai nom...

De grâce ! ouvrez-moi donc, ouvrez-moi votre porte

Ouvrez au barde bas-breton !...

(1) *Echo de la Jeune France*, tome IV, p. 417, 1^{er} mai 1836.

(2) Cf. *Souvenirs de ma jeunesse* par le comte de Carné, de l'Académie française, p. 135-136 (Didier, éd., Paris).

« Monsieur, lui répondit le grand critique, je regrette de n'avoir à répondre qu'une prose bien sèche à vos aimables vers, je ne puis me refuser à ce que vous paraissiez désirer plus que cela ne vaut, je dois pourtant vous dire que je me suis fait une habitude de ne recevoir absolument personne, dans cette chambre d'étude que j'ai ici, y étant seulement pour avoir la sécurité d'une solitude et d'une liberté entières. Si vous voulez y monter aujourd'hui, vers 10 h. 1/2 ou 11 heures, je me ferai un plaisir de vous y voir et de vous remercier des sentiments que vous voulez bien m'exprimer avec tant de bienveillance ».

Ce dimanche.

SAINTE-BEUVE.

Et la lettre fut sans doute placée par son auteur sous la porte de son jeune voisin, ravi de pouvoir pénétrer dans le sanctuaire d'un maître en l'art décrire.

Parfois aussi le jeune poète pendant qu'il était au Plessix se rappelait par une lettre au souvenir de Sainte-Beuve, ce qui lui valait une réponse comme celle-ci :

Paris, le 4 octobre 1837.

« Je reçois avec grand plaisir, mon cher Monsieur de la Villemarqué, votre aimable preuve de souvenir. Vous m'avez dès longtemps accoutumé à vos affectueuses indulgences ; mais vous finirez par me gâter vraiment ? Je suis bien fier, et plus particulièrement heureux cette fois de ce que vous me dites des sentiments bienveillants des personnes de votre famille pour des œuvres où elles veulent bien reconnaître grâce à vous, sans doute quelques accens du cœur (1) Vous qui êtes près de ces personnes qui vous touchent l'interprète de mes œuvres que vous leur faites aimer, soyez aussi celui de toute ma respectueuse reconnaissance. J'ai fait, depuis que je vous ai vu, un voyage de sept semaines en Suisse : il en est résulté un petit volume de vers qui s'y est achevé, et que j'ai publié en hâte au retour. On crie fort contre : mais l'opinion de quelques-uns me soutient. Brizeux m'a paru sincèrement content ; quelques avis comme le sien consolent du reste. J'aurais voulu dans ce volume qu'il y eût quelque chose où votre nom entrât. J'avoue que j'y ai pensé et que je ne l'ai pas fait, toutes mes dédicaces de pièces ayant été prises par des obligations assez récentes et presque toutes relatives à ce voyage : Je vous ai donc traité sans façon, comme un ancien ami, en vous omettant et en vous remettant à plus tard, bien sûr de vous retrouver toujours...

(1) Je maintiens l'orthographe de l'original.

Je repars, au reste, pour Lauzanne passer l'hiver et professer *Port Royal*, seule manière certaine de faire un livre que j'ajourne indéfiniment.

C'est donc à d'autres temps, à des saisons plus libres et tout à fait dégagées qu'il me faut remettre le plaisir de voir votre Bretagne, et de la voir dans vos manoirs et vos *Plessis*, d'y entendre par vous ces chants aussi fleuris que vos haies et qui ont gardé leur odeur première. Puissent-ils la conserver longtemps ; puisse-t-elle nous arriver quelquefois par vous dans ces rimes que j'aime, dans celles de Brizeux dernier trésor des Bardes !

Le pays au reste où je vais retourner est beau et bon aussi ; il y a de la simplicité première et des âmes non raffinées ; les ranz des vaches (1) s'y chante en patois roman : des légendes se rattachent à chaque montagne, à chaque pic avec des noms harmonieusement sonores. Ici *Arvel*, là le grand *Meworan*. N'entendez-vous l'écho celtique ?

Cette petite colline qui s'appelle le Montel (le petit mont) n'est autre chose que l'accident d'un géant qui, un jour, en passant a renversé sa hotte. Ce glacier qui brille là-haut et qu'on appelle *pia neve* (neige plane), n'est autre chose que l'œuvre d'une fée qui, venue là un jour en habit de mendiant et y trouvant des pâtres géants si riches qu'ils jouaient au palet avec de grands fromages, et si barbares qu'ils lui en refusèrent un morceau, les maudit en criant : *Pian neve, pian neve* ! (2) et tout s'abîma et devint à jamais glacier et neige ; mais il me semble que j'anticipe sur vous, poète antiquaire : vous m'avez mis en train avec vos douces chansons.

Adieu, mon cher ami, je n'ose dire à quand, mais le plus sûr et le plus vrai est de dire à toujours.

SAINT-BEUVE.

La Villemarqué publia vers cette époque un article sur la *Vie de sainte Nonne*, mystère breton du XII^e siècle, retouché aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles et traduit par Le Gonidec. La publication de ces textes par le Gonidec eut une grande importance au point de vue de l'étude du breton armoricain de cette période. Zeuss n'a pas eu d'autre texte à sa disposition pour ses études celtiques. Dans cet article, la Villemarqué analyse ce poème et en donne des extraits. Il termine en disant que ce « mystère de sainte Nonne était appelé à soulever parmi les savants de l'Europe mille

(1) C. f. Littré-Dictionnaire de la Langue Française.

(2) L'écriture de Sainte-Beuve n'est pas très lisible.

questions de la plus haute importance sur l'origine de la langue, de la prosodie et de la littérature dramatique de la France.

Il donne comme un avant-goût de son *Barzaz-Breiz*, en publiant dans la *Revue de Paris* du 7 mai 1837 deux de ses chants populaires, je dirais mieux, deux des chants populaires recueillis par sa mère, la *Korrigane* et le *Sire de Joios*. Ce dernier chant parut traduit en vers français.

Sainte-Beuve continua à lui prodiguer des encouragements et de la sympathie ; il est intéressant de voir ce grand critique, passionné lui-même pour la poésie qu'il n'avait pas le temps de cultiver à son gré, y pousser le barde breton, et se servir de son entremise pour engager aussi Brizeux à travailler et à chanter encore. Comment ne pas citer cette lettre écrite quelques années plus tard.

Ce 16 mars (1).

Je reçois avec bien de la reconnaissance, Monsieur et cher ami, votre bon et indulgent souvenir. J'avais pris bien part à la perte que vous avez faite et que j'avais apprise par les journaux. Vous êtes du moins dans votre pays au sein de vos souvenirs et entouré de tout ce qui adoucit et console. La poésie certes est une consolatrice aussi. Vous faites bien de l'aimer et de la cultiver. Celle de votre pays vous doit de la reconnaissance (2)... pour le bouquet que vous nous avez offert et fait respirer.

... Pour moi je tiens à prouver que j'aime toujours la poésie au fond, même quand j'ai l'air de faire tout autre chose : c'est mon premier et mon dernier amour. Par malheur il vient au moment où ce n'est qu'un amour très-platonique aussi. Elle aime les jeunes gens à moins que ce ne soit la plus haute des poésies, celle des grands vieillards ; mais je n'ai jamais osé m'élever jusqu'à celle-là. Qu'elle reçoive, du moins jusqu'au bout, mes dernières petites fleurs.

Et vous, cher Monsieur, travaillez et chantez ; redites cela aussi à notre cher Brizeux (3), s'il est encore à votre portée. Il y a très longtemps qu'il nous a laissés.

A vous.

SAINT-BEUVE.

(1) Cette lettre doit être de 1847, époque où mourut la mère de la Villemarqué.

(2) Ici un mot illisible.

(3) Brizeux mourut en 1858, à Montpellier.

CHAPITRE III

LE PAYS DE GALLES

Banquet breton : *A nos frères du pays de Galles*. Strophes. Départ des Bretons pour l'Angleterre, mission de la Villemarqué. — *Le Myvorian Archaeology of Wales*. — Myvir. — Ce qu'on pensait au Plessix-Nizon. — Lettres de ses sœurs. — La fête d'Abergavenny. — Chants, le hanap. — Vers de Lamartine. — Une lettre du fils de Le Gonidec ; annonçant la mort de son père. — Le voyage en Galles raconté par la Villemarqué dans ses lettres à sa famille — Rapport sur la Littérature du Pays de Galles, — Le Gallois et la langue Armoricaine. — Soixante ans plus tard.

L'Hermine, journal de la Bretagne et de la Vendée, rendait compte, le 10 février 1837, d'un banquet breton qui venait d'avoir lieu à Paris, où les Bretons les plus connus de Paris avaient été invités. *L'Hermine* citait entre autres « MM. de Chateaubriant, de la Mennais, Broussais, le vicomte Walsh, Brizeux, Fouinet, Boulay-Paty, Hippolyte Lucas, Souvestre, etc... »

Le premier avait été appelé à la présidence de l'assemblée préparatoire, mais le mauvais état de sa santé ne lui ayant pas permis de l'accepter, et M. Legonidec (*sic*), le judicieux philologue, auquel la Bretagne doit d'importants travaux sur sa langue et sa littérature, nommé pour le remplacer, ayant passé ses droits à M. Féron de Rennes, notre doyen d'âge, ce digne magistrat du Tribunal de la Seine a présidé le banquet avec toute la noblesse et la dignité qu'on avait lieu d'en attendre.

C'est sans doute dans l'assemblée préparatoire que le discours

de Le Gonidec dont j'ai sous les yeux le texte écrit de sa main, fut prononcé ou lu soit par lui-même, soit par M. Féron en son nom.

Voici ce discours dont l'*Hermine* ne parlait pas : « Si j'ai bien compris le but de notre réunion, c'est l'amour de la Patrie si cher à des Bretons qui nous rassemble en ce jour. A cet appel, j'ai senti le besoin de me joindre à vous. Porté à la présidence par vos honorables suffrages, je suis fier de votre choix, et vous prie d'en recevoir tous mes remerciements, heureux si je peux m'en rendre digne. Un autre que moi sans doute vous aurait entretenu des grandes qualités de nos fiers Armoricaïns, de leur caractère franc, de leur aptitude à tous les genres d'études ; à moi peut-être, plus qu'à tout autre, il appartient de vous dire un mot sur leur langue aussi énergique que ceux qui la parlent, aussi méthodique que le grec et le latin, et qui semble devoir prendre rang aujourd'hui parmi les langues les plus savantes.

Vous savez, Messieurs, que j'ai consacré plus de 30 ans de ma vie à la recherche de ses titres à notre admiration. En réunissant dans des ouvrages élémentaires les principes épars de la langue bretonne que j'ai voulu arracher à l'oubli et à la mauvaise foi de ses détracteurs, j'ai ouvert aux savans une nouvelle carrière à exploiter. J'ai trouvé peu de contradicteurs, et aujourd'hui même, je commence à retirer quelques fruits de mes premières recherches. Des philologues plus instruits que moi ont étendu ces recherches, et se proposent de prouver l'analogie incontestable qui existe entre les divers dialectes de la langue celto-bretonne et le sanscrit, non seulement dans une infinité d'expressions semblables par le son et par le sens, mais encore dans l'organisation générale du langage qui ne laisse aucun doute sur l'identité de leur origine. Plusieurs savans de la Principauté de Galles préparent en ce moment des ouvrages curieux sur ce sujet que doivent appuyer et traiter en grand deux linguistes bien connus MM. Pictet de Genève, et Stahl de Strasbourg. Un nouvel hommage vient d'être rendu à notre langue tout récemment. Dans un exercice académique qui a eu lieu au

Collège urbain de la propagande à Rome, et où l'on a entendu des compositions en 43 langues mortes ou vivantes, l'on a associé la langue celtique au copte, à l'arménien, au valaque, au sanscrit, etc. Une jeunesse studieuse sortie de nos montagnes pour venir se retremper à la source des sciences et des lettres, consacre ses loisirs, au milieu des distractions de la Capitale, à célébrer, soit en prose, soit en vers, les mœurs patriarcales de nos ancêtres ; ils auront des imitateurs, n'en doutez pas !

« Ce peu de mots doit suffire, Messieurs, et chers compatriotes, pour nous attacher de plus en plus à l'étude plus approfondie de notre langue, et nous engager à faire tous nos efforts pour déjouer les mauvaises intentions de ceux qui ne demanderaient pas mieux que de la voir anéantie pour toujours.

« Pour nous, soyons fiers de conserver notre langue à nous, si nous voulons qu'on se souvienne que nous avons été longtemps un peuple indépendant, un peuple éminemment patriote, un peuple qui n'a pas été sans gloire, un peuple qui a toujours eu pour devise : « *Kent Mervel eged en em zaotra : Potius mori quam fœdari.* » : Vivent à jamais les Bretons !... »

A la fin du banquet, plusieurs toasts furent portés. M. Féron au nom de Le Gonidec se leva le premier, puis ce fut Brizeux ; enfin un jeune homme aux allures plus hardies, debout, frémissant, rappela d'une voix vibrante tous les liens d'affection, de sang, de littérature et d'usages qui nous unissent aux Bretons d'outre-mer et s'écria :

A nos frères du pays de Galles !

Ecoutez tous, faites silence !
Nous voulons chanter, nous voulons
Chanter au milieu de la France
Une hymne en l'honneur des Bretons !

Joyeux jadis étaient nos pères,
Et nous maintenant nous pleurons !
Mais le bonheur revient, mes frères,
Nous sommes encore Bretons !

Ils étaient libres ! nous aux chaînes !
 Mais nos fers nous les briserons !
 Leur sang coule encor dans nos veines,
 Nous sommes encore Bretons !

On a dit : Il faut à ces braves,
 Il faut couper leur cheveux longs !
 — On ne rase que les esclaves,
 Nous autres nous sommes Bretons !

Fureurs impuissantes et vaines !
 Tout passe et toujours nous restons,
 En dépit des vœux et des haines
 La Bretagne est chère aux Bretons !

Oui, nous reverrons nos hermines
 Reflotter sur nos bataillons,
 Et les échos de nos collines
 Rediront : nous sommes Bretons !

Si quelqu'un demande à connaître
 Quel est l'auteur de la chanson :
 C'est un pauvre exilé peut-être
 Du manoir du Plessix-Nizon.

A nos frères du pays de Galles !

Ce fut pour réaliser ce vœu qu'à quelque temps de là plusieurs jeunes Bretons s'embarquèrent pour l'Angleterre. C'était MM. Rio, de Francheville, du Dumarc'halla, de Jacquelot du Boisrouvray, et Antoine de Mauduit. On a dit que Lamartine y fut aussi, mais nous verrons, par le compte-rendu des fêtes d'Abergavenny, qu'il ne put pas s'y rendre, et que l'ode qu'il avait composée pour la circonstance y fut dite par M. de Jacquelot. En se joignant à eux, La Villemarqué ne faisait pas seulement un voyage d'agrément, il était chargé d'une mission du Ministère de l'Instruction publique « pour étudier la langue et la littérature galloise dans ses rapports avec la langue et la littérature bretonne et pour consulter les Mss. Gallois de la Bibliothèque du Collège de Jésus à Oxford. Je recevrai avec intérêt, ajoutait le Ministre de l'Instruction publique, la communication que vous

jugerez convenable de me faire, soit pendant votre voyage, soit au retour, et j'examinerai, selon l'importance des résultats que vous aurez obtenus, les moyens que j'aurai d'encourager vos recherches et de vous aider à retirer de cette mission littéraire tout le fruit que vous en attendez. »

Cette lettre était datée du 14 juin 1838.

Il partit donc pour le Pays de Galles muni de toutes sortes de recommandations, et d'une lettre pour notre ambassadeur qui était alors le comte Sebastiani. Parmi les autres personnalités de Londres auprès desquelles notre jeune compatriote devait trouver l'accueil le plus sympathique, citons : sir John et lady Charlotte Guest (1). M^r et M^{re} Vivian, sir Benjamin et lady Hall, etc...

La première préoccupation de la Villemarqué fut de se procurer un catalogue de tous les livres à consulter sur le pays de Galles. L'un de ceux qui lui fut le plus utile fut le *Myvirian archaiology of Wales*.

Voici comment il raconte lui-même la façon dont ce livre fut fait :

« Les Bardes du dernier siècle entreprirent l'impression des ouvrages gallois les plus chers au peuple. Le nombre de ces bardes était bien réduit à la fin du dernier siècle.

L'un d'eux vivait inconnu dans un coin du pays de Galles, son nom de famille était Owen Jones, et son nom de barde Myvir. L'idée fixe de publier les poèmes des anciens poètes Cambriens, et les autres monuments littéraires de sa patrie, le poursuivait depuis son enfance, et cependant ses amis étaient loin de penser qu'il pourrait un jour parvenir à mettre son projet à exécution, car il était pauvre. Mais son patriotisme l'inspira ; pensant que le commerce lui donnerait l'argent dont il avait besoin pour atteindre son but, il se fit marchand ; et ayant au bout de longues années trouvé sur ses loisirs le temps de copier les manuscrits qui devaient composer son recueil, et réalisé à force de privations et d'économies la somme qui lui était nécessaire pour le faire imprimer, il le publia en 1802 sous le titre de *Myvirian archaiology*

(1) « Dont les ouvrages sont les plus belles gloires de la littérature Galloise. » Cf. *Bardes bretons du VI^e siècle*, Avant-propos, p. XIV.

of Wales avec l'aide de deux autres bardes, dont l'un, fils d'un chanteur populaire, se nommait Owen Pughes, l'autre Edwards Williams, simple maçon (1).

En écrivant l'histoire de Myvir, la Villemarqué n'écrivait-il pas un peu de sa propre histoire : Comme Myvir, l'idée fixe de publier les chansons d'Armorique et les autres monuments littéraires de sa patrie le poursuivait sans cesse. Comme Myvir, il n'eut pas toujours à sa disposition l'or nécessaire pour publier ses chants.

Lorsqu'il partit pour le Pays de Galles, il put, grâce à la petite subvention de 600 francs que lui accorda le gouvernement, et les subsides plus sérieux que son père mit à sa disposition, se présenter en gentilhomme breton dans les riches salons de Londres.

Ce qui dut l'embarrasser, ce fut la difficulté de s'exprimer en anglais, car il ne savait pas cette langue, ne l'ayant apprise ni au collège, ni au Plessix-Nizon ; mais, grâce à sa mémoire excellente, et sa grande facilité pour les langues, il en sut vite assez pour se faire comprendre, et son séjour en Angleterre fit le reste.

Pendant que le jeune barde parcourait les salons de la capitale de l'Angleterre, et se plongeait dans l'étude des ouvrages gallois, que devait-on penser au Plessix-Nizon ? Une lettre d'une de ses sœurs qui me tombe sous la main peut nous en donner une idée.

« Savez-vous, mon cher Théodore, lui écrivait M^{me} de Kergos, que j'ai été toute fière de recevoir votre lettre : les honneurs changent les mœurs, me disais-je, et je pense qu'à présent qu'on le traite presque comme un prince, il ne pensera plus à nous. Vraiment, mon cher frère, je comprends tout votre bonheur et m'en réjouis de tout mon cœur. Nous avons mille et mille remerciements à faire à M. Rio et à la famille de sa femme, car c'est à eux que nous devons tout cela. J'ai là

(1) Rapport sur la littérature du Pays de Galles adressé à M. le ministre de l'Instruction publique par Th. de la Villemarqué. Cf. *Poèmes des Bardes bretons du VI^e siècle*, Avant-propos.

toutes les lettres que vous avez écrites au Plessix, et M. de Kergos nous a traduit le journal que vous lui aviez envoyé. Nous en avons encore vu un autre que M. Dumarc'halla avait envoyé à sa famille ; dans tous on parle vraiment de vous d'une manière tout à fait honorable et qui nous a fait grand plaisir. Il paraît que les Anglais sont grands dans leurs réceptions, et je vois que vous avez été on ne peut mieux traité chez M. Hall et dans votre voyage. Tous les détails que vous nous donnez ont fait regretter bien vivement à M. de Kergos de n'être pas plus jeune, il eut été trop heureux d'être de ce joli voyage et de se revoir en Angleterre. Dès qu'on veut citer quelque chose, il dit : faites revenir Théodore et il vous dira ce que sont les Anglais, la politesse et le bon ton qu'ils ont, leur grande propreté, leur luxe...

Une autre de ses sœurs, tout en le félicitant, le sermonnait.

« J'ai été bien contente de l'accueil que vous avez reçu là-bas, écrivait M^{me} du Laz ; les journaux français ont répété la chose comme s'ils étaient de nos amis, par un mot de trop ; et vous n'étiez pas l'envoyé de Philippe comme dans votre Gazette anglaise... Ne prenez pas trop d'orgueil de tout ceci, je vous le dis, pour que vous continuiez à bien faire, plutôt qu'à vous reposer. N'oubliez pas votre mission au milieu de tous vos plaisirs, car ces derniers ne vous enrichiraient guère.

La fête nationale d'Abergavenny, dans le pays de Galles, a été racontée en détail dans les journaux de l'époque. Mais un des récits les plus complets fut celui de la *Gazette de France* du 22 octobre 1838 : nous le reproduisons ici.

« On célébrait autrefois dans le Pays de Galles des espèces de jeux Olympiques où les bardes, comme les poètes de la Grèce, venaient de tous les points de l'île de Bretagne disputer le prix de la harpe, en présence d'un concours immense de peuple, et sous les yeux de leurs chefs nationaux qui présidaient la cérémonie. Ces assemblées, auxquelles les Cambriens donnent le vieux nom d'*Eisteddfod*, continuent d'avoir lieu de nos jours, seulement elles ont emprunté aux progrès de la civilisation moderne, un caractère historique et philosophique qu'elles n'avaient pas anciennement, et l'on n'y décerne pas seulement des prix de poésie et de musique, deux arts qui, dans le pays de Galles ne vont pas l'un sans l'autre, mais encore on y couronne des ouvrages sur des sujets qui touchent aux plus hautes questions dont s'occupe l'Europe savante ; et ce sont les principaux seigneurs Gallois, qui soutiennent, protègent et président les assemblées des nouveaux bardes comme autrefois.

Cette année, en mémoire des vieux liens de race, de langue et d'affection qui unissent les Gallois aux Bretons d'Armorique, ces derniers ont été invités à venir assister à la fête, et leur participation lui a imprimé, s'il était possible, un nouveau caractère de nationalité et lui a donné presque l'air d'une grande fête de famille.

Le dix octobre, dès le point du jour, tous les préparatifs de la fête étaient déjà faits ; toutes les cloches d'Abergavenny étaient en branle, des arcs de triomphe de verdure et de fleurs s'élevaient dans toutes les rues et sur les chemins qui conduisent à la ville ; les maisons étaient pavoisées et ornées de guirlandes, tout le monde avait pris ses habits de fête. Les hommes et les femmes revêtus de ces étoffes rayées que produisent les manufactures du pays portaient au chapeau ou à la boutonnière le poireau d'argent national, s'ils étaient riches, ou le simple poireau des champs, s'ils étaient pauvres. Quelques-uns tenaient à la main des branches de guy, d'autres des lauriers et des trèfles, d'autres des touffes de verveine : on voyait arriver de toutes les directions de brillants équipages, des femmes, des enfants, des vieillards harassés de fatigue, mais le front joyeux ; des troupes de bardes du pays ou des montagnes de Caernavon. On n'entendait parler que le Gallois. La foule qui grossissait de moment en moment se dirigeait vers une tente immense, dressée en plein air, à l'extrémité de la ville et destinée à la réunion. Le premier barde de Southwales ouvrait la marche du cortège. Deux chefs des bardes, la hache d'or à la main ; des porte-enseignes, les uns soutenant le dragon rouge Cambrien en relief sur un fond blanc rayé de vert, les autres agitant des flammes et des gonfanons couverts de devises patriotiques tirées des anciens poètes bretons, ou élevant en l'air des harpes de fleurs, le corps des bardes rangés deux par deux, enfin un char découvert et traîné par quatre chevaux gris, et monté par douze joueurs de harpe Cambriens, suivait le barde qui précédait le cortège.

La voiture de sir Charles Morgan, le descendant des anciens rois, et le président de la fête, venait ensuite attelée de quatre superbes chevaux noirs ; elle était accompagnée des équipages des autres seigneurs du pays autour desquels se pressait la foule, qui les saluait de ses hourras.

Après le discours d'ouverture, M. Rio, le savant auteur de l'*Art chrétien*, que des vœux bien chers et bien doux ont rendu doublement Gallois et Breton, le R. Th. Brice, sir Benjamin Hall, baronnet, membre de la chambre des communes, M. de Jacquilot au nom des Bretons, prirent successivement la parole... Puis on procéda à la distribution des prix.

Un prix de 1500 francs fut délivré à l'auteur d'un essai sur l'influence qu'ont exercée les traditions galloises sur la littérature euro-

péenne ; un autre au compositeur de la meilleure partition musicale, et ce fut une femme qui fut couronnée. D'autres prix d'une valeur égale furent gagnés par des bardes et des joueurs de harpe.

Chacun d'eux venait sur le théâtre chanter son œuvre poétique ou jouer en présence du peuple qui décidait en dernier ressort du mérite des concurrents. C'était au XIX^{me} siècle un spectacle bien curieux que de voir des vieillards voûtés et blanchis descendre à longues journées du haut des montagnes du Nord, des hommes du peuple aux costumes grossiers, des ouvriers mineurs, le front encore tout noirci par la houille, des aveugles même pouvant à peine contenir leurs transports, frémissant dans l'attente du revers ou du succès, et souvent trahissant leurs émotions par leurs larmes ! Six mille francs furent distribués en anneaux d'or, en croix, en harpes et en médailles.

La fête se prolongea jusqu'au coucher du soleil pour recommencer le lendemain. Le 12 octobre eut lieu un *Gorsedd* ou initiation bardique, dans laquelle le barde aspirant, les pieds nus, le front découvert, au milieu d'un cercle de pierres, au sommet d'une colline, par un respect peut-être un peu superstitieux pour les anciennes coutumes, jure sur le tranchant d'une épée que lui présente le chef des Bardes de travailler de tous ses efforts aux progrès de la littérature bardique, d'aimer son Dieu, son pays et la liberté, de maintenir les vieux usages de sa patrie, et est initié par le nœud de ruban bleu, la couleur des bardes, aux secrets de leur ordre.

Le 10 au soir eut lieu un banquet auquel prirent part cinq cents personnes de toutes les classes et de toutes les conditions... Rien ne saurait rendre l'effet que produisit sur la foule le chant patriotique de la Villemarqué. C'étaient des exclamations de surprise, des transports, des hourras... Il en fut tiré plusieurs milliers d'exemplaires en breton, en gallois et en anglais. Voici ce chant en vers français composés par l'auteur lui-même.

LE CHŒUR

Un navire poussé par une brise amie
Entrait à pleine voile en un port de Cambrie.

LES GALLOIS

Quel destin, voyageurs, vous conduit parmi nous ?
Quel est votre pays ? Dites, d'où venez-vous ?

LES BRETONS

De par delà les mers, des rives d'Armorique
Où des Kymri-Bretons refléurit l'arbre antique.

LE GALLOIS

Soyez les bienvenus, nous sommes aussi, nous
Bretons par notre sang et nos cœurs, comme vous.
Nos pères ont été la souche de vos pères,
Nos mères ont nourri les mères de vos mères.

LE CHŒUR

Chantons pour célébrer ce jour heureux, chantons
Une chanson de fête en l'honneur des Bretons.

TOUS ENSEMBLE

Chantons ceux qui bravaient César et sa colère,
Qui secouaient le joug des maîtres de la terre,
Qui conduits par Arthur et Howel, douze fois
Repoussaient et Saxons et Pictes à la fois ;
Affrontaient presque nus les bataillons normans,
Opposaient une digue à leurs flots écumans,
Et sous Jean de Rieux, et Glydover, les braves !
Au front des conquérants jetaient leurs fers d'esclaves,
Tandis qu'un vent de gloire enflait d'un même élan
L'hermine de Bretagne, et l'étendard sanglant.
Chantons ceux qui mille ans prodiguèrent leur vie
A défendre leur Dieu, leur langue et leur patrie,
Et lèguent maintenant à la postérité
Un nom couvert de gloire et d'immortalité.
Un nom qui doit durer selon nos vieux présages
Autant que l'Océan qui sape nos rivages (1) !

LE BARDE

O rochers dont l'écho n'a jamais répété
Que les chants de l'honneur et de la liberté !
Rochers, sacrés témoins de notre gloire antique
Redites les accents du Barde d'Armorique,
Oh ! dites-les longtemps à nos derniers neveux
Redites les hauts faits de leurs braves aïeux.
Et toi soleil du Nord, soleil de leur patrie,
Ombre du Tout-Puissant qui leur donna la vie,

Toi dont l'ardeur souvent rallume dans leur cœur
Au plus fort des combats le feu de la valeur,
Lève-toi ! Lève-toi ! Voici qu'ils nous entendent
Et que pour nous bénir leurs saintes mains s'étendent.

Le lendemain, les Gallois offrirent à la Villemarqué un *hanap* ou hirlas qui a été conservé et dont voici la description qui diffère un peu de la « magnifique coupe d'or enrichie de pierreries » dont parlèrent les journaux d'alors. Il n'en est pas moins précieux.

Ce hanap a la forme d'un tronc de cône. Sa hauteur est de 12 centimètres, sa largeur supérieure mesure 90 millimètres, sa base, 63 millimètres. L'intérieur est en vermeil, au fond du vase, au centre, est un cristal brillant autour duquel on lit des caractères gallois.

L'extérieur est en corne de buffle entouré de trois cercles d'argent dentelés ; chaque dent forme un trèfle à trois feuilles.

Sur le cercle du bas on lit :

Théodore Hersart Jarl de la Villemarqué ganet e Kemperlé
10 gouere 1815 (1).

Sur le cercle du milieu est gravée la herse (armes des Hersart), puis des mots gallois.

Sur le cercle du haut, une harpe est gravée ainsi que d'autres inscriptions en gallois, et la date : 1838 (2).

Lamartine ne pouvant venir en personne à la fête d'Abergavenny, M. de Jacquelot du Boisrouvray lut une ode composée pour la circonstance par le « barde de la France » en commémoration de l'unité de race des deux pays.

Quand ils se rencontraient sur la vague ou la grève
En souvenir vivant d'un antique départ,
Nos pères se montraient les deux moitiés d'un glaive.
Dont chacun d'eux gardait sa symbolique part.

(1) Th. H. de la V. né à Quimperlé 10 juillet 1815. L'acte de naissance est du 7 juillet.

(2) D'après le compte-rendu d'un journal anglais de cette époque, c'est le très savant Rev. T. Price qui en donna le modèle copié sur les plus anciennes hirlas ; et la pierre précieuse placée au fond de la coupe était un superbe morceau de cristal du Snowdon, montagne la plus haute des Galles, offert par lady Hall.

Cf. *Le Clocher Breton*, mai 1913. Article du vicomte C. de Jacquelot.

(1) Vers de Taliésin.

Frères, se disaient-ils, reconnais-tu la lame ?
Est-ce bien là l'éclair, l'eau, la trempe et le fil ?
Et l'acier qu'a formé le même jet de flamme,
Fibre à fibre se rejoint-il ?

Et nous, vous disons-nous : ô fils des mêmes plages
Nous sommes un tronçon du vieux glaive vainqueur,
Regardez-nous aux yeux, aux cheveux, aux visages,
Nous reconnaissez-vous à la trempe du cœur ?
N'est-ce pas cet œil bleu comme la mer profonde
Qui brille entre nos caps sur des écueils pareils ?
Où notre ciel brumeux réfléchit dans son onde
Plus de foudres que de soleils...

Dans un bal qui fut donné à cette occasion, le héros de la fête fut le « vicomte de la Villemarqué qui apparut en un splendide costume breton en toutes parties semblable à celui de cette contrée. » (1).

Nos jeunes Bretons étaient encore sous l'impression de ces belles fêtes quand une lettre encadrée de noir vint assombrir leur joie. C'était le fils aîné de Le Gonidec qui annonçait la mort de son vénérable père par ces nobles et simples paroles :

« MONSIEUR,

« Veuillez avoir l'extrême bonté de lire les lignes suivantes dans une de vos doctes réunions. J'espère que cette lettre arrivera encore à temps pour trouver les savants d'Abergavenny rassemblés.

« MESSIEURS,

« Tandis que vous célébrez avec joie et noblesse l'institution de votre glorieuse société, celui que vous teniez surtout à posséder au milieu de vous, celui que vous considériez comme le restaurateur et le conservateur de la langue bretonne, M. Le Gonidec terminait ses jours dans l'obscurité, mais cependant dans les bras de la plus cordiale affection. Sa gloire, ses travaux mourront-ils avec lui ? Non, du milieu de vous partira une impulsion qui se fera vivement sentir dans sa terre natale. Il sera plus vénéré après sa mort que pendant sa vie, on sentira sa perte et l'on voudra réparer l'injustice involontaire sans doute avec laquelle il a été traité.

« Il a bien souvent pensé à vous, mon père, et c'est le 12, à deux heures, au moment peut-être où vous parliez de lui qu'il a cessé d'exister. »

(1) Il s'agit ici du costume alors porté à Pont-Aven.

Cette lettre était datée de Paris, 13 octobre 1838. On verra plus tard comment la Villemarqué travailla à immortaliser l'éditeur de la vie de *sainte Nonne*, et l'auteur du *Dictionnaire*.

Pour compléter ce récit tiré de la *Gazette de France*, donnons maintenant quelques lettres laissées par notre voyageur sur le pays de Galles. La simplicité de son style fera d'autant mieux ressortir les honneurs dont il était l'objet, et qui l'étonnaient lui-même.

LETTRES DE LA VILLEMARQUÉ SUR SON VOYAGE AU PAYS DE GALLES.

Saint-Malo, vendredi (septembre 1838).

J'ai voyagé de Kemperlé ici avec Antoine Mauduit, mon cher papa. A Vannes nous avons pris Francheville, sans nous en douter, ce n'est que plus loin, bien avant dans la nuit, qu'il a reconnu ma voix, et qu'il est venu nous rejoindre dans le coupé. Nous n'avons point trouvé de places dans la diligence de Rennes à Saint-Malo, il nous a fallu prendre une voiture de louage qui nous a conduits ici hier au soir, pas trop incommodément. Dumarc'halla et L. Jacquelot y étaient déjà depuis le matin. M. Rio n'était pas encore arrivé.

Notre paquebot appareille ; le temps est superbe, la mer est belle, pas une houle. Nous partons demain avec le jour, notre traversée promet d'être charmante.

Jersey, dimanche, 30 septembre 1838.

Notre traversée de Saint-Malo ici a été charmante, mon cher papa. La vue de Jersey m'a frappé. C'est une rade immense défendue par d'énormes rochers, sur lesquels apparaissent des forts et dont le fond dominé par des montagnes couvertes de verdure et qui s'élèvent en amphithéâtre, est bâti de maisons aux toitures en zinc, en ardoises, et surtout en tuiles. (Suivent de nombreux détails sur Jersey et ses habitants). La première personne que nous ayons rencontrée était un breton de Saint-Pol ne sachant pas un mot d'anglais, et le français, pas plus, qui nous a reconnus à notre langue, — car nous parlons souvent breton entre nous — et a lié avec nous conversation.

M. Rio s'est décidé à me placer chez lady Whole (*sic*) (1) femme du

(1) C'est lady Hall, il écrit comme il prononce.

baronnet de ce nom qui est la maison la plus distinguée et la plus somptueuse du pays de Galles, la maison d'honneur. L. Jacquelot y viendra avec moi. Après les fêtes, j'irai chez les Jones qui ne demeurent qu'à six mille des *Whoke* et qui sont intimement liés avec la famille de M. Rio et qui les voient tous les jours.

Francheville, Dumarc'halla et Mauduit resteront avec M. Rio.

Nous nous félicitons mutuellement chaque jour d'avoir fait notre voyage ensemble, il est difficile d'être plus unis et plus liés, d'une cordialité, d'une sympathie plus intime, que nous ne sommes. Je n'ai appris que ces jours derniers à connaître Dumarc'halla. C'est un homme du plus grand mérite, et mieux que cela, un cœur parfait et un profond chrétien. Jacquelot est aussi un garçon bien distingué. Nous les appelons tous deux en riant : les *vieux* ; leurs âges mis bout à bout font juste le nôtre à nous trois : Francheville, Mauduit et moi : 75 ans.

Au château de Llanover, près d'Abergavenny, le 5 octobre.

Nous voici enfin arrivés, nous avons passé la Severne ce matin, et mis le pied sur le sol du pays de Galles. Oh ! le beau pays, mon cher papa ! Ce sont comme en Bretagne, des montagnes, des prairies, des vallées coupées de ruisseaux, de bois, de champs en culture ; mais le paysage est plus grand, plus aéré, plus mouvant aussi ; rien d'admirable, comme le vieux château en ruines de Chespston, qui domine et surveille le pays de Galles. Nous l'avons vu par le plus beau soleil du monde, les eaux qui coulent à ses pieds étincelaient, le ciel était chargé de quelques nuages épars, mais bleu et pur en général, c'était un tableau superbe.

Nous avons laissé M. et M^{me} Rio à Lanmarth avec Francheville Dumarc'halla et Mauduit. En arrivant à Abergavenny, la première chose qui m'ait frappé les yeux, est une affiche de la fête à laquelle nous venions avec ces mots bretons gallois, pour épigraphe, *oed er bed ar iais Cymreg : la langue galloise est de l'âge du monde.*

Lady Hall avait envoyé dès la veille une voiture pour me chercher. C'est une femme d'une taille moyenne, à figure en amande, à cheveux blonds foncés, aux couleurs fraîches, gaie, vive, simple, aimable, bonne ; elle nous a fait un accueil charmant, tout cordial, tout breton. On eut dit qu'elle nous connaissait depuis un siècle. Nous nous attendions à toute autre chose ; elle nous a mis tout de suite à l'aise. Ses allures simples et sans gêne contrastent singulièrement avec ce qui l'entoure. C'est un palais que son château. Avant d'arriver, on trouve un pont-levis surmonté d'un drapeau aux armes de sir Benjamin Hall.

Le jeune Breton émerveillé fait une minutieuse description du château, puis il ajoute :

Sir Benjamin est plus grave, mais non moins aimable que sa femme... M. Rio vient de nous venir voir.

Les Gallois sont enchantés des députés bretons, nous ne le sommes pas moins d'eux, le nouveau Barde l'était-il de lui-même ?

Il écrivait à son père.

Llanover, le 20 octobre.

On m'a fait beaucoup d'honneurs, j'étais placé sur un siège élevé à la droite du Président, on m'a prié de couronner les bardes vainqueurs. Le soir au dîner, j'ai chanté ma chanson dont l'effet m'a étonné moi-même, j'ai été étourdi d'applaudissements. Le lendemain, on m'a fait cadeau d'une coupe d'argent ornée de dessins, en corne, et lammée d'or à l'intérieur, avec un *diamant* du pays de Galles au fond, et des inscriptions tirées des poètes Gallois à l'entour. Et le lendemain les Bardes ont voulu m'admettre dans leur société. Je ne vous dis rien d'un bal magnifique où mon costume breton a obtenu un grand succès ; j'envoie à M. Kergos (1) des journaux où toute la fête est écrite en long et où tout cela se trouve ; priez-le de vous en traduire des morceaux. Au reste s'il y a là des choses qui ont chatouillé ma petite vanité, il en est d'autres qui m'ont bien fait rire. Quand ce ne serait que mes titres et qualités. Je passe la plume à M. Rio ; je ne vous dis rien de ma santé, elle est parfaite.

M. Rio ajoutait aimablement à cette lettre :

Le compte-rendu des succès de M. votre fils demanderait un volume, je ne crois pas qu'on se souvienne d'avoir jamais vu pareille chose dans ce pays-ci, son séjour à Llanover a été on ne peut plus agréable, on l'y a tant fêté que nous craignons l'effet de contraste quand il viendra chez nous. Aussitôt que nous avons su que la fièvre l'avait repris, ma belle-mère l'a envoyé chercher, mais on n'a pas voulu nous le céder. Maintenant il paraît assez bien rétabli, nous comptons bien que dans dix ou douze jours, il viendra s'installer chez nous et pour longtemps.

(1) M. de Kergos, son beau-frère,

A Lannarth-Court (1). Le 5 novembre

(A son père)

Je profite pour vous écrire du départ de nos amis. Ce sera sans doute Mauduit qui vous portera cette lettre. Il quitte, comme les autres avec regret, ce bon pays où l'on nous a si bien reçus, et où l'on nous a fait tous les jours des invitations auxquelles nous ne pourrions faire droit. Pour moi qui reste, je tâcherai d'accepter les plus agréables.

Ici le jeune la Villemarqué se préoccupe de la santé de son père, et il continue :

Je ne vous ai pas parlé, je crois, des fêtes du Cymry-giddion, j'ai supposé que vous en avez assez vu la description dans les journaux français. *Les Débats* au moins, et *l'Armoricain*, l'ont donnée, car nous l'y avons lue. *La Gazette* (2), n'en aurait-elle rien dit ?

Les vers que M. de la Martine (*sic*) a fait à ce sujet contribuent singulièrement à donner du retentissement à cette réunion de bardes, en France ; et l'on nous mande qu'il n'est bruit que d'elle partout.

Le journal *l'Hereford* lui-même en a parlé à propos de mon admission dans l'ordre des bardes de l'île de Bretagne, comme M. de Kergos l'a pu voir, dans le numéro que je lui ai adressé. Car je suis barde maintenant, vraiment barde ! « barde titré », et j'ai été reçu selon les anciens rites des V^e et VI^e siècles, qui se sont transmis jusqu'à nous. On m'a fait jurer sur l'épée nue, et l'on m'a attaché au bras droit le ruban bleu de l'initiation, qui est la couleur des bardes. C'est mon chant qui m'a valu cet honneur, dont je suis tout fier. La réception a lieu en général sur une montagne, au milieu d'un cercle de pierres, devant un dolmen, le matin, avant que le soleil soit au milieu de sa course, c'est très curieux à voir. L'installation bardique se nomme *Gorsez* (*sic*). En sortant du cercle de pierres on vous fait asseoir sur un fauteuil de velours cramoisi à boisures dorées, et toutes les harpes des Bardes retentissent en votre honneur.

J'ai quitté mes excellents hôtes pour venir m'établir ici, mais non sans leur promettre de les revenir voir ; et pour commencer, dimanche, après la messe, je partirai pour Llanover, où je coucherai, et le lendemain, M. Bunsen, sir Benjamin Hall et moi, nous partirons pour Bristol par le bateau à vapeur de Newport ; nous y passerons la nuit chez le

(1) *Près Montmouth*, propriété de M. Rio.

(2) V. plus haut le compte-rendu de la *Gazette de France*.

savant D^r Pritchard, et le jour d'après nous nous rendrons tous ensemble à Bath, d'où nous irons visiter le fameux *Stone-Henge*. C'est une partie dont je me félicite singulièrement ; je suis surtout enchanté de la faire en si belle compagnie : un ministre du roi de Prusse, un savant dont les travaux honorent l'Angleterre, et un membre de la Chambre des Communes, qu'en dites-vous ?

Il s'est trouvé que par le plus étrange hasard, non seulement les paroles de mon chant breton composé pour la fête ont été parfaitement entendues de tous les Gallois qui y ont trouvé tous les mots de leur langue, mais encore que l'air breton est populaire dans le pays de Galles ; cela a beaucoup contribué à son immense succès. En ce moment on le réimprime ; la première édition est épuisée. Mon breton est entendu de tout le monde ! les gens auxquels je ne puis parler français, je parle breton (1), j'ai eu des conversations dans cette langue qui ont duré des heures. Je n'ai pas d'autre moyen de me faire entendre des bardes qui pour la plupart ne savent ni français ni même anglais. Mon discours de réception le jour du *Gorsez*, je l'ai prononcé en breton, et si on n'a pas applaudi l'auteur, on a du moins applaudi le langage dont il s'est servi, à faire résonner les échos des montagnes. Si vous saviez quels efforts font ici et le peuple et l'aristocratie galloise pour conserver la vieille langue et les vieilles mœurs ! C'est admirable ! — Fait-on une quête pour les pauvres bardes, pour leur acheter des harpes ? — Tout de suite, en une heure 7.500 francs ! 300 livres *sterlings* ! On est bien loin de là en Bretagne, il est vrai que nous sommes moins riches, mais on pourrait du moins ne pas travailler à détruire les usages, les costumes et la langue !

Adieu, mon cher papa, mes respects à maman, dites-lui qu'après mes petites misères, je me porte à merveille, pour vous je vous souhaite de tout mon cœur une meilleure santé.

Votre fils,

TH. DE LA VILLEMARQUÉ.

Lannarth-Court (2), le 28 novembre 1838.

Voilà deux mois que je suis en Angleterre, et je ne vous ai pas encore écrit, je veux profiter pour le faire de ce moment de loisir que me laissent mes courses continuelles de château en château, et mes occupations littéraires.

(1) Je laisse à dessein les fautes de style et d'orthographe, que la V. aurait corrigées lui-même, s'il s'était relu.

(2) *Près Montmouth*, propriété de M. Rio.

(Cette lettre est adressée à sa sœur M^{me} de Kergos).

J'arrive du plus charmant voyage que j'aie fait de ma vie : j'avais pour compagnons un membre des communes et un ministre plénipotentiaire ; rien que cela ! M. Benjamin Hall et ce M. Bunsen qui a tant occupé la renommée européenne l'année dernière : le but de notre voyage était Stone-Henge. Nous nous sommes embarqués par un temps charmant à Newport sur un élégant bateau à vapeur. Nous avions à bord un barde Gallois qui a joué sur sa harpe pendant toute la route ses plus beaux airs nationaux. (Aucuns disent qu'il avait reconnu parmi les passagers le *messager royal* venu de France pour assister à la grande fête qui avait eue lieu un mois auparavant et qu'il voulut lui faire honneur). Quoiqu'il en soit, il m'a enchanté, et comme les chants d'Orphée qui enchaînaient dit-on, le chien chargé de tourmenter et d'effrayer les morts et les vivants aux portes de l'enfer antique, le barde cambrien a charmé aux accords de sa harpe un certain monstre de la mer qui s'appréta à me dévorer et qui a nom en Gallois *droug-ar-vor* et *sea-Sicknes* (1) en anglais ? Après une navigation de deux heures sur la Saverne, dont les bords sont inhabités et sauvages, les eaux couleur de sang, et sur laquelle nous voyons fuir devant nous, des barques de cuir et d'osier, dont il tiendrait trois dans une de nos plus petites barques, qu'un poisson ferait chavirer d'un coup de queue, et qu'emportent sur leurs épaules les mariniers une fois à terre, nous sommes entrés dans le canal de Bristol que votre mari pourra vous décrire.

La voiture du Dr Pritchard nous attendait au port de Clifton. Sir Thomas Hakland, le premier orateur de la Chambre des Communes, ayant appris notre prochaine arrivée, s'y était aussi rendu avec un de ses amis M. Harford, qui habite une propriété délicieuse à la porte de Bristol, Bleis-Castel, où il nous fit promettre d'aller déjeuner le lendemain. Le soir nous dînâmes et couchâmes chez le docteur Pritchard. C'est un des hommes les plus savants de l'Angleterre, et un des savants les plus excellents que j'ai vus de ma vie.

Quelques jours après nous admirions le fameux Stone-Henge. Rien n'en pourrait donner une idée. C'est un temple dédié au soleil. Il est formé de quatre cercles concentriques de gigantesques colonnes de granit, groupées deux par deux et surmontées par une troisième posée en linteau. Au milieu il y a un autel, et une douve immense à l'entour. Trois avenues y conduisent dont on voit encore les traces ; j'en joins à cette lettre un plan dressé par un de mes compagnons de voyage... De Stone-Henge, nous nous sommes rendus à Salysbury et de là à Glastonbury, le cime-

(1) Le mal de mer.

tière des anciens rois et saints bretons ; la première église chrétienne élevée au bord d'une fontaine druidique que l'on voit encore dans la crypte souterraine, dédiée à Joseph d'Arimathie qui passe pour le premier apôtre des Bretons. L'île tout entière d'Avalon était l'élysée des druides ; l'île du Bonheur, l'île des Génies, et au moyen âge, des fées. C'est à Glastonbury que le roi Arthur (1), a été enterré. J'ai vu son sarcophage en pierre que l'on conserve encore et qui a été découvert au XII^e siècle. J'emporte de la terre prise sous l'autel de Stone-Henge, j'en emporte du cimetière de Glastonbury, j'emporte une fiole d'eau de la fontaine sainte. Je veux que mon fils aîné se nomme Arthur et soit baptisé avec cette eau. N'oubliez pas que j'ai été fait barde selon les rites antiques conservés jusqu'à ce jour...

Je vous prie de garder ma lettre. Un jour en relisant toutes celles que j'ai écrites du pays de Galles, je revivrai en souvenir.

J'écirai à votre mari en anglais une autre fois. On trouve que je fais des progrès, je ne sais...

A côté de cette description enthousiaste et naïve du jeune Breton, plaçons cette page de l'historien Henri Martin (2).

« Le *Korol* (3) ou danse des géants comme l'appellent les légendes celtiques, car *Stone-Henge* n'est que le nom anglo-saxon, peut sans peine être rétabli par la pensée dans son état primitif ; la moitié environ des blocs qui le composaient sont encore debout ; les autres gisent à terre, pareils à des géants abattus, et la forme générale du monument est facile à reconnaître. Comme les antiquaires anglais du siècle dernier l'ont fort bien démontré, il consistait dans un portique circulaire de trois cents pieds anglais de tour (environ quatre-vingt-huit mètres), à l'intérieur de ce premier cercle, un second cercle formé de *menhirs* ou simples pierres levées ; à l'intérieur du second cercle, un ovoïde composé de trilithes séparés les uns des autres d'une dimension énorme, et beaucoup plus élevés que le portique continu de la première enceinte ; les trilithes à leur tour, renfermaient un second ovoïde formé de *menhirs*. Cela faisait quatre enceintes de blocs granitiques, inscrites les unes dans les autres, le tout environné d'une douve circulaire qu'indique encore le relèvement des terres...

(1) Arthur ou Artus, chef du Pays de Galles, combattit les Saxons et réussit à arrêter l'invasion (520). Les Bardes en firent un héros légendaire.

(2) Le *Siècle* du 19 novembre 1861.

(3) *Korol*, danse en cercle, note de l'article.

Nous allons accompagner maintenant notre voyageur à Oxford où ses études l'appellent.

Oxford, 9 février 1839.

Je profite, pour vous écrire, d'un moment libre, mon cher papa, car je n'ai pas un instant à moi, j'ai des manuscrits à consulter et à dépouiller, je n'ai que peu de jours à passer ici et je n'ai pas un moment à perdre.

J'habite chez le Rév. M. Foulkes, directeur du collège Gallois, un vénérable et bon vieillard qui est pour moi plein d'attentions..., comme je descendais de la voiture publique, je l'ai trouvé qui m'attendait. Le soir il a donné en mon honneur un grand dîner auquel il a engagé les savants les plus distingués d'Oxford, ceux surtout dont les travaux ont le plus de rapports avec les miens. Le lendemain, j'ai encore dîné en grande et savante compagnie chez le docteur Davies, proviseur de ce collège.

Oxford est une singulière ville, elle a vingt-quatre collèges : on ne rencontre dans les rues que des étudiants, en robe noire et en toque ; on vit comme dans une atmosphère de science, on se croirait au moyen-âge ; les édifices où ils habitent datent de cette époque, et leurs cours immenses, leurs cloîtres, leurs parcs plantés d'arbres séculaires aussi bien que les coutumes de la population d'écoliers de cette ville.

On m'a fait l'honneur de me recevoir au nombre des membres de la société généalogique et héraldique d'Oxford, bien des honneurs comme vous voyez !

Daoulais, 22 décembre.

Je fais un petit voyage de quelques jours dans le Gladmorgan, c'est maintenant lady Charlotte Guest qui me donne l'hospitalité. Elle habite bien le plus affreux pays du monde ! Nous n'avons sous les yeux que d'épouvantables montagnes de charbon et de cendre que les travaux de fer ont minées. L'air est chargé de brouillards et des nuages de fumée que les tuyaux des forges de sir John Guest vomissent de toutes parts. Son usine est la plus belle de l'Europe ; il a quarante machines à vapeur, quatorze fournaies, et plus de cinq mille ouvriers... La nuit, toutes les fournaies allumées à la ronde sont du plus magnifique effet ; on dirait quatorze maisons en flammes. J'ai passé hier soir une heure à ma fenêtre, jouissant de ce spectacle extraordinaire : Quand vous êtes couché, que les doubles contours de vos rideaux vous rendent les ténèbres que les fournaies dissipent à plusieurs

milles d'elles, au bruit sourd et grinçant des machines qui par moment semble s'éloigner et s'éteindre, puis se rapproche, gronde et mugit, dans les flancs des montagnes, vous croiriez entendre les flots de la mer.

Le bisaïeul de celui qui se nomme maintenant *sir John Guest, baronnet*, n'était, il y a deux siècles qu'un petit fermier ; la fortune et les titres n'ont pas fait perdre au fils la simplicité du grand-père. « Lorsqu'il acheta la place où vous voyez maintenant ces forges, me disait sir John, il ne se doutait pas qu'il achetait un trésor. Un vieillard m'a souvent conté que ce fut une grande désolation pour tous les enfants du petit village de Daoulas (*sic*), quand ils virent creuser la première fournaie, au lieu ordinaire de leurs jeux. » Le village est devenu une ville... et sir John Guest en est le maître et roi.

Lady Charlotte au contraire appartient à une des plus nobles familles de l'Angleterre, les Linkey. Son trisaïeul était un des généraux du malheureux Charles I^{er}.....

C'est une femme extraordinaire : elle parle et écrit le français comme nous, elle sait l'italien, elle connaît même les langues orientales, et je pourrai vous en montrer un autographe en cette langue qu'elle a bien voulu me donner ; mais ce qui m'intéresse surtout en elle, ce sont ses travaux sur la littérature galloise ; elle publie en ce moment des romans gallois avec une traduction anglaise charmante qui ont un grand succès, elle a des connaissances non seulement en Europe, mais en Orient.

Le docteur Borings nous est arrivé ce matin avec le *Muphir* ou Ministre de l'Instruction publique du Pacha d'Egypte. C'est assez drôle, n'est-ce pas, de se trouver avec un pareil personnage dans les montagnes du pays de Galles. A table, il était placé à la droite de la dame de céans, et l'envoyé du gouvernement français à sa gauche. Marmont en parle dans ses voyages ; il s'appelle Edhem Bey, il m'a donné sa signature en arabe, et sa carte pour quand je l'irai visiter... Il est poète, il m'a fait une très poétique description de l'effet de la lune et des étoiles sur les eaux et des maisons flottantes pendant le débordement du Nil, et des bois d'orangers, d'Egypte, des pyramides. Nous étions assis tous deux sur un sofa oriental, je me croyais en Orient déjà, il porte le costume national, et un croissant de diamants sur la poitrine...

Le jeune hôte de lady Guest était, racontait-il lui-même, très déconcerté devant elle, et quoiqu'il s'ingénîât à lui être agréable en participant à ses travaux littéraires, il y avait comme une muraille entre elle et lui. Un jour, il lui avoua simplement com-

bien il était intimidé en sa présence. « Mon Dieu ! répondit-elle, on avait tant parlé de vous, que je vous jugeais différemment, maintenant, je vois que vous êtes comme tout le monde ». Cette douche mit le jeune Armoricaïn à l'aise (1).

La Villemarqué passa encore deux mois en Angleterre pour y puiser aux sources des bibliothèques qui devaient être la matière de ses futurs ouvrages : *Les Poèmes bretons du VI^e siècle*, *Merlin*, *les Romans de la Table Ronde*, etc. Sa dernière lettre porte la date du 6 mars 1839, il annonce son retour en France :

... Je finis ma lettre ici au moment de m'embarquer pour la France. Je devais avoir pour compagnon de voyage M. de Montalembert que le mauvais état de santé de sa mère a appelé ici. Mais après l'avoir vue se rétablir presque, il vient de la perdre subitement, et de repartir précipitamment pour Paris. Je regrette beaucoup sa compagnie, c'est un très aimable jeune homme ; il habitait en cet hôtel avec Rio et moi et j'ai fait à fond sa connaissance. J'en ai fait aussi une autre ; il n'y a rien de tel que l'exil ou l'éloignement de la patrie — ce qui est tout un — pour rapprocher les gens, c'est celle de M. A. de Vigny, que j'avais déjà vu plusieurs fois, mais sans qu'il parût me remarquer beaucoup. Enfin puisque je suis sur le chapitre des connaissances, il faut que je vous dise que j'ai fait celle d'un personnage très important : le prince Louis Bonaparte avec lequel j'ai passé une matinée chez un ami de M. Rio, M. Milnes, membre du Parlement.

*
**

Quelque temps après son retour en France, la Villemarqué adressa au Ministre de l'Instruction publique son *rapport sur la littérature du pays de Galles*... Dans ce rapport il étudie les compositions des bardes des premiers siècles de l'ère chrétienne, dont les plus anciennes sont attribuées à Taliésin, Merlin, Aneurin et Lywarhen. Tous ces bardes parlaient dans leurs chants la langue des anciens druides.

« Avant d'étudier cette langue et ces chants, ajoute l'auteur du mémoire, nous étions loin de leur supposer les caractères qu'il nous ont

(1) Lettre du 12 février 1839.

révélés : aussi notre surprise a-t-elle été grande en entendant parler aux bardes du VI^e siècle une langue jadis complète, mais déjà usée, appauvrie, portant toutes les traces d'une antique splendeur en ruine.

Dans son enthousiasme, le jeune barde n'hésitait pas à déclarer que la langue de Taliésin était exactement celle que parlent aujourd'hui les paysans de la Basse-Bretagne ; et voilà que les journaux de 1914 racontaient dernièrement que des soldats Gallois s'étant rencontrés avec leurs alliés les Français d'Armorique, avaient pu échanger entre eux quelques phrases en breton et en gallois et qu'ils s'étaient compris. Quoiqu'il en soit, les deux langues sont sœurs, et pour s'en convaincre, il suffit de lire *l'Essai sur l'Histoire de la langue bretonne* qui se trouve en tête du dictionnaire français-breton de Le Gonidec, où la Villemarqué a donné de nombreux exemples de la similitude des deux langues...

C'est donc avec raison que le barde écrivait dans son *Mémoire* cette phrase :

« Ce fut un moment bien solennel et dont le souvenir ne sortira jamais de notre mémoire que celui où l'un des Bretons d'Armorique conviés à la fête de famille que leur donnaient leurs frères de Cambrie, venant à entonner un chant de bienvenue, dans l'idiome de son pays, se vit compris et salué des applaudissements d'une foule en délire, soulevée tout entière comme par un effet électrique, aux accents d'une voix qu'ils reconnaissaient après treize cents ans ! »

Soixante ans plus tard (1), le marquis de l'Estourbeillon, alors député du Morbihan, accompagné d'un grand nombre de Bretons distingués, se rendit à l'Esteddfod Gallois tenu à Cardiff. — La France et la Bretagne y furent chaleureusement acclamées. D'importants discours y furent prononcés par lord Windsor, par le maire de Cardiff, par le comte Le Gonidec de Traissan, au nom de l'Association Bretonne, et par le comte Plunekett au nom des Irlandais.

Le député de Vannes se leva à son tour, pour remercier les

(1) Juillet 1899.

Gallois de leur bon accueil dans ce pays où « tout rappelle les souvenirs des héros et des saints qui créèrent notre pays d'Armorique et lui apportèrent sur bien des points, avec les premières lueurs de la civilisation, l'exemple de ces mâles vertus qui surent faire des Bretons une race héroïque. »

A la suite du banquet de Cardiff, la délégation bretonne (1) se rendit à Abergavenny où s'était tenu l'Esteddfod de 1838 rapporté plus haut. Lady Herbert reçut les distingués délégués Bretons dans son magnifique château de Llanover où déjà en 1838, la Villemarqué et ses compagnons avaient reçu le plus aimable accueil.

Dans son discours à lady Herbert, le marquis de l'Estourbeillon rappela « le culte filial que son ami vénéré, M. de la Villemarqué avait voué à notre chère Armorique. Passionné pour ses traditions, ajouta-t-il, pour ses usages et ses nobles institutions d'autrefois, pour la vie merveilleuse de nos vieux saints, dont chez vos ancêtres, Madame, il était venu étudier les légendes, il n'en pouvait parler sans une émotion profonde, lutte admirable d'inexprimable respect et d'impuissantes affections dans laquelle tout son cœur débordant de filiale tendresse, ses yeux même souvent mouillés de larmes ne pouvaient exprimer son immense et respectueux amour de la patrie. Comment près d'un tel maître ne pas avoir puisé de profitables enseignements ? Comment ne pas sans cesse brûler du désir de travailler de toute son âme à la conservation, à la résurrection, à la gloire de notre vieille race celtique » (2).

La Villemarqué fut chargé d'une seconde mission dans le pays de Galles en 1855.

L'objet de cette mission était de rechercher dans les bibliothèques et établissements publics d'Angleterre les manuscrits in-

téressant la littérature et l'histoire de nos départements de l'Ouest.

« Mes journées, écrivait-il, se passent au British Museum à lire et à transcrire des manuscrits... Je n'ai pas trouvé ce que je cherchais et j'ai trouvé mieux, mais par malheur le temps me manque... »

Il ne resta en effet que quelques jours en Angleterre. A son retour, il put cependant publier un important travail : les *notices* des principaux manuscrits des anciens Bretons avec *fac-simile* (1).

(1) Paris, 1856.

(1) Citons : MM. de l'Estourbeillon, Ch. Le Goffic, Le Gonidec de Traissan, député d'Ille-et-Vilaine, A. Le Bras, Bourgault-Ducoudray, J. Le Fustec, René Grivart, Jaffrenou, Vallée, L. Radiguet et plusieurs autres que nous voudrions nommer.

(2) *Les Bretons au Pays de Galles*, par Alain de Botmelas, extrait de la *Revue historique de l'Ouest*.

CHAPITRE IV

Le *Barzaz-Breiz*. — Première édition. — Table des matières écrite par la Dame du Plessix-Nizon. — Comparaison, mise au point. — Le cahier de recettes. — La Villemarqué consulte l'abbé de La Rue. — Les chansons, les noms des chanteurs et le lieu de leur demeure. — Les chanteurs sont morts. — Les chansons disparaissent, les airs demeurent. — Mais la trace des chanteurs n'a pas disparu. — Méthode du collectionneur. — Traduction en vers français, il y renonce. — Où a-t-il collectionné? — Comment chantait Yann en 1837. — Le grain et la paille. — Le but. — Lettre de Victor de l'Isle Adam. — Un peu de gloire. — Rapport de Fauriel. — Rapport de Guénin à M. de Salvandy. — La presse : Mac-Pherson. — Lettre de Chateaubriand. — Lamartine.

*
*
*

Ce livre est la voix des Bretons,
Une voix mâle et fière et douce, et sans pareille
Qu'elle enflamme nos cœurs et charme notre oreille
Toujours ! et relève nos fronts !

C'est en ces beaux termes que la Villemarqué offrait la sixième édition de son livre à l'un de ses fils...

Le *Barzaz-Breiz* tel que nous le présente sa dernière édition (1) diffère assez sensiblement du *Barzaz-Breiz* de 1839.

Les premiers *Chants populaires de la Bretagne* parurent en un seul petit volume sans nom d'auteur qui ne fut tiré, je crois, qu'à deux cents exemplaires et se vendait chez Delloy à Paris. L'auteur cachait son nom sous ce titre : le *Barde de Nizon* (2). Cette petite édition n'existe plus dans le commerce, mais elle

peut se trouver encore dans quelques bibliothèques particulières.

L'édition de 1839 fut imprimée chez Amédée Gratiot à Paris, et parut en deux volumes sous ce titre : *Chants populaires de la Bretagne recueillis et publiés avec une traduction française, des éclaircissements, des notes et les mélodies originales, par M. Th. de la Villemarqué*. Elle était précédée d'un préambule commençant par ces mots : « Les Rois, les Nobles, et le Clergé... » C'est à proprement parler la première édition (1).

Ceux qui auront entre les mains cette édition voudront bien jeter un coup d'œil sur la *table des matières* et la comparer avec celle que je donne plus loin, qui a été écrite toute entière de la main de M^{me} de la Villemarqué, la mère de l'auteur, qui les avait elle-même recueillies de la bouche des chanteurs. Si je la donne telle quelle avec toutes ses fautes d'orthographe, c'est pour répondre tout de suite à ceux qui auraient encore l'idée étrange que la Villemarqué aurait inventé les *Chants populaires de la Bretagne*. Ils sont rares ceux-là, et ce sont, ou des esprits superficiels qui ne sont pas au courant de la question, ou des adversaires systématiques préférant glorifier à leur manière un inventeur de génie en le traitant de mystificateur que d'admettre le simple génie du peuple qui les a créés.

Nous verrons plus tard les critiques, nous les examinerons. Mais ce qui doit être indiqué dès à présent, c'est que la Villemarqué n'a pas inventé et n'a pas pu inventer les *Chants populaires*.

Remarquons que c'est tout à fait au début du dix-neuvième siècle que les chansons ont été recueillies, puisque M^{me} de la Villemarqué est morte en 1847 et que son fils a publié ses premières chansons de 1837 à 1839. La presse à cette époque n'avait pas pénétré dans les campagnes bretonnes, les cabarets n'étaient pas semés partout comme aujourd'hui, et le service obligatoire pour tous n'avait pas encore, en rasant leurs cheveux, unifié la mentalité des jeunes paysans ; l'école surtout,

(1) Perrin et C^{ie}. Librairie académique (1923).

(2) « Collecteur. Bary-Nizon. Note manuscrite de l'auteur ».

(1) Elle était vendue chez Delloy, chez Crözef, chez Tachener et chez Charpentier. Déjà en 1837 dans l'*Echo de la Jeune France*, et la *Revue de Paris*, il avait intercalé quelques-uns de ses chants dans ses articles.

l'école obligatoire et laïque, n'avait pas essayé de détruire leurs croyances, leurs traditions, leur langue... Tout cela s'est fait depuis, peu à peu, sous la poussée de la vapeur et de la presse, les chants ont changé comme les mœurs, mais au début de ce siècle : « la race aux longs cheveux que rien ne peut dompter quand elle a dit : je veux ! pouvait dire aussi :

« Les chansons d'autrefois toujours nous les chantons (1). »

On les chantait, en effet, dans les campagnes bretonnes. C'est ainsi que la Dame du Plessix-Nizon avait entendu chanter (2) :

Le Meunier de Pont-Coat, par Anaïc le Breton de Kerigasul-Nizon.

La Fiancée en enfer, par Anaïc Olivier, loge Kerigasul-Nizon.

Prédiction de Guiclan, par Anaïc Le Breton, Kerigasul-Nizon.

La Gorigant, par Fanche Melan, Nizon le Kergos.

L'Enfant supposé, par Anaïc le Breton, Kerigasul-Nizon

Les Tailleurs et le nain, idem.

La Peste d'Elie (3), par Marie-Jeanne de Melven pauvre sans demeure.

Merlin, Merlin, (par) Anaïc le Breton ; Kerigasul-Nizon, ti-bine (ti-bihan) Kerigasul.

Heloïse, par Perrine Michelot, Trémalo-Nizon.

(Par le), père Michelot, Trémalo-Nizon, *les Grenouilles, les Vespres des* (4),

Le Retour d'Angleterre, par Anaïc le Breton, ti-bine Kerigasul.

L'Épouse du croisé, (par) Anaïc le Breton, ti-bine Kerigasul.

Le Rossignol, (par) une étrangère, je ne sais qui.

Les Trois moines rouges (5), par Marie-Jeanne Taëron du bourg de Nizon.

(1) Brizeux, à la fin du Poème de *Marie*.

(2) Nous respectons autant que possible les fautes d'orthographe. Le lecteur se rappellera que l'enfance de M^{me} de la Villemarqué avait été traversée par les drames de la Révolution, et son instruction forcément un peu négligée. (V. chapitre I^{er}). (Cf. *Barzaz-Bréiz*, éd. de 1839, Table des matières).

(3) d'Elliant ; Melgren, gros bourg assez rapproché d'Elliant.

(4) Ce chant ne se trouve pas dans la première édition, déjà la Villemarqué en avait connaissance, mais devant la difficulté de l'interprétation, il remit à plus tard sa publication. V. 6^e édition, pp. 1 et suiv. ; ar Rannou. Lire l'argument.

(5) Ce chant est évidemment, *Les Templiers*. Edition de 1839, 1^{er} volume, p. 159.

Le baron Jousse (sic) (par) Marie-Jeanne Penquerh, de Pen nan ros.

Le Frère de lait (par) Anaïc le Breton, ti-bine Kerigasul-Nizon.

Les Breis, donné par je ne sais qui.

Azenor la pâle, (par) Perine Picarde de Kerhuile.

Un Siège de Quimgand, (par un) inconnu.

Le Carnaval de Rosporden, (par une) inconnue.

Rustephan, (par) Catel Rouat, du bourg de Nizon (1).

Notre-dame-du-Folgouat, (par) la même du bourg.

Fontenelle, (par) Anaïc le Breton de ti-bine Kigasule.

Le Marquis de Querand, (par) maire, (sic) le Brice de loge daille Nizon.

leritierre de Keroulaz, (par) Marie-Jeanne Gam du Kergos en Nizon.

M. de Nevet, (par) un étranger.

L'Horpheline de Lanion, (par) un étranger.

Les Laboureurs, (par) Ivon Peron, de Lustuminy-Nizon.

Ianic Scolan, (par une) inconnue.

Pardon de saint Fiacre, (par une) inconnue.

Le Prêtre exilé, fait (2) (par) M. Nouri, recteur de Bignan.

Les Chouans, (par un) inconnu.

Jean Marec, fait par Louis Guivarch, autrement louis le boiteux, ti nai nen hudic Nizon (sic) ? (3).

Les chants de nocés et du printemps sont presque tous d'Anaïc Olivier de Kigasul-Nizon.

Chant : *Setu erüe e amser vert* (4) (sic)

Setu erue mis mei.

(1) Le bourg de Nizon est situé à environ cinq cents mètres des ruines du château de Rustephan, bien connues de tous les touristes et des archéologues. Consultez sur Rustephan le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome XIV, pp. 29 et suiv. On aperçoit ces ruines du chemin de fer départemental de Pont-Aven à Concarneau. C. f. Geneviève de Rustéfan, p. 266, 6^e édition.

(2) Ici elle connaît l'auteur même du chant, elle l'indique.

(3) Même remarque, ti nai (?) pour ti nevez (maison neuve).

(4) C'est évidemment *gaër* de *kaer* beau ; le chanteur avait mal prononcé ; et la dame de Nizon avait estropié le mot sans réflexion. — Eunn amzer *gaër* veut dire : un beau temps : voilà arrivé le beau temps.

Voilà le beau temps, voilà le mois de mai, les fleurs ont une bonne odeur, les oiseaux chantent gais, chanté par Anaïc Olivier.

Le Courtil, le Jardin, la Pomme, la Suture, (par) la même Anaïc Olivier.

Ici se termine la première *Table des matières*.

Citons encore ça et là.

Le Marquis de rohan qui jette sa femme par la fenêtre, chanté par Marie Tangui de Kerlan, en Nevez, il y a 64 ans.

Les Miroirs d'argent, chanté par Marie Tangui, de Kerlan.

Vêpres des grenouilles, chanté par Pierre Bras de Trémalo-Nizon.

Le Marquis de Pont-calech et M. de Pontquer qui tue son fils aîné pour rendre son mineur aîné, chanté par Annette Le Moine, de la paroisse de beusi, près berné, en Vannes (1).

Aussi riche que le Marquis de Pont-calech, chanté par peine quéguen (2) de Kergutulic-Nizon.

Marie Mancon, ou La plus belle aussi des 5 étoiles, chanté par Marie Jeanne penquerch du penanros Nizon.

La rose blanche appelée Marie, chantée par Marie, femme du père Naviner du Haut-Bois.

Les Miroirs d'argent, chantés devant moi en 1780 (4), par Marie Tangui de Lustuminy en Nizon.

Cette femme aurait 124 à présent (5).

Les Ironnelles, elles passent pour être faites par Anaïc Penven de Ker-nonen-Nizon.

(1) Contrefaçon évidente de la mort du marquis de Pontcalec, chantée par une chanteuse ambulante qui avait probablement mêlé deux chants ensemble, sans comprendre elle-même ce qu'elle chantait.

(2) C'est évidemment Perrine Guégen.

(3) Ce grand village est à une petite distance du bourg de Nevez.

(4) M^{me} de la Villemarqué pouvait en effet se rappeler avoir entendu ce chant dans sa petite enfance, elle avait quatre ans en 1780; il peut aussi y avoir une petite erreur de date; cependant le renseignement est très précis, elle le tient peut-être de Marie Tanque de Kerlan qui a aussi chanté les miroirs. V. plus haut.

(5) Cette remarque est de M^{me} de la Villemarqué.

L'Aire Neuve, composé par Ive Peron de Lustumini-Nizon.

Fête des morts, Heleine Olivier du Plessix-Nizon.

La Croix du Chemin, la Cheminée de ma maîtresse, chantées par Anaïc Olivier Nizon.

Enfer, Paradis, chantés par des pauvres sans demeure.

Nous n'avons pas trouvé cette table des matières dans le cahier de recettes dont parle la Villemarqué dans sa préface (1). Ce cahier ou plutôt ce livre se composait d'une série de cahiers cousus ensemble et réunis en un seul volume de vingt centimètres sur dix. C'est une collection de recettes de médecine copiées un peu partout. Ce volume se compose de 324 pages; mais il devait y en avoir davantage, car à la page 324 on trouve un renvoi à la page 326 qui n'existe plus. Les chansons se trouvaient sans doute à la fin. Un débris de chanson bretonne se trouve encore à la dernière page, mais c'est écrit dans un jargon qui ne présente pas d'intérêt. Le jeune Théodore avait dû s'emparer de ce livre et en détacher tout ce qui pouvait l'aider dans ses premières recherches.

C'est sans doute alors qu'il écrivit à l'abbé de la Rue, l'auteur des *Essais historiques sur les Bardes* (2) qui venaient de paraître, pour lui demander son avis. La Villemarqué avait alors 19 ans: très épris de la littérature bardique, il avait besoin d'un guide sûr, à qui s'adresser?... Son père ne paraissait guère s'intéresser à ce genre de littérature, sa mère soignait les pauvres à l'aide de son livre de recettes, et se faisait payer quelquefois en chansons; elle laissa son fils s'emparer de son trésor, et ce fut elle probablement qui l'engagea à écrire à l'abbé de la Rue: nous n'avons pas cette lettre, mais la réponse suffit: voici la lettre (3) de ce bon vieillard qui avait alors 83 ans.

(1) B. B. 6^e Ed. p. IV.

(2) 3 vol. in. 8^e.

Beaucoup de lecteurs trouveront sans doute ces détails un peu minutieux, mais d'autres plus sceptiques ou plus curieux de la genèse du B. B. nous sauront gré d'avoir été précis.

(3) Archives de famille.

A MONSIEUR

MONSIEUR DE LA VILLEMARQUÉ
rue de Garancières, n° 3

à Paris.

Ici le timbre
du 26 décembre
1834.Ici le timbre de
la poste. Caen
25 décembre.

« J'ai fait vraiment, Monsieur, un tour de force extraordinaire en m'avisant d'écrire sur vos Bardes armoricains et sur leurs ouvrages, quand je n'avais pas une seule ligne de leur poésie dans leur langue, et quand leur langue même m'était inconnue. Mais c'est en faisant des recherches sur nos poètes du moyen âge et trouvant que souvent ils mentionnaient les *Lais Bretons* que je pris le parti de faire des notes sur ce genre de poésie, à mesure que je les trouvais cités dans les manuscrits que je parcourais, et c'est d'après l'ensemble de mes notes que je pris le parti d'écrire sur un sujet aussi inconnu.

« A deux premières éditions de ce travail, je viens de publier une troisième dans l'ouvrage que je viens de donner au public en trois volumes in-8 sous le titre d'*Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo normands*. J'ai un peu retouché l'article des Bardes, mais dans le 2^e et le 3^e volumes, vous trouverez encore beaucoup de renseignements sur ces poètes et leurs ouvrages, surtout dans les articles qui traitent de la Table Ronde. C'est là où j'ai inséré tout ce que je puis savoir sur la matière pour laquelle vous me faites l'honneur de me consulter. Ne me demandez pas des guides pour votre travail, je n'en connais pas. C'est le hasard qui dans mes longues recherches m'a fourni toutes les notions que vous trouverez dans mon dernier ouvrage, et je vous conseille d'en lire soigneusement tous les articles.

« Quant au produit de vos recherches, c'est à vous, Monsieur, d'examiner l'âge et l'authenticité des monumens que vous avez pu découvrir, et de les faire valoir d'après une critique sage et sans esprit de localité ; mais je ne puis rien vous dire sur ce que vous avez pu recueillir, puisque je ne le connais pas ; mais si vous avez la bonté de me dire la nature et l'ensemble du travail que vous méditez, je pourrai vous dire franchement ce que je penserai.

J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, monsieur, votre très humble et très obt (*sic*) serviteur. »

L'abbé DE LA RUE.

Caen, 24 décembre 1834.

« Pardonnez ce griffonnage d'une main de 83 ans. »

Nous avons donné cette lettre tout entière, parce qu'elle nous prouve que le futur auteur des *Chants populaires de la Bretagne* se préparait déjà à ses travaux littéraires, et qu'il avait entre les mains la mine d'où il allait extraire ses diamants ; mais il croyait que d'autres plus expérimentés que lui la connaissaient ; hélas ! les poésies bretonnes étaient tombées dans l'oubli ; l'abbé de la Rue ne possédait pas une seule ligne de ces poésies en breton ; le jeune homme ne fut guère plus avancé : « Je ne puis rien vous dire sur ce que vous avez pu recueillir, puisque je ne le connais pas. »

Le jeune Nizonnais (1) alors à Paris, comme on le voit, se décida sans doute à envoyer au vieillard les pages qui devaient l'éclairer. On était, je le répète en 1834, et ce n'est qu'en 1835 que l'on trouve des notes de chants bretons écrits par Théodore de la Villemarqué lui-même, et réunies dans un carnet (2).

Il est évident qu'il a tout simplement pris la première table des matières et qu'il en a fait celle de sa première édition des *Chants populaires* : Ils sont placés dans le même ordre. Il se mit donc à parcourir d'abord les paroisses des environs pour recueillir à nouveau les chansons avec leurs variantes, et il les publia plus tard avec quelques retouches absolument nécessaires.

Si jamais quelques-uns de ceux qui nous feront l'honneur de lire ces pages parcourent les environs de Pont-Aven, nous les engageons à se faire indiquer les villages de Pen-an-roz, de Lustuminy, du Haut-Bois, de Kerigazul, du Kergos, en Nizon ; de Kernonen et de Kerlan, en Nével... d'où partaient ces chants populaires ; ils pourront se dire qu'il y a eu par là de pauvres gens qui les chantaient à la Dame du Plessix-Nizon pour la remercier de ses soins. Mais qu'ils ne les recherchent pas, ils ne les trouveraient plus. Les airs seulement sont restés : le clergé s'en est quelquefois emparé pour les adapter à des

(1) La 1^{re} édition des *Chants populaires* parut sous un pseudonyme : *Le barde de Nizon*. c. f. plus haut, p. 61.

(2) Voir aux annexes : Notes manuscrites de la Villemarqué.

cantiques que l'on chante dans les pèlerinages, comme l'air de *Lez-Breiz*, la *Marche d'Arthur*, etc.

Quant aux chants, ils ont presque complètement disparu comme les chanteurs. C'étaient déjà au temps de la jeunesse de la Villemarqué de vieilles gens, et la Dame du Plessix, on l'a vu, cite même une vieille femme qui chantait en 1780 les *Miroirs d'argent*.

Les autres s'en allaient aussi pour ne plus revenir.

« Vos chanteuses meurent, écrivait-elle à son fils, Jacquette de Saint-Maudé est morte, la bonne femme Le Breton *baste mal* (sic). Je vous ramasse des antiquités et vais faire venir celle de Saint-Ségalle : adieu, mon très cher enfant, je vous aime et vous embrasse tendrement, ménagez bien votre âme et votre corps.

« J'ai parlé au vicaire de Dirignon ; plusieurs personnes ont donné de l'argent pour trouver Guiclan (1). »

Si la vieille qui avait chanté en 1780 les *Miroirs d'argent*, n'avait pas laissé d'élève, si Jacquette de Saint-Maudé était morte sans héritiers de son talent de chanteuse populaire, si les autres témoins étaient morts comme l'écrivait la Dame du Plessix, tout cela aurait disparu sans le génie de la Villemarqué qui, comprenant ce que la Bretagne et ce que lui-même devait à cette mère aussi intelligente que bonne, réunit tous ces matériaux pour en faire la première édition des *Chants populaires*.

Cependant toute trace de ses chanteurs n'est pas perdue dans la commune de Nizon, et grâce à l'obligeance de la nièce de l'auteur qui m'excusera de la nommer ici, M^{me} de la Villemarqué (2), nous avons pu obtenir les renseignements suivants.

« J'ai connu personnellement, écrivait-elle, la vieille Annaïk Le Breton, de Kerigasul morte il y a une vingtaine d'années, et je me souviens très bien avoir entendu mon père dire qu'elle était une des chanteuses de mon oncle. Sa fille unique existe toujours.

(1) Gwen c'hlan (*Barzaz-Breiz*, 6^e édition) composa en l'honneur de sa patrie de nombreux chants d'éloge, dont une copie se conservait encore au XVIII^e siècle dans l'abbaye de Landevennek. On ne pouvait plus la retrouver, de là ces recherches.

(2) Février 1907.

On se rappelle que Fanehe Melan chanta la *Korrigan*, ce nom de Melan était un nom de baptême. « Melan Droal vint de Moëlan (1) se fixer au village du Kergos en Nizon, et Saint-Mélan est, paraît-il, un des saints patrons de la paroisse de Moëlan. On prit l'habitude de ne désigner cette famille que sous le nom de *Melan*.

Perrine Michelol chanta *Héloïse*, elle était de Trémalo Nizon. Les membres de cette famille étaient venus de Névez se fixer à Nizon comme fermiers ; actuellement il en existe encore : ce fut le Père Michelot qui chanta les fameuses *Gousperou ar Raned* ; *Vêpres des Grenouilles* suivant les uns, *Séries*, suivant les autres, qui ont fait couler tant d'encre.

Marie-Jeanne Taeron, qui chanta les *Trois moines rouges* appartenait bien à une famille du bourg de Nizon, mais d'après mes renseignements, il n'en resterait pas de trace actuellement.

Marie-Jeanne Penquec'h de Pen-an-roz chanta le *Baron de Joioz* ; Il existe encore actuellement des membres de cette famille à Nizon. C'est même Clémence Penquec'h qui a fourni les renseignements donnés plus haut sur le nom de Melan.

Marie-Jeanne Penquec'h était sa mère, une Droal de la famille de « Melan ». Droal du village du Kergos « contrairement à l'usage du pays qui fait conserver aux femmes leur nom de jeune fille ; on la désignait sous le nom de son mari, un Penquec'h.

Catelle Roat, une vieille femme longue et mince comme une belette, habitait au bourg de Nizon dans une petite maison dépendant du manoir.

Le nom de Marie Le Bris de Loge Daille, maison qui existe encore, mais qui n'était autrefois qu'une loge ouverte à tous les vents, est connu dans la commune, ainsi que celui de Perrine Picarde. Le nom de la famille Tanguy de Lustumini n'est pas non plus oublié.

Yvon Péron, aussi de Lustumini-Nizon, chanta les *Laboureurs*. C'est une famille d'importants et honorables propriétaires dont la descendance est toujours fixée à Nizon. Une des filles de cette famille, Clémence Péron, était aussi une des chanteuses de la Villemarqué ; elle avait épousé, nous a-t-on dit, un meunier de Pont-Aven et est morte récemment à Quimperlé.

Louis Guiwac'h chanta *Yann Marrec*.

La famille de ce Loïs Guiwac'h existe encore.

Nul ne peut contester que c'est à Loïs Guiwac'h dit Loïs Cam, qu'il faut attribuer la ballade de Yann Marrec « *Une bonne leçon* (2). »

Anna Penven, femme Gourlaouenn et Marie-Jeanne Mestric, femme

(1) Moëlan, à 14 kilomètres environ de Nizon.

(2) V. *Barzaz-Breiz*, 1^{re} édition, p. XIX de l'Introduction.

Carouer sont, avec *Clémence Péron* déjà nommée, l'auteur des *Hirondelles* :

« Leur mémoire était, dit-on, fort ornée ; une petite haie d'aubépine, celle-là même dont il est question, existe toujours et a survécu aux auteurs de la poésie.

« Le meunier de *Poncoat* n'est plus connu, du moins des personnes auxquelles j'en ai parlé, pas plus que *l'Enfant supposé*, mais *Clémence Penquec'h* se souvient très bien de :

la Fiancée de Satan
la Prédiction de Guiclan
du Korrigan,
de la Peste d'Elliant,

et m'a chanté de plus quelques couplets du *baron de Joioz* et d'*Azenor la Pâle* (1). »

Dans la masse des poésies populaires entendues ou recueillies par la Villemarqué, il y aurait eu matière à plusieurs volumes, quoi d'étonnant si d'autres collectionneurs ont trouvé beaucoup à glaner un demi-siècle plus tard. Les temps avaient changé ; M^{me} de la Villemarqué avait recueilli autour d'elle l'héritage des siècles passés que la Révolution n'avait pu encore détruire, et elle s'était trouvée en face de poésies populaires qui conservaient encore le cachet de leur origine.

Son fils n'avait jamais appris la musique, mais il avait l'oreille très juste, et avec sa patience et sa ténacité bien connues, il se faisait chanter un air jusqu'à ce qu'il ne pût l'oublier. Ses enfants et ses amis l'ont vu à l'œuvre, car toute sa vie son oreille a été tenue en éveil par toute chanson qui la frappait, et il faut convenir qu'il chantait juste et sans varier l'air qu'il avait entendu.

Pour avoir des textes aussi complets et aussi irréprochables que possible, il se les faisait chanter souvent jusqu'à quinze et vingt fois.

Quand il publia son préambule en 1839, il était loin de prévoir les critiques dont son ouvrage a été l'objet trente ans plus tard. Et cependant plein de l'enthousiasme qui le caractérisait,

à peine âgé de 24 ans, sans défiance et sans crainte, il écrivait parlant de lui-même :

« La seule licence que [le collectionneur] puisse se permettre est de substituer à certaines expressions vicieuses, à certaines strophes moins poétiques de cette version, les stances, les vers ou les mots correspondants des autres leçons (1).

Dans un cahier de notes manuscrites relevées par l'auteur des *Chants populaires*, vers 1847, je relève cette page.

« *Collection de chansons* ».

« Je suis arrivé trop tard ; il y a quarante ans dans la forêt du Bois-berthelot, il y avait des sabotiers, bandes organisées qui chantaient toute l'histoire de Bretagne, en vers : la défaite des Maures par Charles-Magne ou Martel, le siège de Pestivien par Dugwesclin ; les aventures d'une dame enlevée par les Anglais assiégeant Gwengamp ou Rostrenen, toute l'histoire de *Merlin*, etc., tout *Lesbreiz*. Maintenant les bois sont coupés, les sabotiers ont disparu comme les oiseaux ; et les jeunes gens et les vieillards vous répondent : dans notre enfance nos mères nous ont bercé avec tel refrain d'un chant héroïque... Le costume aussi n'est plus porté que par les vieillards, les jeunes gens portent d'ignobles collets de chemise montant jusqu'aux oreilles. »

Et les notes continuent sans transition quelques lignes plus loin :

« *Chansons à Poullaonen*. — Arrivé au milieu des femmes qui chantent. J'écoute et j'écris. L'une, jeune fille de 17 ans, rose, blanche et fraîche, figure rondelette, dents d'ivoire, timbre argentin ; les autres reprenaient strophe par strophe, deux vers par deux vers avec une mesure parfaite... »

C'est ainsi que la Villemarqué recueillait ses chansons. Sauf quelques essais de traduction en vers français qui figurent à la fin des premières éditions, il les traduisit en prose ; il se sentit impuissant à les rendre en rimes françaises, et d'après le conseil de son ami Aurélien de Courson, il y renonça ; c'est que ces chants étaient l'œuvre du génie populaire et non la sienne. Il fallait les rendre dans leur pureté primitive ; son *Barzaz-Breiz* est un

(1) C. f. sur tous ces détails la *Table des matières* citée plus haut.

(1) *Préambule*, p. IV, édition de 1889.

tableau chargé des plus riches couleurs, un peu orné peut-être, mais ressemblant. L'âme de la Bretagne y parle dans ce qu'elle a de plus pur, de plus poétique et de plus harmonieux.

Mais laissons ces considérations ; l'auteur lui-même était loin de penser qu'il publiait ces chants surtout les plus anciens dans leur pureté originale : « Ils ont dû, écrivait-il, éprouver en traversant les siècles bien des altérations ; s'il a tâché, autant qu'il a pu, d'en retrouver les versions primitives en se les faisant répéter souvent jusqu'à quinze et vingt fois, par des personnes différentes, il n'ose se flatter d'y avoir toujours réussi. Il n'a pas non plus la prétention de les donner dans le dialecte où ils ont été composés, ils ont dû subir sous ce rapport autant de variations qu'ils ont parcouru de pays et de siècles, et sont actuellement chantés dans nos divers idiomes modernes. Pour l'intelligence des plus anciens textes que les chanteurs souvent ne comprennent pas eux-mêmes en entier, il s'est servi de glossaires gallois, irlandais et bretons (1). »

D'après ce qui précède on pourrait croire que la Villemarqué avait borné ses recherches à la région qu'il habitait, c'est-à-dire aux environs du Plessix-Nizon. Ce serait une erreur ; dès qu'il comprit l'importance des trouvailles faites par sa mère qui, comme elle le disait, lui ramassait des antiquités, il se mit à voyager (2) et à correspondre avec les Bretons les mieux placés pour lui fournir des documents.

Voici par exemple une lettre du 8 janvier 1836 adressée par un prêtre de Dirinon à M. le Recteur de Plouescat qui sans doute, de la part de la Villemarqué, lui avait demandé s'il possédait les poésies de Guenç'hlan.

« Le retard que j'ai mis à répondre à votre lettre vous aura sans doute fait penser que je ne possédais pas réellement les poésies de notre ancien barde Guin-Clan (sic). Je puis vous assurer que jamais notre

(1) Notice au Comité littéraire des Travaux historiques sur les Chants populaires de Bretagne, 1839.

(2) C'est sur le dos d'un petit cheval d'Ouessant dont la famille a gardé le souvenir qu'il fit une partie de ses voyages.

fabrique n'a possédé ce fameux manuscrit, et tout ce que les journaux ont débité à ce sujet n'est qu'un tissu d'erreurs. On a confondu la vie de sainte Nonne, patronne de la paroisse avec les œuvres de votre ancien compatriote. Je vous avoue que j'aurais été assez curieux de les voir, et je me serais fait un plaisir de les communiquer à mes anciennes connaissances, mais il paraît que le destin a voulu me priver de ce doux plaisir... »

En voici une autre de 1837 adressée à Théodore de la Villemarqué au Plessix.

J'ai l'honneur de vous remettre les vers écrits pour vous sous la dictée du pauvre Yan, sa présence en cette circonstance avait pour moi quelque chose de grave, car je comprenais qu'il accomplissait un acte solennel. Des larmes coulaient sur ses joues, et l'homme respectable apparaissait au travers de ses haillons...

Lorsque je lui ai observé que les mots français se trouvaient en grand nombre dans ses vers, il a répondu : « Intentet avalc'h int par tout..., an autro a redresso ane » (sic). « Il y en a un peu partout, Monsieur arrangera cela. »

Et quand j'ai ajouté que je regardais les corrections comme très importantes, et donné mes raisons il a repris : « Allas ! ne ve quet ezet d'ober ze. Hélas ! ce ne serait pas facile à faire ». Il regarde au reste ces mots comme bretons, les meilleures raisons semblent ne pouvoir le convaincre du contraire, et il laissait percer le désir, s'il livrait à l'impression cette dernière production, de les faire reparaitre, et cela, disait-il, pour être mieux compris, c'est à peine si j'ose me flatter d'avoir réussi à l'en dissuader.

« J'ai pris sur le bâton entaillé (1) dont se sert l'Homère des foires et pardons les renseignements les plus minutieux. Sa réponse à toutes mes questions a été que son seul but en s'en servant est de fixer dans sa mémoire au moyen des coches le nombre des strophes qu'il compose.

Cette lettre intéressante explique très bien la nécessité où se trouva la Villemarqué de corriger certaines expressions absolument françaises des chanteurs populaires.

Elle était suivie d'un gwern émaillé à chaque vers de mots français habillés en breton, tels que *commancez, sujet, rimet*.

(1) Cf. Barzaz-Breiz, Introduction, p. XL, 6^e édition.

A coup sûr, si la Villemarqué s'était donné la peine de publier ce gwern qui n'a pas moins de vingt couplets, il aurait cherché d'autres versions, et il aurait bien fait. Mais on était en 1837, et déjà la mine qu'il exploitait était assez féconde pour lui permettre de choisir et de séparer le grain de la paille (1).

A propos d'une ballade qu'il recherchait, voilà ce que Victor de l'Isle Adam lui mandait à la même date.

Brest, juillet 1837.

« L'aimable lettre dont vous m'avez honoré m'a fait d'autant plus de plaisir qu'elle m'a convaincu qu'il se trouvait encore dans notre Bretagne un homme dont le cœur battait pour elle. Je me serais trouvé bien heureux, Monsieur, de pouvoir vous procurer la ballade que vous me demandez et qui, je crois, contient 30 à 40 couplets.

« Malheureusement elle n'est plus en mon pouvoir, et le peu que ma mémoire en a gardé est probablement ce que vous connaissez déjà. Je ne perds cependant pas tout espoir de vous rendre le service que vous réclamez de moi. La chanson existe dans le pays...

« Votre but est noble, Monsieur, et je me trouvais fier d'y concourir : rappeler les nobles sentiments des ancêtres, c'est faire grandir les enfants...

« Puisque vous écrivez sur la Bretagne, faites-la grande et noble... sauvage, rude si vous le voulez, mais toujours nerveuse, herculéenne, aux formes athlétiques aux caractères indomptables. Nos bruyères sont stériles, faites-la pauvre ; nos églises sont ornées et remplies de peuples, faites-la religieuse... »

La faire grande, la faire noble, la faire religieuse : triple idéal que les chanteurs populaires dont la Villemarqué a conservé les chants ont livré à la postérité, sans se douter de la gloire que leur conservation allait procurer au jeune collectionneur.

Elle ne se fit pas attendre : alors que la littérature réserve souvent ses lauriers aux fronts déjà ridés par l'étude et par l'âge, la Villemarqué, à peine âgé de 23 ans, recevait déjà du *Comité historique de la langue et de la littérature française* ce témoignage flatteur :

(1) Si aujourd'hui, nos écrivains bretons écrivent correctement, c'est à Le Gonidec et la Villemarqué qu'on le doit surtout.

Séance du 26 mai 1838.

M. Fauriel fait un rapport sur les chants populaires de la Bretagne recueillis par M. de la Villemarqué. M. Fauriel juge fort remarquables ces poésies dont l'authenticité ne lui paraît nullement suspecte ; elles sont remplies de traditions historiques et mythologiques, et l'ancienne langue des Bretons y est conservée dans un état de pureté que l'on ne soupçonnait pas. M. Fauriel désire vivement que cette publication se fasse sous les auspices du Comité (p. 27 et 28).

Dans son rapport (1) à M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, sur les travaux du *Comité historique de la langue et de la littérature française*, Génin, secrétaire du premier comité historique, s'exprimait ainsi à l'occasion des chants populaires de la Bretagne.

« Si le Comité acceptait ce travail qui sort du cercle dans lequel il renferme ses recherches habituelles, ce serait uniquement pour ne pas laisser perdre, faute d'appui, un recueil d'une grande valeur, en supposant bien authentiques les poésies dont il se compose, et dont plusieurs, dit M. de la Villemarqué, remontent au V^e et au VI^e siècle. Mais en tombant d'accord du mérite littéraire de ces chants, on a fait remarquer l'extrême difficulté, l'impossibilité même d'en constater la date, l'origine, ce qui est le point essentiel, et combien il serait fâcheux pour le Comité de couvrir de son crédit la fraude de quelque Mac-Pherson inconnu.

En conséquence M. Nodier a été prié de vouloir bien se réunir à M. Fauriel pour l'examen des poésies bretonnes. L'interruption des séances du Comité n'a pas encore permis de connaître le résultat de cet examen (2). »

On voit que, si Fauriel n'exprimait aucun doute sur l'authenticité des *Chants populaires de la Bretagne*, le comité au contraire, par l'organe de son rapporteur, manifestait une certaine défiance à l'égard de cette publication et confiait à Fauriel et à Nodier un examen plus approfondi des poésies bretonnes.

(1) 1^{er} décembre 1838.

(2) Le Comité avait sans doute été victime, peu d'années avant, de la publication des poésies populaires slaves et dalmates d'H^{te} Waglanovitch, auteur et œuvres inventés de toutes pièces, et qui avait trompé la lourde science allemande. De là cette circonspection exagérée.

Pendant que ces savants se livrent à l'examen des *Chants populaires*, jetons un coup d'œil sur la *Presse* de cette époque :

« Qui ne s'est laissé raconter, écrivait plaisamment la *Gazette de France*, la mystification que l'on fit subir à ce pauvre Poinciset, le ridicule souffre douleur des loustics littéraires de ce XVIII^e siècle si mystifiant en tout ? Dans l'espoir d'être nommé ambassadeur en Angleterre, et croyant sincèrement apprendre la langue anglaise, ne se mit-il pas avec fureur à l'étude... du *Bas-Breton*...

Le chroniqueur, sans insister sur les mésaventures de Poinciset, continuait ainsi :

« M. Th. de la Villemarqué qui vient de découvrir un trésor de poésie dans le patois barbare dont l'étude avait été infligée à Poinciset, nous prouve en recueillant les *Chants populaires de la Bretagne*, qu'un poète pouvait être plus mal adressé. Il est heureux, du reste, pour la Muse de l'Armorique, que ce nouvel Ovide, exilé en esprit par l'étude dans ces déserts sauvages, n'ait pas eu l'idée de cueillir les fleurs que la poésie y a semées avec abondance. Quel joli bouquet il en eût fait ; comme tout cela serait devenu mignard et coquet sous sa main ; que de grâces, que d'esprit il y eût ajouté ; de quel beau nœud de rubans rococo il l'eût enjolivé, et comme Boucher se fût empressé de le placer au corset de ses bergères, et M^{me} de Pompadour dans ses beaux vases de Chine?... »

La Muse populaire de la Bretagne était tout autre.

« On voit, disait le chroniqueur, qu'il n'y a aucun rapport entre elle et la poésie du XVIII^e siècle, et qu'il était de son intérêt pour se faire comprendre et aimer d'attendre le retour des esprits aux choses vraies, morales et sérieuses. Nous en sommes venus à ce degré d'ennui, de fatigue et de dégoût qui doit prendre le touriste, après qu'il s'est épuisé à chercher partout ailleurs qu'en son pays des sites à admirer ; nous ne voulons plus faire un pas hors de nos foyers, et nous nous sommes enfin demandé si nous n'avions pas à nos côtés cette poésie qu'on s'était habitué à chercher si loin. La France littéraire, fatiguée de ses excursions, revient comme l'enfant prodigue à ses richesses héréditaires trop longtemps négligées ; elle a reçu avec orgueil les palmes lyriques du troubadour provençal, les lauriers épiques du trouvère français, et nul doute qu'elle n'accueille pas d'un gracieux sourire la Muse bretonne, quand, conduite par M. de la Villemarqué, celle-ci vient à son tour poser timidement à ses pieds sa couronne de fleurs sauvages. »

On ne pouvait mieux dire.

La France littéraire accueillit la Muse bretonne par un « gracieux sourire », et après un long et mur examen, l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, et l'Académie Française décernèrent aux *Chants populaires* l'une en 1846, l'autre en 1847, un des prix fondés par M. de Monthyon.

Cependant le mot de *Mac-Pherson moderne* jeté avec défiance par le secrétaire du *Comité historique* avait été entendu, certains l'avaient répété, un critique allait jusqu'à dire que Chateaubriand l'avait fait sien ; ce qui valut au jeune admirateur du « vieux patriarche de génie », comme il l'avait appelé, cette réponse élogieuse, qui fut reproduite par les journaux :

Paris, le 29 mai 1840.

Non, Monsieur, je n'ai point parlé des Mac-Pherson modernes, à propos de vos chants populaires de la Bretagne : Je vous estime trop, j'aime trop notre patrie pour avoir le moindre doute sur l'authenticité de ces chants. Quand vous serez aussi aguerri que moi *aux fonctions de la Littérature*, vous ne vous laisserez pas décourager par la critique, et vous continuerez en paix vos beaux et intéressants travaux.

Je suis, Monsieur, avec mon dévouement accoutumé et l'attachement sincère d'un compatriote,

Votre etc.,

« CHATEAUBRIAND. »

Cette lettre n'était-elle pas aussi un gracieux sourire de la France littéraire et d'un compatriote ?

Lamartine lui souriait aussi :

« Je rends grâce à la maladie, disait-il, puisqu'elle m'a donné le loisir. Ce loisir m'a permis de lire déjà un volume de vos admirables poésies. Je ne croyais pas à la poésie populaire, si ce n'est sous le soleil ionien ou sous le brouillard calédonien. Vous m'en consolez en faisant briller ses plus naïfs et ses plus énergiques rayons sur les grèves de votre Bretagne. »

Nous ne pouvons citer ici les lettres et les articles si nombreux que nous avons sous les yeux et qui vinrent saluer l'apparition

des chants bretons ; ce serait fatiguer le lecteur. Pouvons-nous cependant passer sous silence cette appréciation de George Sand adressée à l'éditeur des chants Bretons. Plus tard elle s'enflamma, devant le *Tribut de Nominoë*, d'un tel enthousiasme que M. de Kerdrel lui-même y trouvait de l'exagération.

« C'est un excellent travail, écrivait-elle, déjà que la classification et l'explication de tant de chefs-d'œuvre inconnus à nos classes lettrées. Ce sont là d'inimitables modèles bien utiles pourtant à étudier, car ils retrempent l'esprit dans des sources pures et fortes. Voici une lecture qui compte parmi les plus rares et les plus vives satisfactions de ce genre que j'ai goûtées. »

« *Le Tribut de Nominoë*, écrivait-elle ailleurs, est un poème de cent quarante vers plus grand que *l'Iliade*, plus complet, plus beau, plus parfait qu'aucun chef-d'œuvre sorti de l'esprit humain, qu'est-ce donc, ajoutait-elle, après avoir admiré « les diamants du *Barzaz-Breiz*, qu'est-ce donc que cette race armoricaine qui s'est nourrie depuis le druidisme jusqu'à la chouannerie d'une telle moelle ? Nous la savions bien forte et bien fière, mais pas grande à ce point, avant qu'elle eut chanté à nos oreilles ; génie épique, dramatique, amoureux, guerrier, tendre, triste, sombre, moqueur, tout est là !... (1). »

(1) La Filleule.

CHAPITRE V

LES AMIS DU BARDE

Pol et Alfred de Courcy. — Aurélien de Courson. — Audren de Kerdrel. — Leurs lettres. — Gwinclan. — Critiques de Courson et ses conseils. — Lettres de Brizeux. — Admiration de la Villemarqué pour l'auteur de « Marie ».

Il nous semble qu'au lieu de rechercher plus longuement quelle fut l'impression du grand monde littéraire à l'apparition du *Barzaz-Breiz*, il sera plus intéressant de relire les lettres adressées à la Villemarqué, à ce sujet, par ses jeunes amis bretons.

Entre amis, surtout entre compatriotes bretons, on ne se gêne pas, et les lettres échangées n'ont pas ce convenu, cette courtoisie affectée, cet apprêt que l'on retrouve presque toujours dans le style épistolaire des gens du monde entre eux.

Parmi les amis de la Villemarqué qui l'appelaient déjà le « Barde », il faut citer en première ligne les deux Courcy : (Pol et Alfred), Aurélien de Courson et Audren de Kerdrel. Nous y retrouverons dans un style gai, alerte et spirituel, des éloges et des critiques tempérés par l'amitié et toujours empreints d'une absolue sincérité.

DE POL DE COURCY A LA VILLEMARQUÉ.

Saint-Pol de Léon, mardi 12 septembre 1838.

Me voici de retour chez moi depuis quelques jours seulement, mon cher la Villemarqué, après avoir séjourné à Kerdaoulas, à Lesquivit, au

Guerveur, chez Lezeleuc (1), auprès du Conquet où j'étais invité au retour de noces de Francisque du Penhoat marié à M^{lle} Lannurien. François Lannurien me promet toujours par son curé des vers de Gwinclan, mais je ne les ai pas encore ; quant à Kerdanet, il m'a dit que c'était en prose qu'un paysan lui avait raconté en Breton, d'après la tradition, les paroles qu'il fait tenir à Gwinclan dans les notices sur les traditions de Bretagne...

Quand j'aurai les vers de Gwinclan, sois certain que je te les adresserai, alors j'aurai rempli toutes les commissions dont tu m'avais chargé. Tu dois être actuellement à la veille de partir.

J'espère que tu voudras bien m'envoyer de là-bas des détails sur la fameuse fête (2), que tu vas orner de ta présence. À ton retour, Le Gonidec aura probablement passé l'arme à gauche, car j'apprends qu'il est fort mal, et Alfred (3) s'occupe déjà de son article nécrologique qu'il voudrait insérer dans le *Moniteur*. C'est un hommage à rendre à la mémoire d'un homme qui nous sera toujours extrêmement cher par les immenses services qu'il a rendus à notre langue...

*
**

D'AURÉLIEN DE COURSON.

Aux Archives du royaume, 1^{er} novembre 1839.

Vous vous êtes complètement mépris sur l'esprit de ma lettre, mon cher La Villemarqué. D'abord je n'ai nullement l'intention de vous attaquer, attendu que je trouve votre préface fort sage, en bien des points. Je vous ai dit seulement que forcément je serais amené à faire la critique de certaines de vos assertions sans faire allusion à votre publication, bien entendu. J'ai lu ici *toutes vos sources* : je puis dire sur qui vous vous êtes appuyé ici, là ; ainsi je parle en connaissance de cause. Je vous dirai donc que certaines choses n'étaient pas assez établies encore et ne devaient pas être développées comme vous l'avez fait. Quant aux poésies, *expression si vraie du pays*, elles sont inattaquables et quand on vous attaquerait, vous, le *livre populaire* resterait à l'abri des critiques.

M. Thierry aurait voulu que vous vous bornassiez à votre rapport qu'il préfère à votre introduction ; tel est aussi mon avis, si intéressant que soit d'ailleurs ce tableau littéraire. Quant au temps assigné aux

(1) M. de Lezeleuc qui devint plus tard évêque d'Autun où il mourut.

(2) Les fêtes d'Abergavenny décrites plus haut.

(3) De Courcy.

poésies, il y a évidemment exagération, de l'avis même de nos Bretons les plus compétents, mais c'est la moindre des choses. Voilà les critiques. Quant à l'avenir de ces poésies, en tant qu'*expression du génie populaire*, il est à tout jamais assuré.

Seulement, si vous avez, comme je crois et l'espère, une deuxième édition, supprimez les traductions en vers. M. Fauriel que j'ai vu hier, regrette que vous les ayez intercalées dans votre livre. Vous vous rappelez que je vous avais bien ennuyé sur ce point.

Comment ne sentez-vous pas que dans une *œuvre grave*, c'est niaiserie que d'affecter des prétentions de rimailleur, il n'y a qu'une voix à ce sujet. Ainsi donc, mon très cher, retranchez-moi tout cela de votre deuxième édition. Et morbleu ! s'il vous faut absolument de l'encens poétique, rabachez ces vers à vos belles d'alentour, mais ne traitez pas le monde savant en jolie femme !...

Mot charmant autant que bon conseil ; le poète le suivit, comme nous l'avons dit, en supprimant plus tard les traductions en vers français.

D'AUDREN DE KERDREL.

Rennes 1839.

MON CHER PETIT DRUIDE,

Que n'ai-je un pigeon voyageur pour te faire tenir mon message au plus vite ; hélas ! pas même de ces légères malle-postes qui font quatre lieues à l'heure, mais rien qu'une classique diligence à quatre compartiments qui se donne des airs de porteuse de dépêches et qui ne fait guère que ses deux lieues à l'heure comme un bidet de Nizon.

Pars donc de Nantes samedi ; nous passerons la journée de dimanche ensemble. Je te présenterai à ma délicieuse fiancée, et puis lundi nous prendrons ensemble la route de Lorient...

Je te ferai un article dans le prochain numéro de la *Revue de Bretagne*, mais ils voudront que probablement tu leur donnes un exemplaire, les chiens !

Je te remercie mille fois de ton cadeau, c'est une belle publication que ton *Barzaz*. Voilà un livre qui te fera honneur, mon cher ami, ceci est dit du fond du cœur et aussi du fond de la raison. Je veux te voir pour te dire combien j'apprécie ton œuvre. Je veux en revanche que tu apprécies mon Anna.

Adieu, ton ami, oui le meilleur.

A. DE KERDREL.

D'ALFRED DE COURCY.

Paris, le 13 mai 1840.

Tu es bien, mon cher La Villemarqué, le plus vertueux et le plus aimable des Bardes, et je te sais bien bon gré des preuves de souvenir que tu me donnes. Certes on ne t'oublie pas non plus dans la rue de la Victoire, mais quelque plaisir que l'on y ait à recevoir de tes nouvelles, on aimerait encore mieux voir ta chétive personne y faire de fréquentes apparitions, comme l'année dernière à pareille époque. Tu étais alors, je pourrais dire, « nous étions » dans tout le feu de la correction des épreuves, et il n'était presque pas de jour que je ne te visse au moins une fois. La seule chose que je regrette dans tes lettres, c'est que tu ne dise pas un mot de ton retour à Paris, qui, je le crains bien d'après cela, est indéfiniment ajourné ; tu avais eu le projet de revenir pour le mois de mai avec les beaux jours, et les hirondelles, et cette fois tu aurais fait changer d'avis la poétique paysanne de Rosulen qui n'aurait plus chanté :

J'aimerais toute l'année
Les bleuets et les beaux jours
Et dans notre cheminée
Les hirondelles toujours (1).

Mais le mois de mai est revenu sans toi, aimable oiseau de passage, et quelque tendre amour, ou peut-être une considération aussi prosaïque et aussi vile que le défaut de numéraire (proh pudor) t'a coupé les ailes.

Je me décide donc à t'envoyer une lettre qui t'attend chez moi depuis six semaines, et qui est accompagnée d'un petit volume de poésies : l'auteur que j'ai connu au collège est le plus chaleureux cœur de Breton que je connaisse ; près de lui tu n'es, nous ne sommes tous que de froids comédiens et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il est né en Provence, habite Rennes et n'a jamais mis le pied dans la Basse-Bretagne pour laquelle il a un culte qui va jusqu'au fétichisme. Pour lui tout ce qui est bon et beau est breton et réciproquement ; ce sont des expressions synonymes. Son livre, où se trouvent d'ailleurs d'assez jolies choses, est fatigant par cette préoccupation constante qui le porte à encenser la Bretagne à tout propos ; Brizeux, dont tu connais la susceptibilité à cet égard, prétend que c'est compromettant pour nous, et que mieux vaut

(1) Edition de 1839, tome second des *Chants Populaires*, p. 332 : *Les Hirondelles*, traduction en vers de la ballade *Les Hirondelles*. Les traductions en vers français furent supprimées plus tard.

draît un sage ennemi. A propos de Brizeux, je te dirai qu'il a fort bien traduit *Leiz-Breiz* en vers de 10 pieds avec césure au milieu qui sont assez bizarres à lire, mais qui se chantent sur l'air du breton :

« Que dirait ta mère, enfant sans raison,
Si je revenais seul à la maison.
Si je te laissais mort parmi les morts
Ta mère viendrait mourir sur ton corps, etc.

L'autre jour Lezeleuc a chanté toute la pièce chez nous à une réunion *punchique* et elle a eu beaucoup de succès. La soirée a été fort gaie, mais il y manquait plusieurs de nos vieux amis, et des meilleurs. On a porté leur santé en nommant le *Barde*, Kerdrel, les Kermadek et Pol (1).

Brizeux, Kerdrel, Lanurien et Robinet représentaient seuls l'ancien noyau.

Ce que tu dis de l'efficacité de ta chanson sur les longues culottes, mon cher Druide, me fait plaisir et me donne grande envie de la connaître... »

A ces lettres d'amis qui exhalent un parfum de cordialité, comment ne pas joindre quelques extraits des lettres de l'auteur de *Marie* ?

A propos de deux articles que La Villemarqué lui avait adressés, Brizeux répondait :

Le dimanche de Pâques 1842.

... Je me suis mis à les lire, tout attendri et tout heureux. Mon cher, c'est que mon œuvre poétique, si je puis employer ce grand mot, se trouve entièrement exposée et analysée par un de ceux qui savaient le mieux la comprendre. Vous êtes mon compatriote, même de canton, et vous êtes notre John Mewyr. Quel plus grand titre ? si la Cambrie est fière de son *Mewyrian*, la Bretagne doit l'être de son *Barzaz-Breiz*...

Une autre fois le comparant à Owen Johnes, il lui disait :

MON CHER MYVYR,

Je vous écris, non pas de Nizon (où Dieu merci, il n'y a ni encre ni papier), mais tout en arrivant du bourg de Nizon. Je venais de rencontrer à Pont-Aven votre frère Cyprien avec sa femme et Madame de Cor-

(1) Son frère Pol de Courcy.

nouailles (1) qui m'avait fait de gracieuses invitations, lorsque je me suis mis à traverser vos verdoyantes vallées, et vos coteaux tout incrustés de grosses pierres rondes : on dirait des boules oubliées là par des géants. Enfin j'ai vu les deux immenses châtaigniers, la rustique église, et le charmant calvaire en pierre s'élevant au milieu du placître et devant lequel une troupe de jeunes Celtes s'exerçait au jeu de palet (des disques de granit qui effraieraient nos Parisiens) et qu'eux ils lançaient à vingt pas. Je faisais semblant de vous chercher dans votre bourg, sachant bien que votre nom me serait une bonne recommandation. Enfin après avoir goûté le cidre du cru, je m'en suis revenu à la nuit tombante, saluant de loin les ruines de Run-Stéphan, et cueillant ces fleurs de genêt que je vous envoie. Je pense que vous les respirerez avec plaisir, et votre mère aussi. Heureux tous deux ! qu'elles soient du moins le parfum de cette lettre d'ami !

Tout à vous.

A. BRIZEUX.

Pont-Aven, 16 mai 1846.

Enfin, dans une autre lettre de 1847, parlant d'un voyage que sa santé ébranlée l'obligeait à faire dans le Midi, il ajoutait :

« Au retour, je tâcherai de trouver une chaumière sous les chênes et je déferai mes guêtres de voyageur. Au foyer il y aura un clou pour recevoir votre harpe. Pendant ce temps, continuez au milieu de vos nouvelles joies de travailler pour la gloire de notre pays et pour la vôtre... »

Les nouvelles joies auxquelles Brizeux faisait ainsi allusion, c'était le mariage de son ami la Villemarqué.

Celui-ci était un admirateur enthousiaste, et cette admiration se manifestait par des articles qui parurent dans l'*Echo de la Jeune France* (2), puis dans la *Revue d'Armorique* (3), enfin dans le *Correspondant* (4).

« J'ai trouvé Brizeux à Quimper, écrivait-il à Madame de la Villemarqué, il est positivement question de lui pour l'Académie, il n'aura

(1) La belle-mère du comte Cyprien de la Villemarqué.

(2) Tome IV (1836).

(3) 1843.

(4) Avril 1852.

pas à se plaindre de moi, vu que je suis allé le voir à son hôtel dès mon lever hier matin ; mais je suis affligé de le voir persister dans ses préjugés contre tout ce que nous aimons le plus. Il m'a fait à propos de M. de Maistre (qu'il comparait à Robespierre, rien que cela !) la plus belle tirade du monde contre les belles et nobles idées soutenues par cet homme excellent ; il en est venu jusqu'à attaquer saint Dominique, mais je ne lui ai pas permis de continuer. Du reste, nous nous sommes quittés bons amis, et je lui ai fait souvenir de sa première communion à laquelle il ne songe jamais que les larmes ne lui viennent aux yeux. »

« Son enthousiasme fut immense quand parut *Marie*, le ravissant poème de Brizeux. Il voulut le faire partager à Chateaubriand :

« Dans le feu de mon enthousiasme, j'envoyai l'ouvrage à M. de Chateaubriand, notre illustre compatriote ne le connaissait pas encore. Il m'écrivit tout de suite sous le charme d'une première lecture :

« M. de Brizeux (*sic*) chantera les bois de la Bretagne que je n'ai fait que traverser pendant mon enfance (1). »

Ce que la Villemarqué admire le plus dans Brizeux, c'est le ton si vrai de ses poésies, il a raconté lui-même avec charme dans l'épilogue de la *Bretagne Contemporaine* (2) la visite qu'il fit au village de *Marie*.

« Frappé comme tous les lecteurs de *Marie* du ton de vérité du poème, je voulus vérifier par moi-même sur place, l'exactitude des choses aimables que l'auteur y avait semées. Cela ne fut pas difficile, je n'habitais pas loin de Marie. Ma mère connaissait son curé, le vénérable abbé Lenir, lequel n'était autre que l'oncle et le maître de Brizeux lui-même. Nous partîmes ensemble, animés d'un même sentiment ; nous entrâmes dans l'église d'Arzano, où le prêtre futur s'assit tant de fois. Ma mère se rappelait parfaitement l'avoir vu près de son vieil oncle dans le chœur, en robe rouge et en aube, blond, rose, svelte, et charmant enfant.

C'est de là, c'est des marches de cet autel, qu'en se retournant, il pouvait voir entrer Marie dans l'église. J'aurais voulu connaître la place où il s'agenouilla pour la première fois à la Sainte Table. Du moins nous fit-on visiter dans le presbytère, la chambre où il couchait, la salle d'étude des écoliers, le verger où, l'été, dans les foins, ils répétaient à mi-voix

(1) *La Renaissance bretonne*. Epilogue de la *Bretagne Contemporaine*.

(2) C'est une étude remarquable sur la Renaissance bretonne depuis Le Gonidec jusqu'à 1865, publié à la fin de la *Bretagne Contemporaine*.

leurs leçons. Nous remarquâmes le mur couvert de lierre qu'il escalada plus d'une fois pour courir au Moustoir ; « un petit sentier blanc et bordé de bruyères » y conduisait à travers cette lande immense si bien décrite par le poète.

La Villemarqué raconte ensuite ses recherches inutiles pour retrouver Marie, sa rencontre avec Daniel qui lui apprit que Brizeux n'avait pas reparu dans le pays depuis plusieurs années ; et enfin sa conversation avec une paysanne de Kerhoel, nommée Fantik. Celle-ci qui avait bien connu M. Auguste, comme elle l'appelait, racontait qu'il s'amusait à poursuivre les petites filles de la campagne et particulièrement *Marie Bitic* (1) qu'il aimait beaucoup « quoiqu'elle ne fût pas plus jolie qu'une autre. »

« Tout le monde, ajoutait la paysanne, aimait la figure et la mine éveillée de M. Auguste. Quand je l'ai revu, après bien des années au bourg, un jour de *pardon*, où il était avec un de ses frères, et où Marie était elle-même avec ses deux petites filles, je l'ai trouvé bien changé, bien vieilli, et l'air si triste, qu'on aurait dit par moment qu'il allait pleurer. »

« Parla-t-il à Marie ? demandai-je avec un intérêt croissant. Oui, et à moi aussi, répondit-elle naïvement ; il me reconnut bien, et en souvenir du catéchisme, il nous acheta des croix et des bagues.... »

« Brizeux a soigneusement effacé de ses dernières éditions les traces qui permettraient de suivre Marie hors de sa paroisse. En quelque hameau qu'elle habite, que les années aient plus ou moins pesé sur elle, il n'importe ; elle restera, grâce à Brizeux, éternellement jeune et belle. »

Un souvenir encore qui m'a été rappelé par M. le Vicomte de l'Isle : c'est grâce à l'influence de la Villemarqué que dans l'apostrophe à la Bretagne qui termine la deuxième édition (2) des œuvres de Brizeux, éclate ce beau vers.

« Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres. »

(1) Son vrai nom était Marie-Anne Pellan.

(2) Paris, Eugène Renduel, 1836, la première parut en 1831. Cf. *Echo de la Jeune France*, 1836, p. 166 et suiv.

CHAPITRE VI

Mariage. — Clémence Tarbé des Sablons. — Kerbertrand. — Keransker. — L'abbé Henry. — Ozanam. — Les luttes de Pont-Aven. — Conférence de Saint-Vincent de Paul. — Sir Samuel Fergusson. — Les Courcy. — Aurélien de Courson. — Audren de Kerdrel. — La Borderie. — Emile Ernault. — Victor Fournel. — Le dolmen. — L'abbé Perreyve. — Luzel. — Bourgault-Ducoudray. — La musique du *Barzaz-Breiz*.

Théodore Hersart de la Villemarqué épousa le 9 novembre 1846 M^{me} Clémence Tarbé des Sablons, fille de Félicie Chauvet enlevée dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, et d'Adolphe-Pierre Tarbé des Sablons, conseiller à la Cour de Cassation, dont la carrière fut courte, mais noblement remplie. « Magistrat par goût et par devoir, celui-ci n'avait jamais voulu être autre chose, et c'est un fait qui mérite d'être signalé surtout à notre époque, parce qu'il honore à la fois et celui qui sut se faire distinguer par son mérite et le pouvoir qui sut lui rendre justice, que cet avancement, donné à un magistrat qui s'étant toujours tenu autant que possible éloigné de la politique, n'avait jamais cherché d'autre moyen de distinction que le soin qu'il apportait à l'accomplissement de ses devoirs (1). »

Au moment de son mariage, M^{me} Tarbé des Sablons était déjà orpheline, mais elle avait reçu une éducation très distinguée sous la direction de sa grand'mère, M^{me} Tarbé des Sablons, dont les ouvrages littéraires se trouvaient dans toutes les familles de cette époque, et s'appelaient : *Roseline, marquise de Valcour, Souffrances et Consolations*, etc.

(1) *Les Notabilités contemporaines*, Paris. 1844.

Tout près de Quimperlé, en remontant vers Lorient se trouve la petite terre de Keransker.

La Villemarqué l'acheta en 1850. Il y avait là un vieux manoir du XV^e siècle, fort délabré, entouré de murs qui se prolongeaient assez loin jusqu'à une vieille chapelle désignée dans les actes sous le nom de chapelle prohibitive de Saint-Louis, à laquelle conduisait une haute charmille.

Son nouveau propriétaire construisit à quelques pas plus loin sur un terrain plus élevé une habitation moderne d'où la vue embrassait les clochers (1) de sa ville natale encadrée dans les bois.

On était au lendemain de 1848, le commerce était assez éprouvé, le travail languissait, et les ouvriers de Quimperlé furent heureux de trouver de l'occupation à Keransker, sous le regard bienveillant d'un jeune propriétaire, leur compatriote, causant avec eux dans leur langue, et toujours prêt à encourager leur travail.

Les façades en granit de Pont-Aven s'élevèrent rapidement au milieu d'un joli parc anglais dont ses voyages en Angleterre lui avaient donné le goût et dont Buhler traça les dessins.

La nouvelle châtelaine exerçait aussi sa douce influence sur le chantier, et le jour de l'inauguration de Keransker comme celui de la pose de la première pierre furent l'occasion de fêtes dans le pays.

Le bon abbé Henry (2) chanta l'inauguration du nouveau manoir non sans une certaine pointe de malice :

Bennoz Doue war an ti man !
Bennoz ann dud a zo gant-han !

Que Dieu bénisse cette maison !
Les hommes l'ont déjà bénie.

(1) La tour Saint-Michel et le clocher de Sainte-Croix qui s'écroula en même temps que l'église reconstruite depuis par le Comité des monuments historiques.

(2) Auteur de plusieurs ouvrages en langue bretonne.

Bennoz d'ann tad, bennoz d'ar vamm
Ha d'ar vugale iaouang-flamm !

Ra vent henvel ouz mamm ha tad
Hag anezho eunn tiad mad !

Me wel an dachen oc'h laza
Hag ar bodennou o vleunia ;

Lec'h m'oa lennad e sav lili
Lec'h m'oa askol, rozinili.

Gwez a bep sort, gwez a bep liou
A skoulm entre-z-ho ho deliou.

Lod a rei disheol d'ann dud skuiz,
Lod a rei frouez d'ar beorien geiz.

Gwez a bep koat, frouez a bep bro,
Hag eur c'harz kelen tro-war dro.

Lec'h m'oa nemet lann ha raden
Eur burzud eo gwelet dour lenn.

Qu'il bénisse le père, qu'il bénisse la mère, qu'il bénisse les enfants
encore tout petits !

Puissent-ils ressembler à leur mère et à leur père, et qu'il y en ait
plein la maison !

Je vois les gazons qui verdissent, et les massifs qui fleurissent ;

Où croissait l'ortie, s'élève le lys ; où croissait le chardon il y a des
roses.

Arbres de toute espèce, arbres de toutes couleurs entrelacent leurs
feuillages.

Les uns donneront de l'ombre aux personnes fatiguées, les autres
donneront du fruit aux pauvres malheureux.

Arbres de tous les bois du monde, fruits de tous les pays sont là, et
tout autour une haie de houx.

Mais la merveille, c'est de voir, où il n'y avait que de la lande et de la
fougère, une pièce d'eau ;

Dour-lenn d'ar raned da raka...

Gwin kos d'ar barzik da gana.

Une pièce d'eau qui fait coasser les grenouilles... comme le vin vieux fait chanter le vieux barde.

Des fenêtres de son cabinet de travail, la Villemarqué apercevait la tour de l'église Saint-Michel, puis à l'ouest les bois de Kerbertrand où Frédéric Ozanam vint en 1850 faire visite à son ami, pour nous laisser fort à propos un récit poétique et pittoresque des plaisirs que le Barde ménageait à ses hôtes. On regrettait l'absence d'un autre ami, J.-J. Ampère ; et Frédéric Ozanam exprimait ces regrets dans une adresse à J.-J. Ampère qui commençait ainsi :

La respectable compagnie (1)
Pour se réjouir réunie
Sous les arbres de Kerbertrand
A Monsieur Jean-Jacques Ampère
Voyageur par mer et par terre
Et véritable Juif errant :

Salut et paix à votre course !
Toujours cinq sous dans votre bourse !
Et prompt retour au pays Franc !

Il serait trop long de donner ici cette pièce de près de 150 vers où il écrivait d'une plume alerte et enjouée les luttes bretonnes à Pont-Aven ; une promenade sur la Laita, petit fleuve formé de l'Izole et de l'Ellé, qui traverse la jolie forêt de Carnouët avant de se jeter dans la mer au Pouldu, enfin un pèlerinage à Sainte-Barbe près le Faouët (2).

Avant de quitter ce terrain de l'amitié, Ozanam y sema une graine de charité. Cette graine leva quatre ans après, en 1854 et

(1) M^{me} Ozanam, M. et M^{me} de la Villemarqué et M. Jules Tarbé des Sablons son frère qui fut sous l'Empire, préfet de l'Yonne.

(2) Cf. *Revue pratique d'apologétique*, 1^{er} janvier 1913, Henri Cochin.

produisit une modeste conférence de Saint-Vincent de Paul, dont la Villemarqué fut toujours à Quimperlé le président dévoué ! Jamais il ne manquait une de ses réunions, jamais il ne passait une semaine sans visiter les pauvres dont il s'était chargé ; il leur portait du pain et des paroles de consolation, il choisissait de préférence les familles qui ne savaient que le breton ; il s'asseyait sur une mauvaise chaise, souvent la seule de la maison, et causait longuement tout en caressant les enfants. Quelquefois il payait le loyer de ses pauvres, et quand la mort venait, il suivait le convoi jusqu'au cimetière. Quelques jours après, il y retournait pour s'assurer qu'une croix recouvrait les restes de ceux qu'il avait nourris de leur vivant.

C'est ainsi que, toute sa vie, il mit en pratique les derniers conseils de la Dame de Nizon dont la complainte bretonne termine les *Chants populaires de la Bretagne*.

« Mes enfants, si vous avez souvenir de ma mémoire, n'abandonnez jamais les pauvres, secourez les affligés, les malades, ayez compassion de la veuve et des petits enfants, pensez aux peines des laboureurs ; regardez le ciel plutôt que la terre, l'éternité plutôt que le temps (1). »

Je viens de nommer Frédéric Ozanam, comment le quitter sans citer cette lettre qu'il adressait à la Villemarqué.

... Tout de bon cher ami, les plaisirs de Dieppe ne valent pas les souvenirs du Finistère, et si je me laisse entraîner jusqu'à Londres, ce sera par devoir de conscience seulement, pour connaître un pays qu'il ne m'est pas permis d'ignorer.

Du reste vos *Bardes* (2) ont encore attisé les vieux ressentiments que je nourrissais déjà contre le perfide Saxon, et je ne vais qu'avec déplaisir dans un pays où je verrai tant d'Anglais. Que bien plus volontiers je retournerais aux bords hospitaliers de l'Isole et de l'Ellé ! Surtout quand je songe que la fin de septembre ramènera les luttes de Pont-Aven, et que je vois les petits-maîtres du lieu, dans cette posture que vous savez, la main sur la ceinture du vêtement nécessaire ! Croyez-vous que toute l'exhibition vaille pour moi le pèlerinage de M^{me} Sainte-Barbe, ou le jubé

(1) *Barzaz-Breiz*, p. 522, 6^e édition.

(2) *Les Bardes bretons du VI^e siècle* (1850).

de Saint-Fiacre ? Enfin, on prétend que le professeur de littérature étrangère manquerait à ses obligations, s'il ne saisisait pas l'occasion d'aller saluer à si peu de frais la patrie de Shakespeare. J'obéis donc et me laisse entraîner par Ampère : il est vrai que, s'il voulait me lire une autre Hilda, je le suivrais, je crois, au bout du monde.

Nous espérons que M^{me} de la Villemarqué va bien et que vos deux jolies petites châtelaines (1) ne vous donnent plus d'inquiétude. Quant à messire Geoffroy, ce doit être avant peu un parfait chevalier et bientôt nous apprendrons de lui quelque belle apertise d'armes. En attendant qu'il puisse montrer les dents aux Anglais, dites-nous s'il a fait les siennes, s'il croit et se fortifie, pour redemander un jour les clauses du contrat de la bonne duchesse Anne. Vous voyez que je n'ai rien oublié de votre Bretagne (2).

Mais revenons à Keransker.

« Que Dieu bénisse cette maison, les hommes l'ont déjà bénie... »

Elle devait l'être cette riante demeure, la Villemarqué y poursuivait son œuvre dans la douceur d'un foyer où grandissaient quatre enfants sous les yeux de celle qui était pour lui « Charme des yeux, bonheur du cœur. »

Le rayonnement de la sainteté, de la charité, de la grâce et de l'amabilité de M^{me} de la Villemarqué n'est pas encore éteint dans le pays. Malgré un état de souffrances habituelles, dont elle ne faisait porter le poids à personne, elle servait de secrétaire à son mari dans cette bibliothèque qui était si bien le cadre de la Villemarqué. Souvent elle y trouvait le vieil abbé Henry dont les petits yeux spirituels pétillaient de malice lorsqu'il lui criait gaiement : « Ah ! nous avons eu assez de peine, ce n'est pas votre mari qui aurait compris tout seul ! »

De nombreux amis venaient jouir du charme de l'hospitalité de Keransker ; les uns recherchaient surtout en la Villemarqué le celtisant, l'archéologue ; d'autres, le poète et l'aimable causeur ; d'autres, le vrai chrétien et l'homme d'œuvres.

(1) Futures mères de plusieurs officiers qui ont honoré leur famille par leur brillante conduite pendant la guerre, et dont les deux plus jeunes, Henri et Augustin de Boisanger sont morts au Champ d'honneur. Nous les citerons à la fin de cet ouvrage.

(2) Extrait des *Lettres d'Ozanam*, tome II, p. 365.

C'étaient quelquefois d'anciennes relations formées en Angleterre ; un jeune et joyeux étudiant d'Oxford venait à Keransker se reposer de ses travaux, pendant plusieurs semaines ; et bien des années après, reparaissait grave clergyman. C'était sir Samuel Fergusson, cherchant à s'imprégner de l'esprit breton ; car il préparait la traduction du *Barzaz-Breiz*, qu'il a donnée en beaux vers anglais : puis le docteur Todd, archidiacre de Saint-Patrick de Dublin, qui venait terminer dans la bibliothèque de Keransker les recherches qu'il avait déjà faites dans celles des différentes villes de Bretagne.

Parfois des admirateurs inconnus de diverses nations venaient frapper à la porte hospitalière. Mais il y avait surtout grande joie quand les anciens amis de la rue de la Victoire se retrouvaient au foyer de Keransker. Moins intransigeants que Brizeux qui ne voulut jamais entrer dans le cadre moderne du parc dessiné par Buhler, les trois frères Courcy y visitèrent la Villemarqué : Henry à l'esprit doux et charmant qui s'occupa de questions industrielles, sociales et historiques et mourut encore jeune ; Alfred dont l'intelligence hors pair semblait universelle et qui, devenu directeur d'une des branches des *Assurances Générales*, le financier dont l'opinion avait force de loi, le fondateur de l'admirable et puissante œuvre de *Secours aux veuves des marins naufragés*, n'en restait pas moins le causeur étincelant, l'écrivain exquis, « l'étudiant de Saint-Pol » discutant avec ardeur et précision les questions qui passionnaient la Villemarqué.

Son frère Pol, « l'aîné des trois Courcy », poursuivait les études généalogiques dont il devait rester l'arbitre et contait avec sa verve gauloise les légendes qu'il avait déchiffrées sur les vitraux des églises et dans les vieux manuscrits qu'il étudiait avec la science d'un bénédictin doublé d'un critique impeccable.

Quelle joute de bons mots, de remarques fines et justes aussi, lorsqu'on n'était pas d'accord sur un fait historique, sur une date, sur une étymologie ; — de discussions aussi vives qu'au jeune temps de la rue de la Victoire ; surtout quand l'ardent Aurélien de Courson quittait la Bibliothèque Impériale pour prendre en

Bretagne quelques jours de repos. Alors on lui chantait gaîment :

Le cartulaire a donc paru !
 — On n'y comptait plus guère —
 Il a paru, car je l'ai vu.
 J'ai vu le cartulaire dodu
 J'ai vu le cartulaire !

C'est ainsi qu'Alfred de Courcy chansonnait le spirituel savant qui avait passé tant d'heures penché sur le *Cartulaire de Redon*. Celui-ci était en général accompagné à Keransker par son ami intime Audren de Kerdrel.

Ceux qui ont connu le sénateur du Morbihan se rappellent son aristocratique élégance, le charme de sa conversation, la grâce avec laquelle il dirigeait aussi bien les arides discussions de l'*Association bretonne*, que celles de la politique au Sénat. Il était doué en tous genres : « J'ai fait de tout, disait-il plaisamment, j'ai fait de l'histoire, de l'archéologie, des vers, de la musique ; j'ai planté des pêchers, j'ai fait de l'agriculture, j'ai fait de la politique ! Trop d'étendue, pas de profondeur » ; et il écrivait plus sérieusement à la Villemarqué le jour de son élection à la vice-présidence du Sénat : « Prie pour moi, je suis sûr de mes intentions, mais pas de mes jugements. » Avec quelle note juste cependant il touchait aux questions que creusaient ses amis. Comme il savait réveiller la verve de M. de la Borderie somnolant dans le salon de Keransker, le soir de l'expédition où, guidés par la Villemarqué et aidés par la science de M. Ernault, le futur professeur à la Faculté de Poitiers, ils avaient dû franchir maint fossé pour découvrir du côté de Langonnet le champ de bataille de Morvan, et de Louis le Débonnaire.

Il semblait que tous les amis de la Bretagne voulussent passer par Keransker : Victor Fournel, le chroniqueur par excellence, vint demander à l'ami de Brizeux de le conduire au Pont-Kerlo (1) ; Henri Martin, l'historien, le pria de lui rendre le même service parmi les principaux menhirs et dolmens, ses

(1) Le fameux Pont-Kerlo de Brizeux, sur le Scorff entre Plouay et Arzano.

autels favoris. Sans sortir du parc de Keransker, il pouvait d'ailleurs contempler le plus joli et le plus régulier des dolmens, dont l'histoire mérite d'être contée.

Il y avait dans la commune du Trévoux, sur une propriété appartenant à la Villemarqué, un dolmen authentique. L'agent-voyer passant par là lui avait jeté un regard d'envie, c'était à deux pas du chemin vicinal, et ces pierres plates auraient bien fait son affaire. Heureusement l'archéologue veillait. Sa résolution fut bientôt prise, il réunit tous les fermiers des environs, une lourde charrette fut trouvée, et l'on se mit au travail à l'aide de longs leviers de bois dur ; il s'agissait de transporter ces lourdes pierres à Keransker, à quatre lieues de là. On en chargea une : chevaux et bœufs se mirent à tirer la charrette, conduits par des paysans en costume national, le *penn-baz* (1) à la main, mais le terrain était défoncé par les pluies, et ce ne fut qu'avec des difficultés inouïes qu'on arriva à la route : là l'essieu (2) se rompit et la lourde pierre s'arrêta.

Le charretier n'imita pas celui de la Fontaine

Aide-toi, le ciel t'aidera

et le génie militaire vint au secours de l'archéologie en lui prêtant un solide camion. Cette fois tout alla bien avec un peu de cachet local en moins.

Ce fut par une sombre soirée de décembre, que la dernière pierre arriva enfin à destination après un long et pénible voyage. Pourquoi s'étonner de ces difficultés ?

C'était à la campagne
 Près d'un certain canton de la Basse-Bretagne.

Douze chevaux et trente hommes avaient été appelés à mener à bonne fin l'entreprise.

La famille du « *Druide* », comme l'appelait Kerdrel, accourut

(1) Gros bâton à tête.

(2) C'était probablement un de ces essieux en bois comme on en voyait encore dans le pays il y a quelques années.

vers lui, et remarquant sa main qui de loin semblait enveloppée d'un linge blanc ensanglanté, les enfants s'inquiétaient : mais quelle ne fut pas leur surprise, lorsque ouvrant un mouchoir, il leur montra une hermine blessée : la petite fée du Dolmen s'était enfuie devant les envahisseurs, et l'un des ouvriers l'apercevant, l'avait tuée.

Ce triste présage, pour un Barde, ne refroidit pas son enthousiasme, lorsqu'il vit le monument debout sur sa terre de Keransker, mais la blanche hermine était morte !

Le plus cher élève d'Ozanam, celui dont le nom est resté synonyme de charme, de sainteté et d'espérances brisées, « cette apparition délicate (1) » a dit Montalembert, l'abbé Perreyve fut aussi l'hôte de Keransker, sa nature d'artiste semblait s'y dilater. Quelles soirées délicieuses que celles où il interprétait les mélodies bretonnes en les harmonisant avec une inspiration qu'il ne notait jamais, car il ne savait pas ses notes.

Combien il étonna les bons recteurs bretons au pardon de Trémalo ! (2). On leur avait annoncé un grave professeur en Sorbonne, et ils se voyaient présenter un jeune prêtre brun, élancé, au regard perçant, aux longs cheveux noirs, qui, les vêpres chantées, saisissait son crayon, grimpait sur un talus, et se mettait à « croquer » les groupes pittoresques des Cornouaillais. Ils auraient été plus surpris encore en le voyant quelques jours après lutter de vitesse avec son hôte, pour escalader en vrais écoliers les hautes dunes des *Grands Sables* du Pouldu. Mais, arrivé au sommet, le jeune prêtre s'arrêtait soudain comme saisi par la beauté du spectacle de l'Océan sans limites, et il entonnait le psaume « *Laudate Dominum de cælis* ».

Un mois plus tard, M^{me} de la Villemarqué recevait ces lignes :

(1) « Comment me taire sur cette apparition délicate qui à trente ans de distance m'a fait revoir Lacordaire tel qu'il parut devant la Cour des Pairs de France, jeune, éloquent, intrépide... Mais surtout ardent et tendre, muni de cet élan fascinateur, de cette clef des cœurs que l'on rencontre si rarement ici-bas. En lui étincelait un reflet de la grande âme dont il était en quelque sorte le rejeton... (*Avant-propos du Testament du Père Lacordaire*, par Ch. de Montalembert).

(2) Jolie petite chapelle de *Pardons*, près le Plessix en Nizon, encadrée des avenues du manoir.

« J'ai rapporté de votre chère maison une des impressions les plus douces et les plus pures que j'aie ressenties dans ma vie. Je la porte encore dans l'âme. Bien facilement je reviens donc du côté de Keransker. M. de la Villemarqué le sait bien, et je le soupçonne d'en sourire (1), mais il y a dans ce charmant sourire-là plus de bonté cent fois que de malice, et j'accepte tout, pourvu qu'on me laisse l'espérance de revoir encore cette chère gare de Quimperlé. »

L'abbé Perreyve (2) ne devait plus y passer. Moins de deux ans après, en juillet 1865, il était emporté à trente-trois ans par la maladie de poitrine qu'il avait cru plusieurs fois vaincue.

Nous n'en finissons pas, s'il nous fallait rapporter ici les nombreuses visites de prêtres que la question bretonne conduisait à Keransker. Les savants bretons, les collecteurs de chants populaires y venaient aussi. Luzel y fut plus d'une fois amicalement reçu. M. Bourgault-Ducoudray, le célèbre professeur au Conservatoire de musique, le savant éditeur des *Mélodies populaires de la Grèce* vint à Keransker enrichir sa collection de quelques-uns des airs recueillis par la Villemarqué. Ces airs, plus favorisés que les paroles, ont eu la bonne fortune de ne pas être contestés. La visite de M. Bourgault-Ducoudray, en 1881, fournit à l'éditeur des *Chants populaires de la Bretagne* l'occasion de trouver une nouvelle chanson à Quimperlé même. M. Bourgault-Ducoudray l'appréciait en disant qu'elle avait beaucoup de caractère et remerciait la Villemarqué de lui avoir fourni les paroles bretonnes, et leur traduction en vers français. Il lui offrait deux exemplaires de son recueil des mélodies grecques et annonçait son intention de se mettre sous peu à l'harmonisation de ses Chants Bretons et d'y insérer celui recueilli de la bouche de « cette chanteuse incomparable, si humble dans ses fonctions et si grande dans son rôle poétique ». Il trouvait aussi que les mélodies bretonnes ont avec la musique hellénique plus de parenté qu'on ne le croit généralement.

(1) Allusion à un retour inopiné de l'abbé Perreyve à Keransker. Il avait fait ses adieux à ses amis pour aller visiter M. de Carné au Perennou, près Quimper, et devait revenir à Paris par les Côtes-du-Nord. Le courage lui manqua, il reprit la route de Quimperlé.

(2) V. les *Lettres d'H. Perreyve à un ami d'enfance*, p. 418.

Comment quitter ce terrain musical, sans signaler encore les *Chants de la Bretagne* (1) de Charles Collin, l'organiste de la cathédrale de Saint-Brieuc, qui a heureusement harmonisé quelques-uns des chants du *Barzaz-Breiz*, notamment *l'Hermine*, *le Seigneur Nann*, *les Templiers*, *les Séries*, *les Chouans*, *la Marche d'Arthur* et *le Cantique du Paradis*...

M^{gr} David, évêque de Saint-Brieuc, l'en félicitait en ces termes :

« Vous avez fait courir autour de ces mélodies un accompagnement harmonique, simple et savant tout à la fois, sans surcharge, qui n'altère en rien leur caractère si original (2) ».

Les vers sont enfants de la lyre
Il faut les chanter, non les lire

aimait à dire le Barde ; et son plus grand plaisir était de faire chanter à ses enfants, les plus beaux gwerz de son recueil. Que de fois, à défaut d'une harpe, le piano de Keransker a soutenu le chant du *Cantique du Paradis*, du *Clerc de Rohan*, du *Baron de Joioz*, de *Lez-Breiz*... sous les doigts de Madame de la Villemarqué. Puisse cette musique originale et triste se conserver dans son intégrité, et rester la chaste compagne de la Muse Bretonne, fleur embaumée de nos bruyères et de nos landes!...

(1) *Chants de Bretagne*, dépôt à Paris, chez Graff, Parvy, éditeur de musique religieuse 80, rue Bonaparte.

(2) La collection la plus complète des mélodies harmonisées du *Barzaz-Breiz* me paraît être celle de Tom Taylor : « *Ballads and songs of Brittany, translated from the Barzaz-Breiz of vicomte Hersart de la Villemarqué with some of the original melodies harmonized by M^r Tom Taylor*. London and Cambridge Macmillan and Co, 1865.

CHAPITRE VII

LES SALONS DE PARIS

De Keransker transportons-nous à Paris où la Villemarqué passait tous les ans quelques mois. Son mariage l'y amena d'une façon régulière, car M^{me} de la Villemarqué y retrouvait sa famille, et son mari fut heureux de la présenter dans les salons qu'il fréquentait depuis plusieurs années.

Cette jeune femme, habituée à la société un peu austère de sa grand'mère (1), ne se trouva pas dépaysée dans des salons tels que ceux de M^{me} Récamier, où la Villemarqué eut juste le temps de la présenter dans la fleur de ses dix-neuf ans (2), et de M^{me} Swetchine (3).

Elle y prit sa place avec cette absence totale de coquetterie qui, en excluant chez elle la timidité, laissait paraître dans toute sa grâce sa distinction naturelle.

Elle s'ignorait elle-même, mais le tact de juges comme M^{me} Swetchine ne s'y trompait pas et nous en trouvons la preuve dans plusieurs lettres de l'illustre Russe ; dans une réponse, par exemple, à M. de la Villemarqué, qui avait cherché à obtenir par elle un sermon de charité du P. Lacordaire. Tous les jours de l'éloquent orateur étaient retenus depuis longtemps ; « Soyez

(1) M^{me} Tarbé des Sablons.

(2) M^{me} de la Villemarqué venait de se marier ; le 9 novembre 1847 et M^{me} Récamier mourut le 11 mai 1849 à l'âge de 72 ans, elle était née à Lyon en 1777.

(3) Née à Moscou en 1782, morte à Paris en 1857, épousa à 17 ans le général Swetchine. De 1818 à 1857, elle tint à Paris un salon où se réunissaient les hommes de lettres, et les notabilités du parti catholique.

assez bonne, répondait-il à M^{me} Swetchine, pour être auprès de M. le V^e de la Villemarqué le défenseur de mon impuissance à lui être agréable, je la regrette et beaucoup. »

Et dans la forme quintessenciée qui lui était particulière, M^{me} Swetchine écrivait à cette toute jeune femme, en lui envoyant la réponse du P. Lacordaire :

« Plaiguez-moi, Madame, de n'avoir pu mettre qu'une inutile bonne volonté là où le succès aurait eu tant de prix pour moi, et permettez que j'essaie de m'en consoler en vous offrant une impression dont l'unanimité doit vous être chère, car, au-dessous de vous, elle remonte comme un hommage et elle doit, près de vous, être sentie comme un bonheur (1). »

Le salon de M^{me} Swetchine a été trop souvent décrit pour que notre modeste plume s'y essaie, mais il serait peut-être intéressant de remarquer que l'élément breton y était souvent représenté. Le comte de Carné, — auquel toute la génération de la Villemarqué a dû aide et lumières, — l'avait ouvert à ses jeunes compatriotes et Alfred de Courcy, l'un des causeurs les plus appréciés, s'y était fait le cicerone de la jeune M^{me} de la Villemarqué. D'un de ces mots caractéristiques dont il avait le secret, il lui définissait les habitués et les nouveaux venus ; quelquefois il l'étonnait.

— Qui est donc, lui disait-elle un jour, le vieux Monsieur qui a un abat-jour vert sur les yeux et qui semble n'avoir d'autre occupation que de regarder sa grosse montre ?

— Mais c'est le général ! Comment, vous ne connaissez pas le général Swetchine !

— Le mari de la maîtresse de la maison ? (2).....

Chez M^{me} Récamier quelques années plus tôt, on ne pouvait oublier celui que tous ses efforts tendaient à dérider ; mais à

(1) Archives de famille. Nous devons les détails de ce chapitre et du précédent à M^{me} Adrien de Boisanger qu'il suffit de nommer pour évoquer le souvenir d'une des femmes les plus distinguées et les plus regrettées de notre époque. M^{me} Adrien Bréart de Boisanger, née Ursule-Marie-Charlotte Hersart de la Villemarqué est morte au château de Kerdaoulas, le 29 septembre 1912.

(2) Il avait 25 ans de plus qu'elle.

peine les saillies éblouissantes de Jean-Jacques Ampère et les distractions de l'excellent Ballanche amenaient-elles un sourire sur les lèvres du sombre Chateaubriand (1). Qui mieux cependant que M^{me} Récamier savait mettre ses hôtes en lumière ? Qui mieux qu'elle savait écouter ? Et qu'elle écouta bien le jour (2) où la conversation ayant roulé sur les amitiés anormales, la Villemarqué dit tout d'un coup :

— Eh bien ! moi qui vous parle, j'ai un ami au bague.

Il lui fallut s'expliquer, raconter comment un paysan breton, — un de ses anciens chanteurs, meunier dans les montagnes d'Arrez, avait été condamné aux travaux forcés, pour avoir tué un de ses voisins, homme très dur — ancien négrier, disait-on — récemment arrivé au pays, et qui l'ayant trouvé braconnant sur ses terres, l'avait menacé.

Dans le feu de la discussion, l'ancien « marchand de bois d'ébène » avait saisi la crosse du misérable fusil du paysan, le coup était parti et le meunier, poursuivi pour assassinat, avait été condamné au bague. La Villemarqué avait été l'y voir avec sa jeune femme et il l'avait embrassé, à la grande stupéfaction des gardes-chiourmes. « Et cependant, disaient-ils, nous avons tous confiance en lui, il tient nos têtes dans ses mains, car c'est lui qui nous fait la barbe ». Mais les larmes montaient aux yeux du narrateur, quand de sa voix vibrante il dépeignait le désespoir morne de cet honnête homme attaché pour la vie à la chaîne de galériens infâmes.

Le lendemain, la Villemarqué recevait un billet de M^{me} Récamier ; elle lui demandait de lui écrire le récit de la veille, afin qu'elle pût le communiquer au garde des Sceaux et obtenir la révision du procès.

Quelques années plus tard, un homme pâle et défait entraît un soir dans une chaumière des Montagnes Noires : c'était

(1) Né en 1768, mort en 1848.

(2) La Villemarqué fréquenta le salon de M^{me} Récamier entre 1840 et 1848 ; elle était alors âgée, confinée dans la retraite de l'Abbaye-aux-Bois où « son doux génie se fit de plus en plus sentir avec bienfaisance » (Sainte-Beuve).

Pichon, le forçat, libéré par le souvenir que lui avait donné un compatriote dans le salon de M^{me} Récamier.

Ce fut un des derniers bienfaits du « doux génie » de l'Abbaye-aux-Bois ; ce fut même un bienfait posthume, car ce n'est qu'en 1852 que Pichon libéré put enfin remercier son protecteur. A ce propos Alfred de Courcy écrivait à la Villemarqué une lettre trop spirituelle pour être passée sous silence.

Paris, 16 septembre 1852.

J'avais appris, mon cher ami, par une lettre de Pichon, sa libération et je me suis réjoui d'avoir pu contribuer quelque peu à ce résultat dû surtout à tes nombreuses démarches. Aussi je comprends que tu aies été très content de ce succès. Mais tu me dis que tu en as embrassé Clémence de plaisir, c'est dire à la fois beaucoup et bien peu. Si tu n'embrasses ta femme que chaque fois que tu fais grâcier un forçat, je te plains. Mais admire, comme dès ce monde, la vertu trouve souvent sa récompense, comme un bienfait n'est jamais perdu, et comme on a souvent besoin d'un plus petit que soi ! Je parle par sentences de même que Sancho Pança. Voilà que sans s'en douter Pichon a déjà acquitté envers toi la dette de la reconnaissance. Sans Pichon, tu n'aurais pas mis les pieds l'hiver dernier dans les salons de Fortoul (1) qui n'était pas encore grand de cent coudées, comme il est devenu depuis, fut très flatté de ta visite. Il s'en est souvenu en te nommant d'une commission de philologie où tu es, ma foi, en très bonne compagnie, avec quatre Académiciens et d'autres membres de corps savants. Seul tu n'as pas un titre officiel à la suite de ton nom, ce qui n'est que plus flatteur pour toi. Puis voilà le Président tant honni, tant détesté, qui ordonne une vaste publication de chants populaires (2). Evidemment la partie bretonne te revient de droit. Plus tard, le Président se propose d'ordonner la publication d'un dictionnaire général de tous les idiomes parlés en France. La Bretagne sera encore ton lot. L'Académie des Inscriptions est au bout, et c'est ainsi que par un merveilleux enchaînement Pichon t'aura fait entrer à l'Institut, pendant que tu le faisais sortir du bagne. A un autre point de vue, admire encore l'influence de Pichon sur tes opinions politiques. Interroge-toi bien franchement. Je suis sûr que tu commences à trouver que Son

Altesse Impériale a du bon, puisqu'elle s'intéresse aussi vivement aux chants populaires ».

Le salon de M^{me} Récamier nous a conduits au bagne ; la lettre d'Alfred de Courcy nous ramène aux salons de Paris. Tous sont fermés, hélas !

Celui de la princesse Galitzin, celui de la comtesse Arthur de Circourt, une autre Russe et une des femmes les plus spirituelles de son temps ; celui de la duchesse de Rauzan, une Duras (1), petite-fille de ce Kersaint de la Convention qui, après l'erreur de ses débuts, paya de sa tête sa généreuse défense du roi ; celui de la marquise d'Aguesseau (2), alliée à la famille de la mère de la Villemarqué ; Mérimée y tenait le sceptre de la conversation d'une manière qui scandalisait un peu M^{me} de la Villemarqué, car pour elle, fille de magistrat, élevée dans l'intimité de la famille du Président Séguier, le nom de d'Aguesseau avait été jusque-là synonyme d'austérité.

On savait causer aussi chez la vicomtesse de Flavigny, chez M^{me} Benoist d'Azy, chez les Villequier, dans le salon desquels la beauté de leurs filles jetait une note éblouissante. On s'inscrivait sur leur album, et la Villemarqué ne pouvait refuser de le porter à M. de Chateaubriand, son compatriote et parent, et à M. de Lamartine, toujours particulièrement aimable pour lui. Chez le premier, l'accueil fut plutôt froid, et d'un geste lassé, l'illustre René écrivit ce seul mot :

« CHATEAUBRIAND ».

Quelques instants après, de sa plume fière et élégante, Lamartine traçait sur la même page ce distique.

« Comment signer un nom sous ce rayon de gloire

« C'est d'une ombre immortelle abriter sa mémoire.

(1) V. la *Correspondance* du 25 mars 1908 : *La Duchesse de Duras et Chateaubriand*, p. 1101, et sur *Kersaint*, p. 1105.

(2) V. sur ce salon : *Souvenirs de ma jeunesse*, par le Comte de Carné de l'Académie Française, p. 131 à 131. La Marquise d'Aguesseau était fille du garde des sceaux Lamignon et sœur de la Présidente Molé.

(1) Ministre de la marine, puis ministre de l'instruction publique, mort en 1856.

(2) V. chap. X. *Lettre de M. de Penguern* où il est question de cette publication.

Le Barde trouva mieux.

Un jour de décembre, il reçut le billet suivant :

« M^{me} de Villequier offre ses plus aimables compliments à M. de la Villemarqué et lui envoie l'album de sa fille.

Le poète breton écrivit :

A Mademoiselle Noémie de Villequier.

Lorsque les rossignols charment l'écho du bois
Le pauvre roitelet doit étouffer sa voix ;
Le ver luisant pâlit quand l'étoile scintille...
Mais vous me l'ordonnez, — j'obéis, jeune fille,
J'obéis ; — toutefois si j'étais un méchant?...
Ce que vous demandez pourrait être imprudent !
Je vous le dis tout bas, le jeune âge s'expose
A s'entendre conter ce qu'on dit à la rose.
Vous rougissez ; — je passe... et vais, pour en finir,
Vous dire une chanson de tendre souvenir,
La naïve chanson d'une enfant de votre âge
Pour son frère de lait, bambin du voisinage.
Un jour que l'écolier pour la France partait
En gardant ses moutons la fillette chantait :

« LES HIRONDELLES (1) ».

Il est un sentier qui mène
De mon village au manoir
Et du manoir y ramène
Le fils du Seigneur nous voir.

Il aime le frais ombrage.
Les fraîches fleurs d'un buisson
Qui naquit à son passage,
Au bord du sentier, dit-on.

J'en voudrais être une branche...
Un bouton rose, une fleur,
Qu'il me prit de sa main blanche
Et me plaçât sur son cœur.

Il part avec l'hirondelle,
L'hiver, il nous fuit toujours,
Et toujours revient comme elle
Chez nous avec les beaux jours.

Avec l'avoine fleurie,
Les linots et les pinsons,
Les bleuets dans la prairie.
Les fêtes et les pardons

J'aimerais toute l'année
Les bleuets et les beaux jours,...
Et dans notre cheminée
Les hirondelles toujours ! (1)...

Le brillant salon des Kersaint s'ouvrait aussi tous les mardis à de nombreux Bretons, mais c'était surtout au *dimanche* des Gourcuff que l'on se sentait en Bretagne. Non seulement s'y rencontraient tous les Bretons qui passaient l'hiver à Paris, ou y étaient fixés par leurs carrières : les Courson, Courcy, Carné, la Landelle, de Plœuc ; mais y arrivaient comme au foyer de la famille tous ceux qui étaient de passage à Paris et avaient noms : Kerdrel, de Blois, d'Amphernet, Forsanz, Kermadec, Kertanguy, la Jaille, Rodellec, du Frétay, la Grandière, Leseleuc. .

Les femmes y allaient sans toilette, aussi bien qu'elles y passaient éblouissantes, se rendant à de grandes réceptions. Quelle gaîté y régnait ! Que de plaisanteries qu'il fallait être du pays pour comprendre dans une joute intarissable entre « le Barde » et les Courcy. Le mot « *patriarcal* » venait naturellement aux lèvres quand on parlait de l'accueil de M. et de M^{me} de Gourcuff. Comme on sentait appui et repos dans la physionomie sereine de la maîtresse de maison (2) ! Chez son mari, avec la même impression, la décision et la clarté du regard faisaient comprendre que cet homme, petit de taille, était un homme d'action, un chef. Ceux qui ont vu l'admirable portrait que la

(1) V. le *Barzaz-Breiz*, 6^e éd., page 471 et l'édition de 1839, p. 382, tome II.

(1) Cf. plus haut chap. V. une lettre d'Alfred de Courcy.

(2) Née de Kersaint.

reconnaissance des actionnaires de la Société des *Assurances Générales* a demandé à Horace Vernet n'en peuvent douter.

A seize ans, Auguste de Gourcuff avait émigré avec ses parents; son père était mort à la peine, et c'était dans les bureaux d'une maison de commerce de Hambourg que le jeune gentilhomme, qui y gagnait le pain de sa mère, avait conçu la première idée des *Assurances Générales*. Que de Bretons y furent depuis accueillis par lui et démentirent fièrement dans les hautes situations qu'ils y occupèrent l'indolence reprochée à leur race. Le souvenir reconnaissant qu'Alfred de Courcy a glissé dans sa merveilleuse esquisse du manoir breton trouve naturellement ici sa place.

« Ce n'est pas chose facile, dit-il, pour M^{me} de Kerlournek, qui a toujours vécu loin des villes et n'a aucune expérience du monde, de colloquer convenablement ses cinq ou six garçons. Elle se souvient cependant qu'elle a dans Paris un cousin, ancien émigré, qui, ayant fait à Londres ou à Hambourg son éducation commerciale, a réussi dans la carrière des affaires, et se trouve à la tête d'un grand établissement industriel; elle lui écrit pour lui recommander timidement un de ses fils, et le loyal gentilhomme accueille avec empressement son jeune et inexpérimenté neveu à la mode de Bretagne. Celui-ci est de la sorte merveilleusement placé; la bienveillance et les conseils ne lui feront pas défaut; souvent, à la vérité manquant d'air dans son laborieux réduit, sa pensée se reportera avec mélancolie vers les bruyères du pays, vers le clocher natal, vers le foyer chéri du manoir; souvent comme l'étudiant de Saint-Pol, il déposera sa plume pour se livrer aux illusions enchanteresses de la rêverie; mais peut-être que son cœur se laissera prendre aux charmes d'une jolie cousine, et il suffira d'un peu d'amour pour le réconcilier avec l'exil. »

Ce « peut-être » devait se réaliser, car Alfred et Henri de Courcy épousèrent leurs cousines M^{lles} Agathe et Marie de Gourcuff.

La Villemarqué allait presque tous les dimanches chez les Gourcuff, mais, avant de traverser les ponts pour se rendre rue Richelieu, il faisait généralement une halte chez son ami Frédéric Ozanam et plus tard chez celle qui, « penchée comme un

« sculpteur sur une tombe, achevait de ciseler les traits de son illustre mari ».

Il semblait que le souvenir de celui que la mort avait si prématurément enlevé voilât de deuil et d'intimité le salon de la rue de Fleurus : partout son portrait, son buste à la physionomie mélancolique si bien reproduite par le sculpteur lyonnais. Et surtout ses plus chers amis ! La Villemarqué retrouvait là Cornudet : « l'ami de collège » des *lettres de Montalembert*, le conseiller d'Etat qui avait sacrifié sa carrière plutôt que de signer l'arrêt de confiscation des biens de la famille d'Orléans ; — le savant et bon Charles Lenormant ; Augustin Cochin d'exquise mémoire, parti si jeune, hélas ! l'abbé Perreyve, le plus cher élève d'Ozanam, marqué lui aussi du signe de ceux qui ne font que passer pour rester dans le souvenir toujours jeunes et charmants ; — Jean-Jacques Ampère, le spirituel causeur, l'incomparable historien de *l'Histoire Romaine à Rome*, le poète pourrait-on dire aussi. Quand, de sa voix ardente, il lit chez M^{me} Ozanam les fragments de cette tragédie de *Saint-Paul* qu'il n'a jamais achevée, les auditeurs enthousiasmés s'écriaient : C'est du Corneille ! et M^{me} Ozanam leur disait que tel avait été aussi le cri de M^{gr} Dupanloup lorsque M. Ampère leur avait lu à Rome ces vers pour la première fois, à l'endroit même où la tradition dit que saint Pierre et saint Paul se rencontrèrent.

Il faudrait citer encore Walon, l'historien de Jeanne d'Arc et futur « père de la Constitution » ; le jeune Thureau-Dangin, comme on disait alors, qui devait devenir l'historien célèbre de la Monarchie de Juillet. Là se pressait aussi toute une pléiade de Lyonnais, attirés par le souvenir de leur illustre compatriote et aussi par l'accueil plein de charme de la veuve et de la fille (1) qui avaient gardé son reflet.

C'était un salon d'opposition libérale, mais surtout un salon littéraire. Les réceptions à l'Académie y faisaient événement.

(1) M^{me} Laurent Laporte, née Marie-Joséphine Ozanam rappelée à Dieu le 26 juin 1912 ; « Rien n'égalait la bonté de son cœur et le charme de son esprit. »

Avec quelle ardeur on y discutait les chances de la candidature de M. de Carné ! Il y avait là plus qu'une question personnelle ; bloc contre bloc, aurait-on dit aujourd'hui. L'évêque d'Orléans était à la tête de l'opposition contre Littré et venait de publier sa brochure *L'Athéisme et le Péril social*. On était très ému dans le salon de la rue de Fleurus, car il y avait à gagner la voix d'un des plus chers habitués ; mais Ampère était inébranlable : — « Le père de Littré était l'ami intime du mien, disait-il, nous avons continué nos vieilles relations, je ne puis lui manquer. » Le fameux jeudi arriva : la Villemarqué obtint d'assister au vote afin de porter au candidat le résultat aussitôt proclamé. Après deux ou trois scrutins de ballottage, on déclara Carné passé à une voix.

— Nous allons, dit le président, faire la contre-épreuve. Chose inouïe, il y avait eu erreur dans le relevé : les deux candidats étaient *ex-æquo* !

« C'est terrible, dit M. Mignet, car, aussitôt le vote proclamé, la Villemarqué est parti comme une flèche pour courir chez Carné ; il se jetera du haut du Pont des Arts quand il apprendra son imprudence.

Alors Ampère déchira son billet ; au lieu de Littré, il écrivit Carné et il le montra à son voisin.

— « Vous en faites de belles, dit-il au Barde, quand il le retrouva quelques minutes, après, revenant tout essouffé au Palais Mazarin ; Carné n'était pas nommé ! mais devant la physionomie consternée de M. de la Villemarqué, il s'empessa d'ajouter : Tranquillisez-vous, il l'est à présent, c'est pour vous que j'ai voté. »

Aussi quelle ovation attendait Ampère rue de Fleurus, le dimanche suivant !

Si on vivait beaucoup de l'Institut chez M^{me} Ozanam, chez les Lenormant on y était tout à fait, car M. Lenormant en était bibliothécaire ; et le très petit salon de la nièce de M^{me} Récamier y recevait les amis de son illustre tante. Salon bien vite voilé de deuil, car Charles Lenormant mourut à Athènes, dans une mission où il était assisté par le fils qui devait si vite le suivre

dans la tombe. Fidèles à M^{me} Lenormant restèrent aussi les amis de son mari, et les lectures que M. Guizot et M. Legouvé faisaient chez elle suffisaient à donner l'ambition d'être admis dans ce petit cénacle.

Hélas ! depuis longtemps la Villemarqué sortait seul le soir ; à peine sa charmante femme put-elle l'accompagner chez la comtesse d'Andigné, — la veuve de l'illustre général dont les *Mémoires* relatent de si curieux épisodes, — femme remarquable dont la Villemarqué ne fit la connaissance qu'en 1858, mais dans l'intimité de laquelle il fut admis tout de suite. Une maladie de gorge condamnait M^{me} de la Villemarqué à ne plus aller dans le monde, mais elle voyait avec joie son mari garder ses habitudes ; — tous les jours à déjeuner ses récits égayaient la pauvre malade qui disait gracieusement :

« J'aime mieux ne voir que par vous, vous ne pouvez voir qu'en beau, c'est reposant. »

La critique était, en effet, une souffrance pour la Villemarqué ; il était bienveillant par nature, optimiste par caractère.

Tout son optimisme ne put cependant tenir devant la voix éteinte de sa charmante femme ; et en 1867, il décida que, dorénavant, ils passeraient leurs hivers dans le Midi.

Pau fut choisi comme lieu de résidence. C'était un grand changement de vie, la généreuse malade avait peine à l'accepter pour son mari.

La Villemarqué y retrouva une société des plus choisies ; la verve de sa jeunesse s'y ranima souvent au contact d'une société distinguée qui s'attacha vite au Barde breton déjà presque sexagénaire. M^{me} de la Villemarqué retenue dans sa chambre de malade jouissait des succès de son mari. Ne pouvant plus sortir le soir, elle recevait encore, et son charme attirait de nombreux visiteurs ; elle causait par l'expression de son regard, et par des phrases écrites au crayon, car sa maladie l'empêchait de parler.

Au printemps de 1870, le 23 mars, M^{me} de la Villemarqué

s'éteignait à Pau au milieu de ses quatre enfants. Dieu n'avait pas voulu exposer son âme si sensible aux douleurs de l'invasion. Quarante trois ans plus tard, sa seconde fille qui l'avait si bien soignée : M^{me} Adrien de Boisanger mourait un peu avant la guerre qui allait tuer ses fils, deux héros ; Henri tombe le 8 septembre 1914, Augustin le 19 décembre suivant. Les citations à l'ordre du jour qui honorent ces morts glorieux ne comblent pas le vide qu'ils laissent après eux, de tels hommes ne peuvent être remplacés ! (1)

Dans une de ses causeries charmantes qui eut pour sujet la « femme dans la poésie celto-bretonne », la Villemarqué citait un jour à Pau, ce proverbe breton.

La force du lion est dans ses dents,
Celle de l'oiseau, dans ses ailes,
La force de la femme, dans sa grâce.

Ce fut celle de M^{me} de la Villemarqué qui la fit tant aimer.

(1) Leur frère aîné, Pierre de Boisanger est aujourd'hui contre-amiral. Qu'il m'excuse de dire ce qui suit : Capitaine de frégate pendant la guerre, il commandait la 1^{re} escadrille de torpilleurs. « Projeté à la mer le 18 mars 1916 de la passerelle du bâtiment qu'il montait — celui-ci ayant été torpillé — a donné un bel exemple de courage ; recueilli par une embarcation, il s'est remis à la mer pour laisser sa place à bord à d'autres naufragés, a été hissé dans l'embarcation par ses hommes, alors que ses forces le trahissaient. »

CHAPITRE VIII

L'ŒUVRE DE LA VILLEMARQUÉ. RÉGÉNÉRATION DE LA LANGUE

Son but. — Moyens. — Monument de Le Gonidec. — Annales de la Propagation de la Foi en breton. — M^{gr} Graverand, évêque de Quimper. — L'évêque de Saint-Brieuc, M^{gr} David. — Le breton de Le Gonidec subit des assauts. — L'abbé Henry le défend. — « Baragouin ». — « L'avenir de la langue bretonne ». — La langue bretonne en Vannes. — M^{gr} Le Joubioux.

Nous n'entreprendrons pas ici l'analyse des principaux ouvrages de la Villemarqué, on trouvera plus loin des appréciations sur ces ouvrages ; (1) mais ce que nous devons indiquer dès à présent, c'est l'œuvre entreprise par la Villemarqué.

Cette œuvre poursuivie avec une tenacité toute bretonne, commencée au Plessix-Nizon, continuée à Paris et terminée à Keransker, a eu pour but de montrer la Bretagne grande et religieuse, et pour moyen la régénération de la langue.

Tous les ouvrages de la Villemarqué, ses conversations, sa correspondance sont empreints de cette idée fixe.

S'il fut le conseiller et le correspondant de nombreux celtisants, et savants de plusieurs pays tant laïques qu'ecclésiastiques, il apprit aussi toute sa vie. Sa religion l'avait fait humble, en lui laissant sa fierté naturelle : il acceptait les opinions des autres et les louait même sans renoncer au noble but qu'il poursuivait. C'est ainsi qu'à Luzel il disait : « Vos méthodes sont dif-

(1) Chapitre IX.

férentes des miennes, vous marchez alors que nous tâtonnions. » Ainsi que me le disait dernièrement un savant celtisant, à un des Congrès bretons, il faisait sincèrement et loyalement l'éloge de M. Loth, le savant auteur de l'*Emigration Bretonne* et l'ami de Luzel.

Il répétait souvent : « Je passe ma vie à désapprendre ce que je croyais savoir » ; mais le but était là devant lui, et il le poursuivait sans cesse, malgré les contradictions et les obstacles. Après avoir collaboré à faire élever à Le Gonidec le monument auquel il avait droit, il travailla encore plus pour sa mémoire en refaisant son œuvre ou en la complétant.

Le monument fut élevé au Conquet en 1845.

Un comité avait été formé dès 1839 pour cet objet. Son ami Alfred de Courcy en était le trésorier, et il pressait la Villemarqué d'utiliser les fonds réunis pour cet objet ; avec sa verve un peu railleuse il lui écrivait :

« En route donc, vertueux barde, tâche de donner rendez-vous à Pol, à Brest, il serait homme de bon conseil, mais dusses-tu être seul, pars, ô le dernier des Druides, fais-moi un plan et un dessin, je convoquerai le Comité pour la forme et nous en finirons. Quant au Dictionnaire, j'ai vu Prudhomme qui est dans les meilleures dispositions, et cela va s'arranger. C'est encore à toi, ô petit-fils de Merlin, que sera dû ce résultat. Voilà les poètes bretons qui se piquent d'émulation, tes critiques dans la *Revue* font surgir de tous côtés des rhapsodes, c'est toi, toujours toi, ô digne héritier de Thaliésin qui auras valu ces rayons dorés au ciel de ma patrie. Et cette traduction des *Annales de la Propagation de la Foi* qui va répandre dans nos campagnes l'amour de la vie littéraire avec la piété, c'est à toi, à toi seul, ô continuateur de saint Gildas, que la Bretagne devra ce double bienfait. »

Ce fut, en effet, la traduction des *Annales* qui fournit à la Villemarqué une occasion de faire prévaloir la méthode de Le Gonidec.

Voici en quels termes l'Evêque de Quimper en avait approuvé, par une lettre du 27 octobre 1843, la publication en langue bretonne :

« Nous verrions avec une grande satisfaction publier en

langue bretonne des extraits étendus des *Annales de la Propagation de la Foi*. Nous avons pris connaissance d'une première livraison que M. Th. Hersart de la Villemarqué se propose de livrer à l'impression, à titre d'essai ; les extraits des *Annales* sont précédés de notions claires et précises sur la position géographique, les mœurs, les usages des contrées évangélisées par les Missionnaires apostoliques. Nous ne pouvons qu'approuver le plan et les travaux de M. de la Villemarqué et des personnes qui lui prêteront leur généreux concours.

† J^h M. Evêque de Quimper.

Dans une autre lettre, M^{sr} Graverand permettait d'ajouter à cette approbation le paragraphe suivant :

« Nous ne croyons pas sans intérêt d'appeler l'attention de nos bien aimés coopérateurs sur le soin apporté par les Ecrivains Bretons de ces *Annales* à n'employer autant que possible que des mots appartenant à la langue bretonne, et à suivre, pour leur orthographe, une méthode rationnelle et arrêtée. L'absence de toute règle et la fréquente introduction d'expressions exclusivement françaises ôtent beaucoup de leur charme aux ouvrages d'ailleurs les plus utiles et les mieux composés, et nous croyons que nos pieux laboureurs eux-mêmes apprécient très bien l'élégance et la pureté du langage.

« Dans quelques années, grâce à la multiplicité des écoles, tous, ou du moins le plus grand nombre, entendront la langue française ; mais ce sera la langue savante qu'ils parleront aux habitants des villes et aux personnes d'une condition supérieure. Entre eux et dans leurs rapports de tous les moments, le breton demeurera le langage usuel, auquel ils s'attacheront de plus en plus, s'il est purgé de tout alliage ; si dans ses productions, il substitue aux errements capricieux de chaque écrivain les règles fixées par la pratique et l'assentiment des plus doctes ; l'instruction même qu'ils auront puisée dans les écoles les rendra plus sévères sur l'observation de ces règles nécessaires de toute langue écrite ou articulée.

« Appliquons-nous donc à les connaître et à les observer, pour prévenir le mépris ou la décadence de notre précieux idiome : car sa conservation importe au bien de ce pays : il y a une intime connexion entre le langage d'un peuple et son caractère, ses habitudes, ses mœurs, ses croyances... »

Un des collaborateurs de la Villemarqué pour la traduction des *Annales* en langue bretonne était M. Alexandre, chanoine honoraire de Quimper. Dans une de ses lettres il lui disait : il y a élan véritable pour la revivification de notre bonne et admirable langue maternelle. Dieu soit loué ! travaillez toujours avec ardeur à élever ce rempart si nécessaire contre l'invasion des mauvaises doctrines, et des mauvaises mœurs dans notre Bretagne » (1843).

La publication des *Annales* en langue bretonne avait contribué puissamment à cet élan. L'Evêque de Saint-Brieuc s'y associa vingt ans plus tard. Le recteur de Saint-Laurent, M. Quémar, l'un des correspondants les plus assidus de la Villemarqué lui mandait :

« J'ai à vous annoncer une nouvelle qui vous sera peut-être agréable. Elle est de bon augure, m'a dit un ami, pour notre école. C'est que notre nouvel Evêque est ardent pour la langue bretonne. Il a toujours en poche la grammaire de Le Gonidec, je le tiens de Sa Grandeur qui me le dit à Bégar la semaine dernière. Il y avait grande réunion chez notre vénérable curé à l'occasion de sa cinquantième année de prêtrise. Pendant le long dîner on ne traita guère que du breton. M^{gr} David, pour ouvrir cette cène, nous lut en la dite langue une poésie composée pour la circonstance et la fit chanter ensuite par le poète qui fut découvert à table, c'était le même sujet de conversation du souper de la veille. C'est du reste son habitude aux repas qu'il prend parmi nous. Il vient de confirmer le pays de Tréguier, où il a déjà fait de petites exhortations en langue vulgaire. »

Le goût de M^{gr} David pour les lettres bretonnes nous apparaît encore dans cette lettre qu'il écrivait en 1865 à M. l'abbé

Hamet, directeur de la *Propagation de la Foi* dans le diocèse de Saint-Brieuc :

« Les *Annales de la Propagation de la Foi* sont écrites en français, et beaucoup de nos paroisses bretonnes, malgré l'énergique attachement à la patrie commune, sont restées fidèles à la langue héréditaire. Cette langue, la plus ancienne parmi celles qui se parlent en Europe, ne périra pas, quoi qu'en disent ceux qui ignorent l'indestructible vitalité du génie breton. On peut prévoir et désirer le moment où le français sera plus universellement compris parmi nous ; mais on ne cessera pas de parler le *brezonek*, et, à l'heure qu'il est, des esprits d'élite, dont nous secondons les efforts, cherchent à régénérer et à épurer la langue des vieux Celtes, et des premiers saints qui ont civilisé l'Armorique en la faisant agenouiller devant la Croix. »

« Que faire donc ? suivre l'exemple de nos excellents voisins de Quimper, c'est-à-dire traduire les *Annales* dans un breton tout à la fois correct et populaire, avec la seule orthographe de Le Gonidec... »

« Ainsi on verra une fois de plus la vérité du proverbe breton : le langage et la foi sont frère et sœur en Bretagne.

Ar Brezonek ar Feiz

A zo breur ha c'hoar e Breiz...

† AUGUSTIN, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier (1).

Retournons de plusieurs années en arrière. Le bon abbé Henry, que nous connaissons déjà, écrivait à son ami la Villemarqué le 23 janvier 1848.

« Quand j'ai entendu parler d'un *Nouveau Testament* breton édité par les protestants, j'ai eu peur et grand'peur qu'ils ne l'eussent fait dans l'orthographe et les principes de Le Gonidec ; car nos bons vieux (2) n'auraient pas manqué de nous mettre tous dans le même sac, méthode et hérésie. Heureusement ce livre

(1) L'Armorique du 11 mars 1865.

(2) La vieille école du breton parlé.

est écrit en jargon mixte et orthographe arbitraire, *Deo gratias!*

« Vous avez sû peut-être que Monseigneur dans son Bref, a recommandé à son clergé le Dictionnaire de Le Gonidec, et l'étude de la langue bretonne; et voilà que nos vieux s'en viennent chanter que cet article n'est pas de lui, qu'il l'a toléré et c'est tout. Les reconnaissez-vous là? La complainte de M^{me} de la Villemarqué est très recherchée par le peuple (1)... »

Tout cependant ne marchait pas au gré de la Villemarqué, car toujours sur le même sujet l'abbé Henry lui écrivait en 1856.

« Il est temps que vous reveniez au pays pour reconforter un peu votre serviteur, car je crains que notre breton ne s'en aille à la dérive. Ma *Vie de Jésus-Christ* m'est bien revenue de Quimper approuvée quant à la doctrine, mais bien épluchée quant à l'expression. — M. L. que je croyais des nôtres a été chargé d'examiner mes cahiers, et il l'a fait avec dévouement pendant six mois. Mais dans ses observations il demande que je rejette tous les mots que j'ai empruntés à M. Le Gonidec pour les remplacer par les expressions françaises habillées en breton comme vous le savez. Il est vrai que je suis libre d'être ou de ne pas être de son avis, et j'use de ma liberté. Cependant sa persistance à combattre ce qu'il appelle la nouvelle école me donne à réfléchir; surtout cette parole qui se trouve plus d'une fois dans ses notes: « Il importe peu que le breton soit écrit *hervez ar reiz* (2) ou non, pourvu que la doctrine soit bonne. »

« Dans mes réflexions, je disais: au lieu de mettre des livres français entre les mains de nos cultivateurs, il vaudrait mieux leur donner des livres bretons *great hervez ar reiz* (3). Et mon Aristarque (4) de noter: effacez *great hervez ar reiz*. C'est aussi l'avis de M. J. Si telle est l'opinion de MM. les Grands Vicaires, nous sommes bien malades, il est inutile d'étudier le breton et j'hésite à faire imprimer mon livre... »

(1) V. *Barzaz-Breiz*, 6^e édition, à la fin.

(2) Selon la règle.

(3) Faits selon la règle.

(4) Critique bienveillant.

Que le breton fût écrit selon les règles ou non, cela importait peu en effet pour certains, comme l'indique d'une façon encore plus explicite l'extrait suivant d'une lettre d'un recteur de Cornouailles adressé à M. A. de Courson en 1844.

« Puisque vous parlez de M. de la Villemarqué, je veux vous dire franchement ma façon de penser. On dit les sept merveilles du monde, et ce Monsieur veut y ajouter une huitième qui est de résusciter (*sic*) une langue, et notez qu'il ne la sait qu'à coups de dictionnaire et de grammaire, il fait des vers bretons à coups de massues. Dans son *lez-breiz*, il écrit voir et pleurer de la même manière, il dit *gwoulam* (1) pour les deux, les double V. et les K qu'il emploie ne seront jamais déchiffrés par nos paysans. Il devrait aussi ménager les prêtres de campagne un peu plus, qu'il ne le fait, il tire sur eux à boulets rouges; dans un de vos derniers numéros j'ai lu cette phrase qui est bien ronflante: *ce ne sont pas les gens d'esprit ni les ignorants qui ont corrompu le breton, mais ce sont les sots*. Je sais bien que nous autres pauvres prêtres de campagne nous ne sommes pas d'habiles gens, mais nous mettre au-dessous des ignares, ne trouvez-vous pas que c'est un peu leste? Voilà 35 ans que je prêche le breton, je crois avoir été très bien compris sans avoir eu des leçons de M. de la Villemarqué. Pour l'amour de Dieu, qu'il nous laisse tranquilles, car nous ne prêcherons jamais son *baragouin*. »

Le *baragouin* auquel le vénérable Recteur lançait ainsi son anathème n'était autre que le breton de Le Gonidec. Peut-être avait-il bien le droit d'être fâché.

Parlant des ennemis du breton, la Villemarqué n'avait pas craint de dire en 1842 dans son manifeste sur l'« *Avenir de la langue bretonne* » que ses ennemis avaient des complices parmi les habitants des villes, des bourgs et des manoirs; et il rangeait dans la même catégorie: « la plupart des ecclésiastiques de la Bretagne ».

(1) V. *Barzaz-Breiz*, éd. de 1839 on lit: *kwelet*, p. 204, *welet*, p. 208, *gwelet*, p. 212 (Ces trois mots dans le sens de voir).

Troude dans son dictionnaire celto-breton écrit *gwela*, pleurer, et *gwelout*: Voir, à l'infinitif et *gwelet* au participe.

« Ceux-là dans leurs discours, ajoutait-il, ceux-ci dans leurs sermons, ne se font aucun scrupule d'enrichir la langue bretonne d'une foule de mots français dont les désinences seules sont changées. Le mal n'est pas grand, disent-ils, ce ne sont que des mots ; mais ce ne sont aussi que des gouttes d'eau qui s'infiltreront dans les flancs du navire par l'incurie des matelots, et pourtant il finit par s'emplit et sombrer. Le mal n'est pas grand ! pour quoi donc, depuis trois siècles, tous ceux qui portent quelque intérêt à la conservation de notre langue ne cessent-ils de le signaler ? Pourquoi le P. Maunoir se plaint-il de ce que « *plusieurs ecclésiastiques ayant charge d'âmes ne savent le langage de leurs brebis* » et de ce que « d'autres, quoique originaires du pays d'Armorique, ne savent la propriété de plusieurs mots de leur langue maternelle et l'entremêlent d'expressions françaises avec des terminaisons bretonnes, qui ne s'entendent de la plupart des auditeurs (1) ? »

« Pourquoi Dom Lepelletier reproche-t-il aux prêtres de son temps d'être la cause de la perte d'un grand nombre de locutions bretonnes, perte due à leur négligence et qui accuse leur « paresse à laquelle il est plus aisé de trouver en français les termes de la religion et de la morale que de les emprunter au breton (2) ? »

« Pourquoi le Docteur Laënnec déplore-t-il l'incurie du clergé breton qui, dit-il, « ne cherche pas à se mettre en état de parler et d'écrire correctement sa langue, et a puissamment contribué à la corrompre ? » D'où vient qu'un jeune écrivain dont la Bretagne reconnaissante apprécie le zèle et le dévouement, remarque « les altérations françaises introduites par le clergé dans son enseignement quotidien de la religion ? » (3) qu'un autre, dans une des études les plus piquantes qui aient paru sur ce pays, « note le sans-façon déplorable avec lequel la

plupart des prédicateurs traite le breton ? (1) » que notre poète national dénonce au clergé lui-même :

« Son breton incorrect et d'un mélange amer ? » (2).

On comprend maintenant pourquoi le vieux Recteur n'était pas très content ; mais, s'il avait lu la suite du manifeste, il aurait vu que son auteur ne s'en prenait pas seulement aux membres du clergé, et qu'il fulminait encore plus énergiquement contre le *magister* et les libraires ; et en lisant ses conclusions, il s'y serait peut-être rangé :

« Une heureuse réforme s'opère, concluait en effet la Villemarqué, qui du domaine abstrait de la science, descend déjà dans les manoirs, dont les villes et les bourgs ressentiront bientôt l'influence, qu'une grande partie du Clergé propage, et à laquelle sa bonne foi et ses lumières ne pouvaient manquer de l'amener...

« Le mouvement heureux dont nous parlons se fait déjà sentir dans les prédications, en Cornouaille et en Léon ; il est moins remarquable en Tréguier et en Vannes ; mais grâce à nos évêques, il ne tardera pas à s'étendre partout. »

On a vu par ce qui précède que les prévisions du disciple de Le Gonidec ne tardèrent pas à se réaliser, et l'on peut dire que la réforme qu'il souhaitait fut comme le premier anneau d'une chaîne à laquelle le mouvement régionaliste d'aujourd'hui est venu se souder par un lien qui, nous l'espérons, ne se brisera jamais.

Si, d'ailleurs, la Villemarqué jugeait en 1842 que ce mouvement heureux était « moins remarquable dans le diocèse de Vannes », quelques extraits de sa correspondance avec M. Le Joubioux, vicaire général de Vannes, vont nous montrer qu'il était loin de mépriser ce dialecte.

(1) Grammaire bretonne. Préface.

(2) Dictionnaire breton au mot *penn*.

(3) Aurélien de Courson. *Essai sur la Bretagne*.

(1) A. de Courcy, *Le Breton*, p. 7.

(2) Brizeux. Aux prêtres de Bretagne (Les Ternaies) « *L'avenir de la langue bretonne* » a été réimprimé en 1902 par les soins de M. le vicomte Olivier de Gourcuff qui l'a précédé d'un *avant-propos*, où débordent son admiration pour la Villemarqué.

Aux éloges mérités que lui adressait la Villemarqué, M. Le Joubioux répondait (1) :

« Si nous ne pouvons pas accepter vos éloges comme mesure du succès obtenu, nous les accepterons comme témoignage de sympathie acquise. Nous voulons être utiles à quelques-uns de nos compatriotes, et s'il était possible, agréables à tous. C'est plus que nous n'osons espérer....

« Tout en reconnaissant l'imperfection de notre œuvre, je crois comme vous que notre breton est moins incorrect et d'un mélange moins amer que le breton, — non point celui qu'on parle dans nos campagnes, nous sommes au contraire bien au-dessous, mais que celui qui s'imprime généralement depuis longtemps. Il nous eut été très facile d'employer encore moins de mots français, c'est provisoirement que nous leur accordons asile, nous les bannirons plus tard (2).

« Mes confrères et moi nous pensons comme vous que les mots bretons et français sont fort bons en leur place respective, mais qu'ils se souillent mutuellement par leur contact.

« Nous aurions pu mieux faire, ajoutait-il, nous ferons, je l'espère, mieux plus tard, nous ne l'avons pas osé jusqu'à présent. Nous avons craint d'être accusés de néologisme, en revenant au vieux breton. Vous connaissez tout aussi bien que moi l'antipathie des Morbihannais pour toute innovation en langage, comme en politique et en religion. Ce ne sera qu'avec le temps que nous excommunierons tous les mots français qu'il nous sera possible de remplacer par de vieux mots bretons... Quant à notre orthographe, je vous l'abandonne de grand cœur, je suis loin de la croire bonne. Mais nous avons voulu être lus, et nous ne l'eussions pas été, si nous avions introduit de trop grands changements dans notre orthographe.

« Peut-être peu à peu, pourrions-nous adopter en grande partie la vôtre ». Suivait une intéressante remarque sur l'emploi de

(1) 18 mai 1843.

(2) Cette phrase ne prouve-t-elle pas d'une façon évidente combien la réforme provoquée par la Villemarqué était nécessaire ?

différentes lettres ; l'e muet, le c'h, le, l'b aspirée w, etc...

Quelques mois plus tard (1) M. Le Joubioux écrivait de nouveau à la Villemarqué :

MON CHER BREUR,

Je suis enchanté que vous vous soyez décidé à réaliser votre projet de *Breuriez-breiz* (2). Ce projet, je pourrais aussi l'appeler mien, car j'ai caressé longtemps cette idée d'une sainte ligue contre l'invasion de l'incrédulité, et de l'immoralité venant à la suite du français sur les ruines de notre breton. La devise est l'expression fidèle de mes sentiments. Dieu sait que mon vœu le plus ardent est le maintien de la religion et de la nationalité de la Bretagne (3).

Cependant l'abbé Le Joubioux croyait que la Villemarqué gardait quelques préjugés au sujet du dialecte de Vannes. A ce sujet il lui écrivait en lui transmettant un poème de M. l'abbé Guillome (4).

Je crois que vous serez content de ce travail et que vous penserez comme moi que c'est un livre qui pourra servir de point de départ pour le dialecte de Vannes... Puisse-t-il parvenir à dissiper les préjugés qui existent contre notre dialecte chez bon nombre de nos compatriotes de Kemper et de Saint-Brieuc. Puisse-t-il vous amener vous-même, mon cher ami, à reconnaître les étranges hérésies que vous avez avancées dans vos préfaces du *Dictionnaire de Le Gonidec* !

Je ne vous pardonne pas de ne m'avoir pas écrit un mot pour vous assurer si les expressions mutilées que vous attribuez à notre dialecte y appartiennent oui ou non. Jamais en Vannes on n'a dit ni *ankout* ni *lert* ; on y dit comme chez vous *ankoat*, ou *ankouat* (5), et *larel* et même *lavarel*. Je vous défie de me montrer même dans nos plus détestables livres bretons *ankout* ou *lert*...

Maintenant que je vous ai querellé et bien grondé, je vais vous demander votre avis et vos remarques critiques sur deux petites pièces de vers

(1) 1^{er} octobre 1843.

(2) Confrérie bretonne, association. Breur : confrère.

(3) Cf. l'Union régionaliste bretonne. (Almanach de 1907), p. 60.

(4) 4 juin 1849.

(5) Dans le dictionnaire cello-breton de Le Gonidec. Edition de 1821 imprimée à Angoulême, je trouve au mot *Ankouaat*, « En Vannes et en Tréguier *ankoat* ou *ankouaat* oublier, » c'est la confirmation de la lettre de M. Le Joubioux.

bretons que M. de Francheville (1) m'a demandées pour le livre qu'on imprime maintenant à Saint-Brieuc en l'honneur de M. de Chateaubriand. »

Je ne puis résister à l'envie de citer ici une de ces pièces.

CHANT BARDIQUE

1

El ma lusken hé hroadurig
Tré he divre'ch ur vam tiner
Mor, lusken Barz en Arvorig
Lusken ged houlennu dister.

2

Dihoal, mor, dihoal a sewel
En dro de vey ur voec'h trouzus,
Kousket é ! en dro d'hé gavel,
Taù un herrad, béés truhéus !

3

Pe zi hunche, peh ur goal !
É huelet er bed, peb eil pen
Eun a varwehé ! Mor, dihoal
Lusken dousig ô mor lusken !

TRADUCTION LITTÉRALE (2)

I

Comme une tendre mère berce entre ses bras son jeune enfant, berce,
ô mer, le barde d'Armorique, berce le avec tes plus douces vagues.

II

Prends garde, ô mer, prends garde d'élever autour du Bey une voix
bruyante, il dort ! autour de son berceau, par pitié, paix pour un temps !

III

S'il s'éveillait, quel malheur ! en voyant le monde bouleversé, il mour-
rait, prends garde, ô mer, berce le, mais berce le doucement.

(1) Il fut un des compagnons de la Villemarqué au pays de Galles en 1838.
(2) La traduction est aussi de M. Le Joubioux.

Les préventions de la Villemarqué contre le dialecte vannetais se dissipaient peu à peu en recevant les belles compositions poétiques de M. l'abbé Le Joubioux qui lui écrivait : « Vous arriverez, je n'en doute pas, à y voir le breton primitif. »

Et il en fut ainsi. La Villemarqué le reconnut. Mais ses préjugés contre le dialecte de Vannes étaient-ils si importants que le pensait l'abbé Le Joubioux ? — On a peine à le croire, si on se reporte à l'article publié dans la *Revue d'Armorique* sous le titre : *Revue de la poésie bretonne contemporaine* (1).

« Le meilleur de tous les dialectes est le plus pur, c'est-à-dire le moins mêlé de tournures, de mots et d'idiotismes français. A ce titre, celui de Vannes, si dédaigné des hommes qui ne l'entendent pas, pourrait bien prétendre à une des premières places, sinon détrôner le Cornouaillais que dom Le Pelletier regardait comme le dépositaire du vrai breton. De fait, le Vannetais vient de se révéler dans les œuvres récentes d'un ecclésiastique de l'évêché de Vannes, de manière à justifier assez bien cette prétention. »

Après quelques courtes observations critiques où l'éloge domine, la Villemarqué ajoutait ces conclusions qui termineront naturellement ce chapitre sur la régénération de la langue.

« L'homme qui a le plus contribué à la reconnaissance actuelle m'écrivait, de son lit de mort, ces lignes remarquables qu'on dirait dictées par cet instinct presque prophétique que la tombe donne parfois aux âmes privilégiées.

« Un jour, on sentira l'avantage de pouvoir employer des mots purs bretons en écrivant pour des Bretons, et insensiblement, on en viendra, comme dans le Pays des Galles, où vous allez, à répudier du discours tout ce qui sent le jargon, tout ce qui a été emprunté à un idiome étranger ; vous me direz que je vois cette révolution à travers une longue vue ; j'en conviens et ne m'attends pas à en être témoin, mais je n'en doute pas que vous n'assistiez au changement que je vous prédis. »

(1) 2^e année, 15 octobre n° 3.

« Cinq années ont suffi pour réaliser ces paroles de Le Gonidec. Il y a donc véritablement, comme l'a dit un des plus grands historiens modernes, il y a dans les destinées de notre langue un principe de durée qui se joue des efforts des hommes et du temps... »

Cette révolution littéraire, M. Anatole Le Braz l'a constatée éloquemment au Conquet en 1913, lors des fêtes qui y furent données en l'honneur de Le Gonidec :

« Le Gonidec parut, son dictionnaire dans une main, et sa grammaire dans l'autre, il vint au *Brezonnec* honteux, humilié, outragé, frappé à mort. « Allons ! lui commanda-t-il, lève-toi et marche ! » Et retrouvant soudain avec sa dignité native la fougue magnifique de ses plus beaux jours, le *Brezonnec* se leva, le *Brezonnec* marcha. Que dis-je ? le *Brezonnec* chanta ! Il chanta de telle sorte que moins d'une année après le trépas de son résurrecteur, l'Europe entière émerveillée faisait silence pour l'entendre, suspendue aux accents du *Barzaz-Breiz* comme jadis aux accords des Bardes gallois. Et depuis lors, les bardes qui m'entourent m'en sont témoins, il ne s'est pas tu. Ne craignons pas de l'affirmer devant cette tombe : tant que l'esprit de Le Gonidec soufflera en lui, il ne se taira jamais. Voilà, Messieurs, de quoi la Bretagne est redevable au fils du Conquet dont vous restaurez aujourd'hui la mémoire, en même temps que le monument (1) ».

Si j'en crois les journaux, au banquet donné à cette occasion, M. Le Braz dans une improvisation familière exprima ce regret patriotique : les Bretons connaissent trop peu l'histoire de leur pays, et il aurait ajouté : quand donc nous intéresserons-nous à nous ? Il faut nous garder Bretons à cause de la France qui a besoin de nous !

Ce regret et ce vœu, ils avaient été exprimés sous bien des formes au Congrès celtique international qui tint ses assises à Saint-Brieuc en octobre 1867, et avant d'aborder l'étude des

critiques dont fut l'objet le *Barzaz-Breiz*, je dois dire quelques mots de ce congrès qui fut un événement celtique important pour les deux BreTAGNES.

Le 10 mai 1867, M. Charles de Gaulle, secrétaire d'une Société bretonne instituée à Paris sous le titre de *Breuriez-Breiz*, entraînait en rapport avec le Président de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* et lui adressait une longue lettre dont voici un résumé.

« L'Association Bretonne, dans les dernières années de son existence (1), avait invité les sociétés savantes du pays de Galles, à envoyer des délégués à son prochain congrès ; à défaut de l'Association Bretonne, le *Breuriez-Breiz* avait cherché et réussi à établir des rapports suivis avec le pays de Galles, et au milieu de 1865, le *Cambrial Institute* avait obtenu du Ministère de l'Intérieur de France, l'autorisation pour les Bretons des deux côtés de la Manche de se réunir. L'Exposition Universelle de Paris était une occasion favorable à ce projet. M. de Gaulle et ses amis après s'être adressés inutilement à plusieurs Sociétés bretonnes demandèrent le concours de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, qui voulut bien se charger de cette tâche patriotique, et d'en préparer le programme avec la collaboration de MM. de Gaulle, de la Villemarqué et Henri Martin » (2).

La Villemarqué s'était hâté de faire part de ses projets à F. M. Luzel, collectionneur de chants bretons qui devaient paraître l'année suivante. Dès le 30 juin, celui-ci répondait avec enthousiasme.

« Certainement, Monsieur, c'est une bien bonne nouvelle pour moi et qui fait tressaillir mon cœur de Breton que celle qui m'apprend qu'après tant d'années d'indifférence honteuse et de mortelle torpeur, les Bretons Armoricaïns songent encore à donner signe de vie et à protester contre les funèbres prédications et les ridicules nénies dont on les insulte plus que jamais depuis quelque temps... « La visite de nos frères d'Outremer apportera, je l'espère, quelque heureux changement à l'état de

(1) Extrait du *Courrier du Finistère* du 18 octobre 1913.

(1) Elle avait été supprimée, mais elle reprit ses congrès en 1873.

(2) Cf. *Congrès celtique international*. Séances, mémoires, Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1868.

choses existant et par leur union, par leurs efforts et leurs travaux, tendant tous d'un commun accord, vers un but unique, le maintien de l'antique nationalité, ils nous feront rougir de notre apathie et de notre indifférence coupable, de nos jalousies peut-être et nous forceront à les imiter. C'est du moins le résultat que je voudrais voir sortir de cette paisible et fraternelle réunion. Fêtons les donc, ces frères de pays lointain, qui reviennent après tant d'années, visiter le foyer de leurs pères, et faisons tous nos efforts pour les bien recevoir, afin qu'en retournant vers les autres frères restés là-bas de l'autre côté du détroit, ils puissent les assurer que nous n'avons pas trop dégénéré, et que nous avons conservé intact dans nos cœurs le trésor sacré des traditions nationales et du parler des aïeux, et que la voix du sang n'est pas étouffée en nous !... »

Luzel ne se contenta pas d'approuver hautement, il voulut bien, non sans s'excuser à cause du peu de temps dont il disposait, car il était alors professeur au Lycée de Lorient, donner sa part de collaboration au Congrès ; ce que le compte rendu exprime ainsi (1) :

« M. Luzel, l'un des bardes les plus estimés de la Bretagne, suivant l'expression de M. de la Villemarqué, qui rappelle sa remarquable élégie, lors de la mort de Brizeux, ses sones (2), sa traduction de *Sainte-Triphine*, et son livre *Bepred Breizad*, M. Luzel lit en breton une invocation intitulée *La Langue de Bretagne*... M. de la Villemarqué donne la traduction chaleureuse de ce morceau, affirmation énergique des sentiments qui animent tous les cœurs bretons. A l'entrain que l'honorable Membre de l'Institut met à cette lecture, on dirait que lui aussi, comme le poète après la vie de ce monde, s'attend à parler encore sa langue dans une autre Bretagne :

« Et après la vie de ce monde, dans une autre Bretagne

« Je compte bien parler encore breton, comme ici-bas,

« Car c'est la vieille langue, la vie de la Bretagne ! »

(1) P. 41.

(2) En breton *son* ou *soun*, pluriel *soniou*, chants d'amour.

Le *mystère* de Sainte-Triphine fut représenté par une troupe bretonne. Son excellente traduction était entre les mains de tous les congressistes. « Cette épopée forme un volume de 500 pages plein de charmes imprévus ; les acteurs se sont très convenablement acquittés de leur rôle ; et à tous ses mérites le Congrès a pu joindre celui d'avoir remis en pleine lumière un de ces chefs-d'œuvre dramatiques et littéraires qui se relient aux plus anciens, aux plus chers souvenirs des peuples celtiques... »

M. Luzel et un autre de nos bardes M. J. M. Le Jean avaient bien voulu se charger de monter cette pièce avec une troupe de paysans de Pluzunet (Côtes-du-Nord). Ce fut une représentation vraiment populaire et le peuple entier eut ainsi sa pleine part du Congrès (1).

Nous ne pouvons pas analyser ici les mémoires qui furent lus à ce Congrès. Signalons seulement ceux de la Villemarqué, les *Bretons d'Angleterre et de France, les pierres et les textes celtiques*. Retenons aussi le vœu souvent répété depuis en faveur de la langue bretonne et de sa propagation par le clergé et dans les écoles, vœu qui reçut effectivement l'ardente approbation de M^{gr} David, évêque de Saint-Brieuc, qui assistait au Congrès. Nous renvoyons le lecteur au compte-rendu de ce Congrès. Il est toutefois deux noms qu'il ne faut pas oublier ; car si ceux qui les portaient ne purent pas y assister, ils y tinrent cependant une place importante ! Le docteur Todd, doyen de l'Université de Dublin, conservateur de la bibliothèque de Trinity College, et l'un des directeurs de la Commission de publication des documents irlandais ; il était accouru l'un des premiers, et il avait fait un long séjour à Keransker, chez la Villemarqué, attendant toujours le fameux Congrès dont la date fut remise ; et il ne put pas y assister à son grand regret. M. Charles de Gaulle, dont une volumineuse correspondance en breton, atteste le savoir, adressa un mémoire sur *l'État de la littérature bretonne*. Après la

(1) Cf. *Compte-rendu* p. 129-130.

lecture de ce travail, M. de la Villemarqué dit : « M. de Gaulle n'est pas Breton de race, mais on a pu juger par ce travail, qu'il est Breton d'âme, M. de Gaulle en proie à d'atroces souffrances est bien malgré lui retenu loin de nous (1), mais ceux qui le connaissent savent comme moi que toute sa vie est dans sa tête comme dans son cœur, et que cette tête, ce cœur appartiennent tout entiers à la Bretagne. »

Il est superflu de faire remarquer l'ardeur mise par la Villemarqué au service de ces réunions, la part prépondérante qu'il y prenait, cherchant à mettre en relief les travaux de valeur, discutant vivement les opinions contraires aux siennes sans se départir de sa courtoisie habituelle. Au docteur Halléguen qui venait de lire plusieurs extraits d'un volumineux mémoire sur l'histoire littéraire de la Bretagne armoricaine, il répondait : « On est naturellement porté à s'échauffer un peu quand il s'agit de sa propre opinion. Un critique très sage a dit : « L'homme est un individu qui apprend toujours ; à quinze ans, il ne sait pas grand'chose ; à trente ans il en sait un peu plus, à cinquante il commence à douter et acquiert un peu de philosophie. » En répondant aux objections de M. Halleguen, je n'avais en vue que la vérité, persuadé que quand on la dira poliment, on ne blessera jamais personne. »

S'il y eut de chaudes discussions dans ce Congrès, que d'harmonie dans ses poésies et dans ses chants bretons ! Comment ne pas rappeler la cantate des *Deux Bretagnes* de M. M. Roparts, le Jean, et Tielmans ; la *Harpe de Rumengol*, de M. Lescour ; le chant d'*Yvonne*, la *France*, de M. M. Collin, etc.

Mais ce qui frappa surtout, ce fut l'entrée en scène du Barde aveugle, le gallois Gryffydd, appuyé sur le bras de sa jeune fille, tous deux en costume national, l'une parée de sa fraîche et gracieuse jeunesse ; l'autre, des innombrables médailles que lui ont prodiguées à l'envi la Reine, les Princes et les Sociétés de la Grande-Bretagne.

« Sa tête pâle porte l'empreinte de la tristesse et de la méditation ; mais elle s'anime et s'inspire dès que sa main habile parcourt les cordes de son instrument. Cette harpe est beaucoup plus grande que celles de notre pays ; elle est à trois rangs de cordes, sans pédales. Cependant elle est pourvue de demi-tons comme nos harpes modernes au moyen de ses trois rangs de cordes ; les deux rangs extérieurs sont montés à l'unisson, le rang du milieu est celui des notes dièzées et bémolisées... »

Quant aux chants que le barde accompagne, on sait qu'il n'y a rien dans la musique d'aucun peuple moderne qui puisse en donner une idée. La jeune *canorez* adapte des vers de mesure différente à la même mélodie et suit tous les caprices de l'accompagnateur qui module de fantaisie sur sa harpe en s'arrêtant dans le ton qui lui plaît ; suivre ainsi toutes les modulations du telynor, sans changer le caractère de l'air, prouve ainsi que l'a écrit l'un des meilleurs juges en gracieuse harmonie, un talent peu ordinaire, et une voix des plus exercées. »

Qui donc avait procuré au Congrès cette bonne fortune de voir et d'entendre le vieux barde et sa fille ? C'était Lady Lhannover, la noble châtelaine qui avait accueilli le jeune de la Villemarqué en 1838. A la demande du président du Congrès une triple salve d'applaudissements fut exécutée en son honneur. Et quand vint le moment des adieux, « M. de la Villemarqué se leva et, s'adressant à Gryffydd, lui rappela en termes émus le souvenir lointain des harpes entendues dans le château de Lady Lhannover.

« Il y a trente ans, dit-il, j'entendais comme aujourd'hui des harpes mélodieuses dans le château habité par vous, dans la demeure de Lady Lhannover. En souvenir d'elle je veux renouveler ici un ancien usage : Quand les bardes venaient chez nous, ils ne s'en allaient jamais sans emporter un anneau qui reliait pour ainsi dire leurs cœurs aux nôtres. Eh bien ! moi, je veux au XIX^e siècle, relier comme autrefois, par cette bague le cœur du vieil harpiste aveugle à la Bretagne entière... »

(1) Il demeurait à Paris, rue de Vaugirard.

Se tournant ensuite vers la jeune fille, il ajouta : « Miss Suzanna, j'ai donné plus d'une épingle à des jeunes Bretonnes pour obtenir d'elles quelques chansons, en voici une qui ne saurait être mieux placée. » Et il l'embrassa.

La présence à ces fêtes de deux membres de l'Institut d'idées politiques si différentes ; l'historien Henri Martin, et l'auteur du *Barzaz-Breiz*, consacra l'union française dans ces assises de la science celtique et l'alliance des deux Breagnes comme pour préparer la fraternité d'armes, je dirai mieux : « la réconciliation complète des deux pays à l'heure où les deux peuples unis dans le même sentiment de vénération pour l'héroïne de la vieille France, défendent ensemble la liberté du monde (1). »

Le Président de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* M. Geslin de Bourgogne exprima avec beaucoup de bonheur cette union quand il prononça ces paroles :

« Une noble femme usant de l'intelligente influence que son sexe n'a jamais perdue parmi les races celtiques, a voulu du moins que le premier des bardes du Royaume nous apportât les poétiques accents de la langue de nos pères. Il vient à nous aveugle comme Homère et Milton, guidé par une mélodieuse enfant ; la harpe au triple rang de cordes sera pour notre âge la voix harmonieuse et divine qui a rapproché les hommes depuis le commencement. Qu'elle nous vienne donc en aide, à nous qui malgré notre faiblesse avons, au refus des plus capables, consenti à vous réunir pour commencer de solides travaux sur nos origines au seul profit de la vérité.

« Puisse votre exemple montrer aux âmes timides que même avec des doctrines et des croyances diverses, on peut utilement travailler ensemble à la seule condition de la bonne foi et du respect mutuel. »

(1) Palme déposée le jeudi 24 février 1916 devant la statue de Jeanne d'Arc par les membres de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes présents à Paris.

CHAPITRE IX

BIBLIOGRAPHIE

Quand on parle de la Villemarqué, on ne considère généralement que le poète, le barde ou l'auteur du *Barzaz-Breiz*. Nous croyons devoir donner à nos lecteurs un court aperçu de ses autres ouvrages, ce sera l'objet de ce chapitre.

Laissons de côté ses articles parus dans les revues, et ses divers opuscules pour ne nous occuper ici que de ses livres (1).

N'ayant pas qualité pour les juger ou même les analyser, nous prendrons dans les articles bibliographiques publiés au moment de leur apparition, les passages qui nous semblent en faire mieux ressortir l'intérêt, en y ajoutant quelques extraits des préfaces de l'auteur qui éclairent le mieux le sujet. Heureux si nous faisons mieux connaître ainsi l'érudit et le philologue.

1

LES CONTES POPULAIRES DES ANCIENS BRETONS PRÉCÉDÉ D'UN ESSAI SUR L'ORIGINE DES ÉPOPÉES CHEVALERESQUES DE LA TABLE RONDE

Cet ouvrage a eu cinq éditions : la cinquième a paru sous un titre nouveau. *Les Romans de la Table Ronde et les Contes des anciens Bretons*.

La portée de cet ouvrage a été résumée ainsi :

(1) Nous indiquerons aux annexes les autres ouvrages moins importants.

« Parmi les monuments consultés en Angleterre par M. de la Villemarqué, plusieurs renferment d'anciens contes populaires cambriens intéressants tout à la fois et pour la philologie du moyen âge et pour ce qui regarde les origines de la poésie chevaleresque. M. de la Villemarqué avait reçu commission du Ministère de l'Instruction publique de les traduire en français, et de déterminer leurs rapports avec le fond et les données générales des romans de la Table Ronde. Il s'est efforcé de remplir cette tâche dans la première édition des Contes populaires (1). »

Cette note d'une concision technique ne saurait éclairer le lecteur sur l'intérêt de cet ouvrage. Laissons l'auteur nous expliquer lui-même le but et l'objet de ses recherches. Quand on lit de la Villemarqué, il est nécessaire de le suivre depuis le commencement jusqu'à la fin, ses « préfaces », ses « discours préliminaires » sont le guide le plus sûr pour le comprendre. Qu'on étudie ensuite les critiques, mais que l'on se pénétre d'abord de l'esprit de l'écrivain. En 1841, ce n'est pas encore l'homme mûr qui apporte la dernière main à son œuvre, c'est le jeune homme enthousiaste qui vient de remplir une mission philologique et qui s'efforce de la faire connaître au public ; mais en 1860, il écrit en toute sûreté de jugement et le lecteur peut le suivre sans crainte :

« Je rentre donc, dit-il, pour la troisième fois dans cette galerie de vieux tableaux dont je connais depuis si longtemps toutes les figures. Ce n'est pas sans plaisir, je l'avoue, que je revois le bon roi Arthur ; Merlin, son devin ; son malin sénéchal, maître Keu ; Beduier, son infatigable échanson ; le sage Gauvin, son conseiller ; ses preux chevaliers : Lancelot et Tristan qu'on aime, en les blâmant tout bas d'être un peu trop galants ; Erec et Ivain, qu'on peut aimer sans nul remords ; le vieux Calogrenant, conteur comme Nestor ; Perceval le Gallois, le tenant de la chevalerie

(1) Note des publications et des travaux de M. Hersart de la Villemarqué, novembre 1855.

spirituelle ; et tous ces types charmants de femmes : la belle et fière Genièvre ; la tendre Iseult aux blonds cheveux ; la jeune veuve de Brécilien ; Enide si bonne, si patiente [et si douce ; Blanche Fleur, fraîche comme son nom, mais qui expose bien son ami Perceval ; la fée Viviane, la fée Morgane, et ces gentilles suivantes la fidèle Brangien, la gracieuse et complaisante Lunette. Il n'est pas jusqu'à la bonne face de ce lion apprivoisé, compagnon, lui aussi de la Table Ronde, et non le moins dévoué, qui ne me plaise et ne me charme, quand je le trouve couché aux pieds d'Ivain le muffle allongé sur ses deux pattes croisées, les yeux à demi ouverts et rêvant...

« Après avoir revendiqué pour qui de droit l'invention du Cycle de la Table Ronde, je cherche sans autre préoccupation que celle de la vérité, d'où procède l'ensemble d'idées et de sentiments sur lequel repose le système qu'on y trouve épanoui ; j'examine certaines théories nouvellement émises touchant l'esprit même de ce système et particulièrement touchant l'amour chevaleresque ; je me demande ensuite si la tradition celtique a exercé sur la forme des poèmes de la Table Ronde la même influence que sur le fond ; et je termine en indiquant les causes qui ont produit au moyen âge la popularité du roi Arthur, et le mouvement épique dont il est le centre ; j'en suis le contre coup dans tout le monde civilisé, jusqu'à nos jours, heureux d'avoir éclairé peut-être d'un jour nouveau, l'histoire de l'influence que notre glorieuse France a exercée à toutes les époques et dans tous les pays sur les idées comme sur les faits.

« Les trois contes populaires, objet de la seconde partie de ce livre, et destinés à justifier l'opinion que je soutiens dans la première, ont été publiés en Angleterre, par les soins d'une femme très versée dans la langue galloise, sous le titre inexact et un peu arbitraire de Mabinogion » (1)....

Grâce à l'hospitalité prolongée que la Villemarqué reçut au

(1) Trois vol. in-8° — Fac simile des manuscrite. Londres 1838-1848.

collège de Jésus à Oxford, il put se servir à loisir du manuscrit même dont s'était servie Lady Charlotte Guest (1).

« Le ton général des Mabinogion, a dit Renan, est plutôt romanesque qu'épique. La vie y est prise naïvement et sans emphase. L'individualité du héros est absolument sans limites. Ce sont de nobles et franches natures agissant dans toute leur spontanéité. Chaque homme apparaît comme une sorte de demi-dieu caractérisé par un don surnaturel, ce don est presque toujours attaché à un objet merveilleux qui est en quelque sorte le sceau personnel de celui qui le possède.

... « Le charme des Mabinogion réside principalement dans cette aimable sérénité de la conscience celtique ni triste, ni gaie, toujours suspendue entre un sourire et une larme.... (2) »

Le savant critique n'est pas resté indifférent à la question de savoir quel rôle la Bretagne Armoricaire a joué dans la création ou la propagation des légendes de la Table Ronde : « c'est, continue-t-il, ce qu'il est impossible de dire avec précision, et à vrai dire, une telle question devient secondaire quand on s'est fait une juste idée des liens de fraternité intime qui ne cessèrent jusqu'au douzième siècle d'unir les deux branches des peuples bretons. Que les traditions héroïques du pays de Galles aient longtemps continué de vivre dans la branche de la famille Kymrique qui vint s'établir en Armorique, on n'en peut douter quand on retrouve Gheraint, Urien, d'autres héros encore devenus des saints en Basse Bretagne, et surtout quand on voit un des épisodes les plus essentiels, du cycle Arthurien, celui de la forêt de Brocéliande, placé dans le même pays. Un grand nombre de faits recueillis par M. de la Villemarqué prouvent d'un autre côté que les traductions susdites ont produit en Bretagne un vrai cycle poétique, que même à certaines époques, elles ont dû repasser la Manche, comme pour raviver les souvenirs de la Mère Patrie... »

(1) Introduction p. xvi.

(2) Renan, *la Poésie des Races celtiques*.

L'auteur de la *Poésie des races celtiques* fait remarquer dans une note que le « savant auteur » des contes populaires des anciens Bretons » y avait un peu exagéré l'influence de la Bretagne française, et il ajoute : « dans la première rédaction de cet article, je l'avais, au contraire, trop méconnue. »

2

POÈMES DES BARDES BRETONS DU VI^e SIÈCLE

Les poèmes des bardes bretons du VI^e siècle parurent pour la première fois en 1850. Si ce livre n'eut pas immédiatement le même succès que le *Barzaz-Breiz*, il intéressa cependant le monde savant.

« Le problème philologique soulevé par les plus anciens des chants populaires de la Bretagne ne pouvait trouver sa solution que par la comparaison de ces chants avec les textes des poètes cambriens du VI^e et du VII^e siècle. En effet, l'âge assez bien fixé des uns peut aider à déterminer celui des autres. M. de la Villemarqué a publié un certain nombre des premiers, mais plus heureux que pour les chants Armoricaire conservés de mémoire, il a trouvé des manuscrits dont quelques-uns remontent jusqu'au XII^e siècle, époque où l'ancienne collection galloise publiée de nos jours, et peu correctement par Owen Jones a été faite (1). »

« Il faut être juste, a écrit (2) Ozanam, envers les savants qui ont concouru à tirer les études celtiques de leur discrédit. Il ne faut oublier ni les travaux de la société des Highlands, de l'Académie de Dublin, de M. Pétrie, et de M. O'Donovan pour l'Irlande et l'Ecosse ; ni ceux d'Owen, de Sharon Turnen, de Lady Guest pour le pays de Galles ; ni ceux de Le Gonidec, et de M. de Courson, pour la Bretagne armoricaire. Je remarque surtout les pressentiments de M. Faurie et de M. Augustin

(1) Rapport sur les progrès de la philologie celtique en France (1867). Ce rapport fut présenté à l'occasion du concours ouvert à Paris, lors de l'Exposition universelle, à l'industrie, aux arts, à toutes les manifestations du genre humain.

(2) Ozanam dans le *Correspondant* du 25 mai 1851.

Thierry, qui avec une hardiesse et une sûreté admirables, devancèrent les derniers efforts de la critique et comprirent quelles lumières l'histoire pouvait emprunter aux traditions bretonnes. Toutefois l'honneur d'avoir inauguré en France ces belles recherches appartient surtout à M. de la Villemarqué, Breton de naissance, épris de cette belle langue qui le berça de ses chansons. Il l'a servie d'abord en travaillant à la perpétuer, en traduisant pour les paysans du Finistère les récits des Missions catholiques, en propageant des écrits capables de maintenir parmi ces populations naïves la pureté du langage et celle des mœurs.

« Mais la Bretagne Armoricaïne ne garde qu'un débris de l'ancien peuple celte, et si instructive que soit cette ruine, elle n'a tout son intérêt que si on la compare aux ruines semblables qu'on trouve de l'autre côté du détroit dans les vallées du pays de Galles. C'est là que M. de la Villemarqué était allé chercher d'autres Bretons, frères des siens, qu'il avait étudié leurs dialectes, entendu leurs chansons modernes, et poursuivi de bibliothèque en bibliothèque les restes de leur ancienne poésie. Le premier fruit de ce travail fut la traduction des *Contes des anciens Bretons*... mais ce n'était qu'une gerbe détachée de la riche moisson que M. de la Villemarqué nous donne aujourd'hui en publiant les *Poèmes des Bardes bretons du VI^e siècle*.

« Le premier soin de M. de la Villemarqué devait être d'établir l'authenticité de ses textes. C'est le but d'une introduction où la sévérité de la critique ne préjudicie ni à l'agrément du récit ni à la vivacité du style. Elle s'ouvre par l'histoire touchante de ce paysan gallois de la vallée de Myvyr, qui en gardant ses vaches, conçut la pensée de faire connaître les anciens chants de son pays, se rendit à Londres pour y devenir successivement homme de peine, commis, associé, chef d'une puissante maison de commerce, et employa sa fortune à faire copier dans les archives des châteaux, à imprimer enfin en 1801, sous le titre d'*Archéologie de Myvyr* les poèmes des anciens Bretons.....

M. de la Villemarqué prend pour point de départ l'*Archéologie de Myvyr*, mais en la confrontant avec les originaux. Il interroge surtout quatre manuscrits, l'un du XIV^e, les autres du XII^e siècle, dont les variantes lui permettent de fixer avec une entière certitude le texte de trois Bardes : Taliésin, Aneurin, et Liwarc'henn.....

« Ouvrez le livre, et dès les premières pages vous retrouverez bien les frères de ces Gaulois qui estimaient souverainement deux choses, l'épée et la parole : *Rem militarem et argute loqui*. Un barde emporte dans son manteau la tête coupée de son roi pour la dérober aux outrages de l'ennemi : « Je porte à mon « côté, dit-il, la tête d'un homme éloquent dont la renommée « court à travers le monde. »

Cette page d'Ozanam mériterait d'être citée entièrement ; mais ouvrons le livre nous-mêmes, nous y trouvons le *Chant de Liwac'henn* sur sa vieillesse, puis un autre poème sur la mort de ses fils. C'est le vieillard pleurant ses « vingt-quatre fils tués sur les champs de bataille..... » Après avoir payé un tribut de larmes à tous et particulièrement à Gwenn, son enfant chéri, le barde converse avec lui-même, et tour à tour partagé entre la foi et le doute, il semble rester indécis au sujet des choses du salut (1).

« Gwenn a veillé hier au soir au bord du Laouen, là où Arthur n'a point lâché pied, il s'est élancé, à travers le carnage, sur la verte rive.

Gwenn veilla hier au soir au bord du Laouen, le bouclier en mouvement ; comme il était mon fils, il ne prit point la fuite.

O Gwenn à la vue perçante, tourment de ma pensée, ta mort me met en grande colère, as-tu un parent qui n'en gémisses pas ?

Gwenn, la cuisse trouée largement a veillé hier au soir sur la rive, au passage de la rivière de Morlaz (2), et comme il était mon fils, il n'a pas fui !

(1) Chant de Liwac'henn, Argument.

(2) Rivière du Cumberland.

O Gwenn, je connais ta race ; tu étais l'aigle qui s'abat à l'embouchure des fleuves ; si j'avais été heureux, tu aurais échappé à la mort.

Que la vague brise avec fracas, qu'elle couvre le rivage, quand les lances unies combattent ; O Gwenn, malheur à qui est trop vieux pour te venger !... »

Après Gwenn c'est sur son fils Peil que le pauvre père verse des larmes amères ; mais il s'en glorifie surtout :

« Qu'il était beau, que son bras était terrible dans le combat ! que ses soldats étaient riches ! C'était une citadelle que le beau Peil sur son cheval ; quel toit hideux nous sépare ! »

Quand il paraissait au seuil de sa tente, monté sur son coursier gris, elle était fière de son époux, l'épouse de Peil !

Plus d'un vieillard de nos jours, en relisant ces plaintes du barde, sentira les larmes le gagner, que de pères pourraient pousser le même cri d'angoisse !... Le livre est précédé d'un « discours préliminaire » fort intéressant où la Villemarqué étudie « les Bardes chez les anciens Bretons... »

Mais quelle est la valeur poétique de ces poèmes ? Un bon juge, car c'était un Breton aussi, connaissant bien son pays, répondait ainsi à la question (1) : « Quant à la valeur poétique des chants des Bardes gallois, M. de la Villemarqué en fait bon marché, trop bon marché peut-être. Sa tâche si pénible et si ingrate de traducteur a pu le rendre sévère, et je comprends qu'il n'ait pas trouvé que le résultat répondît suffisamment à ses efforts. Le lecteur paresseux qui profite de ses peines, sans avoir eu à les partager, est naturellement moins exigeant ; il se laisse bercer plus volontiers aux rauques harmonies des harpes cambriennes..... Quoiqu'il en soit, il est certain que je préfère à la poésie à la fois barbare et étudiée des Bardes, la Muse plus tendre, plus chrétienne, plus humaine aussi des chanteurs populaires de l'Armorique. Toutes ces san-

(1) Alfred de Courcy, dans l'*Univers* du 30 avril 1851.

glantes images de combats, toutes ces métaphores énergiques, tous ces artifices de versification ne valent pas un soupir de l'*Héritière de Keroulaz* (1) ; une larme tombée du cœur de *Geneviève de Rustéfan* (2) et recueillie comme une perle... »

Quant à la traduction de ces poèmes, Augustin Thierry la considérait comme « une entreprise d'une extrême difficulté que n'osaient aborder les érudits de la Grande-Bretagne », et en adressant à M. le Ministre de l'Instruction publique les *Bardes bretons* du VI^e siècle, il ajoutait : « M. de la Villemarqué en a gagné l'honneur pour lui et pour la France... »

Mais pourquoi le traducteur n'a-t-il pas suivi l'orthographe des textes ? La réponse à cette question se trouve dans le *Préface* de la dernière édition parue en 1860.

3

MYRDHINN OU L'ENCHANTEUR MERLIN SON HISTOIRE, SES ŒUVRES, SON INFLUENCE

C'est à l'historien Henri Martin que nous emprunterons un sévère aperçu sur cet ouvrage.

Merlin, a écrit cet historien (3), s'est bien relevé dans ces dernières années ; il a profité plus que personne du grand réveil historique de notre temps ; la science et l'imagination appelant également au passé, comment la plus poétique des traditions de nos aïeux n'eut-elle pas répondu à l'appel?... »

Henri Martin suit rapidement ce réveil historique en Angleterre, et continue :

« Voici maintenant non plus un Merlin rajeuni et transformé au point de vue du présent et de l'avenir, mais l'antique et primitif Merlin, patiemment étudié dans toutes les phases de son passé, et dégagé des nuages qui voilaient sa poétique figure... »

« Le *Merlin* de M. de la Villemarqué n'est point une traduction des poèmes attribués à ce personnage extraordinaire, et

(1) *Barzaz-Breiz*, p. 293.

(2) *Ibidem*, p. 266, 6^e édition.

(3) Dans le *Siècle* du 22 octobre 1861.

qui sont, en réalité pour la majeure partie, l'ouvrage collectif et successif de diverses époques. Ces poèmes ne figurent ici que par extraits... Maître d'un sujet étudié depuis de longues années. M. de la Villemarqué a donné dans ce livre plein de mouvement, de vie et d'intérêt pour les moins érudits, un vrai modèle de méthode pour l'érudition. » « Merlin nous vient de loin au dire de M. de la Villemarqué : Merlin, Myrd'hinn ou Marthin, suivant la plus ancienne forme de son nom qui se prononçait Marzinn, est originaire d'outre les Alpes, sinon d'outre-Manche. Il n'est autre que Marsus, petit-fils du soleil, fils de Circé, et dieu des Marse, mystérieuse peuplade de magiciens, de guérisseurs, de charmeurs de serpents, venue, dit-on, de la Médie au fond des Abruzzes. S'il en est ainsi, si cette tradition ne vient pas de plus loin encore, c'est-à-dire directement de l'Orient, c'est par les Celtes ombriens, voisins des Marse dans la haute antiquité que leur dieu aura été introduit chez les nations gauloises... »

« Mais, ajoute gravement l'historien, le Christianisme dépouille le dieu Marse de sa divinité ; un Marzinn, ou Merlin réel absorbe le Marzinn mythique, mais pour être bientôt enveloppé dans son auréole surnaturelle, et investi de son héritage : un curieux chant populaire de notre Bretagne réunit le triple personnage mythologique, historique et légendaire, et apparaît comme le nœud de toute la tradition. Merlin, ici, n'est plus dieu, mais il est toujours de race surhumaine, et on ne lui ôtera jamais ce privilège : fils d'un sylphe, d'un génie de l'air, et d'une vierge chrétienne, d'une fille de roi, il représente la vieille poésie des croyances druidiques se défendant contre les anathèmes chrétiens.... »

Les poésies de ce barde que les Gallois possèdent ont été malheureusement rajeunies et même transformées au douzième et treizième siècle, dans un intérêt national. Les Bretons d'Armorique ont seulement quelques chants populaires qui le concernent (1).

(1) Cf. *Barzaz-Breiz*, 6^e éd., p. 56.

« J'en ai retrouvé quatre, dit la Villemarqué, débris altérés d'un cycle poétique dont de nouvelles découvertes combleront sans doute les nombreuses lacunes.

Donnons ici quelques strophes du dernier chant qui nous le montre converti par « le plus aimable des saints, le bienheureux Kadoc ou Kado ».

Kado allait par la forêt profonde agitant sa clochette aux sons clairs ;

Quand bondit un fantôme à la barbe grise comme la mousse, et aux yeux bouillants comme l'eau d'un bassin sur le feu !

— Je te l'ordonne au nom de Dieu ! dis-moi qui tu es ?

— Du temps que j'étais barde dans le monde, j'étais honoré de tous les hommes.

Dès mon entrée dans les palais, on entendait la foule pousser des cris de joie.

Sitôt que ma harpe chantait, des arbres tombait l'or brillant.

Les rois de mon pays m'aimaient ; les rois étrangers me craignaient.

Maintenant je vis dans les bois ; personne ne m'honore plus maintenant.

Loups et sangliers, quand je passe, grincent des dents.

Je l'ai perdue, ma harpe ; ils sont coupés, les arbres d'où tombait l'or brillant.

Les rois des Bretons sont morts, les rois étrangers oppriment le pays.

Les Bretons ne disent plus : « Chante, Merlin, les choses à venir ».

Ils m'appellent *Merlin le fou*, et tous me chassent à coups de pierre...

Rappelons que la Villemarqué fut mis sur la trace du poème de Merlin, par M^{me} de Saint-Prix qui lui en communiqua des fragments écrits au pays de Tréguier (1).

(1) Cf. *Barzaz-Breiz*.

Dans son introduction, l'auteur de *Myrdbinn* raconte que bien jeune encore, le goût du merveilleux l'entraîna sur les traces de Merlin. Il raconte ses voyages pour retrouver Merlin, et termine par ce joli tableau de la « tradition celtique » qu'il dépeint ainsi en ne la nommant qu'à la fin :

« On raconte que saint Patrice voulant connaître l'histoire de l'Irlande, alla consulter une bonne vieille qui avait vu passer plusieurs générations humaines. Elle avait, malgré ses années, l'œil encore vif et le pied lest, l'oreille fine, la voix fraîche, une parole simple et ingénue, une mémoire intarissable et un cœur de feu, sous la neige de ses cheveux blancs. Le peuple l'aimait, la suivait, croyait à la vérité de ses récits, et l'écoutait avec admiration.... A qui lui eut demandé son nom, elle eut répondu : « Je suis la tradition celtique ».

« C'est sous sa dictée, en Angleterre et en Ecosse, que l'histoire de Merlin a été écrite. Elle le représente tour à tour comme un personnage mythologique, réel, légendaire, poétique et romanesque. »

L'auteur l'étudie successivement sous les mêmes aspects. Il étudie ensuite les œuvres qu'on lui attribue. Il fait voir enfin quelle action il a exercée sur l'esprit et l'imagination des hommes les plus considérables de l'Europe, durant tout le cours du moyen âge, et achève ainsi de déterminer l'importance historique d'un personnage revenu de nos jours à la vie et à la mode après un long oubli (1).

4

LA LÉGENDE CELTIQUE (2)

La *Légende celtique* parut d'abord sous forme d'un petit volume in-18 chez Prudhomme, à Saint-Brieuc en 1859. Plus tard, une nouvelle édition porta ce titre : *La Légende celtique et la Poésie des cloîtres en Irlande, en Cambrie, et en Bretagne*.

C'est la Borderie, l'auteur de *l'Histoire de Bretagne* qui va nous donner un compte rendu de cet ouvrage :

« Ce que M. de la Villemarqué nous offre, écrivait le savant historien dans la *Revue de Bretagne*, c'est à proprement parler la Légende chré-

tienne chez les peuples de race celtique, c'est-à-dire chez les Irlandais, les Gallois, et les Bretons d'Armorique. Pour nous en donner une idée, il a choisi dans chacun de ces peuples, un saint des plus populaires dont il nous raconte la vie, sans exclure de son récit ces traditions merveilleuses que la critique historique a le droit d'écarter sans doute, mais que la poésie a le devoir de recueillir avec soin, et de conserver avec amour. Non que j'admette, avec quelques écrivains qu'il y ait dans ces traditions poétiques plus de vérité vivante que dans les documents authentiques de l'histoire sérieuse ; mais du moins c'est une forme touchante et gracieuse de la poésie populaire pour les premiers fondateurs de la civilisation chrétienne.

« Les trois saints de race celtique dont M. de la Villemarqué a voulu illustrer les légendes, pour nous instruire et nous charmer à la fois sont : saint Patrice, apôtre de l'Irlande, saint Kadok, instituteur des Bretons au pays de Galles, saint Hervé, patron des bardes et des chanteurs populaires de la Bretagne Armorique. On ne pouvait mieux choisir. Saint Patrice appartient au V^e siècle, les deux autres au VI^e. Et ne croyez pas d'ailleurs, parce que l'auteur admet tous les rayons de la légende, qu'il ne recueille pas aussi avec grand soin tous les renseignements de l'histoire. Loin de là, nombre de pages de ce charmant volume sont, au contraire, des travaux historiques très savamment composés, les plus vrais, les plus vivants, qu'on puisse voir de l'état de l'Irlande, de la Cambrie, et de l'Armorique aux V^e et VI^e siècles. »

Lisons ensemble, cher lecteur, cette poétique page de la *Légende de saint Hervé*.

« Le soin d'orner l'église bâtie par saint Hervé était confié à une toute jeune vierge d'une figure angélique nommé Kristina, chrétienne de fait comme de nom, selon la remarque d'Albert le Grand, et que la tradition bretonne, en la plaçant au milieu des disciples du saint, compare à une petite colombe blanche parmi des corbeaux. Elevée près de Rivanone dès sa plus tendre enfance, en compagnie des pieuses filles avec lesquelles vivait la veuve du barde Hyvarnion, elle s'était attachée au fils, après la mort de la mère, et l'appelait *mon oncle*, par respect et par affection, selon l'usage des Armoriciens, comme lui-même l'appelait sa filleule, par un sentiment paternel. Dans la dernière phase de la vie errante du saint, en quête d'un lieu de repos, c'était elle qui conduisait le loup qu'il avait apprivoisé ; elle le menait en laisse, comme un mouton ou comme un chien, et courait avec lui en avant de la troupe des moines voyageurs, avec la gaieté folâtre natu-

(1) Cf. *L'Enchanteur Merlin*. Librairie académique, Perrin et C^{ie}, Paris.

(2) Perrin et C^{ie}, libraires éditeurs, Paris.

relle à son âge. La petite colonie une fois fixée, on avait construit pour Kristina, à peu de distance de l'église à l'abri d'un bouquet de saules, au bord d'un étang, une chaumière couverte en genêts, qui ressemblait à une ruche, dit un poète breton ; et elle ressemblait bien elle-même à une abeille, quand elle allait et venait tous les samedis matin, parmi la rosée, dès le point du jour, cueillant çà et là, au bord de son étang, les fleurs dont elle devait orner le soir l'autel que saint Hervé lui donnait à disposer pour le dimanche..... »

5

LE GRAND MYSTÈRE DE JÉSUS

Nous sommes embarrassé devant le grand nombre d'articles qui saluèrent en 1865 l'apparition de ce nouvel ouvrage. Lequel est le plus juste, lequel choisir ? La plupart résument l'*Étude sur le Théâtre chez les nations celtiques* qui sert d'introduction au grand mystère breton. Ils se placent plutôt au point de vue littéraire et historique : je voudrais donc citer l'auteur lui-même, mais son étude est de celles qui ne se résument pas facilement, je prendrai donc un des articles parus (1) et j'en citerai quelques passages, tout en faisant remarquer que le point de vue philologique est peut-être le plus intéressant, puisqu'il s'agit d'un mystère écrit en breton, imprimé de nouveau à Paris en 1530, et qui se vendait « à Paris chez Ives Quillivéré près du Petit-Pont à l'enseigne de la Croix Noire, dans la rue dite de la Bucherie (2).

« Les gens qui sont versés dans la langue bretonne, disait la *Revue de l'Instruction publique*, sauront apprécier les efforts du savant éditeur en ce qui concerne la pureté du texte, et la restitution du vieux langage. Nous ne pouvons y chercher, nous, qu'un fait littéraire tout à fait digne d'intérêt.....

..... « Outre le caractère profond de piété qui distingue ce mystère, et la sérénité religieuse qui y règne, il y a quelques

passages où l'originalité de l'auteur éclate assez heureusement. Ce sont comme des épisodes qui lui appartiennent. Ainsi l'on voit figurer dans l'une des premières scènes, le ressuscité de l'Évangile, Lazare. Il s'entretient avec Marthe, sa sœur. Elle lui reproche l'air de tristesse qui couvre son front d'un voile ; il lui répond qu'après les spectacles qu'il a vus, la joie ne saurait rentrer dans son âme. Il est, en effet, descendu aux enfers, et quoiqu'il n'ait fait que passer dans ce funeste séjour, il en a pénétré tous les horribles mystères. Les supplices des méchants, les cercles divers où ils sont enfermés et punis, sont dépeints avec la farouche énergie de Dante..... »

C'est bien le côté littéraire de l'œuvre qui intéressait Alfred Nettement quand il écrivait dans le journal l'*Union* deux longs articles sur le *Grand Mystère de Jésus*, mais c'est surtout le fait religieux :

« Pour bien comprendre l'effet que produisait le *Grand Mystère de Jésus* sur les populations accourues à ces représentations sacrées... il faut se reporter par la pensée, comme le fait M. de la Villemarqué, à l'époque où ce drame breton fut offert à la curiosité, parlons plus juste, à la piété des spectateurs...

« C'était l'époque où par respect pour le signe du salut, Charles de Blois évitait de faire passer son cheval sur l'ombre d'une croix, et où après sa mort, on trouvait sous sa cuirasse un cilice, l'époque où frère Jean va nu-pieds marchait sur les épines, en mémoire de la voie douloureuse où le Christ avait fait ses derniers pas, et mourait en prodiguant des soins aux pestiférés de Quimper ; l'époque où les trente Bretons du Chêne de Mi-Voie consacraient leurs armes à saint Kadok, le patron des guerriers bretons, et allaient lui offrir le lendemain de leur victoire « une épée, une cotte d'or et un manteau bleu comme le ciel ». C'est pour les contemporains de ces hommes que le *Grand Mystère de Jésus* a été écrit comme une œuvre de foi.

« L'éditeur du seizième siècle, Quillivéré, exprimait lui-même

(1) *Revue de l'Instruction publique*, 23 nov. 1865. Sous la signature Ch. Gide.

(2) Préface, p. IV.

cette pensée dans quatre vers bretons, placés à la fin de son édition et que M. de la Villemarqué traduit ainsi :

« Va mon livre en chaque paroisse
Va toucher le cœur des Bretons ;
Que la Foi s'affermisse et croisse
Comme le chêne en nos cantons. »

C'est bien encore l'esprit chrétien qui souffle à la Villemarqué les pensées qui suivent et qu'il exprime si bien (1).

« L'esprit armoricain respire mieux, et le caractère national reparait avec les mœurs du pays, dans une troisième classe de mystères, dans ceux qui finissent par aborder et par mettre en scène la personne du saint des saints.

« On a souvent signalé l'impuissance de la poésie chrétienne à représenter ce divin modèle. Ozanam en a donné une excellente raison : « la figure du Christ, » a-t-il dit, inspire trop de respect pour que les mains puissent s'en approcher sans trembler ; les peintres ont pu la tracer, parce qu'il n'y avait pas d'image authentique, mais les poètes ne peuvent lui prêter la parole et l'action, parce que la réalité de l'Evangile les écrase... »

Et aussitôt après avoir cité le grand chrétien, son ami, la Villemarqué se retourne en retenant une larme vers un Breton, un maître aussi dans l'art d'écrire, un poète dont le petit-fils est un de nos héros chrétiens de la grande guerre tombé au champ d'honneur, et faisant allusion à cet esprit moderne aux conditions duquel la Bretagne « n'avait pas encore assujetti sa riche et profonde nature, » il ajoute ces lignes d'une délicatesse indéfinissable :

« L'esprit moderne, malgré son audace, n'a pas mieux réussi que l'esprit chrétien ; et cependant le dernier venu était un ami d'autrefois ; il connaissait bien le doux Maître ! mais il a hésité à le peindre autrement que de profil, comme s'il avait eu peur de rencontrer un regard qui fût allé jusqu'à son cœur, et l'eût fait fondre en larmes : *Conversus Petrus flevit amare* (2). »

(1) *Le Théâtre chez les Nations celtiques*. Introduction du *Grand Mystère de Jésus* p. LXXVI, 1.

(2) Cf. *La poésie des Races celtiques* dont le célèbre auteur avait écrit : « qui sait ce que (cette race) produirait dans le domaine de l'intelligence, si elle s'enhardissait à faire

Plus loin après avoir cité l'opinion de Sainte-Beuve qui dit crûment : le mystère gothique n'a eu qu'un sort bien mérité quand il est mort sous les risées au XVI^e siècle, il ajoute :

« M. Paulin Paris n'est pas du même sentiment. Il aime passionnément ce vieux théâtre, et y admire surtout le *Mystère de la Passion* qu'il regarde comme « le plus beau monument de notre ancienne littérature dramatique ».

Puis, sans s'arrêter à discuter les opinions des écrivains dont il nomme un grand nombre, il continue :

« Si le succès justifie tout comme on le prétend aujourd'hui ; si seul, il prouve le mérite même littéraire, les dramaturges de l'Armorique en auraient eu un considérable. On se ferait difficilement l'idée du succès qu'obtinrent leurs mystères, surtout le *Mystère de Jésus*. La tradition est unanime pour l'attester d'un bout à l'autre du pays bretonnant.

6

POÈMES BRETONS DU MOYEN AGE

Contrairement à son habitude, l'auteur s'est contenté de faire précéder ce livre des lignes suivantes :

« Les textes bretons qui font l'objet de la présente publication sont tirés d'un petit volume in-24, imprimé en lettres gothiques à Paris l'an 1530. Il se trouve à la Bibliothèque nationale, et porte le n° 6183-y.

Outre la *Passion* et la *Résurrection* de Jésus-Christ, drame réédité et traduit en 1865, sous le titre de *Grand Mystère de Jésus*, il contient trois poèmes dont la valeur a été mieux connue, après une étude plus approfondie ; le premier a pour sujet la *Mort de la Sainte Vierge* (*Tremenvan an ytron guerches Maria*) ; le second, les *Quinze joies de Marie* (*Pemzer levenez Maria*) le dernier est intitulé la *Vie de l'homme* (*Bubez mabden*).

son entrée dans le monde, et si elle assujettissait aux conditions de la pensée moderne sa riche et profonde nature. »

Comme on l'a fait dans l'édition du *Grand Mystère de Jésus*, on donne ici des variantes empruntées à une édition des trois poèmes, publiés à Morlaix, en 1622 (Bibliothèque nationale n° 6.397-D).

Une traduction aussi littérale que possible, des notes et un glossaire index accompagnent les textes, mais sans avoir la prétention d'en éclairer tous les points obscurs.

« Ce travail a été entrepris pour répondre au vœu plusieurs fois exprimé à l'auteur par d'éminents celtistes ; ils avaient eu l'espoir de le voir accompli, en lisant dans le *prospectus* de la *Revue Celtique* : « Nous avons l'intention de donner de temps à autre des réimpressions de textes intéressants pour la philologie ou l'histoire littéraire et qui seraient devenus tellement rares qu'on n'en connaîtrait plus que quelques exemplaires, « tel que le *Tremenvan an ytron Maria* et le *Bubez mabden*, etc.

« Si la *Revue Celtique*, à laquelle on doit déjà tant, avait tenu parole, elle aurait rendu un nouveau service à la science ».

Comme pour les *Poèmes du VI^e siècle*, le philologue semble faire bon marché de la poésie des trois poèmes qu'il publie, mais le lecteur a le droit d'y trouver quelque charme, et d'admirer en souriant peut-être la naïveté et la foi sincère que nous révèlent ces vieux textes si bien traduits, comme on apprécie en artiste les vieilles statues de bois des chapelles et des églises bretonnes.

CHAPITRE X

LES CRITIQUES

Différentes sortes de critiques. — Trois points de vue. — Critique historique. — Critique philologique. — Hypercritique. — François Le Men. — A l'Académie des Inscriptions. — Silence de la Villemarqué. — Souffrance et deuil.

Comment opérait la Villemarqué comme collectionneur. — Originaux du *Barzaz-Breiz*. — Que sont-ils devenus ? — La Villemarqué aurait-il pu refaire son *Barzaz-Breiz* une seconde fois ? Opinion d'Ernest Renan.

Principaux collectionneurs. — J.-M. de Penguern et Luzel. — Critiques de Luzel dans son mémoire de l'*Authenticité des chants du Barzaz-Breiz*. — Extraits de lettres de Luzel. — Opinions d'Henri Martin et G. Lejean, — d'Aurélien de Courson, — de Magnin, — de l'abbé Henry, — George Sand, — la Borderie. — Collection Penguern. — Lettres de J.-M. de Penguern. — Observations générales. — *Le tribut de Noménoë*.

« Si la critique est juste et pleine d'égards, vous lui devez des remerciements et de la déférence ; si elle est juste sans égards, de la déférence sans remerciements ; si elle est outrageante et injuste, le silence et l'oubli » (1).

La critique en s'emparant du *Barzaz-Breiz* a été parfois juste sans égards, et quelquefois aussi, malheureusement, outrageante et injuste. C'est sans doute une des raisons qui a motivé, chez l'auteur, « le silence et l'oubli ».

Son livre pouvait être critiqué à trois points de vue :

1° Au point de vue poétique et littéraire ;

(1) D'Alembert, *Œuvres*, tome IV, p. 224 dans Pougens.

2° Au point de vue historique ;

3° Au point de vue philologique.

La critique ne s'en est emparée qu'à ces deux derniers points de vue. L'œuvre poétique et littéraire n'a reçu que des éloges ; l'œuvre historique n'est pourtant pas à dédaigner (1).

Nous n'avons pas besoin de définir la critique historique, La Borderie l'appelle : le discernement éclairé et équitable des éléments constitutifs de la vérité historique.

« Ces éléments qui forment la base de l'histoire sont de deux sortes : il y a les documents contemporains ou quasi contemporains, ce sont évidemment les plus sûrs, et il y a les documents de la tradition qui sont l'écho des événements conservés par la mémoire populaire. »

Pour nous, nous ne nous occuperons que de la critique philologique, c'est-à-dire « celle où l'on considère si tous les mots, toutes les idées sont bien de l'auteur, s'il n'y a pas de phrases interpolées ou des formes de style qui ne puissent pas lui appartenir » (2).

Cette critique a fait l'objet d'articles remarquables dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (3).

Certaines de ces critiques ne sont, sous une forme adoucie, que la reproduction de celles que F. Le Men, archiviste du Finistère, émit dans une note en publiant le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc (4).

Ce *Catholicon* est une sorte d'encyclopédie classique contenant une grammaire, une rhétorique et un dictionnaire breton, français et latin.

La publication de cet ouvrage présentait une utilité incontestable ; mais François Le Men était un hypercritique, ce qui

(1) Cf. La Borderie, *Histoire de Bretagne*, Henri Martin, A. Thierry, G. Le Jean. M. Dottin dans une intéressante conférence sur le *Barzaz-Breiz*, en 1910, critique sa valeur historique.

(2) Littré, *Dictionnaire de l'Académie*.

(3) *Revue critique*, 16 février 1867, novembre 1867.

(4) Ed. Corfmatt, Lorient, 1867.

signifie, d'après Littré, un « censeur outré, critique qui ne pardonne rien. »

La première rédaction de ces critiques contenait des conclusions blessantes qui furent supprimées dans la seconde. Laissons cela dans le « silence et l'oubli ».

F. Le Men et la Villemarqué ne conservèrent l'un pour l'autre aucune animosité :

« Veuillez, je vous prie, ne pas attribuer à d'autres motifs qu'au déplorable état de ma santé le retard que j'ai mis à répondre à votre aimable lettre », dictait Le Men en 1873, dans une lettre que la discrétion m'oblige à ne pas citer tout entière. Nous savons d'ailleurs qu'il craignait que l'auteur du *Barzaz-Breiz* ne lui eût pas pardonné des discussions dans lesquelles il regrettait sincèrement d'être entré, surtout d'une manière si violente. Il éprouvait une véritable joie, lorsque le Président de la Société archéologique du Finistère venait à lui avec gaieté. Et voici comment, après sa mort à la séance de cette société du 9 octobre 1880, la Villemarqué s'exprimait à son égard :

« ... La Société archéologique du Finistère dont il (M. Le Men) avait été le fondateur avec le comte A. de Blois, fait en lui une perte irréparable. Je le sens plus que personne, ayant eu lieu d'apprécier, dans de fréquents et intimes rapports, les rares qualités intellectuelles dont Dieu l'avait doué ».

Et par un sentiment de délicatesse facile à comprendre, le Président donna la parole à M. Audran (1), qui prononça son éloge funèbre en retraçant sa vie laborieuse.

A propos des luttes contre l'authenticité du *Barzaz-Breiz* un savant académicien a dit :

« Le bruit en est tombé peu à peu et la mort a réuni dans une paix commune les plus acharnés des combattants. M. de la Villemarqué eut peine à se persuader que les procédés dont il s'était servi ne répondaient

(1) M. Audran, archéologue distingué, a été plusieurs fois maire de Quimperlé dont il a réédité la Notice historique de A. de Blois (Quimperlé, Claret, 1881).

pas aux exigences minutieuses de la critique ; lorsque l'un d'entre vous l'eut enfin convaincu, il ne ferma point les yeux à la lumière, mais il confessa sa méprise avec la bonne grâce un peu triste qui convient à cas pareil. L'historien et le philologue savent aujourd'hui ce qu'ils doivent penser de ses adaptations bretonnes : ils y ont déterminé la part qui appartient premièrement au peuple, celle qui revient à l'éditeur, et celui-ci n'a pas toujours lieu de s'en plaindre.

Maintenant que les questions d'origine sont tranchées, chacun peut, en parcourant le livre, se laisser charmer à la poésie qu'il exhale et en respirer sans scrupule le charme pénétrant ».

Ainsi s'exprimait au lendemain même de la mort de la Villemarqué (1), le 13 décembre 1895, M. Maspéro, président de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Il importe de remarquer que l'auteur du *Barzaz-Breiz* lui-même n'a pas été un des combattants de cette lutte. S'il a eu des adversaires, il ne les a pas combattus. « Confesser sa méprise avec la bonne grâce un peu triste qui convient à pareil sujet », ce n'est pas le fait d'un lutteur. Mais, il faut bien le dire, il souffrit beaucoup de ces attaques dont quelques-unes se traduisirent sous une forme outrageante à une époque de sa vie où brisé devant les dernières souffrances d'une épouse admirable, obligée de chercher sous un climat plus doux un soulagement qui lui fut refusé, il n'avait ni le temps ni le cœur de lutter (2).

Qu'est-ce donc que cette critique philologique qui peut aller jusqu'à la passion, et s'exprimer par des mots dont les philologues doivent comprendre le sens mieux que personne « supercherie, tentatives malhonnêtes », ou autres expressions de même acabit ?

Considérer si tous les mots, toutes les idées sont bien de l'auteur ; tel est l'objet de la critique philologique.

Quel est l'auteur dont il est ici question ? C'est le chanteur populaire, c'est par exemple, pour citer une des chanteuses de

(1) Décédé le 8 décembre 1895.

(2) Cette souffrance apparaît clairement à ceux qui l'ont connu et ressort d'ailleurs de ses notes posthumes.

la Villemarqué, *Anaïk Le Breton* (1). Quand cette femme chantait, il n'y avait pas de texte écrit de sa chanson ; la Villemarqué en trouve un quelconque jeté en hâte par sa mère ; il prend ce texte écrit dans un véritable jargon, puis il cherche des variantes, il supprime des mots habillés en français pour y substituer des mots bretons ; s'il entend dire *chagrinet*, il écrit *keuziet*, qui signifie chagriné ; s'il entend chanter *bonjour*, il remplace ce mot par *de mad* et ainsi du reste (2).

Mais la critique philologique ne l'entend pas ainsi : elle veut savoir si tous les mots sont bien de l'auteur, et alors il faudrait du moins les donner tels qu'ils sont sortis de la bouche d'Annaïk le Breton... qui n'est pas elle-même l'auteur du *gwern* qu'elle chante (3). C'est parfois impossible.

« Comment ne pas comprendre que des chants conservés par la tradition ne peuvent être traités comme des poésies grecques, par exemple trouvées dans un manuscrit ? Il ne serait pas bon de corriger le « Buhez » (4), parce que nous en avons un texte, mais quand il n'y a pas de texte, il faut bien fixer par un bon système orthographique, ce qui n'a pas encore été fixé par l'écriture » (5).

On ne saurait mieux exprimer le travail de l'éditeur.

La critique a mis en demeure l'auteur du *Barzaz-Breiz* de refondre son œuvre, mais c'était trop lui demander. On ne dit pas à un statuaire : détruisez votre œuvre, elle est trop belle... Et pourtant, s'il avait eu encore ses jambes de vingt ans, la Villemarqué, avec son jeune enthousiasme, aurait de nouveau arpenté la Bretagne, il aurait recherché ses chanteurs, il aurait été heureux d'en retrouver encore peut-être quelques-uns, et il aurait forcé le monde savant à admirer une seconde fois sous

(1) V. plus haut, chap. IV, p. 63.

(2) *Barzaz-Breiz*, 6^e éd., pp. 19 et 90.

(3) Luzel l'a reconnu : « les noms des auteurs de nos poésies populaires (canticou-gwerziou, soniou), sont généralement inconnus. » *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, année 1891, p. 92.

(4) *Buhez sanctez Nonne*. (*Vie de sainte Nonne, mystère breton* traduit par Le Goni-dec).

(5) Lettre de M. Morin, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes.

une forme plus rude l'œuvre du génie populaire. Oui certes ! il aurait recommencé, parce qu'il était assez modeste pour cela, et assez fier de son pays pour le montrer tel qu'il est.

Mais trente ans après ses premières recherches, c'eût été un travail au-dessus de ses forces. C'était en 1868, il venait de publier le *Grand Mystère de Jésus* et la sixième édition du *Barzaz-Breiz*. A mon âge, disait-il un peu tristement avec le poète :

Il est tard, pour que l'on recommence,
Tout au plus si l'on peut achever.

Il ne recommença pas son œuvre, mais il l'acheva en encourageant celles des jeunes qui s'adressaient à lui ; en correspondant avec des savants de tous pays, tels que Wythley Stokes de Calcutta ; le Dr Todd, Henri Martin, Emile Ernault, et tant d'autres dont les lettres nombreuses témoignent de la part que l'illustre celtisant prenait aux études philologiques...

En étudiant de près le loyal caractère de la Villemarqué dont l'affabilité était connue de tous, qui accueillait avec la même sérénité amis et adversaires en littérature, on se demande comment la critique philologique a pu prendre à son égard une forme si agressive. On s'explique difficilement que, dans de graves revues, elle ait pu, tout en encensant ses mérites littéraires, *scalper* dans les plus menus détails, pour les décolorer à plaisir, les reflets du génie breton.

N'est-ce pas Sainte-Beuve qui a dit : « Toute édition d'écrits posthumes et inachevés est une espèce de toilette qui a demandé quelques épingles ; prenez garde de venir épiloguer après coup là-dessus. »

N'est-il pas absurde, pensait la Villemarqué, de reprocher à quelqu'un d'avoir rectifié un texte selon les lois du *Dictionnaire* et de la *Grammaire* ? C'est ce qu'on a fait pour les classiques, et personne ne l'a jamais blâmé (1).

Fallait-il donc présenter au public un bouquet magnifique en

apparence, mais cachant parmi les fleurs les plus belles des chardons et des épines. Était-il donc défendu de faire un choix ?

Mais non ! d'après la nouvelle école il aurait fallu tout ramasser : « lacunes, interpolations, anachronismes, banalités, grossièretés même, mœurs à demi-barbares, le tout entremêlé souvent de grandes beautés de sentiment et même de forme, comme le fumier d'Ennius avec ses paillettes d'or » (1).

En résumé, la Villemarqué choisit les plus belles gerbes, Luzel donna sa récolte au complet ; procédé qu'E. Renan appréciait en ces termes :

« Cette absolue bonne foi donne une haute valeur au travail de M. Luzel. Son livre sera un document indispensable dans les études celtiques qui, nous en avons maintenant l'assurance, finiront par se fonder en France » (2).

Il nous reste à parler des principaux collectionneurs de chansons bretonnes, qui, à la suite ou en même temps que la Villemarqué, ont moissonné, récolté ou glané.

J'ai nommé l'auteur de la *Poésie des races celtiques*, il appréciait l'éditeur des *chants populaires* en ces termes dont je me permets de souligner quelques lignes (3).

« Notre Bretagne, quoique trop rarement étudiée avec cette rigueur de philologie et de critique que l'on exige maintenant dans les œuvres d'érudition, a fourni aux antiquités celtiques son contingent de travaux estimables. Ne suffit-il pas de citer M. de la Villemarqué dont le nom restera désormais attaché à ces études parmi nous, et dont les services sont assez incontestables, pour que la critique n'ait point à craindre de le déprécier aux yeux d'un public qui l'a accepté avec tant d'empressement et de sympathie ?.....

Et plus loin, après avoir étudié la poésie des bardes, il concluait (4) :

« Telle est la littérature dont M. de la Villemarqué a voulu réunir les monuments les plus anciens et les plus authentiques dans ses *Bardes*

(1) Notes manuscrites.

(1) Cf Luzel. *Préface de la 2^e édition des Gwerziou*, p. 111, 2^e volume.

(2) *Journal des Débats* du 4 septembre 1868, cité par F.-M. Luzel lui-même, dans *Préface du 2^e volume des Gwerziou*, p. IV (V, aussi les *Annexes* de ce travail).

(3) *La poésie des races celtiques*, (dans *Extraits de morale et de critique* p. 379.

(4) *Ibidem*, p. 429.

bretons du VI^e siècle. Le Pays de Galles a reconnu le service que notre savant compatriote a rendu par là aux études celtiques. Nous l'avouons pourtant, aux *Bardes*, nous préférons beaucoup les *Chants populaires de la Bretagne*. C'est par ce dernier ouvrage que M. de la Villemarqué a vraiment bien mérité des études celtiques, en nous révélant une charmante littérature où éclatent mieux que partout ailleurs ces traits de douceur, de fidélité, de timide réserve qui forment le caractère des peuples bretons... »

De ces lignes on se hâterait de conclure : donc le portrait poétique et littéraire de la Bretagne était d'une ressemblance frappante ; mais Renan ajoutait cette note (1) pour Messieurs les philologues et les historiens.

« Non pas que ce curieux recueil doive être accepté sans contrôle ni que la confiance absolue avec laquelle on l'a cité n'ait eu certains inconvénients. Nous croyons que quand M. de la Villemarqué veut commenter les morceaux qu'il aura l'éternel honneur d'avoir, le premier mis au jour, sa critique est loin d'être à l'abri de tout reproche et que plusieurs des allusions historiques qu'il pense y trouver sont des hypothèses plus ingénieuses que solides. Le passé est trop vaste et nous est arrivé d'une manière trop fragmentaire pour que de pareilles coïncidences soient vraisemblables. Les célébrités du peuple sont rarement celles de l'histoire, et quand les bruits des siècles reculés nous sont arrivés par deux canaux, l'un populaire, l'autre historique, il est rare que les deux formes de la tradition soient pleinement d'accord l'une avec l'autre. M. de la Villemarqué suppose aussi volontiers que le peuple répète durant des siècles des chants qu'il ne comprend qu'à moitié. Lorsqu'un chant cesse d'être intelligible, il arrive presque toujours que le peuple l'altère pour le rapprocher de sons familiers à son oreille et qui aient pour lui une signification (2). N'est-il pas à craindre, d'ailleurs, que dans ce cas, l'éditeur, avec la meilleure foi du monde, ne prête au texte quelque inflexion légère, afin d'y trouver le sens qu'il désire ou qu'il a dans l'esprit ?..... »

Il résulte de cette mise au point que si Renan critique la tradition historique dans le *Barzaz-Breiz*, il admire l'œuvre du poète et même celle du collectionneur de ces « morceaux qu'il aura l'éternel honneur d'avoir le premier mis au jour. »

(1) Ibidem en note.

(2) Je souligne, parce que la Villemarqué avait lui-même noté au crayon cette réflexion : très juste.

Deux noms doivent être écrits ici : J. M. de Penguern et F.-M. Luzel.

Le premier n'a jamais publié complètement le fruit de ses recherches. Sa collection a été déposée à la Bibliothèque nationale par les soins du docteur Halléguen. C'est un manuscrit important renfermant les chants populaires, les proverbes, les mystères de la *Basse-Bretagne* (1).

La célébrité du second a été consacrée par un monument élevé récemment à Plouaret, sa patrie, sous les auspices du Ministre de l'Instruction Publique, M. Briand, représenté par son chef de cabinet. On peut lire sur la façade principale de ce monument : François-Marie Luzel, né à Plouaret le 6 juin 1821, décédé à Quimper le 26 février 1895 (2).

Au moment où le voile qui recouvrait le monument fut enlevé, Marguerite Philippe, une des collaboratrices de Luzel, pour le recueil de ses contes et chansons, s'écria, paraît-il, en breton : « Oh ! mon Dieu, c'est bien lui ! » (3)

Il a donc la statue qui consacre sa gloire, et plus heureux que l'auteur du *Barzaz-Breiz*, il laissa (4) après lui un témoin vivant : Marguerite Philippe.

Les témoins du *Barzaz-Breiz*, eux, étaient déjà dans la tombe depuis longtemps quand le défi jeté par Luzel au Congrès scientifique de France qui se tint à Saint-Brieuc en 1872, provoqua ce qu'il a appelé lui-même un grand étonnement.

Ce défi, dont nous ne pouvons nous dispenser de parler dans cette étude biographique, est un mémoire intitulé : *De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz* ; en voici le résumé (4).

Il n'y a rien en Armorique que l'on puisse attribuer avec quelque certitude aux anciens bardes. « Pour ce qui est du beau chant : la *Prophétie*

(1) Cf. le journal *Le Finistère*, du 11 juillet, et l'*Officiel* du 29 juin 1877.

(2) Il nous paraît intéressant de dire que la Villemarqué déjà alité et qui devait mourir à la fin de la même année, avait à son chevet les dernières lettres de Luzel et qu'il manifesta une sympathie réelle à la nouvelle de sa mort.

(3) *Nouvelliste de Bretagne*, 2 septembre 1906.

(4) En 1908, date de notre première édition familiale.

de *Gwenc'hlan* du *Barzaz-Breiz*, je crois qu'il a été composé à l'aide des citations de dom Le Pelletier et Grégoire de Rostrenen d'abord, puis du *Myvyrian* d'Owen Jones et des *Bardes gallois* du V^e siècle. Le thème, le genre de poésie et le ton étant indiqués, l'auteur, selon son habitude, s'en est tiré on ne peut mieux (p. 7¹.. »

« M. le Huëro, mon oncle, l'auteur des *Institutions Mérovingiennes et Carolingiennes*, que la Bretagne a perdu trop tôt, hélas ! avait compris de bonne heure l'intérêt et l'importance de nos traditions populaires, et dès 1835 et 1836, il s'était occupé d'en recueillir dans le pays de Tréguier où il était né. Voici ce que je trouve dans ses papiers posthumes au sujet de ces traditions : « Quant aux chansons et traditions nationales, elles sont innombrables dans notre province de Bretagne, mais elles sont comparativement récentes, et je n'en connais pas qui remontent plus haut que le XIV^e siècle (1). »

« Mais le breton antérieur au XIV^e siècle, s'il en existait des chants, le peuple n'y comprendrait que quelques mots isolés par ci, par là » (p. 8).

Parlant des chanteurs ambulants qu'il a connus dans son enfance : « Ces homérides armoricains, dit-il, deviennent plus rares de jour en jour et je prévois le temps, non bien éloigné, où ils disparaîtront tout à fait ou peu s'en faudra... » (p. 11)

« De nos jours, plus les bardes du peuple introduisent dans leurs insipides compositions de mots français et de choses qu'ils ne comprennent pas, souvent plus ils s'imaginent avoir fait preuve de talent et produit une œuvre distinguée, *distinget* comme ils disent (2).

« Ce sont là nos derniers bardes. »

Luzel aborde ensuite la question du *Barzaz-Breiz* en ces termes :

« Je parlerai de l'auteur du *Barzaz-Breiz* comme d'un ancien, s'il est possible, d'un homme mort depuis deux mille ans »... Puis il reconnaît que ce serait une grande injustice que de reprocher à M. de la Villemarqué de n'avoir pas employé dès cette époque (1839), une méthode suffisamment critique et des lois qui n'ont été connues que plus tard. La première édition du *Barzaz-Breiz* devait être ce que M. de la Ville-

(1) Cette déclaration est très importante au point de vue de l'authenticité des chants postérieurs au XIV^e siècle.

(2) Cf. chapitre IV. *Les Vers du pauvre Yan*, p. 74.

marqué l'a faite c'est-à-dire littéraire et bretonne, mais il ajoute que la sixième, celle de 1867, aurait dû être mise au niveau de la science (p. 14) (1).

Plus loin, il combat une proposition importante : l'opinion de la Villemarqué qui croyait (2) à la contemporanéité des chants et des événements qu'ils racontent (p. 16 et 17).

L'auteur du *Barzaz-Breiz* avait dit dans sa préface en parlant des personnes qui avaient chanté devant lui : « Ce que je puis affirmer, c'est qu'aucune d'elles ne savait lire, et que par conséquent pas une de leurs chansons n'avait pu être empruntée à des livres ; et il avait ajouté :

« Celles que j'ai puisées dans le portefeuille des érudits bretons qui m'ont libéralement permis de compléter mes recherches au moyen des leurs, n'étaient pas moins purement orales, comme j'en ai acquis la preuve aux lieux mêmes où on les chante ».

L'auteur du *Mémoire* s'appuie sur cette dernière phrase pour soutenir que la garantie d'authenticité fait défaut. Il dit aussi que la collection Penguern « est certainement celle à laquelle l'auteur du *Barzaz-Breiz* a le plus d'obligations » et que c'est dans cette collection qu'il a dû trouver l'inspiration de la pièce *Gousperou ar Raned*. Il raille la Villemarqué qui a cru y voir un souvenir des druides, mais il reconnaît cependant que ce chant est « bizarre et mystérieux » et qu'on en trouve des versions dans tous les coins de la Basse-Bretagne, mais toujours sous le titre de *Gousperou ar Raned* (3). » (p. 19)

Quant à M. de Penguern, « il ne savait qu'assez médiocrement le breton (4) » et c'était R. Kerambrun qui traduisait (p. 21).

M. de la Villemarqué, continue l'auteur du *Mémoire*, a eu tort de choisir, il fallait tout donner.

Il a eu tort aussi de substituer à certaines expressions vicieuses, à certaines strophes moins poétiques, les stances, les vers et les mots correspondants des autres leçons. Il a voulu mettre toute l'histoire de la Bretagne en ballades.

(1) Cf. ce que nous avons dit plus haut, p. 156.

(2) Cf. *Barzaz-Breiz*. Introduction, p. XXXII. 6^e Edition, où l'actualité des chants est bien démontrée : « Si le chanteur s'avisait », pp. XXXVI et XXXVII.

(3) V. aux Annexes la version de Brizeux : *ar Rannou*.

(4) V. plus loin, V. aussi aux Annexes.

D'ailleurs il a omis systématiquement toutes les pièces défavorables au clergé : « Le clergé des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles est généralement assez maltraité dans nos poésies populaires, et j'ai recueilli un grand nombre de pièces qui paraîtront dans mon second volume des *Gwerziou* et qui ne sont pas faites pour donner une idée avantageuse de ses mœurs et de sa moralité dans les trois siècles qui nous ont précédés. »

Or, dit-il, l'historien consciencieux ne doit pas user de semblables procédés (1).

Luzel explique ensuite comment, — d'après lui — l'auteur du *Barzaz-Breiz* opérerait quand il avait trouvé les sujets de ses pièces dans *Marie de France*, ou ailleurs :

« Il se mettait, dit-il, à faire des recherches sur les sujets dans les historiens et les chroniqueurs, les trouvères, les romans de chevalerie, etc., puis, quand il avait rassemblé ses notes, après le travail de l'érudit, venait celui du poète, et il composait ses belles ballades, si poétiques, si régulières, si complètes, ordinairement d'un goût si épuré, et d'une inspiration si élevée, trop élevée pour des temps à demi-barbares, enfin si parfaitement d'accord avec l'histoire. » (p. 25).

La *Ballade du Rossignol*, continue Luzel, est tout entière de l'invention de M. de la Villemarqué, et « je défie bien qui que ce soit de trouver la moindre trace de cette jolie chanson dans le peuple de Bretagne » (p. 27) (2).

Pour les critiques de détail, Luzel renvoie à M. d'Arbois de Jubainville, dans la *Revue critique*, Vallet de Viriville et le Men (p. 29 note 2).

Et il conclut, tout en rendant hommage au patriotisme de l'auteur du *Barzaz-Breiz*, que son livre est aussi faux historiquement que philologiquement.

Tel est en résumé ce mémoire qui contient quarante-sept pages (3).

Deux mois et demi avant le Congrès scientifique de France, Luzel avait écrit à la Villemarqué — « question de politesse et

de loyauté » — disait-il, pour le prévenir de son intention de développer les conclusions de son *Mémoire*.

Il ne fut pas répondu à sa lettre, et l'auteur du *Barzaz-Breiz* ne crut pas devoir assister au Congrès de Saint-Brieuc.

Luzel fit imprimer sa lettre à titre d'*Avant-propos* en tête de son *Mémoire* (1).

En voici une plus ancienne.

Kemper, le 1^{er} mai 1861.

MONSIEUR,

J'ai été on ne peut plus flatté des éloges que vous m'avez adressés par l'intermédiaire du journal de Kemperlé, comme auteur d'un petit poème intitulé : *Breiz-Izel* et publié dans un des derniers numéros de cette feuille. Vous êtes certainement, Monsieur, le juge le plus compétent en la matière, et celui dont l'approbation pouvait m'être la plus précieuse.

Votre *Barzaz-Breiz* a toujours été une des plus grandes admirations de ma vie, il m'accompagne partout, et, pour moi, il n'existe pas de plus beau livre en aucune langue ; je le dis et le répète tous les jours à ceux qui ne le connaissent pas, et je l'ai moi-même écrit quelque part.

Je rêve encore une renaissance de notre pauvre littérature bretonne, et mon ambition serait de pouvoir y contribuer pour une modeste part. Malheureusement, je ne puis disposer que de trop rares moments, pour mes études les plus chères.

Je me suis beaucoup occupé de recueillir des poésies populaires dans nos campagnes, et j'en ai réuni un assez bon nombre, la matière d'un beau volume au moins. Mais, quand je relis le *Barzaz-Breiz*, mes projets de publication s'évanouissent bien vite.

J'ai aussi une assez belle collection de manuscrits, de pièces du Théâtre Breton, et j'ai encore songé plus d'une fois à entreprendre un travail sur cette matière, mais qui achètera un pareil livre ?

Soyez assez bon pour me permettre d'inscrire votre nom en tête des premiers vers bretons que j'écirai dès que je pourrai disposer d'un peu de congé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon admiration et de mes sentiments les plus dévoués.

LUZEL.

(1) Au bas de cet *Avant-propos* assez agressif se trouvait cette phrase, en note :

« Le ton général de cette lettre m'a été commandé par celui de la dernière lettre que m'a écrite M. de la Villemarqué, et aussi par sa conduite à mon égard depuis quelque temps ».

(1) M^{sr} David, évêque de Saint-Brieuc, devait assister à cette séance, car Luzel dans l'*Avant-propos* de son *Mémoire*, page V, cite M. H. Gagon, président du Tribunal civil, et M^{sr} David dont il fait l'éloge comme ayant appuyé l'insertion de ce rapport dans le volume des comptes-rendus du Congrès.

(2) V. la *Table des matières*, citée plus haut, chap. IV. p. 62.

(3) Paris, A. Franck, 67, rue Richelieu.

Cette lettre, dont l'accent était sincère, plut à la Villemarqué, heureux de voir un Breton marcher dans le sillon qu'il avait creusé lui-même. Il était loin de prévoir que le modeste professeur allait combattre quelques années plus tard celui dont la méthode avait eu l'approbation publique de Fauriel, Jacob Grimm, et Ferdinand Wolf, sans parler de l'Institut (1) et de l'Académie de Berlin (2).

Luzel ajouta à sa lettre flatteuse une pièce de vers bretons adressée à l'auteur du *Barzaz-Breiz*, quelques jours plus tard.

Dans une autre lettre datée de Lorient, 22 janvier 1865, Luzel écrivait à la Villemarqué : « Je serai bien heureux que mon recueil de poésies bretonnes pût avoir votre entière approbation, et je vous avoue que j'attends avec impatience le jugement que vous en porterez. Je vous serais donc très reconnaissant si vous voulez bien me faire connaître ce que vous en pensez en toute franchise et liberté d'appréciation sans vous soucier du *genus irritabile* d'Horace, pour la forme comme pour le fond. Je désirerais vous voir vous expliquer clairement, et surtout sans ménager les critiques, car il y a plus à gagner à une seule critique judicieuse et loyale qu'à cent louanges banales et souvent peu sincères. Je connais toute la valeur du conseil de Boileau :

Ayez de ces amis prompts à vous conseiller.

« Ma publication n'est qu'un premier essai, un appel au peuple breton — si je puis m'exprimer ainsi — et si l'on y répond, — j'ai encore en portefeuille la matière d'un volume, plus considérable que le premier. — Enfin nous verrons bien si la poésie est à tout jamais morte parmi nos populations bretonnes !.... »

Lorsque Luzel écrivait cela, il avait déjà recueilli la majeure partie de ses chansons ; il semblait donc qu'aucun fait nouveau

(1) La Villemarqué fut reçu à l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles Lettres) en 1859.

(2) Dont il fut membre correspondant.

ne s'était produit lorsqu'il se campa résolument en adversaire de l'auteur du *Barzaz-Breiz*. Comment expliquer cette attitude ? Est-ce la nouvelle édition du *Barzaz-Breiz* en 1867, qui la détermina ?...

Mais n'anticipons pas ; la réponse de la Villemarqué fut faite assurément « en toute franchise et liberté d'appréciation sans ménager les critiques » comme le lui demandait le professeur du Lycée de Lorient, et l'auteur du *Barzaz-Breiz* y ajouta sa souscription, ce qui n'était pas à dédaigner. Je trouve en effet en marge d'un premier fascicule des *Gwerziou Breiz-Izel*, daté de 1868 cette phrase manuscrite :

« Vous pouvez compter sur ma souscription, et même sur davantage, si votre recueil répond à mes souhaits ; j'avais beaucoup de choses à vous dire là-dessus, mais je les remets au mois d'avril. »

La Villemarqué tint sa promesse ; sa souscription et davantage encore vinrent encourager l'éditeur des *Gwerziou-Breiz-Izel* qui en fut si heureux que, dans une nouvelle lettre du 22 janvier 1868, il exprimait sa satisfaction en ces termes :

Lorient, 22 janvier 1868.

J'ai reçu hier mardi, 21, le numéro de janvier de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, mon cher M. de la Villemarqué, et je n'ai pu trouver un moment jusqu'aujourd'hui mercredi soir — pour vous remercier de tout ce que vous y dites de bienveillant et de flatteur pour moi. Merci ! Trugarez hag annaoudegez d'oc'h, a greizkalon ! — J'ai reçu également votre souscription à mes *Gwerziou-Breiz-Izel*. — Elle est la première arrivée à Lorient par la poste, et votre nom y figure bien en tête de la liste, — puisse-t-il s'y trouver bientôt en bonne et nombreuse compagnie ! Je le désire plus que je n'y compte, car jusqu'à présent la liste, si liste il y a toutefois, est loin d'être longue. C'est une grosse affaire que j'entreprends là....

Donc — *alea jacta est*, — et j'attends les souscriptions de pied ferme. — Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? Je ne vois que... Mais bah ! Attendons et espérons. »

Les trois autres pages de cette longue et aimable lettre étaient consacrées à la collection Penguern :

« J'irai voir ce que j'ai acheté, disait Luzel, un trésor, disent d'autres... »

Mais laissons de côté ce sujet (1) qui nous retiendrait trop longtemps et revenons à la question des critiques.

Il ne peut entrer dans le cadre de cette étude biographique de répondre aux critiques de détail contre le *Barzaz-Breiz*, ni d'entreprendre une polémique au sujet de l'œuvre de la Villemarqué. Nous exposons simplement les faits.

À l'époque où Luzel écrivait à la Villemarqué la lettre joyeuse que nous venons de citer, la lutte contre le *Barzaz-Breiz* avait commencé ailleurs. Comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, François Le Men avait attaché le grelot à l'occasion de la publication du *Catholicon* de Jehan Lagadeuc (2). Il eut des imitateurs; la *Revue critique d'Histoire et de Littérature* (3) en rendant compte de cet ouvrage, fit sienne une note de Le Men, injurieuse pour l'auteur du *Barzaz-Breiz*, et qui dut même sur sa réclamation, être atténuée dans ses conclusions. L'auteur de cet article très dur écrivit dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (4) une *Etude sur la première et la sixième édition des chants populaires de Bretagne*. Cette étude hypercritique faite par un savant très courtois dans sa correspondance avec son adversaire, mais très acerbe dans le champ clos de la philologie accusait l'auteur du *Barzaz-Breiz*, d'avoir de bonne foi, du reste, disait-il, ajouté un vers après coup dans la ballade : « la Peste d'Elliant ».

La Villemarqué s'en défendit cette fois et fit écrire par un ami à M. d'Arbois de Jubainville ces lignes qui dépeignent bien la déception légitime qu'il en éprouva :

Quant à présent, je ne demande par votre entremise à M. de Jubainville qu'une seule rectification publique. Il m'a imputé de bonne foi la

(1) V. aux *Annexes*, une note sur la collection Penguern.

(2) Ed. Corfmatt. Lorient 1867. M. de la Villemarqué faisait alors copier pour le savant Whytley Stokes le même dictionnaire avec variantes tirées de trois éditions.

(3) 23 novembre 1867.

(4) 28^e année. 6^e série. Tome III.

falsification d'un texte breton recueilli par ma mère, et dont j'ai découvert, depuis, une variante importante.

« Jugeant lui-même de la gravité de l'imputation et soupçonnant la variante, il a émis le regret que je n'aie pas signalé le fait dans la dernière édition de mon recueil.

« Si je ne l'ai pas indiqué, c'est qu'il l'avait déjà été dans une édition précédente, celle de Frank, 1846.

« M. de Jubainville pourrait y voir à la page 89, la phrase que voici : « Dans la première version du chant que j'ai publié sur cet événement, le nom du solitaire n'était pas désigné, il l'est dans celle qu'on va lire. »

L'ami auquel la Villemarqué s'était adressé lui répondit :

« M. d'Arbois, bon juge en beaucoup de matières, mais aussi tenace que peut l'être un Breton, ne peut se défendre — malgré tout ce que j'ai pu lui dire sur votre compte de la pensée que vous avez (peut-être même à votre insu) augmenté de votre propre fonds les poétiques richesses de vos compatriotes. Mais il ne voit nullement que votre honneur en soit compromis, et il m'a exprimé en termes chaleureux, avant cette circonstance, combien il appréciait en vous et l'homme et l'écrivain. — Or ses éloges n'ont rien de banal. Ses déclarations ne sauraient être que l'expression de sa pensée, et il vous dit vrai (dans sa consciencieuse bonhomie) en déclarant que s'il lui eut été donné de choisir entre l'écrivain sympathique et élégant, et le savant sec et ennuyeux, il n'eût pas hésité à choisir le premier... »

M. de Jubainville écrivait lui-même à la Villemarqué, le 7 juin 1867 :

« Bien que j'aie appris le breton dans vos livres à peu près exclusivement, j'ai sur quelques points des idées différentes des vôtres ; ne se modifieront-elles pas un jour... ? Je l'ignore. Mais enfin quant à présent, je craignais de vous avoir mécontenté et de n'être pas bien accueilli de vous. Quand on a fait des travaux aussi considérables que les vôtres et qu'on a obtenu des succès si importants et si mérités, il est naturel qu'on soit peu disposé à se voir de bon œil contredire par un homme aussi neuf que moi dans la matière spéciale dont il s'agit... »

Et il terminait :

« Vous écrivez avec trop de cœur, pour qu'un homme habitué comme

moi à une lecture assidue de vos livres, n'éprouve pas une vive sympathie pour l'auteur. On ne peut vous lire sans se sentir attiré vers vous. Vous faites passer dans votre prose imagée toutes les émotions de votre cœur. Que de fois vous m'avez remué jusqu'au fond de l'âme ! Sans vous avoir jamais vu, j'ai vécu cependant avec vous dans un commerce intime qui a produit chez moi un réel et profond attachement pour vous... »

M. d'Arbois de Jubainville adressa conformément à la demande qui lui avait été faite, une lettre au Comité de publication de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, où il reproduisit la phrase empruntée à l'édition du *Barzaz-Breiz* de 1846 sans même vérifier, s'en rapportant avec pleine confiance à la copie que M. de la Villemarqué en avait donnée.

« Ce brillant et savant écrivain aurait tort de croire qu'il y eût rien de blessant pour lui dans l'opinion que j'ai exprimée à l'égard du *Barzaz-Breiz*,

et M. de Jubainville ajoutait cette phrase typique :

« Où sont les éditeurs qui se bornent à publier les textes tels qu'ils les trouvent et sans y introduire quelque restitution ? Je ne regrette qu'une chose, c'est que M. de la Villemarqué ne nous ait pas suffisamment instruit de la mesure dans laquelle il s'est permis ces changements... »
« Il y a là une lacune, voilà tout... »

Encore quelques lignes de M. de Jubainville. Elles sont du 12 avril 1890, quelques jours après la mort de M^{me} de la Villemarqué (1).

Il adressait ses compliments de condoléance à son confrère (2) de l'Institut et ajoutait :

J'espère que le dissentiment littéraire qui existe entre nous ne vous empêchera pas d'accueillir l'expression de ces sentiments. Quoique ma méthode et la vôtre soient différentes, j'ai été souvent subjugué par le charme de vos chants. C'est par eux que j'ai commencé les études de linguistique auxquelles je me livre de préférence aujourd'hui... Je vous reconnaitrai toujours comme l'homme qui, en France, a le plus contribué à relever les études longtemps discréditées auxquelles je me consacre. »

(1) Décédée à Pau le 23 mars 1870.

(2) M. de Jubainville en était alors *Membre Correspondant*.

Disons pour terminer que jusqu'en 1890 la correspondance continua ainsi sur ce ton cordial entre les deux savants philologues et que la Villemarqué, malgré sa vieillesse avancée, se décida même à collaborer à la *Revue Celtique* : « J'espère, lui écrivait M. de Jubainville, que vous continuerez longtemps votre collaboration à une revue dirigée par un contradicteur qui vous aime et qui estime beaucoup votre caractère et vos sentiments. »

A l'époque où parurent les *Gerzuiou* de Luzel, la cause du *Barzaz-Breiz* fut défendue avec acharnement par des Bretons ardents qui s'appelaient Milin, Mouriez, Le Scour, Salaün. Le journal l'*Océan* fut leur tribune, le *Finistère* celle de Luzel. Mais à quoi bon chercher la lumière dans des journaux de province d'opinions politiques complètement opposées, écrits au moment même où les passions étaient le plus déchaînées ?

L'histoire doit s'écrire et de loin et de haut.

Glanons seulement quelques opinions favorables au *Barzaz-Breiz*.

L'historien Henri Martin a écrit dans le *Siècle* des 2 et 3 janvier 1860 :

« Plusieurs des chants publiés par M. de la Villemarqué remontent directement à la pure mythologie druidique, ainsi les séries (*ar Rannou*), débris de l'enseignement de la forêt sainte, la *Prédiction de Gwennclan*, poétique souvenir de la lutte des derniers druides armoricains contre les chrétiens, la *Danse du Glaive*, où les guerriers invoquent le dieu Heol... D'autres petits poèmes n'ont pas pour l'histoire un moindre intérêt que ceux-ci pour la mythologie, il suffit de rappeler les magnifiques chants guerriers, les drames émouvants de *Lex-Breiz* et de *Noménœ*... (1). »

Guillaume Lejean, dans le *Pays* du 22 novembre 1851, s'exprimait ainsi :

(1) Dans une lettre du 26 octobre 1861, Henri Martin engageait la Villemarqué à écrire un ouvrage sur Taliésin : « qui le ferait sinon vous ? Il n'y a pas à espérer que vous arriverez à une interprétation non sujette à contestation sur plus d'un point. C'est le cas de se résigner au *tradidit mundum disputationibus*. C'est comme votre impérissable recueil armoricain ; quand on arriverait à penser que telles strophes de l'*Ar Rannou*, IX, X, XI, pourraient être moins anciennes que les autres... qu'est-ce que cela fait à l'intérêt ou à l'utilité de votre œuvre... »

La poésie historique des Bretons n'a qu'un type de guerrier à opposer à toutes les époques helléniques, mais ce type là en vaut mille, c'est *Leiz Breiz*. Que ce poème soit une histoire réelle, et que ce nom cache le roi Morvan comme l'a essayé de prouver M. de la Villemarqué, avec une érudition un peu ingénieuse et assez convaincante, peu nous importe à vrai dire ; si *Leiz Breiz* n'a jamais existé, le barde inconnu qui a pu comprendre, créer et léguer à l'admiration de sa race une aussi épique figure portait lui-même dans sa poitrine le cœur et l'âme d'un *Leiz Breiz* ».

Et dans son livre intéressant (1) : *La Bretagne, son histoire et ses historiens*, il déclare :

« M. de la Villemarqué pourrait se porter hardiment comme historien. Des collecteurs comme M. de la Villemarqué peuvent porter haut la tête : je connais maint auteur fameux dont le nom ne durera pas autant que le sien. Collecteur moi-même des épis échappés à ce rude moissonneur, je puis témoigner pertinemment de la fidélité de ses transcriptions et réclamer contre plusieurs critiques qui s'obstinent à l'appeler le Macpherson de la Basse-Bretagne. »

Et plus loin : Il faut être à la fois philologue et historien, en effet, pour déterrer des légendes aussi précieuses dans les huttes de nos sabotiers, au foyer du charbonnier Kernewote ; il faut être historien pour découvrir au fond de ces traditions altérées les mots défigurés, les noms propres surtout généralement remplacés par des noms de fantaisie ; il faut l'être enfin pour annoter d'une façon aussi supérieure ses laborieuses conquêtes. »

Un des articles les plus remarquables sur la question qui nous occupe, fut certainement celui d'Aurélien de Coutson, l'ami le plus sûr, le conseiller le plus sincère, le Breton le plus compétent (2).

Cet article, je le trouve dans l'*Union de l'Ouest* de juin 1867. J'en détache les extraits suivants :

... « Assurément la cause d'un certain nombre de chansons populaires comme celle d'une foule de faits plus importants échappé souvent à nos

(1) Pages 164 et 167.

(2) Cf. « la poésie populaire en Bretagne » article trouvé dans les papiers de Guillaume Lejean (*Revue Celtique*, II, 1).

investigations, mais faut-il conclure de là qu'il en est toujours ainsi, et que la critique s'égare nécessairement, lorsque remontant plus haut que l'époque si arbitrairement assignée, elle prétend fixer la date de poésies orales incontestablement anciennes quant au fond, si la rédaction en est relativement moderne ?

Pour mon compte, je n'hésite pas à proclamer avec les juges les plus compétents que les poésies publiées sous le titre de *Chants mythologiques* dans le *Barzaz-Breiz* offrent tous les caractères d'une incontestable ancienneté ; en outre, je tiens pour parfaitement *historiques* les pièces présentées comme telles, bien qu'à travers les siècles on en ait pu rajeunir l'expression et le rythme. Qu'on jette les yeux sur l'étrange dialogue pédagogique entre l'enfant et le Druide, par lequel s'ouvre le *Barzaz*, sous le titre de *Séries*, et l'on ne doutera pas que cette pièce n'appartienne à une époque où existaient encore des débris de chants bardiques et demi-païens. C'était l'opinion de Grimm, de Fauriel, de Wolf, de Lenormant, de Magnin, et on la peut adopter en toute sûreté. Qu'on veuille bien se rappeler, en effet, que du temps de saint Mélaïne dont la vie a été écrite au VI^e siècle, par un hagiographe contemporain, le paganisme régnait encore dans une grande partie du Vannetais, et dans d'autres régions de la péninsule armoricaine.

M. de la Villemarqué est donc jusqu'à un certain point autorisé à faire remonter au V^e siècle, au moins quant à l'inspiration, la poésie des *Séries*...

Pour compléter ces appréciations de l'illustre auteur de l'*Histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine*, disons que le *Journal des Savants* (1) a consacré en mai et août 1847 deux longs articles au *Barzaz-Breiz* : « Quant à l'authenticité des pièces qui composent ce recueil, y dit Magnin, elle est au-dessus de toute discussion. Outre la garantie morale que nous donne la loyauté de l'éditeur, et l'acquiescement de tous les érudits bretons, l'origine ancienne et traditionnelle de ces poésies a été reconnue par des voix tout à fait désintéressées et les plus compétentes en pareille matière : en France, par M. Fauriel, en Allemagne, par l'illustre Jacob Grimm et par Ferdinand Wolf... Quelques morceaux semblent remonter jusqu'à la période

(1) Mai 1847.

païenne ou peu après, tant ils portent profondément l'empreinte des dogmes, des symboles, des superstitions druidiques... »

*
**

En terminant cette partie de mon étude relative aux critiques, il me semble intéressant de citer deux extraits des lettres de l'abbé Henry pour donner à nos lecteurs une idée de l'esprit de ce vénérable prêtre et de la part de collaboration qu'il a pu fournir à son voisin et ami.

Quimperlé, 27 novembre 1867.

MON CHER MONSIEUR,

Infandum jubes renovare dolorem ! Ce beau Congrès (1) m'a valu assez de tribulations pendant quinze jours. Je n'ai pu sortir de chez moi sans m'entendre apostropher : Hé bien ! nous allons au Congrès !... Comment vous n'êtes pas au Congrès ! — J'ai pensé cette fois garder la chambre et être malade comme M. X. Quelle raison avait ce bon recteur d'être malade pendant cette semaine ? La même que celle qui me criait : n'y allez pas, vous feriez triste figure au milieu de tous les savants. En effet, qu'y aurais-je chanté ? Les Picotéurs de sainte Triphine ? — A propos, est-ce qu'il n'est pas venu dans la tête de quelqu'un de vos membres de m'attribuer l'invention, la confection et la mise en scène de *sainte Triphine*. Il est de mode aujourd'hui de donner aux gens, tout en les déchirant, plus d'esprit qu'ils n'en ont. Comment c'est vous ou peut-être moi qui avez fait *Gousperou ar raned* ! Mais je me rappelle que nous avons eu mille peines à la comprendre. L'*Aouen* celtique a été assez bon pour vous faire chanter des merveilles où vous n'entendiez goutte ! Tant que nous sommes de Bardes aujourd'hui, pourrions-nous tous ensemble faire *Le Nomenoïou* ? (2)...

Quant à la fausse opinion qu'une main malveillante avait fait naître dans la société, que j'ai été votre collaborateur dans le *Barzaz*, vous savez bien que je n'y ai mis la patte que pour changer quelques initiales où vous vous étiez trompé. Cette opinion n'existe plus, je l'ai combattue et démentie à tout propos....

On m'a rapporté que M^{sr} Sergent, dans sa lettre au Congrès s'est qualifié de *Mean higolem*, pierre qui ne coupe pas, mais qui fait couper. Oui, quand on sait s'en servir.

« Eur falc'her mad a lemm mad gant he higolem, hogen eur paotr-saout a zalc'h hag a droc'h he viziad. »

(Un bon faucheur aiguisé bien avec sa pierre à aiguiser, mais un pâtre la mouille et se coupe les doigts).

Et il terminait sur le même ton plaisant. « Ho c'hoar a zo fachtet ouzin, dre ma karan re, emez-hi, an impalaër... hag an Aotrou Bossuet. »

(Votre sœur est fâchée contre moi parce que j'aime trop, d'après elle, l'empereur... et M. Bossuet).

« Kenavezo, va Aotrou, ha va mignoun distroit buhan d'ar vro, pa vezo krampoez ha leaz-tro. »

Adieu, Monsieur, et mon ami, revenez vite au pays manger des crêpes et du lait ribot.

HENRY.

La lettre suivante écrite aussi par l'abbé Henry n'est qu'une copie, je la donne textuellement :

« Copie approximative de la lettre que j'ai écrite fin novembre 1867 à M. d'Arbois de Jubainville :

« MONSIEUR,

C'est sans doute comme à un ami de M. de la Villemarqué et pas ennemi de M. Le Men, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le n° 47 de la *Revue critique* (1).

Je ne saurais m'établir juge entre ces deux savants : cependant je crois que M. Le Men a tort.

M. de la Villemarqué n'est certainement pas l'auteur des chants du *Barzaz-Breiz* ; ses connaissances de la langue bretonne n'étaient pas assez grandes pour donner à ces pièces l'énergie et la pureté de langage qu'on y trouve généralement. En ne citant que les *Séries*, *ar Rannou*, il est impossible qu'il ait inventé ces couplets, puisqu'il n'en comprenait pas même le sens ; il est venu plus d'une fois chez moi, chercher en vain le *fiat lux*, il a passé un temps considérable à chercher ce que voulaient dire ces expressions énigmatiques, il a cru y trouver un reste des doctrines druidiques, et il les a commentées en conséquence. Si son commentaire n'est pas vrai, qu'un plus habile en fasse un autre.

Dans les chants du *Barzaz-Breiz*, je trouve fréquemment des vers que j'ai entendu chanter, il y a 50 ans, entre autres :

(1) Le Congrès Celtique international tenu à Saint-Brieuc, en 1867.

(2) Le *Tribut de Nomenoë*. *Barzaz-Breiz*, p. 112, 6^e éd.

(1) V. plus haut p. 151 ce que nous avons dit de M. Le Men.

Ann aour ioten a zo falc'het : ... du Nomenoïou, Le vin des Gaulois ; j'en ai entendu l'air chanté dans un cabaret, sans avoir pu saisir une parole. Les chants historiques du Barzaz-Breiz n'ont pas été faits par des gens du bas peuple, mais par des hommes plus instruits et familiarisés avec ces sortes de compositions... »

Qu'est-ce donc ce *Nomenoïou* dont se portait garant le spirituel et savant abbé Henry ? C'est le poème qui enthousiasmait Georges Sand, et dont la partie historique n'a pas laissé indifférent le grand historien de la Bretagne : la Borderie. Augustin Thierry admirait beaucoup ce chant, et son appréciation vaut encore plus que celle de Georges Sand citée plus haut.

On sait que Nomenoë recula jusqu'au Poitou les frontières de la Bretagne, et qu'après avoir enlevé les villes de Nantes et de Rennes, il délivra ses compatriotes du lourd tribut qu'ils payaient aux Francs.

« Une pièce de vers remarquablement belle, dit Augustin Thierry, et remplie de détails de mœurs d'époque très ancienne raconte l'événement qui détermina ce grand acte d'indépendance... C'est une peinture énergiquement symbolique de l'inaction prolongée du prince patriote et de son brusque réveil, quand il jugea que le moment était venu ».

L'intendant des Francs avait fait trancher la tête du fils de Nomenoë pour le punir de n'avoir pas payé le tribut intégralement ; et le malheureux prince de s'écrier dans sa douleur.

« Mon pauvre fils Karo décapité par le Frank excommunié.

« Décapité dans sa fleur, et dont la tête blonde comme du mil a été jetée dans la balance pour faire le poids ! »...

Mais sa résolution est prise, il jure de se venger :

« Nomenoë a fait ce qu'aucun chef ne fit jamais :

Il est allé au bord de la mer avec des sacs pour y ramasser des cailloux.

« Des cailloux à offrir en tribut à l'intendant du roi chauve (1).

« Nomenoë a fait ce qu'aucun chef ne fit jamais :

« Il a ferré d'argent poli son cheval, et il l'a ferré à rebours.

« Nomenoë a fait ce que ne fera jamais plus aucun chef :

« Il est allé payer le tribut, en personne, tout prince qu'il est.

« — Ouvrez à deux battants les portes de Rennes, que je fasse mon entrée dans la ville.

« C'est Nomenoë qui est ici avec des chariots pleins d'argent.

« — Descendez, seigneur : entrez au château ; et laissez vos chariots dans la remise ;

« — Laissez votre cheval blanc entre les mains des écuyers, et venez souper là haut.

« Venez souper, et tout d'abord, laver ; voilà que l'on corne l'eau, entendez-vous ?

« Je laverai dans un moment, seigneur, quand le tribut sera pesé.

« Le premier sac que l'on porta (et il était bien ficelé).

« Le premier sac qu'on apporta, on y trouva le poids.

« Le second sac qu'on apporta, on y trouva le poids de même !

« Le troisième sac que l'on pesa : — Ohé ! Ohé ! le poids n'y est pas !

« — Lorsque l'intendant vit cela, il étendit la main sur le sac ;

« Il saisit vivement les liens, s'efforçant de les dénouer.

« — Attends, attends, seigneur intendant, je vais les couper avec mon épée.

« A peine il achevait ces mots, que son épée sortait du fourreau.

« Qu'elle frappait au ras des épaules la tête du Frank courbé en deux.

« Et qu'elle coupait chair et nerfs et une des chaînes de la balance de plus.

« La tête tomba dans le bassin, et le poids y fait bien ainsi.

« Mais voilà la ville en rumeur — Arrête, arrête l'assassin !

« Il fuit ! il fuit ! portez des torches, courons vite après lui !

« Portez des torches, vous ferez bien, la nuit est noire et le chemin glacé.

« Mais je crains fort que vous n'usiez vos chaussures à me poursuivre..

« Vos chaussures de cuir bien doré ; quant à vos balances, vous ne les userez plus.

« Vous n'userez plus vos balances d'or en pesant les pierres des Bretons (1).

BATAILLE !

Revenons, hélas ! aux critiques.

Nous avons dit que la collection Penguern avait été déposée à la Bibliothèque nationale. Sans rechercher pourquoi ces chants n'ont pas été publiés après la mort de M. de Penguern, ce qui demanderait des développements un peu longs ; demandons-nous pourquoi il ne les a pas lui-même édités.

(1) L'empereur Charles surnommé le Chauve.

(1) *Barzaz-Breiz*, p. 112 et suiv. (6^e édition).

Quelques extraits de ses lettres pourront répondre en partie à la question.

« Nous allions aussi nous faire imprimer, écrivait-il à la Villemarqué en 1848, et si les petites infortunes pouvaient consoler des grandes, je vous ferais un récit détaillé de notre mésaventure. La voici en deux mots : Souvestre était chargé par le ministre, M. de Salvandy, d'une publication importante. Les chants populaires de France, toutes les provinces, toutes les langues, tous les patois y devaient être représentés, et ce travail considérable devait faire suite à la grande collection des documents inédits de l'Histoire de France.

« Souvestre, par contre coup, nous avait confié à Kerambrun et à moi, notre modeste coin de terre, notre cher pays de Tréguier. Pendant deux ans nous avons recueilli, traduit, commenté, nous étions prêts et la Révolution est venue briser nos tablettes...

« Nous donnerons cependant nos chants avec ou sans le travail de Souvestre. Nous ferons probablement la folie de les éditer à nos dépens. Ils sont bien moins intéressants que les vôtres surtout sous le rapport littéraire.

« Notre pauvre dialecte trégorrois n'est plus qu'un pitoyable jargon, et nous ne corrigeons rien ; mais même en glanant après vous, notre récolte ne nous semblait pas trop mauvaise. Vous en jugerez. Quelques morceaux surtout nous semblent avoir une véritable valeur historique. Si ce n'est qu'une illusion, elle nous aura amusé pendant deux ans. Du reste nous parlons de vous à chaque page, et mon cœur m'aurait trompé, si vous ne deviez pas être content de nous ».

Ceci amènerait bien quelques réflexions (1), mais je laisse au lecteur le soin de les faire lui-même : pauvreté du dialecte trégorrois, sans correction, bonne récolte quand même après la Villemarqué, valeur historique, travail considérable, modestie de Penguern, son admiration pour l'auteur du *Barzaz-Breiz*.

Je continue, car la fin de cette lettre est intéressante :

« Vous me demandez si j'ai retrouvé du *Gwenhlan* ? Oui et non. Je n'ai pas retrouvé le manuscrit qui passait encore de mains en mains dans

(1) Ceci amènerait bien aussi une question : Comment se fait-il que la Villemarqué, ou Luzel qui avait tout intérêt à la publicité de ces chants qui auraient pu servir de point de comparaison entre les deux publications rivales (les *gwerziou* et le *Barzaz-Breiz*), ne les ait pas publiés ? Luzel, on le sait, a cependant été en possession de ces chants, (V. sa lettre plus haut).

nos campagnes, il y a environ trente ans, mais j'ai rencontré une foule de personnes qui l'ont lu.

« Plusieurs d'entre elles m'en ont donné des fragments ou le sens de fragments. Vous les verrez dans notre recueil.

« J'y joindrai tous les renseignements qui pourront mettre sur la trace de ce précieux livre, s'il n'a pas été détruit.

« Enfin nous avons une nouvelle version ou plutôt une incitation un peu plus récente de votre curieux chant des *Séries*. Nous y voyons la venue des Bretons d'Outre-Manche, et plus nous l'étudions, plus nous croyons avoir reconstruit juste dans nos explications. Ceci vous intéressera je n'en doute pas quand bien même vous ne seriez pas de notre avis... »

La *Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord* (1) publia en 1867 la version du chant dont je viens de parler, sous le titre de *Gousperou ar Raned*, veillée des Grenouilles ; cette version n'est pas tout à fait complète, les deux premières séries manquent, mais à part le titre, il n'y est pas plus question de grenouilles que dans le chant du recueil de la Villemarqué. Celui-ci était donc fondé à traduire le mot *rannou* par *séries*, puisque ce mot a les deux sens. En revanche, s'il n'y a pas de grenouilles dans ce chant, j'y vois à la septième et à la huitième série des druides et des druidesses.

J.-M. de Penguern a fait suivre ce chant de nombreuses notes qu'il termine ainsi : « Dans le vain espoir de compléter ce chant dont tous nos Trégorrois savent quelques vers, nous en avons recueilli plus de trente versions. Les principales nous ont été dictées par Joben Morvan de Coatreven, etc. (2) ».

En 1855, la Villemarqué écrivit à J.-M. de Penguern une lettre que nous n'avons pas, mais dont voici la réponse.

Taulé près Morlaix, 13 avril 1855.

« Votre lettre me jette dans un cruel embarras.

« D'abord, je suis fort malade. J'ai déserté mon poste, pour venir me faire soigner chez moi. J'en ai pour deux ou trois mois au moins, si j'en reviens.

(1) 1^{re} livraison, tome v, p. 52.

(2) Ibidem, p. 64. Que le lecteur ne s'étonne pas que nous revenions sur ce sujet dont la critique s'est beaucoup occupée.

« Ensuite mon intention était de ne vous rien donner.

« Et cela parce que votre *Barzaz-Breiz* doit figurer tout entier dans le recueil du ministre.

« J'en agissais ainsi, croyez le bien, non par vanité puérile, mais par piété filiale.

« Quelle grâce mes pauvres paysannes déguenillées pouvaient-elles avoir près de vos belles dames en manteau de pourpre et d'hermine.

« On eut peut-être vu dans ce rapprochement une rivalité qui est loin de ma pensée, et qui du reste serait impossible.

« Vous avez recueilli avec un rare talent, et un rare bonheur notre tradition poétique.

« Je ne recherche que la tradition historique.

« Persuadé que, dans notre pays où l'on n'oublie rien, la tradition orale contient encore notre histoire tout entière, j'ai entrepris d'en rassembler les fragments épars.

« Les Bénédictins nous ont donné la preuve écrite. Ne serait-il pas curieux de la comparer avec la transmission populaire ?

« Ce labeur auquel j'ai consacré plus de vingt années n'a rien de brillant, rien de bien poétique.

« Si par exemple, je trouve dix ou douze vers informes, souvent sans rimes, sans mesures, mais bien sauvages, bien mérovingiens, et me semblant rappeler un de nos premiers princes de Domnonée, un de nos antiques comtes de Cornouaille ou de Léon, je n'ai garde de les négliger, mais, je vous le demande, quelle figure feraient-ils près de vos poèmes si complets, si parfaits de *Lez Breiz*, de *Nominoë* ? etc.

« J'ignorais que Souvestre eut adressé à M. Fortoul quelques-uns des chants que je lui avais communiqués. Voici ce qui s'est passé entre nous : M. de Salvandy alors ministre lui avait confié la direction d'une publication de chants populaires (1). Souvestre qui était mon ami d'enfance s'adressa à moi. Son recueil ne devait comprendre que des chants inédits. N'ayant plus votre écrasant voisinage à redouter, je consentis à détacher de mon œuvre les morceaux les moins indignes de la Bretagne. Ils devaient paraître à part et sous mon nom dans sa collection. Plus tard ce projet ayant manqué, il fut convenu que je reprenais la pleine propriété du fruit de mes recherches.

« Or, je n'avais encore rien donné à Souvestre de fini, d'achevé dans ma correspondance. Voulant lui donner un avant goût de ce que je lui destinais, je lui ai transmis des fragments que j'ai complétés depuis, et souvent dans mon enthousiasme, la première version d'un chant que je

(1) Ce passage reproduit ce qui a déjà été expliqué dans sa lettre de 1848.

venais de recueillir. Vous savez combien ces premières versions sont défectueuses, et avec quelle patience il faut en chercher d'autres, pour les corriger (1).

« Si Souvestre s'est amusé à compléter les textes à l'aide de ce qu'il appelait son breton littéraire, s'il a retouché, s'il a *arrangé* en un mot, il me serait impossible de signer un pareil travail entièrement contraire à ma manière de faire. Voyez cela, mon cher ami, ou plutôt si cela est possible, envoyez-moi les morceaux qui me sont attribués, et je les retournerai tels qu'il me sera permis de les avouer.

« Voici ce que je ferai :

« Je ne veux pas refuser à M. Fortoul que j'estime infiniment, qui donne à nos études favorites un mouvement, une vie qui leur manquait avant lui, ce qu'il a bien voulu vous charger de me demander.

« Mettant tout amour propre de côté, je réunirai mes plus beaux morceaux dans tous les dialectes, une vingtaine et peut-être plus, j'y joindrai des notes historiques et j'adresserai au ministre ce recueil bien pâle à côté du vôtre, mais que voulez-vous ? La Bretagne n'avait qu'un certain nombre de chefs-d'œuvre, et vous vous en êtes emparé. »

J'arrête ici ces citations qui peignent le caractère du savant distingué, mais trop modeste, Breton passionné pour son pays, et dont le nom, respecté de la postérité, restera dans l'histoire de la littérature et de la poésie bretonnes à côté de celui de la Villemarqué (2).

Une petite-fille de la Villemarqué, qui, elle-même continue dans le pays qu'elle habite, à encourager la renaissance bretonne, M^{lle} Marie de Boisanger, a bien voulu compléter ces citations par les renseignements suivants :

« La fileuse qui chantait pour M. de Penguern existe toujours à Taulé et est restée l'amie de la famille. Ma tante du Laz (3) l'a bien sou-

(1) On voit que J. M. de Penguern n'est pas tout à fait de la nouvelle école critique. On peut aussi admirer la franchise avec laquelle il explique le mécanisme de son travail.

(2) L'histoire de la collection de M. de Penguern mériterait quelques développements dont je ne veux pas surcharger ce travail. Je me borne à cette assertion de la Villemarqué : « Quand le trésor poétique amassé vers par vers pendant trente années par M. J.-M. de Penguern sera venu se joindre au trésor du même genre déjà mis en circulation, la littérature populaire des Bretons n'aura plus rien à envier aux autres pays » (*Renaissance bretonne*, p. 25 (1865), Charpentier, Nantes).

(3) Née de Penguern. (vers 1907).

vent entendue, c'est en filant sa quenouille qu'elle redisait ses chants. Il y a quelque temps la vieille femme vit arriver chez elle un *Monsieur de Paris* qui la pria de chercher dans sa mémoire ses plus belles chansons et de les lui dire, mais la fileuse fut rétive à ses instances et répondit : J'ai chanté autrefois, aujourd'hui je déchanter. »

Mon aimable correspondante ajoutait que chez les Pengüern on parlait autrefois couramment et même habituellement le breton.

J'ai nommé M^{ll} de Boisanger ; il me semble que je puis bien citer ici son héroïque frère, Henri. L'auteur du *Lieutenant de Trémazan* (1) était tout désigné pour écrire la biographie de son grand-père, je le lui avais demandé, et voici ce que le jeune officier m'avait répondu : « Pour la défense du *Barzaz-Breiz*, je serais très heureux et très fier d'être votre collaborateur : j'ai la plus vive et la plus sincère admiration pour l'œuvre de grand-père. « En admettant que parfois son génie poétique ait suppléé aux défaillances de mémoire des chanteurs, j'estime qu'il a eu profondément raison : lorsqu'on fait un recueil de chants populaires, il ne s'agit pas de transcrire textuellement les paroles chantées par un cultivateur quelconque, il s'agit surtout de retrouver l'œuvre première, de faire revivre la pensée du poète, telle qu'elle était réellement ; il faut éliminer les grossièretés, les fautes de goût, les erreurs que les générations successives ont pu y ajouter en croyant bien faire, sans doute on n'aurait pas eu idée de remettre des bras à la Vénus de Milo, mais il aurait été absurde de ne pas la débarrasser de la gangue de terre qui l'étreignait en l'alourdisant.

« Il faut retrouver le chant tel que l'a chanté pour la première fois le barde breton, *tout est là*, et pour ce travail exquis et délicat nul n'était mieux qualifié que grand-père, avec son esprit ardent et poétique, avec sa compréhension de l'âme celte et son amour de la Bretagne. Je crois que grand-père a été aussi près que possible de la vérité : tous les Bretons chrétiens le jugeront ainsi : pour les autres, c'est différent. « La *Terre* de Zola est-elle

(1) *Le Lieutenant de Trémazan*. Perrin Ed. Paris.

plus vraie que la *Terre qui meurt* de Bazin ? Un païen dira : oui, un chrétien dira non. Pour décrire un champ, est-il nécessaire de parler du tas de fumier qu'on y voit ? Ou bien vaut-il mieux négliger les détails mesquins et tâcher de dégager la poésie qu'on trouve à chaque pas dans la nature ? »...

Il m'a paru intéressant de faire juger par le petit-fils l'œuvre du grand-père. Sa carrière littéraire qui devait être si courte et si glorieusement brisée sur le champ de bataille de Connantray le 8 septembre 1914, s'ouvrait à peine en 1907, lorsqu'il m'écrivait familièrement ces lignes, tout en causant avec sa mère ; et déjà elles révèlent un jugement très droit, comme tant d'autres lettres qu'il a laissées ; elles ajoutent à la fierté douloureuse causée par la perte d'un officier très brave, et d'un littérateur distingué.

Je termine ce chapitre par quelques observations.

Il y avait à n'en pas douter au onzième siècle en Bretagne des bardes et des joueurs de harpe qui chantaient pour le plaisir des ducs et les accompagnaient dans leurs fêtes.

C'est ainsi qu'en 1065, lorsque le duc Conan II fit une visite solennelle à son oncle Thibaud, comte de Blois, il était accompagné d'une foule nombreuse formant sa cour féodale. Parmi les personnages de marque qui accompagnaient le duc, se trouvait Normand le harpiste ou plutôt le barde du duc qui accompagnait ses chants avec la harpe.

C'est ainsi encore qu'en 1069, lorsque le duc Hoël, comte de Cornouaille tint sa cour à Alraë (Auray), séjour qu'il affectionnait beaucoup, on voyait autour de lui des haut et des bas Bretons et « même le joueur de harpe du duc, Cadiou Citharista qui est aussi un Breton » (1).

En 1375, sous le règne de Jean IV, duc de Bretagne, l'anglais Jean Devereux rétablit près de Quimperlé une vieille forteresse dont il releva les remparts. De là il pillait le pays de telle sorte qu'on n'osait plus aller d'une ville à l'autre, et il opprima tellement le peuple que sa plainte s'exprima dans une chanson :

(1) *La Borderie*.

« Et li enfant de Bretagne, dit Froissard, et les jones fillettes la chantaient tout communément. »

Ainsi ajoute la Borderie, dans le tome IV de son *Histoire de Bretagne* publiée par M. B. Pocquet, ainsi cet usage encore existant en Basse-Bretagne de mettre en chanson populaire les événements du jour, le voilà constaté dès le XIV^e siècle, et quand Froissard ajoute : « disait la chanson ainsi », on croirait volontiers qu'il va citer un texte breton, malheureusement c'est une traduction française, curieuse encore, mais pâle reflet de l'original.

Au XV^e siècle la poésie populaire avait « ses chanteurs et ses bardes, et c'est sans doute pour entendre leurs chansons et leurs noëls que la reine Anne avait fait venir à Blois quatre ménestrels d'Armorique. Mais les échos de la *Perche aux Bretons* sont aujourd'hui muets, et ils ne peuvent nous redire s'ils ont retenti jadis des sons rudes et gutturaux de l'idiome national (1). »

Après avoir raconté l'histoire de Noménoë, la Borderie s'écrit :

« Et ce héros, ce grand homme, le vainqueur de Ballon, n'a pas en Bretagne un monument. Du moins il n'en aurait pas, si ce Breton au cœur ardent si dévoué à toutes les gloires bretonnes, la Villemarqué, n'avait pris soin de publier la vieille ballade bretonnante qui sous une forme ornée peut être, en tous les cas admirable, conserve la légende populaire du premier exploit de Nominoë contre l'oppression étrangère. »

La Borderie donne la traduction française de ce poème et il ajoute en note.

« M. de la Villemarqué convenait volontiers d'avoir retouché plusieurs des chants populaires publiés par lui et qui souvent n'offraient que des fragments mal liés entre eux. Procédé qui a des inconvénients au point de vue scientifique beaucoup plus qu'au point de vue littéraire. Mais M. de la Villemarqué niait énergiquement avoir inventé aucun des chants du *Barzaz-Breiz*. Déclaration très suffisante par elle-même, con-

(1) Cf. *Histoire de Bretagne*, tome IV, p. 621.

firmée autant que besoin par le témoignage très compétent de M. Guillaume Lejean qui dans son ouvrage : *La Bretagne, son histoire et ses historiens*, p. 164, écrivait en 1850 à propos du recueil des chants populaires de M. de la Villemarqué, « collecteur moi-même des épis échappés à « ce rude moissonneur, je puis témoigner pertinemment de la fidélité de « ses transcriptions, et réclamer contre plusieurs critiques qui s'obstinent « à l'appeler le *Marc-Pherson de la Basse-Bretagne* (1). »

Citons encore ces lignes extraites du discours de M. H. Waquet, archiviste du Finistère, Président de la société archéologique, prononcé à la séance du 28 juin 1913. La Société archéologique du Finistère célébrait ce jour-là le cinquantenaire de sa fondation.

« Dans sa séance du 1^{er} juillet suivant (1876) la Société élisait le vicomte Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Choix excellent ; les malentendus fâcheux qui surgirent tout d'abord ne purent rien compromettre ; le nouveau président garda dix-neuf ans ses fonctions, jusqu'à sa mort. Ce n'est pas que les adversaires lui aient manqué. Il était l'auteur du *Barzaz-Breiz*, le livre qui a provoqué en Bretagne, les plus impétueuses, les plus durables, disons le mot, les plus injustes controverses. Il ne m'appartient pas, et ce ne serait pas ici le lieu, de ranimer encore une fois ce débat fameux. Une pétulance déplacée, presque injurieuse, gâta, du reste, certaines des critiques adressées à La Villemarqué. On a été injuste pour lui, parce qu'en montrant les erreurs de sa méthode, on a méconnu la grandeur, la beauté, la fécondité de son action. Il ne fut pas un véritable érudit : l'exactitude philologique et historique ne le préoccupait guère. La minutie avec laquelle un homme aussi hautement doué que Luzel pouvait publier, sans retouche, des textes corrompus, abominablement mêlés de termes français, cette minutie lui parut jusqu'au bout chose incompréhensible, presque condamnable. Voilà ce qu'on peut dire, ce qu'il faut dire. Mais ceux qui là-dessus triomphent contre lui ; n'oubliez qu'une chose s'ils voulaient être sincères, loyaux, ils se reconnaîtraient presque tous comme ses débiteurs. Un grand savant d'esprit mordant, qui n'a jamais péché par excès de complaisance, Henri d'Arbois de Jubainville, écrivait peu après la disparition de la Villemarqué : « Les publications beaucoup plus scientifiques de Le Men (*Catholicon* 1867) et de Luzel (*Gwerziou Breiz-Izel* 1868) ont été provoquées par

(1) Cf. plus haut, même chap. et aux Annexes.

l'accueil favorable qu'avaient obtenu les publications antérieures de la Villemarqué ; elles ont réussi grâce à la clientèle que ces publications, surtout le *Barzaz-Breiz* avaient créée aux études celtiques. » Et il proclamait notre président « le père des études celtiques en France. » Au fond, La Villemarqué était un poète. S'il avait vécu au Moyen-Age, sa place eut été, non pas à rédiger des chroniques dans le froid scriptorium d'une abbaye bénédictine, mais, tel le saint duc Charles de Blois, à inspirer, à mener des chœurs enthousiastes de ces « jaculatores » bretons, dont il a si bien retracé la carrière dans nos *mémoires* avec une sympathie d'accent fraternel. »

En terminant ce chapitre, qu'on me permette de citer encore cette observation d'une portée générale.

« La poésie est dans le peuple, mais comme le pain est dans le sillon : il faut l'en faire sortir à force d'art et de travail. Si la poésie ne se dégage pas du peuple, elle devient triviale : ces chants sans auteur comme sans originalité, que chacun a le droit de mutiler et de refaire, s'en vont, s'altèrent toujours, perdant à chaque siècle quelques strophes et quelques épisodes, jusqu'à ce qu'enfin les mendiants et les nourrices se lassent de les répéter. Au contraire quand une volonté laborieuse s'est emparée de ces éléments périssables, quand un poète ou une suite de poètes y a mis le choix, l'ordre et le lien, alors naissent des ouvrages qui durent, mais trop souvent l'empreinte savante y efface la naïveté des temps primitifs (1)... »

(1) Ozanam. *Les Poètes franciscains*, p. 54, Paris, Le Coffre, 1852.

CHAPITRE XI

DERNIÈRES ANNÉES

Cette étude biographie touche à sa fin. J'ai voulu montrer en la Villemarqué le savant breton, le poète et le chrétien convaincu.

Je pourrais encore intéresser le lecteur à sa correspondance avec des celtisants illustres comme Jacob Grimm, Henri Martin, Charles de Gaulle « ce noble cœur et ce bon Breton » ; d'Arbois de Jubainville, Emile Ernault, le savant professeur de la Faculté des Lettres de Poitiers, la Borderie, Withley Stokes, cet Anglais érudit qui, de Calcutta, entretenait avec la Villemarqué une correspondance philologique très intéressante.

Je pourrais soulever un coin du rideau qui cachait la vie intime et littéraire de la Villemarqué. On le verrait assis devant ce buste incomparable de Vierge qui ornait son cabinet de travail, préparant son congrès de l'*Association Bretonne*, ou ses séances de la *Société Archéologique du Finistère*, relisant ses poètes favoris, et aussi tous les jours son livre des *Psaumes*.

L'*Association Bretonne*, quelle place elle a tenue dans ses pensées ! que de démarches, que de lettres, que de travaux, que de contrariétés !

Quelle douceur c'était pour la Villemarqué de se retrouver tous les ans avec les amis dont les cheveux avaient blanchi, mais dont les cœurs étaient restés si jeunes ! En 1888, le congrès se réunissait à Saint-Pol de Léon et Alfred de Courcy y était joyeusement attendu. Ce fut une épître qui vint, et jamais déception ne fut plus adoucie, car jamais programme plus rempli d'hu-

mour n'avait égayé la docte assemblée, et jamais la galerie de portraits n'avait été tracée par un crayon plus fin et plus spirituel. C'était une revue de tous les membres de l'Association Bretonne, sous forme d'adresse à M. de Kerdrel (1). Chacun y avait son portrait brossé de main de maître.

Si les bornes de cette étude nous le permettaient, il faudrait nous étendre plus longuement sur ces congrès de l'Association Bretonne, mais c'est un volume qu'il faudrait écrire pour dire toute la place que cette association a tenue dans sa vie. On peut en lire les intéressants compte rendus. Il en est un cependant dont le souvenir m'est présent, c'est celui qui eut lieu au Croisic en 1887. « A ce congrès, l'un des derniers auquel il ait assisté, m'a raconté M. le vicomte de l'Isle, il se préoccupait de retrouver quelques traces de ce breton du Bourg de Batz qu'il avait entendu parler autrefois quand il était au collège de Guérande et qui a presque disparu depuis. J'eus le plaisir de lui communiquer une chanson en breton de Batz que j'avais recueillie une vingtaine d'années auparavant. Il en fut très heureux, c'était le seul texte connu de ce dialecte. Mais avec sa consciencieuse probité d'érudit, il ne voulut la publier qu'après l'avoir entendue et transcrite lui-même, ce qui n'était pas une entreprise facile.

« Remarquant que dans cette chanson, les femmes des divers villages bretons étaient fort maltraitées, sauf celles de Trégaté, il dirigea ses recherches de ce côté, et retrouva non seulement la chanson, mais la femme qui, dans sa jeunesse, l'avait composée ».

En annonçant cette chanson au public du congrès, la Villemarqué s'exprimait ainsi :

« Quoiqu'il faille aujourd'hui donner les noms de tous les *Fanch* ou *Fanchic*, de tous les chanteurs ou chanteuses à qui l'on a eu affaire, je tairai celui de la personne respectable dont je suis l'obligé, grâce à l'intervention de M. Pitre de l'Isle du Dréneuc.

« Il y a quarante ans, me disait-elle, en dialecte cornouaillais et non

vannetais, gardant les vaches avec de petites paysannes de mon âge, l'idée me vint de faire une chanson sur les filles des cinq villages du pays où le breton se parle encore ; je pris donc la main à deux d'entre elles, et les autres ayant formé le rond, nous nous mîmes à danser cette ronde dont les paroles, qui sont de ma façon et qu'on chante toujours, furent improvisées sur un vieux air connu de chacune de nous : »

Je ne donne ici que la strophe qui concerne les filles du village de l'auteur de la chanson :

« Les filles de Tregaté
Sont jolies et jolies seront
Et jolies seront, lir ha lir !
Et jolies seront, lir ha lar ! (1)

Avec quelle grâce le barde lisait ces vers, et quel bon sourire s'épanouissait dans sa barbe blanche. Bientôt, hélas ! il répétait tristement :

« Les amis chers à ma jeunesse
Sont demeurés mes vieux amis. »

En revenant de ces congrès, le président de la section archéologique se sentait l'âme toute rajeunie comme au soir des séances de sa chère *Société Archéologique*.

M. de la Villemarqué fut nommé président de la *Société archéologique du Finistère* le 1^{er} juillet 1876. Il succéda en cette qualité à M. le C^{te} de Carné, de l'Académie Française qui lui-même avait succédé à M. A. de Blois.

« Il était admirablement préparé pour remplir ce poste, l'auteur du *Barzaz-Breiz*, le pionnier convaincu, persévérant, infatigable qui avait fouillé toutes les campagnes bretonnes, pour rechercher, recueillir, coordonner les vieux chants populaires, exhumé les traditions et les légendes (2) ».

(1)

Er merc'het e dregate
E zo koet, ha koet e ve
Ha koet e ve lir ha lir !
Ha koet e ve lir ha lar !

(*Koet* mis pour *kouant*).

(2) Discours de M. le chanoine Abgrall, président de la Société archéologique, le 30 décembre 1915.

(1) Sénateur. Président du congrès de l'A. B.

Tous ceux qui ont parcouru le *Bulletin* de la société archéologique savent le zèle qu'il apportait à ses travaux, le tact et la courtoisie dont il ne s'est jamais départi pendant ses vingt années de présidence. Et pourtant Dieu sait que la *compagnie* n'était pas toujours une société d'admiration mutuelle, et que certains mémoires cachaient quelquefois sous des phrases polies, et même flatteuses, des épines à côté des roses (1). Lorsqu'il fut réélu président en 1892, il remercia et dit : *Non recuso laborem*.

Cependant son assiduité aux réunions se relâchait.

Un jour vint où sa place de Président resta vide, on le regretta vivement à la *Société archéologique*. Celui qui vingt ans auparavant le citait devant les assises du congrès scientifique de Saint-Brieuc le réclamait avec des instances affectueuses :

« Je regrette vivement, lui écrivait-il (2) que l'état de votre santé ne vous permette pas de venir présider notre réunion du 26 courant, et je vous souhaite un prompt rétablissement dans l'intérêt de notre société, et aussi pour l'affection que je vous porte personnellement.... »

« Soignez-vous et revenez-nous avec votre ardeur et votre gaieté ordinaire, à notre séance de mai, le moi des fleurs et de la renaissance.

« Doue da roio deoc'h iec'hed
Ha nerz da labourad bebred (3).

A greis calon.

F. M. Ann. Hüel (4)

Le 1^{er} juin, il revenait à la charge, il écrivait à son « cher président ».

« J'avais reçu dernièrement de bonnes nouvelles de votre santé, et nous nous faisons tous une véritable fête de vous revoir hier au milieu de nous, ça donc été une pénible déception que nous a apportée votre billet où vous vous dites toujours malade, et notre réunion en a été tout attristée. »

Le 1^{er} décembre, Luzel écrit une dernière lettre à la Ville-

marqué, il ne se doute pas que c'est lui qui va le précéder de quelques mois dans la tombe; toute sa lettre d'une écriture très nette a pour objet les travaux de la chère Société archéologique.

Au revoir, mon cher Président, dit-il en terminant; à notre réunion de décembre.

Stourmomb, stourmomb cuz ar gozni

' Zo pounner war scoaz peb-hini.

Ha ice'hed deoc'h.

Fanc Ann Uc'hel. (sic)

Deux mois avant sa mort malgré sa faiblesse, le vénérable octogénaire s'intéressait encore aux travaux de sa chère Société, et il écrivait à l'imprimeur pour réclamer ses derniers *Bulletins* qu'il n'avait pas encore reçus.

C'est que l'histoire de la *Société archéologique* du Finistère de 1876 à 1895 est aussi l'histoire de son président et des savants collaborateurs qui ont fait connaître mille faits intéressants de notre histoire locale, puisés sur les parchemins, ou sur la pierre, ou dans les *tumulus*, ou dans les traditions orales, ou dans les chansons bretonnes, et racontés ou décrits par des érudits comme MM. Le Men, Audran, Luzel, le chanoine Peyron (1), l'abbé Favé, M. Trévedy (2), le docteur Corre, l'abbé Abgrall, archéologue et savant architecte, MM. Bigot, de Blois (3), Halna du Fretay, le C^{te} de Brémond d'Ars, et tant d'autres qui ont apporté régulièrement à la *Société* le tribut de leur savoir. Rapporter leurs noms, c'est inviter à les connaître davantage et à s'instruire à la source de leurs intéressants mémoires.

Dans l'un deux M. Bigot, le vénérable architecte départemental, raconte la reconstruction de l'église Sainte-Croix, ce monument historique qui fait l'admiration des connaisseurs. La Villemarqué la considérait bien comme sienne cette église Sainte-Croix de Quimperlé, n'avait-il pas contribué, lui-même à sa

(1) Tome XIX 1867. *Mémoires*.

(2) Le 15 avril 1894.

(3) Que Dieu vous donne la santé et la force de travailler toujours. Du fond du cœur ! »

(4) Luzel.

(1) Le savant secrétaire de l'évêché.

(2) Ancien président du Tribunal civil, chercheur infatigable, savant érudit.

(3) Secrétaire de la société, aussi érudit que discret dans la rédaction de ses procès-verbaux.

reconstruction comme membre du Comité des monuments historiques ? Il y conduisait ses visiteurs pour la leur faire admirer en détail. Mais l'église de Saint-Gurloes (1) était surtout pour lui la maison de Dieu, et chaque matin il allait y retremper sa Foi.

La mort le trouva prêt. Le 8 décembre 1895, à l'âge de 80 ans ; il rendit paisiblement son âme à Dieu. Ses obsèques se firent dans cette église où il avait tant prié. La vaste rotonde romane était remplie de parents, d'amis, et de paysans venus en grand nombre. Il fut inhumé comme il l'avait demandé dans le vieux cimetière de Saint-David devant la porte principale de la chapelle.

M. le chanoine Péron, curé de la paroisse, voulut prononcer le panégyrique de M. de la Villemarqué ; il parla des qualités du chrétien.

« C'est un grand chrétien que nous perdons, mes frères, un de ceux qui deviennent plus rares de jour en jour. C'est l'homme à l'inépuisable charité, dont le cœur s'est ouvert à toutes les misères et qui en toute vérité mérite parmi nous le nom de Père des pauvres...

M. le vicaire général Le Provost, en ouvrant le Congrès provincial de Saint-Brieuc en 1896, rappela que la Bretagne est toujours restée fidèle et reconnaissante à ses grands hommes et à ses saints, et qu'elle conserve à travers les siècles le souvenir réconfortant de leurs vertus et de leurs bienfaits ; il ajoutait :

« Qu'il m'est agréable en terminant, Messieurs, d'avoir à vous rappeler que la consécration des siècles n'est nullement requise pour cette survivance terrestre et pour cette glorification posthume des plus illustres de nos bienfaiteurs.

« L'un d'entre eux, celui qui demeurera pour nous la personnification la moins imparfaite en ce siècle et en notre pays, du savoir, de l'érudition de la poésie et de l'affabilité la plus exquise, mise au service de la piété et de la charité, celui que nous appelions tout bas « notre saint breton

(1) Le monastère de Sainte-Croix a été fondé par saint Gurloës, ancien prieur de Redon, il fut le premier abbé de Sainte-Croix ; et sa tombe se trouve dans le crypte de l'église devenue église paroissiale.

de l'Institut », M. le Vicomte Hersart de la Villemarqué, Président de la section d'Archéologie, nous a devancés dans la céleste patrie. Octogénaire, il y a fait son entrée l'an dernier, le 8 décembre, en la fête de la Vierge Immaculée. Écoutez, écoutez son chant du cygne. On dirait une imitation et un écho du cantique du Paradis où il nous convie et nous attend :

Jésus qu'il sera doux
De vivre auprès de vous

Doux champs bénis de Dieu
Mère des saints, adieu !
Terre de Breiz-Izel
Je te verrai du ciel ! (1)

Après la mort de la Villemarqué un grand nombre de lettres de parents, d'amis et de savants arrivèrent à Keransker ; témoignage de sympathie, de respect et d'admiration.

Nous ne citerons qu'une de ces lettres.

Elle est de notre grand historien breton, la Borderie.

Vitré, 10 décembre 1895.

« J'avais pour votre père la plus vive, la plus tendre, la plus respectueuse affection augmentée, doublée encore par une profonde reconnaissance pour tous les témoignages d'amitié qu'il m'avait prodigués en toute circonstance.

« Sa mort est une grande perte pour la Bretagne, qu'il aimait tant, qu'il honorait tant, qu'il a tant contribué à faire aimer par les Bretons et par les étrangers.

« C'est une perte encore plus grande pour tous ses amis, pour tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, et qui ne l'oublieront jamais ; car Dieu sait qu'il n'y avait point au monde d'ami plus tendre et plus sûr, point d'homme plus aimable, point d'homme meilleur ni de meilleur chrétien. Son souvenir restera à jamais embaumé dans mon cœur ! »

En même temps le savant Membre de l'Institut publiait dans la *Revue de Bretagne et Vendée* cet article nécrologique, encadré de noir.

(1) *Barzaz-Breiz*, 6^e éd., p. 514.

« MORT DE M. DE LA VILLEMARQUÉ. »

« L'auteur et éditeur du *Barzaz-Breiz*, M. Théodore Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut de France depuis 1857, est mort le 8 de ce mois à l'âge de 80 ans, au château de Keransker, près de Quimperlé, charmante et hospitalière demeure où il a passé la plus grande partie de sa vie à étudier, célébrer, aimer et faire aimer la Bretagne.

« Pour la Bretagne, ce jour du 8 décembre 1895 marquera à jamais une date funèbre et néfaste, la date d'un deuil national. L'homme excellent qui vient de s'éteindre à Keransker n'était pas seulement un des fils les plus dévoués de la patrie bretonne : c'était aussi l'un de ceux qui ont le plus fait pour la glorifier, la populariser au meilleur sens du mot, la rendre chère et vénérable aux étrangers comme à ses propres enfants.

« Aux plus beaux jours de la floraison littéraire de notre siècle, Brizeux, la Villemarqué et Souvestre ont exprimé, présenté à la France et au monde l'image de la Bretagne, son génie, sa poésie, sa langue, ses mœurs, son histoire, sous des traits si vrais, si vivants, si caractéristiques, sous une forme si originale et si émouvante qu'ils surent gagner à sa cause la sympathie enthousiaste de tous les cœurs chauds de tous les esprits généreux, de toutes les intelligences élevées.

« De ce moment, date dans l'opinion publique universelle la faveur dont jouit toujours la Bretagne et sans laquelle on n'aurait pas vu se produire le développement de ces belles études celtiques et celto-bretonnes qui ont déjà restitué tant de pages curieuses de notre primitive histoire et qui achèvent peu à peu de nous faire connaître dans son attrayante grandeur la véritable physionomie des premiers auteurs de notre race, Gaulois, Bretons, Celtes. Voilà ce que ne doivent jamais oublier les savants éminents qui, aujourd'hui, cultivent avec succès ce champ sacré.

« Voilà pourquoi la Bretagne doit arroser de ses larmes cette date funèbre du 8 décembre.

« A côté du deuil de la Bretagne, il y a la douleur plus intime et plus poignante de ceux qui ont connu, aimé M. de la Villemarqué, qui ont reçu des témoignages de sa bienveillance et de son affection, et Dieu sait s'ils sont nombreux, car il n'était pas de cœur plus ouvert, de nature plus affable, d'esprit plus charmant, d'ami plus chaud, plus dévoué. Et il peut en témoigner mieux que personne, celui qui écrit ces lignes, qui reçut de M. de la Villemarqué tant de marques d'une amitié toujours vive, agissante, infatigable.

« Le souvenir de ce ferme chrétien, de ce fidèle Breton, — l'un des meilleurs exemplaires d'homme qui fut sous le tournant des cieux — vivra toujours dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé. »

ÉPILOGUE

Tout homme au début de sa carrière, se propose un idéal de vie. La Villemarqué a-t-il réalisé le sien ? Je le crois. Voici cet idéal tel qu'il le traçait à vingt ans, c'était à Brizeux qu'il l'attribuait, mais n'était-ce pas surtout le sien ?

« Le poète a été créé immortel, qu'il prenne tous les moyens pour garder son immortalité ; le plus efficace à nos yeux, c'est la foi. La foi en soi-même, la foi en son Dieu, la foi en son pays (1).

Certes, il l'aima son pays ! Si, comme l'a dit récemment l'éloquent évêque de Quimper « il n'eut pas à prendre part personnellement aux guerres de son temps, on aurait trouvé en lui, le cas échéant, toute l'exaltation patriotique qui passe de l'âme de nos soldats dans la nôtre. Il aimait passionnément la France comme une mère, ses études même l'y poussaient. Croyez-vous que notre patriotisme breton, l'ardeur avec laquelle nous étudions notre petit pays, son sol, sa langue, ses monuments, son histoire religieuse et politique, son âme, nous empêchent de garder pour la grande Patrie l'amour unique auquel elle a droit ? Comptez nos combattants. Comptez nos morts. Quand l'auteur du *Barzaz-Breiz* consacre sa vie à sa Province mal connue, et qu'avec Brizeux, Souvestre, Kerdrel, les frères de Courcy, Aurélien de Courson, La Borderie, Le Gonidec, il la révèle à la France et au monde, lui rend ses parures du passé, ses poèmes populaires, ses dialectes épurés, et ressuscite ses vieux

(1) *Echo de la Jeune France*, (1836), Tome IV., p. 166.

saints, ses grands hommes, ses coutumes antiques, c'est pour mieux faire apprécier de la France cette Bretagne rebelle à la conquête, mais heureuse de l'union volontaire qu'elle a contractée. La Duchesse devenue Reine a bien le droit d'étaler les richesses matérielles, intellectuelles et morales qu'elle apporte dans sa corbeille, et de montrer à la France entière ce que son domaine, aujourd'hui encore âprement convoité, ajoute au patrimoine national, en réclamant de plus l'honneur de ne se laisser surpasser par aucune autre province dans l'histoire qui se fait et s'écrit depuis l'union des deux pays.

« Pour lui, pour nous, la Patrie est la Fille de Dieu. On n'est jamais trop chrétien, quand on veut être pleinement patriote. Le Père de la Patrie, c'est toujours Dieu. Il a créé la nôtre dans le sang et dans les larmes. De ses fils, il réclame pour elle la même fidélité que pour lui-même, hors le cas de conflit grave avec une loi formelle de l'Eglise. Le patriotisme, ainsi élevé par notre foi jusqu'à l'idéal surnaturel, commande plus impérieusement le sacrifice et le couronne plus efficacement, de même qu'il soutient plus fortement les âmes et maintient plus généreusement l'union entre elles. C'est pourquoi le patriotisme breton a tant de simplicité, de discipline et d'endurance.

« Ils l'ont montré, tous les cinq, les petits-fils du gentilhomme breton, qui, par leurs parents, ont reçu son empreinte fidèle :

Paul Hersart de la Villemarqué, soldat au 106^e d'infanterie, qui meurt à Verdun, le 28 février dernier, victime vaillante de combat des Eparges, à l'âge de 22 ans.

Xavier Hersart de la Villemarqué, sergent au 116^e, qui meurt à 21 ans, le 24 mars 1915, à l'hôpital royal de Bruxelles, après avoir gravi sans se plaindre son calvaire de blessé prisonnier, pendant six mois, depuis sa blessure du 5 octobre, à Mireaumont :

François Hersart de la Villemarqué, capitaine au 124^e d'infanterie, « le brave des braves », au témoignage de ses soldats, le fervent de l'Eucharistie, tué à l'ennemi, le 19 février, à Perthes, à l'âge de 30 ans, en disant à son commandant : « Au revoir ! C'est pour la France ! »

Augustin Bréart de Boisanger, lieutenant de réserve. Il a une évidente vocation militaire. Sa santé le rejette dans la vie civile. Dieu l'y attend pour l'engager dans les œuvres catholiques agricoles, et lui laisse le temps de fonder les Syndicats et l'Office Central, avec des amis qui furent pour lui presque des frères, non par le sang, mais par le cœur, *non amici, fratres : non sanguine, corde*. Mais le salut de la Patrie est l'œuvre des œuvres. Il court au front et tombe, à Ovigiers-la-Boisselle, dans la nuit du 16 au 17 décembre, refusant « d'abandonner ses Bretons ». Il avait quarante ans. Le diocèse perd en lui le plus complet de ses hommes d'œuvres, et l'Evêque, le plus docile des ses fils. Puissent les mains qui recueilleront l'héritage de ses travaux, hériter aussi de son zèle, de son expérience, de son désintéressement et de sa foi. Sur sa tombe il suffira de graver une croix, avec trois mots : « *Cruce, ense, et aratro* : par la Croix, par l'épée, par la charrue ».

« Enfin, Henri Bréart de Boisanger, son frère, capitaine au 114^e d'infanterie, écrivain déjà puissant et remarqué, tué à l'ennemi, en pleine victoire de la Marne, le 8 septembre 1914, après avoir « exalté ses hommes jusqu'au sacrifice ». L'avant-veille il avait écrit à sa femme une lettre admirable, qui lui donnait rendez-vous au ciel.

J'offre cette gerbe d'âmes à la France au nom de la Bretagne. Puisse-t-elle en trouver beaucoup de pareilles, si l'holocauste doit se prolonger (1) ! »

(1) Extraits du discours de M^{sr} Duparc, évêque de Quimper et de Léon, le 15 juin 1915, pendant le service solennel célébré dans l'église Sainte-Croix de Quimper à l'occasion du centenaire de la naissance de Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué et en souvenir de ses cinq petits-fils tombés au Champ d'Honneur. Un sixième, Théodore, fut tué en service commandé le 8 avril 1916, c'était le frère de Paul, tué aux Eparges.

ANNEXES :
DOCUMENTS ET NOTES

DOCUMENTS A CONSULTER

SUR LES ŒUVRES DE LA VILLEMARQUÉ

1. *Rapport sur les Progrès de la Philologie celtique en France* (1) (1867).

Ce rapport traite de l'état des études celtiques en France de 1837 à 1866. — En voici le sommaire. — *Le Gonidec*, Grammaire celto-bretonne et Dictionnaire breton-français. — *Le Gonidec*, Buhez Santez Nonn. — *Pictet*, De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit. — *La Villemarqué*, Barzaz-Breiz. — *De Courson*, ouvrages divers. — *Troude*, Dictionnaire français-breton. — *La Villemarqué*, Dictionnaire français-breton de *Le Gonidec*. — *La Villemarqué*, Nouvelle édition du Dictionnaire breton-français de *Le Gonidec*. (Deux pages du rapport sont consacrées à ces deux ouvrages). — *La Villemarqué*, Poèmes des bardes bretons du VI^e siècle. — *La Villemarqué*, rapport dans les *Archives des missions*, t. V.

« Rapport fort curieux où notamment il donnait, d'après un manuscrit du IX^e siècle, la première édition complète du seul poème gallois connu par un manuscrit antérieur au XII^e siècle. Ce rapport rectifie plusieurs fautes de lecture commises par Zeuss dans la transcription de divers documents ; mais c'est en vain, suivant nous, que l'auteur y cherche à justifier certaines assertions antérieures dont le savant allemand avait démontré la fausseté. » Ce rapport date de 1856 au retour d'une mission dans le pays de Galles.

(1) Ce rapport, suivant nous, a une importance capitale, il est, croyons-nous, de M. d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut. Ce rapport fut présenté « à l'occasion du concours ouvert à Paris, en 1867, par l'Exposition universelle, à l'industrie, aux arts, à toutes les manifestations du génie humain... »

La VILLEMARQUÉ. — *Note sur l'inscription de Laumarec près Auray (1858).*

« M. de la V. est homme de trop de science et de bon goût pour ne pas savoir dans l'occasion rendre hommage à l'érudition du philologue étranger à qui nos études nationales doivent tant. On peut voir, par exemple, la preuve de cette déférence dans un fort bon mémoire intitulé : *Note, etc.*

ROGET DE BELLOQUET. *Glossaire gaulois.*

LA VILLEMARQUÉ. *Bardes bretons du VI^e siècle, 2^e édition.*

MONIN. *Monuments des anciens idiomes gaulois.*

DE COURSON. *Cariulaire de l'Abbaye de Redon.*

LUZEL ET HENRY. *Mystère de sainte Tryphine.*

Nous féliciterons également MM. Luzel et Henry du soin et de l'exactitude avec lesquels ils ont la même année publié et traduit sous le nom de *Mystère de sainte Tryphine* un des plus intéressants monuments de la littérature dramatique armoricaine. Une savante préface précède ce volume, digne de l'érudit au zèle duquel la Bibliothèque impériale doit presque tous les manuscrits bretons qu'elle possède. »

PICTET. *Etude sur les noms d'hommes gaulois empruntés aux animaux.*

LA VILLEMARQUÉ. *Note sur l'inscription de Stival (1).*

HOUZÉ. *Etudes sur la classification des noms de lieux en France.*

LA VILLEMARQUÉ. *Le Grand Mystère de Jésus.*

A. MAURY. *Article dans la Revue archéologique 1864 à 1866.*

HOUZÉ. *Etudes sur quelques noms de lieux, etc.*

Les feuilles de ce rapport que j'ai entre les mains portent cette mention. Atelier oriental, 3^e épreuve, 1868.

2. CRITIQUES

LE CATHOLICON DE JEHAN LAGADEUC.

Dictionnaire breton, français et latin, publié par R. F. Le Men d'après l'édition de M. Auffret de Quoetqueneram. Imprimé à Tréguier, chez Jehan Caluez en M. CCCXCIX. Tiré à 300 exemplaires. Lorient, Ed. Corfmat. Libraire, rue du Port, 68.

(1) « Il a montré comme dans sa note sur l'inscription de Laumarec une sagacité qui lui a mérité l'approbation des juges les plus compétents ».

Revue critique d'Histoire et de Littérature, 16 février 1867, — p. 100. Barzaz-Breiz, par H. d'Arbois de Jubainville.

Revue critique d'Histoire et de Littérature, 23 novembre 1867, — p. 321. Lagadeuc Catholicon, publié par Le Men, — par H. d'Arbois de Jubainville.

Revue critique d'Histoire et de Littérature, 12 mai 1866. — Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest. — Poitou, Saintonge et Angoumois, par Jérôme Bujeaud, v. p. 308.

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 28^e année, sixième série, tome III^e. — Troisième livraison. Librairie A. Franck, 67, rue Richelieu. Etude sur la première et la sixième édition des chants populaires de Bretagne, recueillis sous le nom de Barzaz-Breiz, par H. d'Arbois de Jubainville.

Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, 1^{re} livraison, tome V, Saint-Brieuc, 1867. — Un vieux chant populaire des anciens peuples bretons, par J. M. de Penguern.

Ibidem. 2^e livraison, tome V. *Les Noces du Roitelet*. — *Le Loup*, par J. M. de Penguern.

Note sur une chanson bretonne intitulée *le Retour d'Angleterre* et qu'on croit supposée. Extrait de la *Revue Archéologique*. (Franck, libraire, rue Richelieu, 87), par H. d'Arbois de Jubainville.

A propos d'une chanson bretonne annoncée comme devant paraître dans la dernière édition du Barzaz-Breiz et qui ne s'y trouve pas. Extrait de la *Revue Archéologique*, par M. F. M. Luzel.

De l'authenticité des Chants du Barzaz-Breiz de M. de la Villemarqué, par F. M. Luzel, lauréat de l'Institut, Saint-Brieuc, 1872.

Introduction des Soniou Breiz-Izel. Chansons populaires de la Basse-Bretagne, recueillies et traduites par F. M. Luzel avec la collaboration de A. Le Bras. — Paris, Bouillon, éditeur, 67, rue Richelieu.

Revue politique et littéraire, 1^{er} mars 1873.

LOUIS HAVET : à laquelle renvoie M. A. Le Bras, dans son introduction.

Telen Remengol. — La Harpe de Rumengol de M. J. P. M. Lescour, par Mauriès, sous-bibliothécaire de la ville de Brest. Brest, Le Fournier aîné, 1867.

« L'auteur de cette petite brochure de 22 pages, dit à propos de la pièce *ar Rannou*.

« Nous avons entendu, il y a une quinzaine d'années, réciter cette pièce avec le titre que lui assigne M. de la Villemarqué, tandis qu'un ménestrel faisait danser une nœce dans les ruines du château de Sucinio, et nous croyons pouvoir affirmer que sans avoir peut-être les splendides couleurs de celle du *Barzaz-Breiz*, elle avait un cachet historique et philosophique dont furent frappés quatre ou cinq professeurs du collège de Vannes et d'autres auditeurs. Ils étaient la plupart assez familiers avec la langue bretonne et avec le dialecte de Vannes. »

Revue Celtique (août 1885, p. 500). Sur Gousperou ar Ranet (Quellien).

Revue Celtique (juillet 1895). Article nécrologique sur Luzel.

Revue Celtique, janvier 1896, vol. XVII. Nécrologie, par H. d'Arbois de Jubainville, on y lit :

Le Men, esprit loyal, mais étroit, auquel l'imagination et le sens poétique faisait complètement défaut, était incapable de concevoir, en quoi pouvait consister chez d'autres, le produit spontané de ces facultés brillantes, quand sans mauvaise intention on leur laisse libre essor : le poète a comme le philosophe, un cerveau construit autrement que celui du simple érudit auquel tout sens littéraire manque. »

Revue Celtique, avril-juillet 1896, vol. XVII. Sur Gwerz. Pontcallec (A. Le Braz).

Union de l'Ouest (juin 1867). Bibliographie sur le *Barzaz-Breiz*, 6^e Edition. Aurélien de Courson.

Il serait peut-être difficile de retrouver cet article. En voici quelques extraits :

Depuis nombre d'années, des hommes éminents en France, en Allemagne, en Angleterre, avaient reconnu l'origine traditionnelle des chants recueillis par M. de la Villemarqué ; et l'ancienneté d'un certain nombre de ces pièces ne faisait doute pour personne. Mais il s'est formé à Paris, depuis quelque temps, une petite association d'hypercri-

tiques, qui semble s'être donné la mission de battre en brèche toute opinion établie par leurs devanciers. C'est ainsi par exemple qu'un de ces jeunes érudits déclarait naguère, que les allusions historiques invoquées par M. de la Villemarqué sont si fugitives que la critique les doit révoquer en doute, et que la cause de la chanson populaire nous échappant presque toujours, nous n'en devons pas chercher l'origine au-delà du XIV^e siècle. Assurément, la cause d'un certain nombre de chansons populaires, comme celle d'une foule de faits plus importants, échappe souvent à nos investigations ; mais faut-il conclure de là qu'il en est toujours ainsi ? ..

(V. la suite que j'ai citée p. 170 au chapitre *Critiques*).

La Poésie des Races celtiques (Ernest Renan) (1).

De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne ou la langue bretonne devant la science, par Emile Ernault (2).

Discours prononcé au cinquantenaire de la société archéologique du Finistère, par M. H. Waquet son président. Quimper, 1923. Imprimerie Jaouen...

Les Poètes du terroir. Paris Delagrave, rue Soufflot où se trouve un article sur la Villemarqué, par Ad. van Bever. M. Daniel Bernard a publié un *Essai de bibliographie de Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué* (1815-1895). Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

PRINCIPAUX ARTICLES ET OUVRAGES DE LA VILLEMARQUÉ

Dans un chapitre spécial nous avons rendu compte des *Livres* de la Villemarqué, voici ses principaux articles et ouvrages moins considérables.

ECHO DE LA JEUNE FRANCE

15 février 1836. — *Brizeux*, p. 166 à 179.

15 mars 1836. — *Un débris du bardisme*, p. 263 à 275.

15 avril 1836. — *Sainte-Beuve*, I. Poésie de Joseph Delorme, p. 360 à 368.

(1) V. plus haut, chapitre X.

(2) Saint-Brieuc, Guyon, éditeur, 1877.

1^{er} mai 1836. — *Sainte-Beuve*, II, p. 410 à 418.

1^{er} juin 1836. — *Edouard Turquety*, poésie catholique, étude littéraire, p. 490 à 496.

1^{er} juillet 1836. — *Poètes romanciers de la France au Moyen-Âge*. Esquisses préliminaires. p. 51 à 62, 1^{er} article.

1^{er} décembre 1836. — *Poètes romanciers de la France* (suite), I. Cycle breton, p. 364 à 373.

1^{er} octobre 1837. — Tome VII, *Poésies populaires. Dans les Montagnes Noires*.

REVUE DE PARIS

7 mai 1837. — *Les Poètes populaires de la Bretagne*, fragments des chants populaires. Le *Sire de Joioz* traduit en vers français, p. 50 à 62.

ECHO DE LA JEUNE FRANCE

1^{er} mars 1837. — *Buez santez Nonn*, vie de sainte Nonne, mystère breton. C'est une étude sur ce drame, traduit par Le Gonidec et par plusieurs Bretons, « amateurs éclairés des antiquités de leur patrie ».

REVUE DE L'ARMORIQUE

15 septembre 1842. — *Avenir de la langue bretonne*.

Septembre-octobre 1843. — *Revue de la poésie bretonne contemporaine*. — I, *Telen ann Arvor* : A. Brizeux. — II, *Kanaouenno* : Prosper Proux. — III, *Gwerz emgann an Tregont*, P. D. de Goesbriand. — IV, *Kanveu* : Joubioux.

1844-1845-1846. — Divers articles sur les poésies bretonnes. Notamment de l'inauguration du monument de *Le Gonidec* (20 octobre 1845) qui contient une poésie en l'honneur de *Le Gonidec* intitulée *an Tourtan le Phare*.

Le *Phare*, c'est *Le Gonidec*, et la Villemarqué s'écrit dans une de ses strophes.

Béni soit votre phare sûr ! bénie soit l'étoile que vous faites luire au front de notre nuit pour guider l'homme ! Tant qu'en Bretagne, un Breton tirera son haleine, tant qu'il pourra souffler, il soufflera votre feu !

Bennoz d'ho tourtann sounn ! bennoz d'ar stereden

A darz ouc'h tal hon noz evit blenia ann den !

Keit a denno, e Breiz, eur Breizad he alan

Keit à m'hellou c'houeza, hen a chousezo ho tan !

LE « CORRESPONDANT »

Février 1849. — *Biographie de J.-J. Ampère*.

10 et 25 avril 1852. — *Le Poète des Bretons*.

25 janvier 1866. — *La Harpe irlandaise et les Fenians*.

25 janvier 1868. — *La Chevalerie et la poésie chevaleresque d'après Ampère*.

Notons encore les :

Notices des principaux manuscrits des anciens Bretons avec fac-similé. (Paris, 1856). Cet ouvrage fut publié par la Villemarqué à son retour de deux nouveaux voyages qu'il fit en Angleterre, pour y poursuivre le cours de ses études philologiques. (V. plus haut : *Rapport sur les progrès de la philologie celtique*).

Rapport à son E. M. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes sur une mission littéraire accomplie en 1855. (Archives des Missions) v. 3^e cahier 1856.

Citons aussi : *Kanaouen en enor d'ann Aotrou Malo Korret e Gallek De Latour d'Auvergne. Savet e brezonek hag e gallek gand Th. Hersart de la Villemarqué*. (Lorient, imp. de Mad. Le Goat Saint-Haouen, rue du Port, 88).

Nous devons surtout signaler : les *Anciens Noël bretons* publiés dans la *Revue celtique*.

ANCIENS NOËLS BRETONS

« Ces textes sont la reproduction de documents en breton moyen qu'on déclare *anciens* dans une édition de 1650 (*An Nouvelou ancien*) (1) ; un vol., in-16. Quemper-Caurentin, imprimerie de George-Allienne ; Biblioth. Nationale. Réserve. γ, 6187). Il n'en reste pas d'autre copie, du moins à ma connaissance ; encore ont-ils été « accommodés et corrigés », de l'aveu de l'éditeur, dom Tanguy Guéguen, prêtre, originaire du diocèse de Léon, en Basse Bretagne : heureusement ses « accommodements et corrections » n'ont pas été graves, si j'en juge par les retouches qu'il avait déjà fait subir à d'autres textes bretons en 1622. Il réimprima en effet, cette année-là, chez le même

(1) *Revue Celtique*, X.

libraire, à Morlaix, sans défigurer les originaux, deux éditions gothiques, l'une de la *Passion* et de la *Résurrection*, qui a reparu de nos jours, sous un titre nouveau (*Le Grand Mystère de Jésus*), l'autre de la mort de la sainte Vierge et de la vie de l'homme (*Poèmes bretons du moyen-âge*) (1). On ne sait à quelle époque il naquit. En 1622, il était organiste de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, et fut nommé curé de Plouguerneau, la paroisse la plus considérable du diocèse, peut-être en récompense de ses services comme musicien et comme collectionneur d'anciennes poésies pieuses (*Biographie bretonne*, t. 1, p. 852).

La présente transcription qui paraît pour la première fois, avec une traduction tout à fait littérale, en regard du texte, a été utilisée récemment par M. Emile Ernault pour son savant *Dictionnaire étymologique du breton moyen*, couronné par l'Institut ; le plus complet qui existe (Nantes, Société des Bibliophiles bretons 1887. Paris, Thorin, rue de Médicis, 1888). Son numérotage des couplets des Noëls a été adopté afin de faciliter les références ; les interprétations du jeune maître ont plus d'une fois servi ainsi que ses lectures à son vieil ami, celui-ci n'a donc pas besoin de donner de glossaire-index ; il renvoie en toute confiance, à l'ouvrage du disciple de Zeuss et de M. Whitley Stokes. Reste à remercier M. d'Arbois de Jubainville d'avoir demandé un travail qui permet à l'auteur de dire à la *Revue Celtique*, ou plutôt à la science même qu'il aime et qu'il servira jusqu'à la fin :

Extremum hunc, Arithusa, mihi concede laborem.

HÉRSART DE LA VILLEMARQUÉ,

Membre de l'Institut.

DICTIONNAIRES ET GRAMMAIRES

M. de la Villemarqué, auteur lui-même d'une *Grammaire bretonne* (1 vol. in-18, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1847), a

(1) V. au chapitre ce que nous avons dit de ces deux ouvrages.

réimprimé celle de Le Gonidec avec des observations nouvelles ; et le *Dictionnaire breton-français* de Le Gonidec avec addition d'un grand nombre de mots recueillis principalement dans les Chants populaires de la Bretagne.

Un autre dictionnaire de Le Gonidec, le *Dictionnaire français-breton*, restait incomplet et inédit. M. de la Villemarqué s'est chargé de le compléter et de le publier. Le tout forme deux gros volumes in-4° (Saint-Brieuc, Prud'homme, 1847, et 1850).

L'ouvrage s'ouvre par un *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, précédé d'une étude des idiomes bretons et gaëls comparés entre eux, et avec ce qui nous reste des antiquités gauloises.

Sans parler des nombreux travaux présentés à la *Société archéologique du Finistère* et à l'*Association Bretonne*, signalons le remarquable article qui sous forme d'*Épilogue de la Bretagne contemporaine*, est une étude approfondie écrite dans un style à la fois poétique et précis de la *Renaissance bretonne* depuis Le Gonidec jusqu'à 1865. Sans se nommer lui-même, la Villemarqué y consacra quelques pages ou quelques lignes à chacun des noms suivants : Brizeux, Souvestre, les trois Courcy, Paul Féval, Pitre-Chevalier, Le Gonidec ; M^{re} Graverand, évêque de Quimper, — Aurélien de Courson, — le docteur de Kergaradec, fondateur de la *Revue d'Armorique*, — l'abbé Henry, — Anne de Mesmeur, auteur de l'*Histor Breiz*, — le comte de Goesbriand, — l'abbé Le Joubioux, — Prosper Proux, — le « Cornouaillais », — Pierre Huon, — l'abbé Le Scour, — l'abbé Durand, — M. Guillôme, — le docteur Guizouarn, — Luzel, — le curé de Saint-Laurens (abbé Caris), M. J. M. LeJean, M. L. de Kerjean, — Ch. de Gaulle, — le colonel Troude, — Gabriel Milin, — J. M. de Penguern.

NOTE (1) SUR LA COLLECTION PENGUERN

La Villemarqué a résumé la question en ces termes en 1868.

(1) Cette note est la copie d'une lettre.

Paris, 2 février.

« Monsieur et cher compatriote, je n'ai pas été peu surpris d'apprendre que vous êtes devenu propriétaire de la Collection Penguern.

Après avoir agi d'abord isolément, j'avais consenti à une combinaison amicale de nature à concilier les divers intérêts et par cela même à réussir. Vous y êtes parvenu en traitant directement avec l'unique *ayant-droit*. C'est donc une affaire terminée, et je n'ai pas à revenir sur les précédents...

Maintenant vous voulez bien me demander le moyen de faire valoir pour l'honneur de notre pays la collection que vous avez acquise. Vous comptez, me dites-vous, sur mon concours pour mener à bonne fin ce grand travail ; vous ajoutez même que vous m'adresserez un certain nombre de pièces, afin que je puisse les annoter.

Mon concours moral ne manquera jamais à aucun ouvrage de nature à honorer la Bretagne ; quant à annoter des pièces recueillies par un autre et publiées après sa mort, c'est là une besogne énorme devant laquelle je recule, ce serait déjà beaucoup d'établir un texte au moyen de versions qui diffèrent entre elles et de traduire tant de morceaux dont une partie seulement a été traduite.

Laissez-moi vous transcrire le passage d'une lettre que m'écrivait de Quimper M. l'abbé de Lezeleuc, le 22 février 1864 après avoir pris connaissance de la collection Penguern, alors entre les mains de M. l'abbé X.

« M. de Penguern a fait un travail considérable, mais il n'a pas tout fait ; la mine est exploitée par lui, mais il faut que son minéral passe au moins en partie au feu de la fonderie. Son œuvre ne me paraît pas mûre pour être présentée à un éditeur, C'est un collaborateur intelligent et dévoué qu'elle attend. »

Il ne me reste plus qu'à faire des vœux pour la réussite de votre entreprise.....

NOTE SUR LE TRAVAIL DE L'ÉDITEUR DU BARZAZ-BREIZ

Nous avons dit que la Villemarqué en éditant les *Chants populaires* avait « séparé le grain de la paille » (p. 96). Si nous prétendions faire ici un ouvrage savant, nous pourrions à l'aide de quelques textes bretons écrits mis en regard du *Barzaz-Breiz* montrer ce que fut le travail de l'éditeur. Nous en donnerons seulement trois exemples, pour montrer la nécessité des corrections, corrections d'autant plus libres qu'il n'y avait pas de texte écrit.

1° LE MARQUIS DE GUÉRAND

Je lis dans des notes écrites par la Villemarqué en 1835.

Marquis Couarand em excused
Ne ket me ameuz hi choased
Gand doue e oa d'in destined

Voici les corrections.
Texte du Barzaz-Breiz. (6^e éd.), p. 344.

Markis Gwerand em zigaret
Ne ket me meuz hi dibabet
Gand Doue eo bet din roet.

Marquis de Guérand, excusez-moi, ce n'est pas moi qui l'ai choisie, c'est Dieu qui me l'a donnée »...

2° IANNIK SKOLAN

On lit dans les
notes manuscrites.

Tewet va mamm, na sponted ket
Me eo ar mab echeuz ganet
Zo deut eur vech choas d'ho gweled
.....

Texte du Barzaz-Breiz
6^e Edition, p. 345.

Tevet, va mamm, n'a sponted ket
Me eo ar mab pec'h euz ganet
Zo deut eur wech c'hoaz d'ho kwelet :
Bennoz va mamm am euz kollet.

— Calmez-vous, ma mère, n'ayez pas peur ; c'est moi le fils que vous avez mis au monde, qui suis venu encore une fois pour vous voir : j'ai perdu la bénédiction de ma mère...

3° LE CLERC DE ROHAN

On lit dans les
notes manuscrites.

Ken a zigoad kannad d'ann oll
Da vont d'ar brezel da sao-heoll
Pa m'onn deus ar goad huella
Red eo d'in monet da genta
.....

Texte du Barzaz-Breiz
6^e Edition, p. 174.

Ken oe kaset kannad d'ann holl
Da vont d'ar brezel da zao-heoll.
— Pa m'onn deus ar goad huella
Red eo d'in monet da genta.
.....

Quand fut portée à tout le monde la nouvelle du départ pour la guerre d'Orient.

— Comme je suis du plus noble sang, il me faut partir le premier.....

COPIE DE LA VERSION DE AR RANNOU
ÉCRITE PAR BRIZEUC

(TEXTUEL) (1).

AR RANNOU

I

Joaik, gwenn quil oré
Joaik, petra fel d'id de
— Eur ganaouen digen in-mé
Petra ganin-me d'id-dé?
— Eur gan demeurez eur ran
Ken a oufenn bréman

II

Diou roder en eur panen
Eur buro, eur buñ
Er verbo ann estoni

III

Teir rouantelez Varzin...

IV

Peder gouli galin
C'hoari var an tri min

V

Pem bez var ann hoar
Tôl min digan he c'hoar

VI

C'huec'h dé ha c'huec'h loar
C'huec'h mabik gret é c'hoar

VII

Seiz de ha seiz loar

VIII

Eiz ijen a million
A arrad war ann ant ton.

IX

Eur c'hwez hag hé nao porial
O toned deuz ar ger-vall
O soroc'hial, disorc'hial
Porc'hial, di-borc'hial
Da soull-d'or ar c'hastall

X

Dek lestr tûd gên a welet
O toned deuz à Naoned

XI

Unnek manac'h armet
Otoned deuz à Naonet
Gant ho rochedou goedet
Hag ho c'hlezeiou torret
Bugale d'amm deir greg
Mar veze c'h bet d'ho wellet
Visec'h bet souezet.

(Scaër 1854).

NOTE DE L'AUTEUR

On m'a plusieurs fois demandé de publier la *correspondance* de l'auteur du *Barzaz-Breiz*. De *correspondance* proprement dite lettres d'un côté, réponse de l'autre, il n'en existe pas. Mon père n'avait pas gardé les brouillons ni les copies de ses lettres.

P.-V.

(1) Luzel a donné cette version parmi celles de Scaër. (V. *Soniou Breiz-Izel*, tome 1^{er}, p. 108 et suivantes). Il dit que c'est « à tort que la Villemarqué a intitulé sa version : *ar rannou* ».

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
------------------------	---

CHAPITRE PREMIER

Quimperlé. — Naissance de Théodore Hersart de la Villemarqué. — Son père, — son grand-père, — sa mère, — ses frères et sœurs. — Le Manoir du Plessix-Nizon. — Le tableau du Plessix, par la dame de Nizon. — Pont-Aven. — L'éducation pendant la Révolution. — L'enfance de Théodore au Plessix. — Un manoir breton. — La cuisine. — Le jeu du Roi Arthur. — Récits de la Révolution. — Un prêtre caché. — Collège	7
--	---

CHAPITRE II

L'étudiant à Paris. — Le cercle des jeunes Bretons, rue de la Victoire. — Collaboration à l' <i>Echo de la Jeune France</i> . — L'Ecole des Chartes. — Œuvres sociales et charitables. — Société des <i>Bonnes Etudes</i> . — Conférence d'Histoire. — Frédéric Ozanam. — Conférences de charité. — Lacordaire. — Débuts de la Société de Saint-Vincent de Paul. — Chateaubriand. — Encouragements. — Augustin Thierry. Eau froide. — « Un débris du Bardisme. » <i>Echo</i> . — Poujoulat, ses conseils. — Article sur Sainte-Beuve. — Vers à Sainte-Beuve. — Sa réponse et ses lettres. — Avant-goût du <i>Barzaz-Breiz</i>	19
---	----

CHAPITRE III

LE PAYS DE GALLES.

Banquet breton. — « A nos frères du pays de Galles ! » — Départ des Bretons pour l'Angleterre. — Mission de la Villemarqué. — Le Myvirian Archæology of Wales. — Myvir. — Ce qu'on pensait au Plessix-Nizon. — Lettres des sœurs de Théodore. — La fête de Abergavenny. — Chants. — Le Hanap. — Vers de Lamartine. — Une lettre du fils de Le Gonidec. — Mort de Le Gonidec. — Le voyage en Galles raconté par la Villemarqué dans ses lettres à sa famille. <i>Rapport sur la littérature du Pays de Galles</i> . — Le gallois et la langue armoricaine. — Soixante ans plus tard	37
--	----

CHAPITRE IV

Le <i>Barzaz-Breiz</i> . — Première édition. — Table des matières écrite par la dame du Plessix-Nizon. — Comparaison. — Mise au point. — Le <i>Cahier de recettes</i> . — La Villemarqué consulte l'Abbé de la Rue. — Les Chansons, les noms des chanteurs et le lieu de leur	
---	--

demeure. — Les chanteurs sont morts. — Les chansons disparaissent. — Les airs demeurent. — Mais la trace des chanteurs n'a pas disparu. — Méthode du collectionneur. — Traduction en vers français — il y renonce. — Où a-t-il collectionné? — Comment chantait Yann en 1837. — Le grain et la paille. — Le but. — Lettre de Victor de l'Isle Adam. — Un peu de gloire. — Rapport de Fauriel. — Rapport de Genin à M. de Salvandy. — La Presse. — Mac Pherson. — Lettre de Chateaubriand. — Lamartine. 62

CHAPITRE V

Les amis du Barde. — Pol et Alfred de Courcy. — Aurélien de Courson. — Audren de Kerdrel. — Leurs lettres. — Gwincan. — Critiques de Courson. — Ses conseils. — Lettres de Brizeux. — Admiration de la Villemarqué pour l'Auteur de *Marie* 81

CHAPITRE VI

Mariage. — Clémence Tarbe des Sablons. — Kerbertrand. — Keransker, l'Abbé Henry. — Ozanam. — Les luttes de Pont-Aven. — Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Quimperlé. — Les hôtes de Keransker. — Sir Samuel Fergusson. — Les Courcy. — Aurélien de Courson. — Audren de Kerdrel. — La Borderie. — Emile Ernault. — Victor Fournel. — Le Dolmen. — L'Abbé Perreyve. — Luzel. — Bourgault-Ducoudray. — La musique du *Barzaz-Breiz* 89

CHAPITRE VII

Les salons de Paris — et de Pau. — M^{me} Récamier. — M^{me} Stwetchine. — Le forçat libéré. — Le salon de la Marquise d'Aguesseau. — L'Album. — Salons des Kersaint et des Gourcuff — de Frédéric Ozanam. — Cornudet. — Jean-Jacques Ampère. — Walon. La candidature de M. de Carné. — Charles Lenormand. — A Pau. — Mort de M^{me} de la Villemarqué. — M^{me} Adrien de Boisanger. . . 101

CHAPITRE VIII

L'œuvre de la Villemarqué. — Régénération de la langue bretonne. — Son but. — Moyens. — Monument de Le Gonidec. — *Annales de la Propagation de la Foi en Breton*. — M^{sr}. Graverand, évêque de Quimper. — M^{sr} David, évêque de Saint-Brieuc. — Le breton de Le Gonidec subit des assauts. — L'Abbé Henry le défend. — « Baragoin. » — L'avenir de la langue bretonne. — La langue bretonne à Vannes. — M^{sr} Le Joubioux, — ses lettres. — Révolution littéraire prédite par Le Gonidec — constatée au Conquet en 1913 par M. Anatole Le Braz. — Congrès celtique international de 1867. . . 113

CHAPITRE IX

BIBLIOGRAPHIE.

1. *Les Contes populaires des anciens Bretons*. — 2. *Les Poèmes des Bardes bretons au VI^e siècle*. — 3. *Myrd'hinn ou l'Enchanteur Merlin, son histoire, ses œuvres, son influence*. — 4. *La Légende Celtique*. — 5. *Le Grand Mystère de Jésus*. — 6. *Poèmes bretons du Moyen-Age* 133

CHAPITRE X

LES CRITIQUES.

Différentes sortes de critiques. — Critique historique. — Philologique. — Hypercritique. — François Le Men. — A l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. — Silence de la Villemarqué. — Comment opérait la Villemarqué, comme collectionneur. — La Villemarqué aurait-il pu refaire son *Barzaz-Breiz* une seconde fois? — Opinion de Renan. — Principaux collectionneurs. — J.-M. de Penguern et Luzel. — Critiques de Luzel dans son mémoire : *de l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz*. — Extraits des lettres de Luzel. — Opinion de d'Arbois de Jubainville, ses critiques, sa correspondance. — Opinion d'Henri Martin, de Guillaume Lejean, d'Aurélien de Courson, de Magnin, de l'abbé Henry, de Georges Sand, la Borderie. — Collection Penguern. — Lettres de J.-M. de Penguern. — Autres opinions. — Le tribut de Noménoé. — Observations générales. 151

CHAPITRE XI

Dernières années. — L'Association bretonne. — Congrès du Croisic en 1887. — Congrès de Saint-Pol de Léon en 1888. — *Société archéologique du Finistère*. — Eloge de la Villemarqué par M. le chanoine Abgrall, président de cette Société en 1916. — L'église Sainte-Croix de Quimperlé. — Mort de la Villemarqué, le 8 décembre 1895. — Aux obsèques. — A Saint-Brieuc. — Lettres de la Borderie. — Son article dans la *Bretagne et Vendée* 185

EPILOGUE : Centenaire de la naissance de la Villemarqué. — Ses petits-fils morts pour la Patrie. 192

ANNEXES ET DOCUMENTS

Documents à consulter sur les œuvres de la Villemarqué. — Critiques. . . 199

Articles et ouvrages de la Villemarqué. 203

Dictionnaires et grammaires 206

Note sur la collection de Penguern 207

Note sur le travail de l'éditeur du *Barzaz-Breiz* 208

Quelques textes bretons. 209

NOTE DE L'AUTEUR 211